
3 1761 07969147 3

PAGES D'HISTOIRE

1E Série. 1-5,g-i

L'Explosion vue de la Frontière de l'Est

1914-1916

Contents



PAGES D'HISTOIRE — 1914

LE

GUET-APENS

23-24-25 JUILLET

LE CHOIX DU MOMENT

L'ULTIMATUM AUTRICHIEN

L'ÉMOTION EN EUROPE

TROISIÈME MILLE

RAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

*Prix : **40** centimes.*



LE
GUET-APENS

Il a été tiré de cette brochure cinq exemplaires sur papier du Japon et cinquante sur Hollande numérotés à la presse.

AVIS DES ÉDITEURS

PAGES D'HISTOIRE, 1914

Nous vivons des heures historiques. La journée du 4 août a vu naître une France nouvelle ; une nouvelle Europe est en train de se créer.

Pour fixer le souvenir de ces visions fugitives, d'un intérêt si poignant, nous entreprenons une collection de fascicules, réunissant les documents officiels et les principaux articles de la presse, sous le titre général : *Pages d'histoire, 1914*. Dès maintenant sont en préparation les fascicules suivants :

1° LE GUET-APENS

23, 24 et 25 Juillet

LE CHOIX DU MOMENT — L'ULTIMATUM AUTRICHIEN
L'EMOTION EN EUROPE

2° LA TENSION DIPLOMATIQUE

Du 25 juillet au 1er août

Les Tentatives de médiation — La Déclaration de guerre a la Serbie — Mobilisations autrichienne, russe et allemande.

3° EN MOBILISATION — 2, 3 et 4 août

(1er, 2e et 3e jours)

Le Message a la Nation française — Les Violations de frontière -Les Ultimatums allemands.

4° LA JOURNÉE DU 4 AOUT

Le Message au Parlement — La Session extraordinaire — Commentaires des grands journaux.

5° EN GUERRE — 5, 6 et 7 août

4e, 5e et 6e jours de la mobilisation — La Bataille de Liège — Escarmouches en Lorraine — Premières prises navales.

6° EN GUERRE — 8, 9 et 10 août

7e, 8e et 9e jours de la mobilisation — L'Entrée en Belgique — L'Entrée en Alsace — Altkirch — Mulhouse.

La France entière est en état de siège, les communications sont coupées, à Nancy le téléphone ne marche plus, les journaux de Paris arrivent clairsemés et très en retard, les journaux de l'étranger n'arrivent plus du tout. Les documents que nous possédons sont donc forcément incomplets. Plus tard, une nouvelle édition pourra être avantageusement complétée ; mais celle que nous entreprenons aujourd'hui, conçue au son lointain du canon de Manonviller chassant les Prussiens de Blâmont, composée pendant que nos vaillantes troupes défilent avec entrain sous nos fenêtres, imprimée et brochée sans doute quand l'Armée de l'Est aura franchi à son tour la frontière, mise sur pied avec un personnel réduit (les quatre cinquièmes sont sous les drapeaux), gardera pour les bibliophiles de demain un intérêt tout particulier.

Aussi, à côté des exemplaires courants qui vont être mis en vente de 0.40 à 1 franc le volume, suivant le développement du fascicule, nous imprimerons cent exemplaires

numérotés à la presse sur papier Japon ou Hollande, au prix uniforme de **10** francs l'exemplaire.

Nancy, le 12 août 1914.

BERGER-LEVRAULT,

LE

GUET-APENS

LE CHOIX DU MOMENT

Le 21 juin, rien n'a encore transpiré de l'ultimatum autrichien à la Serbie ; mais la presse allemande lance déjà les premiers coups de tam-tam.

Rappelons qu'à cette date M. Poincaré et M. Viviani, président du Conseil, sont à Pétersbourg, où les grèves battent leur plein ; l'Angleterre se débat dans la question du Home rule, et la France est absorbée par l'affaire Caillaux...

C'est le moment, ou jamais. En avant !

Commentaires allemands.

Les Dernières Nouvelles de Berlin (21 juillet) :

Tout est fait pour inciter Chanteclair à exécuter une prouesse, supérieure encore à tout ce qu'on a

l'habitude d'entendre de lui. Il ne pousse pas son « kiquiriki » ordinaire, mais il claironne et lance des roulades ! A la lecture de toutes ces choses terribles, il ne nous reste plus qu'à remballer notre fourniment et qu'à donner à nos soldats l'ordre d'enlever leurs casques pour la prière. Nous sommes perdus irrémédiablement et sans espoir ! A la seule condition que nous ne soufflions plus mot, on nous permettra de traîner encore notre triste existence de nation européenne à travers cette vallée de misères.

Tout ce bluffage germanophage ne nous intimidera pas. Nous devons cependant tirer de cela une leçon : c'est que nous devons plus que jamais tenir notre poudre au sec et nos armes prêtes.

La *Tœgliche Rundschau* (21 juillet) :

Les affirmations, au sujet du maintien de la paix, que l'on va entendre, sont comme celles d'un commerçant qui proclame bien haut son honnêteté ; elles ne peuvent qu'inspirer la méfiance L'état d'angoisse qui pèse sur l'Europe est un produit du mariage de raison franco-russe. Depuis Toulon et Cronstadt, il trouble la paix de l'Europe, et qui sait ce qu'on va faire aujourd'hui, à Péterhof, de cet enfant terrible, âgé actuellement de dix-sept ans ?

Nous craignons que M. Poincaré, qui sourit à tout, va quand même être assailli de soucis quand il sortira du dîner de gala. Il sait bien que son excursion en Russie ne sera pas entièrement payée par les quelques centaines de mille francs qu'on a mis à sa disposition. Nicolas se fera payer son discours et la croix de l'Ordre d'André avec quelques nouveaux milliards français.

Or, les milliards sont devenus rares en France, et il y aura un dur marchandage, car on a vu que l'amant de Londres est très froid et tient ses poches fermées. Il est possible que, pour satisfaire les engagements, on émette des traites que certains Etats européens, qui n'ont aucun intérêt à ce marché, devront payer du sang de leurs fils.

Ne nous trompons pas. La *France*, qui arrive aujourd'hui en rade de Cronstadt, n'apporte pas la paix à cette pauvre Europe.

Dans un autre article, après avoir cité quelques feuilles de Paris et de Pétersbourg, la *Tægliche Rundschau* poursuit :

Cette agitation incroyable ouvrira les yeux à ceux qui, en Allemagne, accusent toujours notre presse de chauvinisme. D'ailleurs, M. Poincaré poursuit déjà un nouveau but : d'après certaines feuilles, il veut, en effet, tâcher d'amener une détente entre Stockholm et Pétersbourg et détruire la méfiance de la Suède à l'égard de la Russie, méfiance qui serait due à l'influence de la Triplice ! Mais la méfiance de la Suède a des causes bien différentes et moins imaginaires ! Il est, d'ailleurs, intéressant de voir que l'on veut gagner la Suède au moment où l'on prétend que les armements de l'alliance sont destinés « au monde germanique ».

La *Tribuna*, de Rome, 21 juillet :

La politique extérieure française a eu deux objectifs en ces dernières années : lier l'Angleterre à la France et à la Russie par un pacte d'alliance

et donner à la politique russe une orientation antigermanique.

La France, à ce point de vue, a complètement échoué. Il est probable que M. Poincaré s'en est convaincu et, dans ce cas, sa visite au Tsar n'a qu'une importance négligeable.

Le *Berliner Tageblatt* (21 juillet) :

Hier encore, à Péterhof, on a parlé dans les toasts de peuples « alliés et amis ». Le Tsar a témoigné au Président une vive amabilité personnelle. On espère probablement, par ces témoignages d'amitié, faire oublier au Président l'aversion croissante que l'on éprouve en France pour sa politique et qui, aux dernières élections, a provoqué pour ainsi dire une défaite pour lui. Du reste, le toast du Tsar ne contient aucune allusion à la guerre ; au contraire, il revient toujours sur le maintien de la paix et sur ce qu'on entend en Russie par « équilibre européen ».

La Triple-Entente se présente donc sous cet aspect : le Tsar vante avec sa pondération habituelle la paix et l'équilibre des nations, le président Poincaré s'échauffe pour la paix.

L'ULTIMATUM AUTRICHIEN

Belgrade, 23 juillet.

La note du Gouvernement austro-hongrois, relative aux événements de Serajevo, a été remise ce soir, à 6 heures, au Gouvernement serbe.

Elle commence par reproduire le texte de la déclaration faite par la Serbie, le 31 mars 1909, à la fin de la crise bosniaque. Par cette déclaration, la Serbie reconnaissait le fait de l'annexion de la Bosnie, renonçait à ses protestations, s'engageait à reprendre des relations normales de bon voisinage avec l'Autriche.

Puis elle poursuit :

« L'histoire des dernières années et, en particulier, les douloureux événements du 28 juin dernier, ont démontré l'existence, en Serbie, d'un mouvement subversif dans le but de détacher certaines parties de l'Autriche-Hongrie de la monarchie.

« Ce mouvement, qui a été engendré sous

les yeux du Gouvernement serbe, a eu de ce côté des frontières de la Serbie des conséquences désastreuses, caractérisées par une série d'attentats et de meurtres.

« Loin de remplir les engagements formels contenus dans la déclaration du 31 mars 1909, le Gouvernement royal serbe n'a rien fait pour réprimer ce mouvement, qui a permis les agissements criminels de différentes sociétés et associations, le langage effréné de la presse, l'apologie des auteurs d'attentats et la participation d'officiers et de fonctionnaires à des agitations subversives. Il a permis une propagande malsaine dans l'enseignement public et il a permis, enfin, toutes les manifestations qui ont pu inciter la population serbe à conspirer.

« Cette tolérance, dont le Gouvernement royal serbe s'est rendu coupable, s'est manifestée encore à l'époque même où se sont fait sentir dans le monde, par les événements du 28 juin, les suites horribles de cette tolérance.

» Il apparaît clairement, à la suite des déclarations et des aveux des auteurs crimi-

nels de l'attentat du 28 juin, que le crime de Serajevo a été préparé à Belgrade, que les assassins reçurent les armes et les bombes dont ils étaient munis d'officiers et de fonctionnaires appartenant à la Narodna Obrana et, enfin, que l'envoi des assassins et de leurs armes en Bosnie fut organisé et réalisé par les autorités de la frontière serbe.

« Les résultats ci-dessus de l'instruction ne permettent pas au Gouvernement impérial et royal d'observer plus longtemps l'attitude de patience et d'expectative qu'il avait prise pendant des années vis-à-vis de ces agissements qui ont leur foyer à Belgrade et sont de là transportés sur le territoire de la monarchie.

« Ces résultats imposent, au contraire, au Gouvernement impérial et royal le devoir de mettre un terme à ces agissements qui constituent une menace permanente pour la tranquillité de la monarchie. Pour atteindre ce but, le Gouvernement impérial et royal se voit dans l'obligation de réclamer du Gouvernement serbe une assurance formelle que celui-ci condamne cette propagande dangereuse contre la monarchie, c'est-à-

dire l'ensemble des menées dont le but final est de détacher, de la monarchie, des territoires qui lui appartiennent, et que le Gouvernement royal a permises par les moyens de cette propagande criminelle et terroriste.

« Afin de donner à son engagement un caractère solennel, le Gouvernement royal serbe publiera en première page de son *Journal officiel* du 26/13 juillet les déclarations suivantes :

« Le Gouvernement royal serbe condamne la propagande dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des menées qui ont pour but de détacher de la monarchie austro-hongroise des territoires qui lui appartiennent et s'engage à supprimer par tous les moyens cette propagande criminelle et terroriste.

« Le Gouvernement royal serbe regrette que des officiers et des fonctionnaires serbes aient pris part à cette propagande et aient ainsi mis en péril les relations de bon voisinage amical que le Gouvernement royal serbe s'était solennellement engagé, dans ses déclarations du 31 mars 1909, à observer.

« Le Gouvernement serbe, qui désapprouve et rejette toute tentative d'immixtion dans les destinées des populations de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère comme son devoir d'aviser de la façon la plus catégorique les officiers et fonctionnaires, ainsi que la population tout entière du royaume, qu'il agira avec la plus grande sévérité, à l'avenir, contre telles personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements et qu'il s'emploiera de toutes ses forces à les réprimer et à les arrêter.

« Cette déclaration sera portée simultanément à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour de Sa Majesté le Roi et publiée dans l'organe officiel de l'armée. Le Gouvernement royal serbe s'engage, d'autre part :

« 1° A supprimer toute publication qui exciterait à la haine et au mépris de la monarchie et dont la tendance générale serait dirigée contre l'intégrité territoriale de celle-ci ;

» 2° A procéder tout de suite à la dissolution de l'association dite Narodna Obrana, à

confisquer tous les moyens de propagande de celle-ci et à agir de la même façon contre les autres sociétés et associations serbes qui s'adonnent à la propagande contre l'Autriche-Hongrie.

» Le Gouvernement royal prendra les mesures nécessaires pour que les sociétés dissoutes ne puissent pas continuer leur activité sous un autre nom et une autre forme ;

» 3° A éliminer, sans délai, de l'instruction publique en Serbie, tant en ce qui concerne le corps enseignant que les moyens d'instruction, tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie ;

» 4° A éloigner du service militaire et de l'Administration en général tous les officiers et fonctionnaires coupables de propagande contre la monarchie austro-hongroise, et dont le Gouvernement austro-hongrois se réserve de communiquer les noms et les faits au Gouvernemeni royal ;

» 5° A accepter la collaboration en Serbie des organes du Gouvernement austro-hon-

grois dans la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intégrité de la monarchie ;

« 6° A ouvrir une enquête judiciaire contre les partisans du complot du 28 Juin se trouvant sur le territoire serbe ; des organes délégués par le Gouvernement austro-hongrois prendront part aux recherches y relatives ;

« 7° A procéder d'urgence à l'arrestation du commandant Voija Tankosic et du nommé Milan Ciganovic, employé de l'État serbe, compromis par les résultats de l'instruction de Serajevo ;

» 8° A empêcher par des mesures efficaces le concours des autorités serbes dans le trafic illicite des armes et explosifs à travers la frontière, à licencier et à punir sévèrement les fonctionnaires de service à la frontière, à Schabets et à Losnica, coupables d'avoir aidé les auteurs du crime de Serajevo, en leur facilitant le passage de la frontière ;

« 9° A donner au Gouvernement austro-hongrois des explications sur les propos injustifiables de hauts fonctionnaires serbes

tant en Serbie qu'à l'étranger, qui, malgré leur position officielle, n'ont pas hésité, après l'attentat du 28 juin, à s'exprimer dans des interviews d'une manière hostile envers la monarchie austro-hongroise ;

« Enfin 10° à avertir sans retard le Gouvernement austro-hongrois de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents.

« Le Gouvernement austro-hongrois attend la réponse du Gouvernement royal au plus tard jusqu'au samedi 25 de ce mois, à 6 heures du soir. »

Un mémoire concernant les résultats de l'instruction de Serajevo à l'égard des fonctionnaires mentionnés aux paragraphes 7 et 8 est annexé à cette note.

Ce mémoire dit :

« L'instruction criminelle ouverte par le tribunal de Serajevo contre Gavrilo Princip et consorts, du chef d'assassinat et de complicité, en raison du crime commis par eux le 28 juin dernier, a jusqu'ici abouti aux constatations suivantes :

» 1° Un complot ayant pour but d'assassiner, lors de son séjour à Serajevo, l'archiduc François-Ferdinand a été formé à Belgrade par Gavrilo Princip, Nedeljko Cabrinovic, le nommé Milan Ciganovic et Trifko Crabez, avec le concours du commandant Voija Tankosic ;

« 2° Les six bombes et les quatre pistolets brownings, avec les munitions, à l'aide desquels les malfaiteurs ont commis l'attentat ont été livrés à Belgrade à Princip, Cabrinovic et Crabez par le nommé Milan Ciganovic et le commandant Voija Tankosic ;

» 3° Les bombes sont des grenades à main provenant des fractions de l'armée serbe stationnées à Kragujevac;

« 4° Pour assurer la réussite de l'attentat, Ciganovic enseigna à Princip, à Cabrinovic et à Crabez la manière de se servir des grenades et donna, dans la forêt, près du champ de tir de Topschider, des leçons de tir avec des pistolets brownings à Princip et à Crabez.

« Pour rendre possible à Princip et à Carinovic leur attentat, un système de trans-

port secret fut organisé par Ciganovic. D'après cette organisation, l'introduction en Bosnie-Herzégovine des malfaiteurs et leurs armes fut opérée par les capitaines frontières de Schabatz, Popovic et Loznica, ainsi que par le douanier Rudivoj Grbic, de Loznica, avec le concours de divers particuliers. »

L'ÉMOTION EN EUROPE

Extrait du *Journal* du 24 juillet :

Nous allons enfin voir clair dans ce singulier conflit austro-serbe greffé sur l'attentat de Sarajevo. Le comte Berchtold, retour d'Ischl, nanti d'une autorisation impériale, a adressé hier à Belgrade la fameuse communication dont jouent, depuis plusieurs semaines, des campagnes trop manifestement intéressées.

Cette communication a bien le caractère de gravité que l'on a voulu mettre en doute jusqu'à la dernière heure. Elle exige une réponse dans un délai limité de quarante-huit heures. Par là elle mérite vraiment d'être qualifiée d'ultimatum.

Malgré les impressions alarmistes des derniers jours, la nouvelle causera une sensation profonde. On a vu des négociations s'ouvrir dans des circonstances critiques. On n'en a jamais vu recourir pour premier argument à la sommation brutale.

Jamais, à vrai dire, le dessein d'hostilité ne s'est affirmé d'une manière aussi cynique que dans cette affaire. L'enquête sur l'attentat n'était pas encore ouverte que déjà l'on dénonçait Belgrade comme le siège du complot et

qu'on lançait à nouveau le fameux *delenda est Servia.* En vain l'empereur François-Joseph s'efforce-t-il de remettre les choses au point, en établissant dans son manifeste une démarcation très nette entre les passions coupables de quelques dévoyés et des aspirations nationales légitimes; l'agitation se développe. On parle d'ultimatum avant même d'ouvrir les négociations. La presse viennoise, prétendant tracer la voie à la diplomatie, adresse à la Serbie des sommations précises, dont la moindre est d'avoir à étouffer les sentiments nationaux de son peuple.

Passe encore si la presse viennoise était seule en jeu. Mais, et c'est peut-être le côté le plus curieux de l'affaire, nous avons vu les journaux allemands, à commencer par la très officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord,* attiser les passions antislaves, affectant de garantir à la campagne autrichienne le concours de l'Europe.

Bien mieux, n'affirme-t-on pas aujourd'hui que la note autrichienne aurait reçu l'adhésion formelle de l'Italie et de l'Allemagne ? Ce serait donc toute la Triplice qui entrerait en ligne.

Les puissances de la Triple-Entente n'ont pas attendu que le péril se manifestât avec autant d'acuité pour en prendre conscience. Un premier avertissement est venu il y a deux jours, par la plume, manifestement inspirée du Foreign Office, du directeur politique du *Times,* le meil-

leur expert qui soit en matière autrichienne, l'auteur d'un ouvrage remarquable sur la *Monarchie des Habsbourg*. Le seul titre de l'article de M. de Steed : « Un danger pour l'Europe », souligne la gravité de l'erreur de ceux qui escomptent l'indifférence de la Russie, de l'Angleterre et de la France.

Si l'affaire avait été engagée sur le terrain normal, c'est-à-dire sur le terrain exclusivement judiciaire, elle se serait limitée d'elle-même. Le champ du débat se trouve singulièrement élargi du fait que l'Autriche donne à la querelle une allure politique et, ce qui est infiniment plus grave encore, une allure immédiatement comminatoire. Nous nous trouvons en présence d'une réaction antislave à laquelle la Russie ne peut rester indifférente. C'est assez dire de quels développements inattendus la crise est susceptible.

Les trouble-fête de Vienne ont dépassé leur but. Par la faute de ce petit clan d'agités, qui déjà deux fois l'a entraînée dans des aventures aussi vaines que ruineuses, la monarchie se trouve placée entre le ridicule d'un coup d'épée dans l'eau et le danger d'un bouleversement général. Le seul espoir d'une solution favorable reste désormais dans la sagesse éprouvée et la volonté pacifique de François-Joseph.

Le *Lokal-Anzeiger*, de Berlin, 24 juillet :

Avec la remise de la note autrichienne, la tension qui, depuis les événements de Serajevo, pèse sur l'Europe, prend un caractère d'acuité grave. On a toujours fait ressortir que la démarche de l'Autriche serait polie, mais résolue. Reste à savoir ce qu'au Ballplatz on a le plus accentué, la politesse ou la fermeté. Il existe certains pays dont on n'obtient rien par la courtoisie si on ne l'accompagne pas d'une mesure suffisante d'énergie.

Que l'on s'imagine un instant qu'un membre d'une dynastie slave, un prince héritier même, ait été assassiné par les conspirateurs habitant l'Autriche ou l'Allemagne, cette dynastie n'exigerait-elle pas au moins la même satisfaction que celle que la grande Autriche-Hongrie a l'intention d'exiger aujourd'hui de la petite Serbie? Nous sommes persuadés que les cours d'Europe, celles surtout que la terrible catastrophe de Serajevo a remplies de souvenirs douloureux, éprouveront *pour la démarche autrichienne des sentiments de sympathie* personnelle plutôt qu'elles n'y opposeront des considérations d'ordre politique.

Le *Journal*, du 26 juillet :

La réponse de la Serbie à la note autri-

chienne a été remise hier un peu avant 6 heures du soir, échéance du délai de quarante-huit heures imparti par l'Autriche. Nous n'avons sur sa teneur aucune information précise. Ce que l'on peut supposer, d'après les déclarations de M. Pachitch, c'est que la Serbie est résolue d'accomplir tous ses devoirs de nation civilisée, à accueillir les propositions que le Gouvernement austro-hongrois pourra lui soumettre pour la répression des actions criminelles et les manifestations de désordre signalées. Pour le reste, la Serbie s'en remet aux puissances.

Il y a si loin entre ces dispositions et les exigences de l'ultimatum autrichien que l'on ne saurait s'étonner que cette réponse n'ait pas été jugée satisfaisante. La rupture diplomatique a été consommée. Ceci encore est logique. L'Autriche n'est-elle pas allée, du premier coup à l'extrême limite des arguments diplomatiques ? La Serbie est également dans la logique en mobilisant pour se défendre contre une attaque qu'elle peut redouter imminente et en évacuant Belgrade, qui se trouve sous les canons des monitors autrichiens. La paix ne dépend donc plus que de l'intervention des puissances. Que font-elles ?

L'Europe n'est pas encore revenue de la surprise provoquée par le coup de l'Autriche.

Surprise tout à fait réelle. La diplomatie du Ballplatz avait endormi les défiances par des promesses de modération, poussant la dissimulation au point d'expédier le chef d'État-major général dans des vacances tyroliennes, au moment même où il inspectait en Bosnie les préparatifs militaires secrets.

Surprise générale. Il suffit de lire la presse italienne pour être convaincu que l'on ne s'attendait nullement à Rome à ce désagréable coup de théâtre. L'ignorance, même relative, de l'Allemagne est peut-être plus difficile à admettre. Seule pourtant, elle explique l'incident assez bizarre survenu vendredi soir à Paris.

La démarche allemande à Paris.

L'ambassadeur d'Allemagne s'est présenté au quai d'Orsay et a donné lecture à M. Bienvenu-Martin d'une note verbale dont la portée a été diversement appréciée. On a dit que, par cette communication, l'Allemagne endossait formellement l'ultimatum autrichien et menaçait d'intervenir en cas de généralisation du conflit. Cette interprétation a été rectifiée par la note suivante qui émane évidemment de M. de Schoen :

Il résulte d'informations provenant de source autorisée qu'il n'y a pas eu, entre l'Alle-

magne et l'Autriche, un accord préalable à l'envoi de la note adressée à la Serbie.

L'Allemagne se borne à approuver cette note, qui n'a pas le caractère d'un ultimatum, mais constitue une demande de réponse avec limitation de temps. Son attitude a été inexactement représentée comme comportant une menace. Elle doit être interprétée seulement comme l'indication qu'il est désirable que le désaccord entre l'Autriche et la Serbie reste localisé.

Cette note accuse un certain embarras. Est-ce des interprétations inexactes données au geste ? Est-ce du fait insolite que la démarche de M. de Schoen n'a été exécutée le 24 juillet qu'à Paris ? Ce que l'on peut dire c'est que l'Allemagne, tout en se plaçant résolument à côté de l'Autriche dans son devoir d'alliée, n'a encore donné aucune raison de supposer qu'elle envisage une extension du conflit. Le retour annoncé de l'Empereur interrompant sa croisière dans le Nord ne saurait donner lieu à des interprétations pessimistes. Ce seraient des déductions plus favorables encore que l'on pourrait dégager de la mission à Londres du frère du Kaiser, le prince Henri de Prusse, si le fait se confirmait.

La tentative franco-russe à Vienne.

Si les alliés de l'Autriche ont été pris au dépourvu, combien mieux s'explique le désarroi de l'autre groupe des puissances ! On s'est pour-

tant assez vite ressaisi à Saint-Pétersbourg. Et c'est de là qu'est venu le seul geste qui ait encore été fait en vue d'assurer la paix. Le Gouvernement du Tsar a très sagement discerné dans la démarche autrichienne la seule issue possible. L'Autriche prétend avoir un dossier formidable contre la Serbie. Elle a même proposé de le communiquer. De là à ouvrir une enquête internationale ou mieux encore un débat devant le tribunal de La Haye, dont il n'aura jamais été plus opportun d'occuper les loisirs, il n'y a qu'un pas. Pour l'accomplir, il suffit, mais il est nécessaire, de laisser à la paix un peu de répit. Ainsi, par une déduction logique, la Russie a été conduite à proposer une extension du délai si bref imparti à la Serbie.

La France s'est associée à cette démarche qui a été accomplie hier à Vienne par les deux ambassadeurs de la Duplice. L'Angleterre n'y a pas pris part, et nous le regrettons. Est-ce simple retard ? Sir Francis Bertie, qui était hier à 1 heure au quai d'Orsay, n'a-t-il pas exprimé plutôt la crainte d'un geste inutile ? Nous avons vu, en octobre 1912, à quel point la diplomatie britannique redoute les vains efforts. Autant, elle avait raison dans la circonstance de se refuser à placer en travers des canons la fragile barrière d'une déclaration de *statuquo*, autant,

dans les circonstances actuelles, elle doit comprendre l'importance capitale d'une évocation du conflit devant une juridiction impartiale.

Dira-t-on qu'il n'y a rien à faire, que l'Autriche est intraitable, puisqu'elle n'a pas accordé le délai réclamé par la Russie ? La déduction nous paraît exagérée ou tout au moins prématurée. Le refus de l'Autriche n'est pas du tout inexplicable. Il est dans la stricte logique d'une manœuvre qui á recherché avant tout le maximun d'énergie, visant à mettre la Serbie et la Russie au pied du mur. Mais entre la rupture diplomatique et l'agression armée, même la plus précipitée, et rien ne dit encore qu'elle le soit, il y a heureusement place à un suprême instant de réflexion où peuvent et doivent apparaître les avantages incontestables de l'initiative franco-russe.

SAINT-BRICE.

La presse allemande.

Les Dernières Nouvelles de Berlin (25 juillet) :

L'Autriche-Hongrie désire être libérée de cet éternel danger de guerre qui a son origine en Serbie. L'Europe entière ne pourra qu'approuver la disparition d'une telle source de fléaux. L'Europe entière a souffert de l'éternel danger de guerre dont l'auteur principal est la Serbie. Nous avons l'espoir que l'Angleterre s'abstiendra de toute intervention dans le conflit austro-serbe et aussi dans la collision éventuelle entre la Triplice et la Duplice. Quant à la Russie, elle ne peut guère reculer et nous croyons qu'elle mobilisera.

Le *Berliner Tageblatt,* Berlin, 25 juillet :

Ce que nous avons vu à Berlin ce soir n'avait pas été vu depuis 1870. C'était alors en juillet aussi. Le 15 juillet, il y a quarante-quatre ans, le roi était revenu à Berlin, l'ordre de mobilisation était lancé, et le soir, lorsque tomba nuit, la plus vive agitation régna dans la ville.

Aujourd'hui, la fièvre qui s'empare de la foule fait songer au passé. Les cafés et les rues de Berlin regorgent de monde ; on s'arrache les éditions spéciales des journaux.

Le *Vorwærts,* Berlin, 25 juillet :

De quelque façon que l'on considère la situation, une guerre européenne est à la porte. Et pourquoi ? Parce que le gouvernement autrichien,

le parti de la guerre autrichien, qui est une minorité aussi infime que les chauvins allemands, veulent enfin se donner de l'air par un coup de force.

Pour le prolétariat allemand et international, la situation est claire. Quoi qu'il arrive, il ne doit pas se croiser les bras. Si la classe ouvrière est sincère dans son intention de maintenir la paix entre les peuples et d'éviter des conflits internationaux, elle doit être à son poste. Le peuple ne veut pas d'aventures guerrières ; il veut une politique qui garantisse la paix.

La presse russe.

La *Novoié Vrémia*, Pétersbourg, 24 juillet :

La Serbie pourrait envoyer à l'Autriche un ultimatum identique à celui qu'elle a reçu, l'Autriche ayant toujours ouvertement parlé de l'anéantissement de la Serbie. Exiger de la Serbie qu'elle renonce au rêve de l'unité de la race serbe équivaut à exiger qu'elle renonce à elle-même.

L'ultimatum austro-hongrois est inacceptable dans quarante-huit heures, comme dans quarante-huit jours ou quarante-huit mois. Le gouvernement qui l'accepterait ne serait plus gouvernement quarante-huit heures après.

Quant à la Russie, elle n'a pas été surprise et elle répond à l'Autriche, non seulement par des paroles, mais par des actes. La Serbie ne restera pas isolée. Les fauteurs de guerre auront affaire « non seulement à la Serbie, mais aussi à la Russie ». Notre pays désire la paix, mais si la guerre doit éclater, elle ne trouvera pas une Russie divisée comme à l'époque de

la guerre japonaise ; toute la nation russe, depuis les sphères officielles jusqu'au peuple, combattra.

Si l'Autriche veut engager ce formidable jeu avec la Russie, qu'elle en fasse l'essai ! L'attitude du Gouvernement russe est digne de la nation. Il est compréhensible pour tous que la Russie ne faillira pas à ses traditions historiques, sous n'importe quelle menace.

Le *Rietch*, Pétersbourg, 24 juillet :

La guerre dépend de l'attitude de la Russie. Le Gouvernement russe, ayant dans une certaine mesure encouragé la Serbie, a assumé certaines responsabilités.

Le Courrier de Pétersbourg (24 juillet) :

L'ultimatum austro-hongrois prouve que l'Autriche veut la guerre avec la Russie ou qu'elle ne considère plus la Russie comme une grande puissance. La France et la Russie ont fait assez de sacrifices pour maintenir la paix et il leur est impossible d'en faire davantage. Déjà, la Russie n'a pas accompli tout son devoir envers la Serbie lors de la guerre balkanique. Si elle continue, elle aura son tour d'humiliation.

La seule réponse digne de la Russie serait la mobilisation sur la frontière autrichienne.

La *Gazette de la Bourse*, Pétersbourg, 24 juillet :

L'Autriche se trompe si elle croit que l'ultimatum d'aujourd'hui aura le même résultat que celui de 1909, quand la Russie, épuisée, n'a pu soutenir la Serbie. La Russie, en aucune façon,

ne pourra tolérer un attentat contre la Serbie et son indépendance.

La presse roumaine.

L'*Indépendance roumaine*, Bucarest, 24 juillet :

Il est indubitable que la note de l'Autriche-Hongrie a créé une situation dont le caractère de gravité ne saurait échapper à personne. Quant à ce qui concerne le passage de la note qui a trait à l'attentat, tout Etat civilisé comprendra que les revendications de la monarchie tombent dans le cadre des obligations internationales. Par les déclarations qu'il a faites jusqu'ici, le Gouvernement serbe a d'ailleurs prouvé qu'il n'avait pas l'intention de se dérober à ces obligations.

La *Politique*, Bucarest, 24 juillet :

Il importe aux amis des deux puissances d'intervenir. La Roumanie, qui a toujours essayé, particulièrement l'année dernière, d'opérer un rapprochement entre les deux pays, pourrait, cette fois aussi, entreprendre un rôle de médiatrice impartiale avec des chances de succès.

La presse anglaise.

Le *Daily Chronicle*, Londres, 24 juillet :

Le moment est très grave pour la paix de l'Europe, mais il y a encore lieu d'espérer dans le succès de la diplomatie européenne, qui s'emploie à établir un accord entre l'Autriche et la Serbie.

Le *Morning Post*, Londres, 24 juillet :

L'ultimatum austro-hongrois oblige les grandes puissances à résoudre dans un délai de vingt-quatre heures l'un des plus graves problèmes que l'on puisse concevoir. Les demandes adressées à la Serbie sont sans exemple ; elles comportent, sous peine d'invasion immédiate, l'abdication par la Serbie de sa souveraineté et de son indépendance. Le Gouvernement austro-hongrois est allé plus loin que nul ne pouvait l'imaginer ; de telles conditions n'ont jamais été imposées dans une forme semblable, même à un Etat conquis.

Les grandes puissances seraient bien inspirées de faire remarquer à l'Autriche-Hongrie que son ultimatum viole le principe de l'égalité des droits entre les nations et qu'il est incompatible avec l'indépendance de la Serbie.

La situation est devenue extrêmement grave et l'on peut presque affirmer que des décisions prises hier à Saint-Pétersbourg par le Conseil des ministres dépend maintenant la question de guerre ou de paix pour l'Europe.

La *Westminster Gazette*, Londres, 24 juillet :

Cette crise ne ressemble pas aux crises de ces dernières années, car les gouvernements intéressés en sont arrivés au point de rupture sans aucun des préliminaires diplomatiques qui sont d'usage en pareille circonstance.

L'influence de la Grande-Bretagne dans cette question doit s'exercer en commun avec celle des autres puissances neutres, dans le sens de la patience et de la modération.

The Observer, Londres, 24 juillet :

En théorie, nous ne pouvons défendre cette façon de procéder de l'Autriche, qui paraît, à dessein, rendre impossible un arrangement pacifique et qui ouvre la voix à des représailles militaires rapides.

D'autre part, il est fort douteux, dans le cas actuel, que des moyens moins vigoureux eussent assuré le résultat désiré.

Quoique nous ne puissions pas être surpris de l'aide que pour différentes raisons l'Allemagne et l'Italie accordent actuellement à leur alliée, il ne faut pas qu'on oublie dans les différentes capitales que la Triple-Entente, quoiqu'elle puisse être perplexe au sujet de la question qu'on discute aujourd'hui, se dressera unie et forte si malheureusement la situation se modifiait en s'aggravant.

Sir Edward Grey, durant sa longue et difficile carrière au Foreign Office, n'a jamais connu d'heure plus anxieuse. Son mode d'action sera établi suivant les vastes intérêts qui sont en jeu. Quelle que soit la terrible gravité de notre situation intérieure, la nation doit, comme un seul homme, seconder les décisions du Gouvernement.

La presse italienne.

Le *Populo Romano*, Rome, 24 juil'et

L'Autriche a absolument toutes les raisons et la Serbie tous les torts. Le parti militaire serbe, en effet, après la guerre balkanique, a pris une attitude qui a eu une répercussion sur la

jeunesse, excitant les cercles et les écoles et amenant à l'état aigu l'irrédentisme en faveur de la Bosnie et des autres régions de la frontière, ce qui a rendu possible le crime de Serajevo. L'attitude de l'Autriche à l'égard de la Serbie ne pouvait pas être plus correcte.

Le *Corriere d'Italia*, Rome, 24 juillet :

L'Autriche, frappée au cœur par le crime de Serajevo, a pleinement le droit de manifester sa douleur et d'élever la voix contre ceux qu'elle considère comme les principaux auteurs de cette grande tragédie royale et politique.

Le *Messagero*, Rome, 24 juillet :

La note austro-hongroise a produit à Rome une vive et douloureuse stupeur. Mais l'Italie restera indifférente, sauf dans le cas où le *statu quo* serait menacé et l'équilibre de l'Adriatique rompu à nos dépens. L'Autriche, toutefois, se défend d'avoir des visées de conquête.

On constate avec une véritable angoisse que l'unique possibilité de maintenir la paix est l'acceptation par la Serbie des dures conditions qui lui sont imposées.

La presse française.

Le *Petit Journal*, Paris, 25 juillet :

L'attitude de l'Allemagne reste énigmatique en ce sens qu'on ne sait exactement si elle compte pousser, retenir ou laisser faire l'Autriche, mais elle a déclaré officiellement, dès la pre-

mière heure, qu'elle serait au côté de son alliée si le conflit n'était pas localisé. Peut-il l'être ? Il est permis d'avoir des doutes sur ce point.

Nous savons d'avance que ce ne sont pas les conseils de prudence, de modération ou de conciliation qui manqueront de la part des puissances de la Triple-Entente. Ces conseils seront-ils entendus et comment seront-ils accueillis par les puissances de la Triple-Alliance ? Il semble bien que l'Italie ait été tenue dans l'ignorance des faits et qu'elle cherche à exercer une action modératrice, mais peut-elle le faire avec succès ?

Le Figaro, Paris, 25 juillet :

En quelques heures vient de surgir brusquement la question suprême de vie ou de mort : la guerre. En face d'elle tout se retire au second plan, même le crime qui nous a coûté le plus cher des amis.

. . . .

En regardant les Français, luttant et hurlant les uns contre les autres, se déchirant dans la presse, au Parlement, à la cour d'assises, on est tenté de les mal juger. On peut nous croire énervés et affaiblis par nos divisions. Quelle erreur !

Divisés, oui, évidemment, nous le sommes, parce que, dans nos misérables querelles politiques, il n'y a plus d'idéal, ni de nobles passions : il n'y a plus que des intérêts. Mais que demain le sort de la Patrie soit en jeu, on verra le formidable élan et le cœur unique de la race.

Ce que nous serions, si la guerre éclatait, j'en ai eu l'impression hier au Palais de justice.

Alfred Capus

La République Française, Paris, 25 juillet :

Le Gouvernement russe, dans le communiqué officiel qu'il a publié, a déclaré qu'il suivait attentivement le conflit dont il ne se désintéressait pas ; la France et l'Angleterre ne sauraient actuellement mieux faire que d'imiter son attitude, en espérant que les conversations diplomatiques qui se poursuivent notamment à Berlin et à Londres permettent d'entrevoir bientôt une solution acceptable d'une affaire dont les développements pourraient bien être aussi surprenants que l'a été le geste qui l'a ouverte. L'heure est venue de jouer serré pour la paix de l'Europe et la dignité de la Triple-Entente : sachons donc mener notre jeu avec fermeté, mais avec calme.

La Lanterne, Paris, 25 juillet :

Jusqu'ici les puissances ont fait un geste, elles ont demandé un délai. Peine inutile, car les Serbes n'ont pas cru devoir différer leur refus d'accepter toutes les conditions de l'ultimatum injurieux rédigé par le comte Berchtold.
Si grave que soit le danger, il n'est pas impossible encore d'y remédier, la diplomatie européenne peut encore faire diligence et parler avec une juste fermeté. Il serait déshonorant pour l'Autriche de se montrer inexorable et de pousser à bout, par des prétentions exorbitantes, un petit peuple qui a montré déjà sur maints champs de bataille comment il savait mourir pour une noble cause.

L'Homme Libre, Paris, 25 juillet :

Personne ne peut admettre qu'une puissance,

quelle qu'elle soit, couvre de sa protection des agents de révolte et d'assassinat en perpétuel mouvement de violences contre l'Etat voisin, et la Serbie, sans aucun doute, ne ferait aucune difficulté d'accorder à l'Autriche, sur ce point, toute satisfaction. Si le comte Berchtold n'avait voulu et n'avait demandé que cela, il y aurait unanimité en Europe pour l'approuver, pour l'appuyer. Mais, sous prétexte d'en arriver là, il exige, en refusant d'avance toute discussion, que la Serbie abdique purement sa souveraineté et se résigne à vivre vassale de la double monarchie. C'est vouloir l'impossibilité.

Le premier mouvement du peuple serbe ne peut être que de se retourner vers la Russie. Dans les dernières phases de cette lutte obstinée entre Slaves et Germains, la Russie a vraiment concédé au besoin général de paix européenne tout ce qu'elle devait — quelques-uns disent même au delà. Si elle doit céder encore et laisser *écraser* — c'est le seul mot qui convienne — le jeune Etat qui vient de se reconstituer dans les Balkans, le rôle, que lui assigne l'histoire, de protectrice des Slaves est fini, et les peuples balkaniques n'ont plus qu'à oublier tant d'heureux efforts pour l'indépendance et à s'abandonner passivement au germanisme dominateur. Cela me paraît impossible.

G. Clemenceau.

L'Action Française, Paris, 25 juillet :

Nos renseignements nous permettent d'ajouter que la démarche extraordinaire et insolite du baron de Schœn, qui n'a eu d'équivalent ni à Saint-Pétersbourg ni à Londres, *a précédé et non suivi la visite du comte Szecsen, chargé de remettre au quai d'Orsay la circulaire de l'Autriche aux puissances.*

Ainsi s'atteste non seulement l'entente étroite de l'Allemagne et de l'Autriche, mais encore le dessein allemand qui est de rendre la France responsable de toute intervention européenne et par là de paralyser d'avance toute démarche de la Triple-Entente. C'est, mise en pratique, la théorie de la France otage, théorie depuis longtemps professée à Berlin.

76.740. — NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT.

PAGES D'HISTOIRE — 1914

2.

A

LA

TENSION DIPLOMATIQUE

25 AU 31 JUILLET

LES TENTATIVES DE MÉDIATION

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS

5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY

RUE DES GLACIS, 18

2

Prix : 60 centimes.



LA

Tension Diplomatique

Il a été tiré de cette brochure cinq exemplaires sur papier du Japon et cinquante sur Hollande numérotés à la presse.

LA

Tension Diplomatique

La Réponse Serbe et la rupture des Relations

BELGRADE, 26 juillet. — M. Patchitch, président du Conseil des ministres, s'est rendu à la légation d'Autriche-Hongrie, à Belgrade, hier avant 6 heures.

Il a remis au ministre d'Autriche Hongrie la réponse du Gouvernement serbe à la note autrichienne.

Le ministre d'Autriche-Hongrie, jugeant cette réponse insuffisante, a signifié à M. Pachitch la rupture des relations diplomatiques et, accompagné du personnel de la légation, a quitté Belgrade à 6 h. 30.

Les termes de la réponse serbe.

BELGRADE. — Le refus de l'Autriche de considérer comme satisfaisante la réponse de la Serbie a provoqué une vive stupeur. Cette réponse

comportait en effet l'acceptation des principales demandes formulées par la monarchie austro-hongroise, et l'opinion publique est unanime à estimer qu'elle dénotait, de la Part du Gouvernement serbe, un indéniable désir de conciliation.

Dans sa réponse, la Serbie acceptait :

1° La publication de la déclaration demandée au Journal Officiel ;

2° Communication de cette déclaration à l'armée par un ordre du jour ;

3° Dissolution des sociétés de défense nationale susceptibles d'agir contre l'Autriche-Hongrie ;

4° Modification de la loi sur la presse ;

5° Renvoi, des services de l'armée et des autres administrations, des fonctionnaires dont la participation sera prouvée dans la propagande anti-autrichienne.

Sur ce point, le Gouvernement serbe proteste contre la participation des fonctionnaires autrichiens dans l'enquête ;

6° Le Gouvernement serbe demande que l'on explique dans quelle mesure les fonctionnaires austro-hongrois devraient être appelés à prendre part à l'enquête relative au complot de Serajevo.

Sur ce dernier point, il ne veut admettre que

ce qui correspond au droit international et aux relations de bon voisinage ;

7° En résumé, il accepte toutes les conditions, toutes les autres exigences de l'Autriche-Hongrie, et ne fait de réserves que sur la participation des fonctionnaires austro-hongrois en Serbie. Encore, n'oppose-t-il pas sur ce point un refus formel et se borne-t-il à demander des éclaircissements.

Enfin, si le Gouvernement austro-hongrois trouve ces explications insuffisantes, le Gouvernement serbe s'en remet au tribunal de La Haye et aux différentes puissances qui ont signé la déclaration de 1909 relative à la Bosnie-Herzégovine.

L'Impression à Berlin

BERLIN. — Berlin a vécu aujourd'hui une journée d'attente fiévreuse, entrecoupée des inévitables fausses nouvelles, qui se termine, à l'heure où je vous télégraphie, par la distribution dans les rues d'éditions spéciales annonçant que la Serbie se refuse à accepter les conditions de l'ultimatum et que l'Autriche se prépare à entrer immédiatement en campagne.

La baisse à la Bourse

A vrai dire, cette éventualité avait été envisagée dans l'après-midi. A Vienne, le bruit d'une soumission complète des Serbes avait provoqué à la Bourse une hausse considérable, mais à Berlin, où l'on considère les choses peut-être un peu plus froidement, le marché financier s'est terriblement ressenti de la tension générale et la Bourse a vu des cours de déroute.

Dans les milieux diplomatiques, on escomptait l'intervention armée de l'Autriche-Hongrie.

Le plan de campagne autrichien.

Suivant des renseignements de bonne source, l'intervention se manifestera de la façon suivante.

Une mobilisation partielle aura lieu. Les monitors du Danube se posteront pendant la nuit devant Belgrade et, au lever du jour, le commandant exigera la reddition de la forteresse. En cas de refus, le bombardement aura lieu. On croit à Berlin que, sans pousser trop loin leur marche en avant, les troupes autrichiennes occuperont une portion du territoire serbe et la conserveront en gage jusqu'à ce que la Serbie ait accédé aux désirs de l'Autriche.

Devant le monument de Bismarck

BERLIN. — Pendant toute la soirée la plus grande animation n'a cessé de régner à Berlin. Jusqu'à 11 heures des groupes de manifestants n'ont cessé de parcourir les rues. Une importante démonstration a eu lieu devant le monument de Bismarck.

Au cours de la manifestation devant l'ambassade d'Autriche-Hongrie, l'ambassadeur apparut à l'une des fenêtres et adressa à la multitude quelques paroles de remerciement pour cette preuve spontanée de fidélité à l'alliance.

Le chancelier rentre à Berlin.

BERLIN. — Le chancelier de Bethmann-Hollweg, qui était en villégiature à Hohenfinow, est

parti ce soir pour Berlin, en raison des événements politiques.

Dans les milieux financiers.

BERLIN (25 juillet). — Une haute personnalité financière a fait aujourd'hui à un de nos amis la déclaration suivante :

« Il serait bien regrettable que les Serbes se soumettent ; il faut en finir une bonne fois, et nous souhaitons une action décisive qu'elles qu'en soient les conséquences. »

Généralement, pendant les périodes de tension, c'est des cercles de la finance que viennent les affirmations rassurantes ; les paroles citées ci-dessus ne sont-elles pas caractéristiques ?

EN AUTRICHE

VIENNE (26 juillet). — Le comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères, et le général Krobatin, ministre de la Guerre, sont arrivés cet après-midi à Ischl, où se réunira ce soir un conseil de la Couronne.

Par ordre du Gouvernement, les communications télégraphiques privées entre l'Autriche et la Russie sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

Le généralissime serbe Putnik a quitté Gleichenberg, via Gratz, pour rentrer à Belgrade.

Le 99e régiment d'infanterie a quitté Vienne. De grandes manifestations patriotiques ont eu lieu dans beaucoup d'établissements publics et au pied du monument de Tegetthof. Dans de nombreuses villes de province, des manifestations analogues se sont également produites spontanément.

On envisage la nécessité de mobiliser contre la Serbie huit corps d'armée au moins.

L'enthousiasme à Vienne.

La nouvelle de la rupture des relations diplomatiques avec la Serbie a été rendue publique par de

éditions spéciales des journaux qui ont été mises en vente vers 8 heures.

La foule a salué la nouvelle par des manifestations loyalistes envers l'Empereur. Des cortèges se sont formés et les manifestants ont parcouru les rues en chantant des chants patriotiques.

Des discours enflammés ont été prononcés et les orateurs vivement acclamés.

Dans tout le pays, on signale des manifestations patriotiques.

Les mesures militaires.

BERLIN (26 juillet). — D'après des informations de source autrichienne, des mesures militaires des plus étendues sont déjà prises en Autriche-Hongrie.

Les ponts des chemins de fer sont militairement gardés. Les téléphones et les télégraphes sont soumis à une censure très sévère.

Rappelés de l'étranger.

LONDRES (26 juillet). — Les Autrichiens et Hongrois résidant à Londres ont été prévenus par leur ambassade qu'ils auront à quitter Londres dans les vingt-quatre heures après la déclaration de guerre.

Une flotte autrichienne aux bouches de Cattaro.

Cettigné (26 juillet). — On signale que d'importants mouvements de troupes ont lieu à Raguse. On apprend, d'autre part, que vingt-deux navires autrichiens seraient réunis dans les bouches de Cattaro.

Dans les milieux officiels monténégrins, on en conclut que si l'Autriche doit prendre les armes contre la Serbie, elle procédera à une attaque sur le mont Lovcen.

Le généralissime serbe retenu par l'Autriche.

Berlin (26 juillet). — La *Vossische Zeitung* publie une dépêche de Gratz, disant que le généralissime serbe Putnik, qui avait quitté Gleichenberg, où il séjournait avec sa fille depuis quelques semaines, pour rentrer en Serbie, a été retenu à la gare de Gratz à son passage.

Le général a été mis en liberté peu après, sur l'ordre de l'Empereur.

Les tentatives de Médiation

EN FRANCE ET EN RUSSIE

Berlin (26 juillet). — *La Gazette de la Bourse,* de Saint-Pétersbourg, annonce qu'une démarche collective de la France et de la Russie sera faite demain à 10 heures.

EN ANGLETERRE

Londres (26 juillet). — La Grande-Bretagne avait été si absorbée depuis quelques jours par la gravité des événements irlandais, que la situation internationale avait été reléguée au second plan. Aussi les termes de l'ultimatum autrichien causèrent-ils une surprise qui se traduisit aujourd'hui par une baisse générale des valeurs de Bourse.

Sans qu'il y ait eu à proprement parler une panique au Stock-Exchange, les consolidés et les actions de chemins de fer, pour ne citer que des valeurs de tout repos, clôturèrent d'une façon déplorable.

La presse garde une attitude presque neutre et, de façon générale, on trouve justifiée l'action de l'Autriche-Hongrie, tout en reconnaissant que ses demandes eussent gagné à être présentées sous une forme moins impérative. Cette attitude est dictée sans doute par des sentiments déjà anciens. Il ne faut pas oublier, en effet, que la Grande-Bretagne, après l'assassinat du roi Alexandre, refusa pendant plusieurs années de recevoir le représentant diplomatique de la Serbie.

Au Foreign Office une grande activité a régné toute la journée et de nombreux diplomates étrangers sont venus s'entretenir avec sir Edward Grey Il est certain que, quoique le délai donné par l'ultimatum soit trop court pour permettre à l'Angleterre d'organiser une action concertée, sir Edward Grey fait tous ses efforts en faveur de la paix. L'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Vienne, qui était de passage à Londres, est reparti aujourd'hui pour regagner son poste.

EN BULGARIE

SOFIA (26 juillet). — La presse bulgare ne cherche pas à dissimuler sa satisfaction de voir humilier ses vainqueurs.

Le *Dnevnick*, organe indépendant, exprime

l'opinion que les Serbes ne pourront jamais s'amender et que l'on doit finalement infliger à cette race le châtiment qu'elle mérite, parce qu'elle n'observe pas la correction et les usages internationaux, et ne respecte pas non plus sa propre dignité et son propre honneur.

Dans les cercles gouvernementaux, on se tient sur la réserve.

La neutralité bulgare.

Cologne (26 juillet). — Le Gouvernement Bulgare a reçu des Gouvernements de la Triple-Alliance le conseil de ne pas s'immiscer dans le différend austro-serbe. Le Gouvernement bulgare, se conformant à ce conseil, a déclaré au ministre serbe à Sofia que la Bulgarie, en cas de conflit, resterait neutre, mais qu'elle se tiendrait toujours prête pour protéger, au besoin, ses propres intérêts.

Échec des premières tentatives de Médiation

COMMENTAIRES des JOURNAUX

La presse anglaise.

Le *Daily Mail*. — Londres, 27 juillet :

Le Président de la République Française et son ministre des Affaires étrangères étaient loin de la France, M. Pachitch était absent de Belgrade et l'on pouvait supposer le Cabinet de Londres uniquement occupé de la question de l'Ulster.

Le plus grand des intérêts britanniques, le premier devoir de l'Angleterre est de faire tout pour le maintien de la paix européenne. On peut être certain que la Grande-Bretagne et les puissances susceptibles de coopérer à la médiation ne négligeront rien pour cela. Réussiront-elles ? Cela est moins certain. La tâche de la diplomatie anglaise est nette : elle s'opposera à toute manœuvre tendant à affaiblir la Triple-Entente.

Si une attaque contre la Serbie entraîne la Russie et la France, la position de l'Angleterre sera forcément atteinte. Il faut donc dire nettement que toute atteinte à l'Entente trouvera l'Angleterre fidèle à ses amitiés et résolue à défendre la cause de la justice et de la paix.

Le *Morning Post.* — Londres, 27 juillet :

Si l'Autriche persiste à risquer de plonger l'Europe dans la guerre, la cause véritable n'en est pas la Serbie. Si c'est une question de paix ou de guerre pour l'Angleterre, comme pour les autres puissances, on ne peut pas l'écarter sous le prétexte que nous n'avons aucun intérêt en Serbie. L'intérêt vital de l'Angleterre est le règne de l'équité et le maintien de sa réputation.

Le *Daily Chronicle.* — Londres, 26 juillet :

Si l'effort diplomatique en vue de la paix échoue, il ne faudra pas rejeter la responsabilité sur Londres ou sur Berlin, non plus sans doute que sur Paris ou Rome, car le seul rayon d'espoir est donné par l'ardent désir de paix des quatre puissances qui ne sont pas directement intéressées dans le conflit.

Le *Daily Telegraph.* — Londres, 26 juillet :

Nous devons tous désirer que la campagne actuelle n'aboutisse pas à la menace d'un duel gigantesque. Nous frémissons à la pensée qu'elle peut être la préface d'abord d'une lutte entre Teutons et Slaves, ensuite d'un conflit des forces de la Triple-Alliance et de la Triple-Entente.

La presse russe.

La *Gazette de Saint-Pétersbourg:*

La Russie ne reculera pas devant une intervention armée pour défendre le slavisme.

La presse allemande.

La *National Zeitung*. — Berlin, 26 juillet :

La France ne sait-elle pas ce qu'elle entreprend en voulant, avant d'avoir achevé ses armements, rencontrer de nouveau l'adversaire de 1870 ? A-t-elle oublié le siège de Paris ? Ne ressent-elle déjà plus la perte des cinq milliards qu'elle a dû payer ? En a-t-elle assez de la République et désire-t-elle un autre régime ? C'est sur la France que l'Allemagne s'indemnisera ; seulement, cette fois, on se servira d'une autre mesure qu'il y a quarante-quatre ans. Au lieu de cinq milliards, ce sera près de trente que la France devra payer...

Le *Deutscher Kurier* (26 juillet) :

Espérons que maintenant le Gouvernement allemand ne regarde plus en spectateur, qu'il va exiger une explication de Saint-Pétersbourg et mobiliser immédiatement l'armée et la flotte. Quoi qu'il arrive, nous ne serons pas responsables de la tournure prise par les événements.

La *Gazette de la Croix*. — Berlin, 26 juillet :

Tout ce que nous entendons nous fait craindre de plus en plus que, par l'action de la diplomatie, la Russie ne gagne du temps pour rattraper l'avance que nous avons sur elle dans la mobilisation. Si les hostilités éclatent, cette perte de temps sera d'une grande importance pour nos succès.

Le *Lokal-Anzeiger.* — Berlin, 26 juillet :

Chaque moment peut amener l'explosion qui provoquera une guerre mondiale. Cet état de choses ne peut durer que quelques heures encore. Voilà ce que pense tout Allemand.

Le *Berliner Tageblatt.* — Berlin, 26 juillet :

On est d'avis maintenant que le succès des pourparlers diplomatiques est des plus douteux. Rien ne transpire des délibérations qui ont eu lieu hier soir à Potsdam. On a l'impression que les milieux dirigeants, confiants dans la force de l'Allemagne, ont voulu malgré tout attendre le résultat des négociations diplomatiques.

La *Gazette de Voss.* — Berlin, 26 juillet :

On a l'impression que l'avalanche ne saurait plus être arrêtée. Cependant, tant que la décision suprême n'aura pas été prise, il ne faut pas abandonner tout espoir, et, avant comme après, la diplomatie s'efforce de sauvegarder la paix. Peut-être se produira-t-il un miracle pour préserver l'Europe de la catastrophe.

La *Deutsche Tageszeitung.* — Berlin, 26 juillet :

L'Allemagne mobilisera si c'est nécessaire. Il n'est pas douteux que la mobilisation est préparée jusque dans ses moindres détails. Heureusement nous n'avons pas besoin de mobilisation d'essai, nous

sommes aussi prêts qu'on peut l'être. Nous pouvons et devons conserver notre calme.

La presse autrichienne.

L'*Illas Narofa* (organe vieux-tchèque). — Prague, 26 juillet :

Tous les peuples de la monarchie sont convaincus qu'il ne s'agit dans cette guerre ni d'anéantir l'Etat serbe, ni de rayer de la liste des peuples indépendants une race sud-slave. On vise seulement à transformer les relations intenables entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie en quelque chose de meilleur. Comme un tel état de choses existait autrefois, il n'y a pas de raison pour qu'il n'existe pas encore à l'avenir.

La presse italienne.

Le *Messagero*. — Rome, 26 juillet :

L'Autriche, c'est l'histoire d'hier, a formulé son halte-là ! durant la guerre italo-turque, à peine le duc des Abruzzes s'était-il approché avec une escadrille de torpilleurs de Prevesa, dans le but d'exercer une action de police maritime et non dans des intentions de conquêtes territoriales. Nous devrions formuler notre halte-là ! à notre amie et alliée, à peine son artillerie essaierait-elle une tentative sur le mont Lovcen ou lorsque, après des

succès éventuels sur les troupes serbo-monténégrines, le Gouvernement austro-hongrois se croirait autorisé à faire de nouvelles annexions aux dépens des deux petits Etats balkaniques.

La presse française.

L'Eclair (26 juillet). — M. Judet :

Il est souhaitable que les formules, jusqu'ici malheureuses, de négociation, soient plus habilement choisies : l'Autriche-Hongrie et la Russie n'ont pas pu ou n'ont pas voulu jusqu'ici déterminer nettement la limite de leurs exigences réciproques. Il est visible que la méfiance qui embrasse si péniblement leurs rapports et ne leur permet pas d'abattre les cartes du jeu, est un obstacle à l'accord nécessaire. Si l'Allemagne, qui se réserve peut-être une porte de sortie, ne trouve pas le moyen, avec plus de mesure, d'équilibre et de tact, de chercher les voies et moyens d'un arbitrage intelligent ou d'une médiation efficace, nous ne sommes pas au bout des épreuves sérieuses.

Paris-Journal (26 juillet). — M. François Deloncle :

On cause : c'est l'essentiel.

On cause entre Saint-Pétersbourg et Vienne ; on cause entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Tout n'est donc point perdu.

. . . .

Oui, je l'espère encore, car le kaiser continue à réfléchir aux épouvantables conséquences du geste que ses généraux le supplient de faire.

Il connaît admirablement l'histoire de Napoléon ; il sait que le plus grand soldat de tous les temps a été battu parce que l'Angleterre s'est acharnée à sa perte, grâce à des coalitions comme celle d'aujourd'hui, qui va grouper contre lui, Guillaume II, l'Angleterre, la France, la Russie, l'Espagne, la Turquie, la Roumanie, la Grèce, la Serbie, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Japon, avec une Italie qui ne pourra guère bouger, car elle sera immobilisée par Malte.

Voyons, un homme aussi intelligent que le kaiser va-t-il risquer pareille aventure ?

L'Humanité (26 juillet). — M. JAURÈS :

La conversation est engagée. Même si un désaccord se précise entre les vues de l'Autriche et celles de la Serbie, on pourra mesurer l'écart des idées et s'employer à la solution d'un problème dont les données seront déterminées. C'est alors, semble-t-il, que pourra intervenir cette pensée médiatrice de l'Angleterre qui cherche sa forme, ses moyens d'expression, mais qui finira bien par prévaloir, car elle répond au sentiment profond des peuples, et sans doute même des gouvernements qui sentent monter vers eux, comme un châtiment, ce péril de guerre avec lequel un moment ils avaient cru jouer comme avec un instrument diplomatique.

Le Petit Journal (26 juillet). — M. S. PICHON :

Visiblement les puissances mises en tête à tête par l'acte de l'Autriche s'observent. Aucune ne veut prendre l'initiative des mesures militaires qui pourraient amener les autres à mobiliser. Aucune

non plus ne veut s'exposer à être surprise. Et toutes par conséquent sont obligées de prendre des précautions. Ce n'est pas un des moindres périls de l'heure présente. Pour en sortir, il faut, ou que les conversations de Saint-Pétersbourg et de Berlin aboutissent, ou que celles de Londres fournissent un terrain de médiation.

Le Figaro (26 juillet). — M, Alfred CAPUS :

La paix, quand elle ne coûte pas une parcelle de l'honneur, est une sorte de victoire. Alors, la victoire, elle permet de l'espérer et de l'attendre.

Mais quoi qu'il arrive, la paix bienfaisante ou la guerre acceptée sans crainte, quelle leçon ! Comme il faut être fort et prêt ! Quels remords pour ceux qui nous ont marchandé la loi de trois ans, si, trompés par une fausse conception du patriotisme, ils ne se l'étaient pas laissé arracher !

Certes, il serait arrogant de prétendre que notre ferme attitude fait hésiter nos adversaires. Non : ils sont eux-mêmes aussi forts et aussi prêts que nous.

Mais s'ils nous avaient trouvés désarmés, la tentation n'aurait-elle pas été irrésistible ?

La Lanterne (26 juillet) :

Une guerre soutenue par les pays allemands contre la Triple-Entente présente de tels aléas, qu'elle doit effrayer les plus belliqueux parmi les terribles guerriers d'outre-Rhin. L'opinion mondiale désapprouve formellement l'attitude de l'ogre autrichien châtiant un petit peuple pour des crimes individuels ; ce n'est qu'un point de vue moral négligeable dans les coups de la violence. Mais il ne suffit pas d'avoir tort pour être victorieux.

L'Autorité (26 juillet). — M. Paul DE CASSAGNAC :

Ayant refusé la proposition anglaise et redoutant de voir les troupes russes passer la frontière austro-hongroise, le Gouvernement allemand se trouve poussé dans ses derniers retranchements. Toutes les formules dilatoires sont impuissantes à le faire sortir de ce dilemme : il faut se prononcer pour la paix ou pour la guerre.

S'il est vrai, comme l'a assuré à maintes reprises M. de Schœn, que l'Allemagne n'a point d'intentions belliqueuses, il sera aisé à l'empereur Guillaume de faire entrer l'Autriche dans la voie de la conciliation.

Le Gaulois (26 juillet). — M. Arthur MEYER :

Si le malheur veut que les inquiétudes soulevées par l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie se réalisent, c'est par des vagues de sang que nous risquons d'être emportés. Le dégoût ou l'épouvante, voilà le dilemme...

. . . .

Dans l'instant de crise que nous traversons, la lecture des journaux eux-mêmes qui, depuis quelques années, combattent les mesures de garantie et de sécurité, et, comprenant le patriotisme à leur manière, professent le système des milices et des levées en masse, cette lecture est réconfortante. Après avoir traité de vaines nos inquiétudes sur la possibilité d'un conflit européen, nous les voyons avec satisfaction accepter aujourd'hui virilement les éventualités que peut provoquer l'intervention d'autres puissances dans le conflit austro-serbe.

Paris-Journal (26 juillet). — M. François DELONCLE :

Je ne puis donc m'empêcher d'espérer que, pour retarder cette effroyable conflagration, l'Europe se trouvera d'accord afin de renouveler à la Serbie d'énergiques conseils de sagesse.

L'Europe ? où est-elle, du reste ? Là-bas elle lutte contre une grève de près d'un million d'ouvriers ; ailleurs elle canote dans la Baltique ; outre-Manche elle essaie d'éviter une guerre civile. Et ici, à Paris, je vous le demande, y a-t-il autre chose que le douloureux procès qui a transformé notre palais de justice en un théâtre national, une succursale du Parlement et de l'Académie de Médecine.

Excelsior (26 juillet) :

Quelle que soit la gravité de cette situation, gravité qu'il serait puéril de dissimuler ; quelles que soient les complications européennes qui peuvent se produire en raison du jeu des alliances, il convient de rester calme, de ne pas s'affoler et de ne point perdre tout espoir, sinon de résoudre diplomatiquement le différend, au moins de localiser le conflit.

EN AUTRICHE

Les réservistes autrichiens rappelés d'Allemagne.

Berlin (27 juillet). — Le consul général d'Autriche-Hongrie à Berlin publie un appel invitant les réservistes autrichiens à regagner immédiatement leur corps. Une amnistie est accordée aux insoumis et déserteurs qui rentreront immédiatement en Autriche.

M. Jovanowitch reçoit ses passeports.

Vienne (27 juillet). — M. Jovanowitch, ministre de Serbie à Vienne, a reçu ses passeports. Il a rendu visite au chargé d'affaires de Russie avant son départ.

Les manifestations populaires.

Vienne. — Les manifestations de la population ont continué toute la journée. En dépit de la pluie qui tombait à torrents, des milliers de personnes

se sont rassemblées devant le ministère de la Guerre et ont acclamé avec enthousiasme les soldats et les officiers.

Des groupes ont parcouru les rues en portant des drapeaux noirs et jaunes et en chantant.

Des nouvelles arrivent des villes de la monarchie, annonçant que d'enthousiastes et patriotiques manifestations ont lieu.

Des manifestations ont eu lieu également à Agram.

A Budapest, dix mille personnes ont parcouru les rues en poussant des vivats enthousiastes en l'honneur de François-Joseph, de l'empereur d'Allemagne et de l'armée, en injuriant la Serbie et en chantant des hymnes patriotiques.

Les officiers et les soldats sont l'objet d'acclamations enthousiastes.

On signale, à Serajevo, une vive effervescence. Les musulmans se sont livrés à des manifestations loyalistes.

Le Monténégro mobiliserait.

VIENNE (27 juillet). — On mande de Raguse à la *Correspondance sud-slave :*

« D'après les nouvelles arrivées de Cettigne, le Conseil de la Couronne, tenu sous la présidence du Roi, a décidé la mobilisation générale.

« Hier et aujourd'hui ont eu lieu plusieurs

manifestations en faveur d'une action commune avec la Serbie.

« Le prince héritier a été rappelé par télégraphe. On l'attend demain. »

La Belgique prend des mesures de sauvegarde.

BRUXELLES (26 juillet). — Dès que la tension des rapports austro-serbes a pris une tournure inquiétante, un ensemble de mesures préparatoires a été décidé par le ministère de la Guerre.

Aujourd'hui dimanche, les services administratifs du ministère fonctionnent comme en semaine. La mise de l'armée sur pied de paix renforcé a été envisagée et une circulaire reçue ce matin par les Chefs de corps leur donne les dernières instructions pour la demi-mobilisation, le dédoublement des unités, la réquisition des chevaux, etc.

Si la situation internationale ne s'améliore pas, l'effectif de paix sera porté à l'état renforcé par le rappel de trois classes : celles de 1912, 1911 et 1910, qui, avec la classe 1913, donneront ensemble un effectif d'environ 100,000 hommes.

La mobilisation générale est préparée dans tous ses détails, mais elle ne serait ordonnée qu'en cas d'événement grave.

Les ministres de Belgique à Berlin et à Vienne ont fait parvenir ce matin des informations au

ministère des Affaires étrangères. M. de Broqueville, président du Conseil, a été mis immédiatement au courant et une conférence a eu lieu cet après-midi, vers 2 heures, au ministère de la Guerre.

La presse autrichienne.

La *Nouvelle Presse Libre.* — Vienne, 27 juillet:

Vienne et Berlin mêlent aujourd'hui leurs sentiments et leurs convictions, et des millions d'hommes sont dominés par la même émotion et sont frères comme autrefois.

Ils savent qu'entourés des mêmes dangers, ils ont un même avenir. Le peuple a raison, la guerre doit être menée jusqu'à la dernière extrémité, afin que la paix illusoire qui règne actuellement devienne une paix véritable.

La *Zeit.* — Vienne, 27 juillet :

Cette guerre décidera du sort de l'Autriche-Hongrie et des Balkans, peut-être même de celui de toute l'Europe : du sort de l'Autriche-Hongrie seule, si on nous laisse seuls avec la Serbie ; de celui des Balkans, si un Etat balkanique se mêle au différend ; de celui de l'Europe enfin, si la Russie intervient.

Le *Newes Wiener Tagblatt* (27 Juillet) :

Nous sommes assez forts et assez sûrs de notre droit pour accorder à la Serbie, jusqu'à l'accomplissement de notre mobilisation, un délai pen-

dant lequel elle peut encore se raviser, car nous ne faisons pas une guerre de revanche ; nous ne voulons dompter personne, nous voulons seulement un repos assuré.

La presse russe

La *Novoié Vrémia.* — Pétersbourg, 27 juillet :

Deux mots de l'empereur d'Allemagne suffiraient pour rappeler l'Autriche à l'ordre. L'Allemagne n'ignore pas que l'attaque autrichienne contre la Serbie entraînerait une guerre avec la Russie et, par suite, une guerre européenne. Un océan de sang et de feu peut envahir l'Europe, à cause des exigences absurdes des faussaires autrichiens.

La responsabilité morale de la débâcle de toute la civilisation européenne retomberait sur l'Allemagne et sur son chef. Si la destinée le veut, la Russie ramassera le gant et défendra l'honneur et le droit.

La Russie ne cherche rien. L'Autriche et ses inspirateurs ont encore le temps de réfléchir, de renoncer à tenter le sort. Appuyée sur ses forces personnelles, sur l'alliance avec la France, sur ses amitiés internationales, la Russie attend avec calme.

La presse française.

L'Homme Libre (27 juillet). — M. G. Clemenceau :

La Russie, qui s'est vue repousser de Vienne par un geste sommaire, se trouve maintenant dans l'im-

possibilité d'en rester là. Elle se présente, avec la France et l'Angleterre, pour une dernière tentative de conciliation. S'il arrive, comme il n'y a que trop lieu de le craindre, que la route, une fois de plus, se trouve barrée, il faudra bien laisser parler la force, puisqu'on veut à Berlin que la force soit déchaînée.

On a pu remarquer que l'avertissement donné à Paris par l'Allemagne visait toute la Triple-Entente, puisqu'on a eu soin de nous informer que « les deux grands groupements européens », dans le cas d'une intervention, s'opposeraient. Cette parole met toute la Triplice en ligne, bien que l'Italie fasse dire qu'elle n'a pas été consultée — ce qui est probablement vrai.

Le Petit Parisien (27 juillet) :

La Serbie, en acquiesçant à la plupart des conditions qui lui ont été posées, en suggérant de recourir à l'arbitrage du tribunal de La Haye, permet aux puissances européennes de faire entendre à Vienne des conseils de modération.

Il n'est pas possible de croire que la monarchie dualiste y restera insensible et qu'elle persistera dans une intransigeance qui équivaudrait à prouver qu'elle veut à tout prix la guerre.

L'Action (27 juillet). — M. Henry BÉRENGER :

En refusant d'accepter même l'agenouillement d'une Serbie humiliée, l'Autriche-Hongrie a lancé sur l'Europe une provocation telle qu'il faudrait aux autres Etats bien du sang-froid pour éviter la plus effroyable des collisions modernes.

Quel que soit le point de départ d'une pareille provocation, que l'Autriche-Hongrie n'ait été que l'agent provocateur du pangermanisme militaire ou qu'elle ait prémédité d'entraîner dans son brusque coup de partie l'Allemagne étonnée, ce coup de partie n'en devient pas moins le coup de force d'où peut sortir aujourd'hui la conflagration universelle.

Le Figaro (27 juillet). — M. Alfred Capus :

Quoi qu'il arrive, rien n'aura été plus réconfortant, plus capable, dans les circonstances actuelles, de nous inspirer confiance que le calme, que la dignité de l'opinion française. Ni affolement devant cette formidable surprise, ni stupeur. Ce fut une sorte de concentration sur nous-mêmes et d'unanime effort de volonté.

Unanime, sans distinction de tempérament, d'opinion politique ; sans souci des polémiques engagées et des haines. Pas de violences dans la rue ; pas une note fausse dans la presse, nulle part une imprudence ou un mouvement brusque.

On ne peut imaginer un meilleur terrain d'opinion et qui eût été plus favorable à l'enthousiasme patriotique si les événements s'étaient précipités.

La Lanterne (27 juillet) :

Dans l'état actuel de la politique européenne nous devons craindre que l'ardeur belliqueuse de l'Autriche soit inspirée par la certitude d'un appui vigoureux de la Confédération germanique. Le conflit austro-serbe apparaît comme le premier acte de l'hostilité du pangermanisme méfiant contre le panslavisme en progrès. Et voilà précisément de quoi justifier toutes nos alarmes.

Nouvelles tentatives. — La démarche anglaise à Vienne.

VIENNE (27 juillet). — L'ambassadeur d'Angleterre, sir M. de Bunsen, a fait ce matin une visite au comte Berchtold, auquel il a soumis la proposition de sir Edward Grey de régler le conflit actuel dans une conférence qui serait tenue à Londres.

Insistance auprès de l'Allemagne.

ROME (27 juillet). — On mande de Berlin que l'Italie a insisté vivement pour l'acceptation, de la part de l'Allemagne, de la médiation amicale des quatre grandes puissances, savoir : la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne et la France.

La déclaration de guerre.

VIENNE, 28 juillet. — Dans une édition spéciale, le *Journal Officiel* publie la déclaration de guerre à la Serbie. En voici le texte :

Le Gouvernement royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la note qui lui avait été remise par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, à la date du 23 juillet 1914, le Gouvernement impérial et royal se

trouve dans la nécessité de pourvoir lui-même à la sauvegarde de ses droits et intérêts et de recourir, à cet effet, à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc, de ce moment, en état de guerre avec la Serbie.

Signé : *Le Ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie,*

Comte BERCHTOLD.

La mobilisation russe.

SAINT-PÉTERSBOURG (29 juillet). — On confirme qu'une mobilisation partielle de l'armée russe a été ordonnée dans le Sud et le Sud-Ouest.

Les corps mobilisés sont ceux de Kieff, Odessa, Kazan et Moscou.

La mobilisation affecte donc exclusivement les territoires avoisinant la frontière autrichienne.

Aucun ordre de mobilisation n'a été donné relativement aux troupes stationnées vers la frontière russo-allemande.

BERLIN (29 juillet). — Un certain nombre d'officiers russes, qui font actuellement une cure à

Aix-la-Chapelle, ont été télégraphiquement rappelés en Russie.

Notification à Vienne et à Berlin

Le Gouvernement russe a fait connaître officiellement aux cabinets de Vienne et de Berlin qu'une mobilisation partielle de quatorze corps d'armée était ordonnée.

Le Tsar va se mettre à la tête des armées russes

SAINT-PÉTERSBOURG (29 juillet). — On apprend que le Tsar prendra le commandement en chef des forces russes. Le commandement en second reviendra au grand-duc Nicolas Nicolaievitch et aussi au ministre de la Guerre.

L'ATTAQUE

Le pont de Semlin éventré.

BUDAPEST (29 juillet) (télégramme visé). — On annonce que, la nuit dernière, les Serbes ont essayé de faire sauter le pont reliant Belgrade à Semlin. Quatre monitors autrichiens ont alors commencé à bombarder la citadelle de Belgrade.

La ville a été épargnée jusqu'ici.

Les troupes serbes ont répondu au feu des monitors autrichiens, qui n'ont éprouvé aucune perte.

Le pont est endommagé au point que les troupes peuvent encore le traverser, mais non plus les trains.

Les premiers combats.

BERLIN (29 juillet). — L'envoyé spécial de la *Gazette de Voss* sur le théâtre de la guerre envoie à son journal un compte rendu des premiers engagements entre Autrichiens et Serbes. Il télégraphie de Semlin :

« Aujourd'hui, peu après minuit, les hostilités ont commencé le long de la rive du Danube.

« Un bateau autrichien s'approcha de la rive serbe pour la surveiller, à l'aide de ses projec-

teurs. Les Serbes ouvrirent alors le feu sur lui et des coups de canon furent également tirés.

« Un autre combat a eu lieu aussi près du pont du chemin de fer de la Save et les monitors autrichiens y ont pris part. »

On apprend d'autre part que les monitors ont commencé le bombardement de la citadelle de Belgrade.

La Russie demande la suspension des hostilités.

BERLIN (*par fil spécial*) (29 juillet). — On télégraphie de Vienne à la *Deutsche Tages-Zeitung* :

« Cet après-midi, un entretien qui n'a pas duré moins de deux heures a eu lieu entre l'ambassadeur de Russie, M. de Chebeko, et le comte Berchtold. M. de Chebeko a demandé, au nom de son Gouvernement, que les hostilités soient interrompues temporairement. Comme on le pense, le résultat de cette démarche a été négatif. »

L'EFFORT DIPLOMATIQUE

On cherche à emmener une conversation entre l'Autriche et la Russie.

VIENNE (29 juillet). — Aujourd'hui a eu lieu entre les ambassadeurs des cinq puissances ;

France, Russie, Angleterre, Allemagne et Italie, un très actif échange de vues.

On admet, ce soir, que la déclaration de guerre faite hier, après que le comte Berchtold eut eu connaissance de la proposition de sir Edward Grey, enlève à cette dernière presque toute chance de succès.

Les efforts actuels de la diplomatie tendent à amener un échange de vues direct entre Saint-Pétersbourg et Vienne au sujet du conflit austro-serbe.

La Russie ne serait pas opposée à un tel échange de vues. Par contre, le cabinet de Vienne, qui considère, aujourd'hui comme hier, le conflit austro-serbe comme une affaire qui n'intéresse que l'Autriche-Hongrie et la Serbie, refuserait d'y adhérer. On demandera donc incessamment à l'Allemagne d'user de toute son influence pour faire admettre par l'Autriche-Hongrie le principe de négociations directes entre Saint-Pétersbourg et Vienne.

Les milieux allemands se montrent réservés.

BERLIN (29 juillet). — Dans les milieux allemands, on déclare que la situation est toujours indécise. On est muet sur les résultats des conversations diplomatiques dans les diverses capitales, conversations qui ne paraissent pas avoir

eu, jusqu'à présent, de résultats positifs pour atténuer l'opposition austro russe. On ne sait rien jusqu'ici des assurances qu'aurait données M. Sazonof que la Russie ne considèrerait pas l'occupation de Belgrade comme un *casus belli*.

COMMENTAIRES des JOURNAUX

La presse anglaise.

Le *Daily Telegraph*. — Londres, 29 juillet:

L'Allemagne est décidée à aider son alliée et à endosser son programme, quel que puisse être le résultat. Après les douces espérances de mardi, la réponse allemande nous fait frissonner comme sous une douche d'eau glacée, et sans aucun doute c'est dans cette précise intention qu'elle a été faite. Il est trop tard pour intervenir entre l'Autriche et la Serbie, mais il est encore temps pour l'Allemagne de conseiller à son alliée de réduire son ambition dans des limites raisonnables.

De même, il faut que les amis de la Russie l'avisent non seulement de donner de bons conseils à la Serbie, mais aussi de prendre soin que le fait de défendre la race slave ne devienne pas un défi au teutonisme.

La presse suisse.

Le Journal de Genève (29 juillet):

Un geste de l'empereur Guillaume II calmerait son allié. Ce geste, toute l'Europe l'appelle avec angoisse. L'Allemagne est en pleine prospérité, en pleine croissance. Elle déborde de la force que lui confère un gouvernement formidablement armé, et entouré, chez lui et autour de chez lui, d'un prestige intact. Pourquoi son souverain, en intervenant auprès de son allié, ne mériterait-il pas au grand empire dont il est le maître la gratitude de tous les peuples ? Cette gratitude s'ajouterait à sa puissance et en doublerait l'éclat. Il n'aurait pour cela aucun sacrifice d'aucune sorte à faire, et désarmerait peut-être des animosités nationales qui obligent toute l'Europe au perpétuel qui-vive.

L'Allemagne s'est souvent étonnée de ne pas inspirer autant de confiance et d'affection que de respect et de crainte. L'heure a sonné pour elle d'acquérir la confiance et l'affection sans perdre le respect et la crainte.

La presse allemande.

La *Tægliche Rundschau.* — Berlin, 29 juillet :

Ça y est ! La Serbie, confiante en l'appui franco-russe, a donné à l'Autriche une réponse dont elle devait savoir d'avance qu'elle entraînerait la guerre, et tandis que M. Pachitch faisait sa visite à la légation autrichienne, le roi Pierre avait ordonné la mobilisation, décidé la guerre.

Ça y est ! La capitale serbe est ouverte aux troupes autrichiennes et sera bientôt occupée par elles.

Des éléments du peuple autrichien, qui généralement sont hostiles entre eux, s'unissent en ce moment et reconnaissent du coup la force de l'idée d'Etat habsbourgeois.

La Russie n'a pas encore fait la dernière démarche qui doit décider de tout. La ferme résolution de l'Allemagne a sans doute fait quelque impression à Saint-Pétersbourg. De plus, l'excitation nerveuse de la France, qui n'a pas de volonté propre et s'abandonne au bon plaisir de la Russie, n'est pas un contrepoids suffisant vis-à-vis de cette ferme résolution de l'Allemagne. Quant à l'Italie, son attitude laisse espérer qu'elle n'a pas le désir de désavouer son alliée pour épouser la cause des assassins de Serajevo.

La *Morgen Post*. — Berlin, 29 juillet :

A Vienne, l'humeur guerrière atteint son paroxysme. A Berlin, la nouvelle de la rupture des relations diplomatiques a été reçue avec enthousiasme. Nous craignons que beaucoup de ceux qui lancent des hourras, à l'heure où la catastrophe se viendra, lorsque la fureur guerrière dévastera l'Europe, lorsque le commerce et l'industrie stagneront, lorsque la famine jettera son spectre, nous craignons que ceux-là, alors, ne soient obligés d'errer dans les rues, criant pour du pain et du travail.

EN ALLEMAGNE

Un conseil suprême réuni à Potsdam.

Berlin (30 juillet). — Cette nuit vient d'avoir lieu au nouveau Palais, à Potsdam, une conférence auprès de l'Empereur. Y assistaient : le chancelier de Bethmann-Hollweg, le secrétaire d'État von Jagow, le ministre de la Guerre von Falkenhayn, le secrétaire d'État de la Marine von Tirpitz, le chef du grand État-major von Moltke, le chef d'État-major de la Marine von Polh, ainsi que le chef du Cabinet militaire de l'armée von Lyncker et l'amiral von Muller, enfin le chef du haut quartier impérial, général von Plessen.

La conférence a duré jusqu'à une heure très avancée.

Le prince Henri de Prusse est arrivé cet après-midi auprès de l'Empereur.

EN RUSSIE

La décision russe est irrévocable.

Saint-Pétersbourg (30 juillet). — L'action diplomatique n'a fait aucun progrès nouveau. Cette journée stérile est susceptible d'aggraver singulièrement la situation. L'action militaire de l'Autriche tend à déclancher la décision de la Russie.

L'Empire slave ne peut pas se désintéresser de la destinée de la Serbie.

Cette décision est absolument irrévocable ; elle sera appliquée.

Les manifestations ont continué toute la journée. La Bourse est fermée, mais partout c'est le calme, le sang-froid le plus absolu.

Les cadets de la marine ont été promus aujourd'hui officiers.

EN AUTRICHE

François-Joseph aurait écrit au Pape.

Rome (30 juillet). — Le *Nuovo Giornale* publie une nouvelle qu'il est intéressant de reproduire en lui en laissant l'entière responsabilité : il dit que François-Joseph a répondu à un message que le souverain pontife lui avait adressé dans la journée de samedi dernier, pour l'adjurer de ne pas troubler la paix européenne ; l'empereur d'Autriche remercierait le pape de sa bienveillante intervention en l'assurant de ses sentiments profondément pacifiques.

Après avoir exposé les raisons qui obligèrent la monarchie austro-hongroise à entreprendre une campagne contre le royaume serbe, le souverain conclurait, dans sa missive, en formant des vœux pour qu'il plût à Dieu de protéger l'Europe contre une calamité.

Le manifeste de l'Empereur.

Vienne (30 juillet). — L'Empereur a adressé au-

jourd'hui au ministre président une lettre autographe annonçant le commencement de l'état de guerre et dont voici les conclusions :

Une série d'attentats, une conspiration préparée et exécutée méthodiquement, dont la réussite épouvantable m'a frappé au cœur, moi et mes peuples fidèles, forme la trace sanglante et très visible de ces machinations secrètes, qui ont été mises en œuvre et menées par la Serbie.

Il faut mettre un terme à ces agissements insupportables, il faut faire cesser les provocations continuelles de la Serbie, si l'honneur et la dignité de ma monarchie doivent rester intacts et si son développement politique, économique et militaire doit être préservé d'un ébranlement constant.

En vain, mon Gouvernement a entrepris encore une dernière tentative pour atteindre ce but par des moyens pacifiques et pour déterminer la Serbie à revenir sur son attitude par un avertissement sérieux ; la Serbie rejette les demandes modérées et justes de mon Gouvernement et refuse de remplir les devoirs dont l'accomplissement forme dans la vie des peuples et des Etats la base naturelle et nécessaire de la paix.

Je dois donc m'occuper de créer, par la force des armes, les garanties indispensables qui doivent assurer à mes pays le calme intérieur et une paix durable à l'extérieur.

Je me confie dans l'armée de l'Autriche-Hongrie, vaillante et remplie d'un enthousiasme plein de dévouement, et je me confie dans le Tout-Puissant qui accordera la victoire à mes armes.

La presse allemande.

Le *Lokal-Anzeiger*. — Berlin, 30 juillet:

On annonce des préparatifs militaires de la Russie à sa frontière de l'Ouest. Tant qu'ils dureront, il sera difficile de parler d'une détente et il faut seulement espérer que le tsar Nicolas donnera une preuve de ses intentions pacifiques en arrêtant la concentration de ses troupes à la frontière.

La *Gazette de la Croix*. — Berlin, 30 juillet:

Aujourd'hui pas plus qu'hier nous ne croyons que les démonstrations socialistes aient un résultat pratique. Nous nous sommes maintes fois exprimés en sens contraire, mais elles peuvent induire en erreur, à l'étranger, parce qu'on ne sait pas le peu d'influence qu'ont en réalité chez nous les criailleries socialistes.

Les *Dernières Nouvelles de Berlin* (30 juillet):

De Saint-Pétersbourg, nous ne savons rien. Rien ne parvient à notre connaissance, rien en tout cas qui puisse nous éclairer positivement sur les intentions de la Russie. Nous devons nous contenter de nouvelles venant de Paris, et il est superflu de souligner que tout ce qui vient de cette source doit être accepté sous les plus grandes réserves. Il est impossible de juger la situation avec le moindre optimisme. Nous sommes à la veille de l'instant décisif, et rien n'indique qu'il puisse se produire dans un jour ou dans plusieurs semaines.

La *Gazette de la Croix*. — Berlin, 30 juillet:

Les chefs de l'armée allemande doivent-ils renoncer à l'avantage de la mobilisation rapide de ses forces? L'Allemagne doit-elle attendre que la Russie soit prête et qu'elle ait concentré à la frontière son armée, supérieure numériquement?

L'amour de la paix de l'Allemagne est connu et reconnu dans le monde entier, mais la Russie ne peut pas demander que ses préparatifs à la lutte soient considérés sans que des contre-mesures soient prises.

La *Tægliche Rundschau*. — Berlin, 30 juillet:

Le moment le plus grave de la crise fut en réalité lorsque la Russie déclara qu'elle ne pouvait pas rester indifférente après comme avant. C'est

seulement de son côté que vient pour l'Europe le danger de la guerre.

La *Gazette Populaire de Cologne* (30 juillet):

On est persuadé dans les milieux berlinois compétents que la Russie a déjà fait des préparatifs de guerre. L'affirmation de la Russie qu'elle n'a pas encore mobilisé sur la frontière allemande ne signifie rien, étant donné qu'il y a quelque temps déjà la Russie a mis ses troupes de l'Ouest sur le pied de guerre. Si en regard de ses préparatifs de guerre l'Allemagne n'a jusqu'à présent rien fait de semblable, c'est qu'elle a voulu éviter tout ce qui pourrait aggraver la situation. La durée de cette attitude expectative de l'Allemagne dépendra de la Russie et des puissances de l'ouest. La situation est aujourd'hui plus tendue que jamais : tout est suspendu à un fil.

La mobilisation russe.

Saint-Pétersbourg (30 juillet). — L'ukase de l'Empereur appelle sous les drapeaux :

1° Les réservistes de 23 gouvernements en entier et de 71 districts de 14 autres gouvernements;

2° Une autre partie des réservistes de 9 districts de 4 gouvernements;

3° Les réservistes de la flotte de 64 districts de 12 gouvernements russes et d'un gouvernement finlandais;

4° Les cosaques libérés des territoires du Don

de Kouban, de Terek, d'Astrakan, d'Orenbourg et de l'Oural;

5° Un nombre correspondant d'officiers de réserve, de médecins, de vétérinaires, etc.

Sont en outre réquisitionnés un nombre correspondant de chevaux, de voitures, d'attelages, des gouvernements et districts mobilisés. (*Havas*.

L'Ultimatum Allemand

LONDRES, 30 juillet. — On mande de Berlin :

Suivant une information d'origine diplomatique, l'Allemagne a demandé, hier, à la Russie des explications sur la mobilisation des troupes russes. L'Allemagne veut savoir :

1° Quel est le but de cette mobilisation ;

2° Si cette mobilisation est dirigée contre l'Autriche ;

3° Si la Russie est disposée à donner l'ordre de cesser cette mobilisation.

On assure que l'Allemagne a demandé à la Russie de répondre aussi promptement que possible. (*Havas*.)

L'armée belge serait mise sur le pied de paix renforcé.

BRUXELLES, 30 juillet. — *Du correspondant particulier du Matin* (par téléphone). — Le Roi a présidé ce matin une conférence à laquelle participaient le chef du Cabinet, le ministre des Finances, celui des Affaires étrangères et le chef d'État-major général de l'armée.

Il a été question de compléter le rappel de trois classes par la mise de l'armée sur le pied

de paix renforcé. Une décision à cet égard sera prise demain matin. Il est probable que si l'Allemagne opère une mobilisation, cinq nouvelles classes seront rappelées.

Le premier incident.

Le 30 juillet, vers 2 heures, un incident s'est produit près de Lunéville, à la frontière. A Xures, un tout petit village, deux sous-officiers allemands appartenant aux chevau-légers de Dieuze étaient en reconnaissance, lorsqu'ils franchirent la frontière, certainement sans s'en apercevoir.

Ils avaient parcouru environ 250 mètres en territoire français, lorsqu'un marinier leur fit observer qu'ils étaient en France. Il paraîtrait que les sous-officiers allemands n'auraient pas été très corrects à l'égard de leur interlocuteur, mais ils se retirèrent aussitôt.

Ces faits ont été rapportés à la gendarmerie, mais, jusqu'à plus ample informé, ils ne semblent pas présenter une grande importance. Le capitaine de gendarmerie Tavernier s'est rendu à Xures pour faire une enquête ; un peloton du 17e chasseurs a également été envoyé dans cette localité.

Il est d'ailleurs inévitable que la proximité des troupes en présence donne lieu à de petits froissements ; il ne faut donc pas y attacher trop d'importance.

La population reste calme devant ces petits faits auxquels elle s'attendait.

COMMENTAIRES des JOURNAUX

La *Tægliche Rundschau*. — Berlin, 30 juillet:

Nous avons toutes les raisons possibles de considérer avec le plus grand sérieux les mesures militaires prises à notre frontière. Mais nous ne nous émotionnons pas autant que d'autres ; nous ne nous étonnons pas de telles mesures, surtout de la part de ceux qui s'étonnent manifestement de notre compréhensible tranquillité. Visiblement, d'autres croient nécessaire de prendre fiévreusement des mesures militaires, malgré qu'ils ont si souvent affirmé qu'ils étaient archiprêts.

La *Tæglieke Rundschau*. — Berlin, 31 juillet;

La tension est arrivée à son maximum. Ce serait demander aux nerfs allemands quelque chose de surhumain que d'exiger que nous regardions les préparatifs de la France et de la Russie sans prendre des mesures à peu près identiques. On acquiert l'impression que nous laissons échapper de plus en plus l'avantage que nous donnent notre situation politique, l'organisation de nos chemins de fer et notre degré de préparation pour le cas de mobilisation.

La *Post*. — Berlin, 31 juillet:

Jusqu'à présent aucun Etat d'Europe n'a observé une attitude plus réservée que l'Allemagne. No-

tre gouvernement n'a même pas fait la tentative indirecte d'intervenir dans l'explication entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. On est parvenu à un tournant décisif. Le gouvernement allemand demande à Paris et à Saint-Pétersbourg quel est le but de la mobilisation. Que répondra-t-on ? Niera-t-on toujours ? Donnera-t-on une réponse suffisante ? Et enfin l'Allemagne est-elle à même d'attendre la réponse de Paris et de Saint-Pétersbourg que l'on retarde peut-être par dessus le marché ?

Le *Daily Mail*. — Londres, 31 juillet :

L'entrée en ligne de l'Allemagne oblige la France à agir. Lorsque la France est en péril et combat pour son existence, la Grande-Bretagne ne peut pas rester spectatrice indifférente et voir son amie battue. Quelles que soient les souffrances ou les peines qui nous menacent, nous les envisagerons non d'un cœur léger, mais avec la froide résolution que nous avons montrée à l'époque où les armées de Napoléon balayaient l'Europe.

La presse française.

L'*Homme Libre* (26 juillet). — M. G. CLEMENCEAU :

Tous les pays civilisés savent d'où vient l'agression. Tous les pays civilisés savent de quel côté sont venues les interventions diplomatiques pour la paix, et de quel côté les résistances. Ils ont vu que l'empereur allemand s'interposait dès le premier jour pour empêcher la Russie, protectrice des

peuples slaves, d'intervenir en faveur de la Serbie menacée d'écrasement. Et quand la Russie, pour prendre de légitimes précautions, en réponse à la mobilisation autrichienne, se résout à mobiliser une très faible partie de ses troupes, Guillaume II vient déclarer au tsar que, s'il a l'audace de se garder, il faut que l'Europe soit en feu.

Le Petit Journal (30 juillet). — M. S. PICHON :

Ne laissons pas dire, comme on le fait dans la capitale de l'Allemagne, que le maintien de la paix générale dépend de la Russie. Cette affirmation est un sophisme. Elle ne serait vraie que si la provocation était partie de Saint-Pétersbourg. Mais elle est partie d'ailleurs, et précisément d'un endroit où l'intervention allemande serait toute puissante.

La vérité, c'est que le Gouvernement allemand est maître de la paix ou de la guerre. En admettant qu'il ne se charge pas, à lui seul, de contenir son alliée l'Autriche, et qu'il ne veuille exercer aucune pression sur elle, il reste la ressource d'une intervention à trois ou à quatre auprès des gouvernements les plus intéressés dans la crise.

C'est cette intervention que l'Angleterre a proposée, que nous avons appuyée, que l'Italie a tout d'abord acceptée, que l'Allemagne a refusée. Il faut y revenir ; elle s'impose. Qu'on en modifie la forme, si l'on veut, pour donner toute la satisfaction possible aux objections allemandes. Mais qu'on y insiste : qu'on la reprenne.

L'Homme Libre (30 juillet). — M. G. CLEMENCEAU :

Débarrassée de tous les artifices par lesquels on essaie de la déguiser, la question est simplement

de savoir si l'Allemagne, avec ses deux alliés qui ne sont pas beaucoup plus que des serviteurs, a résolu d'aborder la Triple-Entente par la Russie, qu'elle croit pouvoir encore intimider, afin d'anéantir une partie de la puissance du grand empire et affaiblir, tout au moins, le péril d'une trop brutale prise à revers au moment où elle se trouverait engagée contre la France et l'Angleterre. C'est manifestement l'entreprise qui est en cours.

L'Eclair (31 juillet). — M. JUDET :

Nous sommes au bord de l'abîme ; mais s'il est encore des gouvernements qui ne sont pas assez fous, assez criminels pour aller au-devant des catastrophes où la civilisation peut s'éclipser, c'est dans cette direction que nous chercherons et trouverons peut-être la solution ardemment désirée par l'Europe. L'alliance franco-russe y gagnera d'ailleurs, parce que la Russie aura donné les preuves qu'elle est assez raisonnable pour ne pas prétendre en tirer des effets démesurés. Les Français, qui sont prêts à se battre pour le devoir commun, pour le redressement de l'équilibre, douteraient de l'utilité du sang versé si le sacrifice consenti n'était pas justifié.

L'Action (31 juillet). — M. BÉRENGER :

Si l'Autriche exécute sa provocation anti-slave et si la Russie lui répond militairement, c'est le double déclic de la Triple-Alliance contre la Triple-Entente qui risque de s'ensuivre.

Le plan de mobilisation allemand comportant une attaque brusquée contre la France avant toute autre opération continentale, les Français n'ont pas à se demander s'ils veulent la guerre ou la paix, mais s'ils acceptent d'être envahis ou de ne pas l'être.

Le problème n'est donc plus pour nous de vouloir ou de ne pas vouloir, mais d'être prêts ou de n'être pas prêts.

L'Humanité (31 juillet). — M. Jaurès:

Tout ce que nous voyons à l'heure présente dans cette obscurité, c'est que nos camarades socialistes d'Allemagne ont vigoureusement protesté, dans l'article du *Vorwærts*, contre le caractère menaçant et offensant de la note autrichienne.

Que les socialistes de tous les pays redoublent d'efforts pour éclairer l'opinion et pour opposer leur solidarité à l'épouvantable catastrophe dont est menacé le monde.

Les dernières nouvelles qui parviennent sont d'une déplorable équivoque. On nous dit que l'Autriche ne trouvant pas suffisante la réponse serbe a rappelé son représentant de Belgrade, ce qui paraît annoncer la guerre imminente. Mais on ne nous dit pas quelle est cette réponse et si la Serbie n'a pas offert des garanties sérieuses. Il est certain qu'on s'enveloppe d'obscurité pour pouvoir profiter brutalement.

LES NOUVEAUX BILLETS DE 20 ET DE 5 FRANCS.

Les transactions commerciales se trouvaient actuellement très embarrassées par la rareté du numéraire d'or, d'argent et même de celui de billon. On demandait à la Banque de France de mettre en circulation, sans tarder, les coupures de 20 francs et de 5 francs que l'on avait fabriquées, il y a quelques années déjà, dans des circonstances analogues à celles que nous traversons en ce moment.

Le ministre des Finances vient d'autoriser l'émission de ces billets nouveaux, appelés à rendre les plus grands services.

Hier soir, en effet, après un long entretien avec MM. Pallain, gouverneur de la Banque de France; Morel, gouverneur du Crédit Foncier; les directeurs des grandes banques ou maisons de crédit, M. Noulens donnait l'autorisation d'émettre les nouvelles coupures, œuvres du dessinateur Chazal et du graveur Dujardin.

Le billet de 20 francs est de teinte bleue sur fond de sûreté bistre, formé d'une grande quantité de figurines et orné de chaque côté de deux figures représentant le commerce et l'industrie.

Le billet de 5 francs, d'un format plus petit,

également de teinte bleue, sur papier filigrané, mais sans fond de sûreté, est orné à droite et à gauche de personnages symboliques.

Le pessimisme s'accentue à Saint-Pétersbourg.

SAINT-PÉTERSBOURG. — L'Empereur, de retour à Péterhof, y a présidé ce soir un conseil des ministres.

M. Sazonoff, ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu avec M. Paléologue, ambassadeur de France.

Dans les milieux politiques, qui montraient hier quelque optimisme, on estimait ce soir que les chances de paix paraissaient plutôt avoir diminué.

Manifestations patriotiques.

SAINT-PÉTERSBOURG (*dép. part.*). — Le sentiment d'unité et de solidarité que je vous signalais dès la première heure s'accentue dans de formidables proportions.

La nouvelle de la mobilisation fut accueillie à Kief par des manifestations frénétiques devant le consulat français.

Hier, dans la nuit, la nouvelle de la mobilisation ayant vaguement transpiré à Saint-Péters-

bourg, la manifestation réunit une foule de 40.000 personnes et dura jusqu'à 3 heures du matin ; on brandissait les drapeaux nationaux et on chantait l'hymne impérial.

Les ambassades de France, d'Angleterre et la légation de Serbie se partagèrent l'enthousiasme populaire.

Des vétérans, la poitrine couverte de la croix de Saint Georges, ont acclamé les officiers serbes partant à la guerre ; mais, fait caractéristique, les manifestations furent uniquement patriotiques.

La multiplicité des éditions spéciales indique suffisamment le caractère anormal des événements.

La Bourse a beau être fermée, les banques ne manifestent aucune crainte. Tandis que les caisses d'épargne allemandes sont envahies, je puis affirmer que le nombre de dépôts augmenta en ces derniers jours. Il est difficile de trouver une meilleure preuve du calme dans le pays.

Paris, 31 juillet. — On télégraphie de Nancy que des renseignements parvenus ici, il résulte que d'importants mouvements de troupes venant d'Allemagne ont lieu pour opérer le remplacement des troupes de couverture.

Un certain nombre de réservistes ont été rap-

pelés dans les pays annexés et dans la vallée du Rhin.

Il a été procédé dans la même zone à des réquisitions individuelles pour les besoins de ces troupes.

La surveillance exercée par les Allemands sur les voies de communication est très stricte.

Les autorités militaires ont pris des mesures pour interdire aux habitants du pays annexé de gagner la France. (*Havas.*)

BERLIN, 31 juillet. — Les journaux disent qu'il est inexact que l'Allemagne ait posé à Saint-Pétersbourg une question sur les armements en fixant un délai pour la réponse, mais, à leur avis, une mesure semblable s'impose d'ici peu.

Les journaux répètent que le Gouvernement allemand s'efforce d'amener une entente entre lui et Saint-Pétersbourg. (*Havas.*)

BERLIN, 31 juillet. — L'ambassadeur de Russie a fait hier une longue visite à M. de Jagow, secrétaire d'État aux Affaires étrangères.

(*Havas.*)

Les mesures de couverture allemandes.

PARIS, 31 juillet. — Les Allemands continuent le rassemblement de leurs troupes sur les frontières et l'armement de leurs places fortes.

Ils ont établi un réseau de patrouilles très à che-

val sur la frontière qui, vraisemblablement, par erreur, a été violée sur un point par une patrouille.

De notre côté, les troupes de couverture on pris leurs avant-postes.

EN ALLEMAGNE

L'Empereur à Berlin.

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés de Postdam à Berlin vendredi à 2 h 45 de l'après-midi. Ils sont rentrés au château royal.

Lorsqu'ils traversèrent l'avenue des Tilleuls en automobile découverte, l'empereur en uniforme des Gardes du corps, suivis du Kronprinz, du prince Henri et d'autres princes, ils furent l'objet de bruyantes acclamations.

La nouvelle de la déclaration de l'état dit de « menace de guerre » (*Kriegsgefahrzustand*) avait attiré dans l'avenue « Unter den Linden » une foule de plusieurs milliers de personnes.

Lorsque l'Empereur parut, la foule rompit le faible cordon d'agents de police et entoura l'automobile où il se trouvait avec l'Impéra-

trice. Des hourras nourris les ont accueillis. L'Empereur a remercié avec la plus profonde gravité.

Des ovations sans fin ont retenti au passage de l'automobile du Kronprinz. Dès que la dernière automobile de la cour eut disparu, un flot humain se pressa devant le château où eurent lieu des manifestations.

Le correspondant du *Daily Mail* à Berlin télégraphie ce qui suit, à la date du vendredi 31 juillet, 11 h. 20 du soir :

Dans la soirée d'aujourd'hui, une foule de 50.000 personnes s'est réunie devant le Palais impérial en poussant des hourras pour l'Empereur et pour l'Empire allemand.

A 6 h. 15, l'Empereur est apparu à une fenêtre : à sa vue l'enthousiasme de la foule se changea en délire. Les chapeaux, les casquettes et les mouchoirs volèrent en l'air. D'une voix qu'on entendit distinctement sur toute la place, l'Empereur prononça l'allocution suivante :

« C'est un jour sombre pour l'Allemagne. On
« nous oblige à prendre l'épée. Si, à la dernière
« heure, mes efforts ne réussissent pas à amener
« nos adversaires à s'entendre avec nous pour
« maintenir la paix, j'espère, avec l'aide de
« Dieu, que nous manierons l'épée de telle façon
« que lorsque la lutte sera finie, nous pourrons la
« remettre dans le fourreau avec honneur.

« Une guerre exigerait de nous d'énormes sa-
« crifices en biens et en existences ; mais nous
« montrerons à nos ennemis ce qu'il en coûte de
« provoquer l'Allemagne.

« Et maintenant je vous remets entre les mains
« de Dieu. Allez dans les églises, agenouillez-vous
« devant Dieu et priez le d'aider notre vaillante
« armée. »

Convocation du Reichstag.

Le correspondant du *Daily Mail* à Berlin annonce que le Reichstag a été convoqué pour mardi. La séance sera ouverte par l'Empereur.

EN FRANCE

Mobilisation des troupes de couverture.

31 juillet. — Les troupes de couverture sont mobilisées et les réservistes appelés par convocation individuelle.

LA GUERRE IMMINENTE

Sous ce titre, M. Stephen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères et qui fut appelé souvent dans les conseils du Gouvernement ces jours-ci, publie dans le *Petit Journal*, qu'il dirige, l'important article suivant :

1er août.

Le sort en est jeté. Nous sommes à la veille de la guerre. Toutes les puissances sont sous les armes. L'Autriche a mobilisé, la Russie, répondant à cette initiative, a mobilisé à son tour, l'Allemagne mobilise, et la France ne peut pas ne pas mobiliser.

Jusqu'à la dernière heure, nous avons voulu espérer contre l'espérance. Nous avons voulu croire que nous trouverions chez les Allemands un désir de paix répondant au nôtre. Nous avons cherché tous les procédés de conciliation.

Nous nous sommes associés à tous les projets qui pouvaient empêcher les grandes nations, dites civilisées, de se ruer les unes sur les autres. Nous avons échoué.

Les communications successives de l'ambassadeur d'Allemagne en France ne laissent aucun doute sur les arrière-pensées de son pays. Personnellement, M. de Schœn est un homme de tempérament conciliant. Mais les instructions

qu'il était chargé d'exécuter ne laissaient aucune place à ses vœux personnels.

Obéissant aux ordres qui lui étaient donnés, il n'a cessé de contrecarrer activement ou passivement, par l'atermoiement, le mauvais vouloir ou l'inertie, les propositions médiatrices. La déclaration qu'il a faite, hier, ne permet plus aucune équivoque. C'est bien la guerre, et pas autre chose, que veut le Gouvernement allemand.

L'Allemagne demande à la Russie de démobiliser dans les douze heures, et annonce qu'en cas contraire sa propre mobilisation s'effectuera.

L'Allemagne demande à la France ce qu'elle fera en présence de la mobilisation russe.

Elle insiste pour le savoir aujourd'hui même, dans des termes tels qu'on doit s'attendre au rappel de son ambassadeur.

Il n'y a donc plus rien d'autre à faire, hélas ! que de se préparer à la grande rencontre, que, depuis tant d'années, les représentants de la France et du Gouvernement de la République s'efforcent d'empêcher.

La France sera digne de son passé, de son histoire. Défaite en 1871, à la suite de fautes qu'il est inutile de rappeler, elle sera victorieuse en 1914. M. de Moltke avait assigné cinquante ans pour la germanisation de l'Alsace. Il y a de cela quarante-trois ans, et la germanisation n'a pas avancé.

La prophétie du grand homme de guerre ne s'est pas réalisée. A nous maintenant, puisqu'on nous y force, de prendre une revanche que nous devons à nos infortunés compatriotes des bords du Rhin.

Personne ne dira que nous l'avons cherchée ; nous savions trop ce qu'elle coûterait à l'Europe. Si, comme tout le dénote, la guerre éclate, ce n'est pas nous qui aurons la responsabilité terrible de mettre l'Europe à feu et à sang.

La responsabilité de l'Allemagne.

L'*Agence Havas* a reçu de ses divers correspondants les renseignements suivants :

1er août.

La crise ouverte par l'ultimatum que l'Autriche-Hongrie a adressé à la Serbie, il y a huit jours, a rapidement pris, du fait de l'Allemagne, un caractère extrêmement grave.

Nous apprenons que depuis le 25 juillet elle a armé ses places fortes et concentré à l'est de Thionville et de Metz plusieurs corps d'armée.

Les avant-postes formés de troupes nombreuses bordent immédiatement notre frontière, des patrouilles circulent sur celle-ci et quelques cava-

liers allemands ont même pénétré, pendant quelques instants, sur notre territoire.

Nous savons également que d'autres actes graves ont été commis : les communications télégraphiques et téléphoniques ont été coupées à la frontière, les routes ont été barrées et interdites par des soldats ; de nombreux automobilistes voyageant en touristes ont vu leurs voitures confisquées.

Les voies ferrées sur territoire allemand et à proximité de la frontière ont été détruites, des mitrailleuses placées en travers.

Trois locomotives appartenant à la Compagnie des chemins de fer de l'Est ont été arrêtées à Montreux-Vieux, et une quatrième, à Amanvillers, mise dans l'impossibilité de rentrer en France.

Il n'existerait plus, à l'heure actuelle, de transit normal entre la France et l'Allemagne.

Nous croyons savoir, ajoute l'*Agence Havas*, que le Conseil des Ministres a délibéré de ces faits et envisagé les mesures qu'ils comportent.

EN RUSSIE

Une dépêche de Saint-Pétersbourg à l'*Agence Havas* annonce que l'appel des réservistes de Saint-Pétersbourg a été placardé hier matin.

L'enthousiasme est considérable en Russie. A Saint-Pétersbourg, des manifestations patriotiques se sont succédé sans interruption toute la soirée de vendredi et ont continué jusqu'à 4 heures du matin. Les cris de « Vive la Russie! » « Vive l'armée russe! » « Vive l'Empereur! » éclataient de toutes parts.

La Russie est soulevée par un élan patriotique et le désir unanime de repousser le spectre de l'invasion allemande, écrit la *Gazette de Saint-Pétersbourg*. Toutes les grèves ont cessé comme par enchantement, toute la nation, sans distinction de région, se lève pour défendre la terre natale.

On assiste dans les rues à des scènes touchantes; des inconnus se saluent, s'embrassent, se pressent les mains.

Le spectacle est indescriptible.

Le Tsar a reçu hier à Péterhof d'abord M. Sazonoff, puis l'ambassadeur d'Allemagne, et a présidé ensuite un Conseil des ministres auquel ont pris part les chefs d'État-major généraux de la Guerre et de la Marine.

Le train postal russe allant vers l'Ouest n'est parti de Saint-Pétersbourg qu'hier soir.

La Compagnie à laquelle appartient le transatlantique *Imperator*, devant partir pour l'Amérique, a retenu ce navire. Elle a ordonné également au steamer *Vaterland* de rester à New-York. La

censure télégraphique fonctionne déjà à Berlin. Plusieurs télégrammes retournent à leurs expéditeurs.

Correspondance Impériale

Le Figaro (12 août):

Le 25 juillet, à son retour de Bergen, Guillaume II joue de la surprise et télégraphie au Tsar :

Avec une grande inquiétude, j'apprends l'impression que l'action austro-hongroise a produite dans ton Empire. L'agitation sans scrupule qui s'exerce depuis des années en Serbie a déterminé l'assassinat de François-Ferdinand. Les Serbes sont encore dominés par l'esprit qui les a poussés à l'assassinat de leur Roi et de leur Reine. Sans aucun doute, tu conviendras avec moi que tous deux, comme tous les autres souverains, avons intérêt à ce que tous ceux qui portent la responsabilité de cet horrible crime soient punis.

D'autre part, je comprends très bien combien, pour toi et ton Gouvernement, il est difficile d'aller contre l'opinion publique. Grâce à l'amitié qui, depuis longtemps, me lie étroitement à François-Joseph, je déploie sur l'Autriche-Hongrie toute mon influence pour la pousser à s'entendre ouvertement

et pacifiquement avec la Russie. J'espère ardemment que tu aideras mes efforts pour éloigner les difficultés actuellement existantes.

Ton dévoué cousin,

GUILLAUME.

Nicolas II répondait à Guillaume II, 29 juillet, 10 heures matin :

Je me réjouis de te savoir rentré en Allemagne en ce moment sérieux. Je te prie vivement de m'aider. Une guerre honteuse a été déclarée à un pays faible. L'indignation est énorme en Russie ; je la partage. Je prévois que bientôt je ne pourrai plus résister aux pressions qui s'exercent sur moi et que je serai obligé de prendre des mesures qui provoqueront la guerre.

Pour éviter le malheur que serait une guerre européenne, je te prie, au nom de notre ancienne amitié, de faire tout le possible pour empêcher l'alliée d'aller trop loin.

NICOLAS

Le Kaiser a télégraphié le même jour à 6 h. 3C soir :

J'ai reçu ton télégramme. Je partage ton désir de maintenir la paix. Cependant, je ne puis considérer la guerre austro-hongroise comme une guerre honteuse, parce que l'Autriche-Hongrie sait par expérience que les promesses de la Serbie, quand elles n'existent que sur le papier, ne valent rien. Selon moi, l'action austro-hongroise doit être considérée comme une tentative pour obtenir que, cette fois, les promesses serbes soient maintenues. Je

suis fortifié dans cette opinion par l'engagement du Cabinet austro-hongrois de ne rechercher aucune conquête territoriale.

Je crois qu'une entente directe entre ton Gouvernement et Vienne est possible et désirable : une entente que, comme je te l'ai dit, mon Gouvernement appuierait de toutes ses forces. Naturellement, les mesures militaires pourraient être considérées par l'Autriche-Hongrie comme une menace et pourraient provoquer le malheur que nous voulons conjurer, et rendre impossible la mission médiatrice que j'ai assumée avec empressement en suite de ton appel à mon amitié et à mon aide.

Il fait du zèle : il télégraphie le lendemain à 1 heure :

Mon ambassadeur a été chargé de signaler à ton Gouvernement les dangers et les graves conséquences d'une mobilisation. Comme je te le disais hier dans mon dernier télégramme, l'Autriche-Hongrie ne mobilise contre la Serbie qu'une partie de son armée. Si maintenant, comme c'est certain, tu mobilises contre l'Autriche-Hongrie, la mission que tu m'as confiée est rendue difficile sinon impossible. La difficulté de la décision à prendre repose maintenant sur tes épaules. Tu as la responsabilité de la guerre ou de la paix.

GUILLAUME.

Ce télégramme croisait le suivant :

Nicolas II à Guillaume II, 30 juillet, 1 heure après-midi.

Je te remercie cordialement de ta prompte réponse. Ce soir j'envoie Tatischef avec instructions.

Les mesures militaires actuelles étaient déjà décidées il y a cinq jours environ pour nous défendre contre les préparatifs autrichiens. J'espère de tout mon cœur que ces mesures n'empêcheront pas ta tâche de médiateur à laquelle je tiens beaucoup. Nous avons besoin de ta pression sur l'Autriche-Hongrie pour qu'elle s'entende avec nous.

NICOLAS

Et dès qu'il eut reçu le télégramme du Kaiser qui s'était croisé avec le sien, Nicolas II lui télégraphiait :

Je te remercie cordialement pour ta médiation qui fait espérer une solution pacifique. Véritablement il est impossible d'arrêter nos préparatifs militaires, rendus nécessaires par la mobilisation Autrichienne. Nous ne désirons pas une guerre, et tant que dureront les tractations avec l'Autriche, mes troupes ne prendront aucune attitude hostile, je t'en donne solennellement ma parole.

J'ai confiance dans la grâce de Dieu, et j'espère en le succès de ta médiation à Vienne, pour le bien de nos pays et la paix européenne. Cordialement et tout dévoué à toi

NICOLAS

Mais les choses ont l'air de pouvoir s'arranger et sans plus tarder Guillaume II coupe les ponts derrière lui. A minuit, le même jour, il télégraphie :

Pendant que ma médiation, assumée, selon ton désir, entre ton Gouvernement et le Gouvernement viennois, était en pleine action, tes troupes ont été mobilisées contre mon alliée l'Autriche-Hongrie, ce

qui a rendu mon action presque illusoire. Néanmoins, je la continuai. Or, je reçois des nouvelles certaines sur tes préparatifs belliqueux à mes frontières. La responsabilité de la sûreté de mon Empire m'oblige à prendre des contre-mesures défensives.

J'ai fait tous mes efforts en faveur du maintien de la paix. Je ne porterai pas la responsabilité du malheur qui menace le monde civilisé. En ce moment tu as encore la possibilité de le conjurer. Personne ne menace l'honneur et la force de la Russie, qui aurait pu attendre le résultat de mes efforts.

L'amitié que pour toi, pour ton pays, j'ai jurée au lit de mort de mon grand-père, m'a toujours été sacrée, et je suis demeuré fidèle à la Russie dans les moments les plus difficiles, dans la dernière guerre notamment. Aujourd'hui la paix européenne ne peut être sauvée que par toi, si la Russie se décide à arrêter les mesures militaires qui menacent l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

GUILLAUME

Voilà l'homme. — Il ne manque à ce factum que l'invocation à Dieu.

Les Pourparlers Diplomatiques reprennent

LONDRES, 31 juillet. — On apprend que les conversations sont reprises entre Vienne et Saint-Pétersbourg. *(Havas)*

La Déclaration de Guerre Allemande

L'Allemagne a déclaré officiellement hier soir la guerre à la Russie. Elle veut évidemment gagner la Russie de vitesse et mettre en question l'alliance franco-russe.

L'ambassadeur d'Allemagne a quitté Saint-Pétersbourg.

Voici la dépêche officielle de Saint-Pétersbourg:

Saint-Pétersbourg, 1er août,
10 h. 28 soir.

L'ambassadeur d'Allemagne, au nom de son Gouvernement, a remis ce soir, à 7 h. 30, au ministre des Affaires étrangères, la déclaration de guerre. *(Havas.)*

ANNEXE

Extrait du *Journal de Genève* du 2 août 1914 :

Lettre de Paris du 31 juillet.

Tandis que les heures s'écoulent sans qu'aucune solution décisive intervienne, on a du moins le spectacle d'un beau mouvement de concentration nationale. Devant la menace de guerre, qu'on espère encore ardemment voir s'éloigner, les distinctions de partis et d'idées s'effacent, les passions s'apaisent. Tous, sans exception, ont la même pensée : sauvegarder la paix, si c'est possible, en ne faisant aucun geste qui soit de nature à gêner l'effort de pacification ; se grouper autour des hommes, quels qu'ils soient, qui ont la charge du pouvoir, si la nécessité s'impose de défendre le pays.

Républicains de toutes nuances, royalistes, impérialistes, socialistes et même syndicalistes révolutionnaires paraissent être entièrement d'accord à ce sujet. Je ne veux pas multiplier les preuves de ce phénomène, qui n'est surprenant que pour ceux qui ne connaissent pas le tempérament français. Mais il est permis de signaler comme particulièrement éloquents les articles de M. Gustave Hervé.

Dans un article où, avec grande raison, il commence par montrer toute l'horreur de la guerre, que tout homme qui n'est ni un fou ni une brute doit tout faire pour épargner à la civilisation, il dicte à ses amis leur devoir dans le cas où la guerre serait imposée à la France. « Amis socialistes, conclut-il dans son appel, amis syndicalistes, amis anarchistes, qui n'êtes pas seulement l'avant-garde idéaliste de l'humanité, mais qui êtes encore le nerf et la conscience de l'armée fran-

çaise, la patrie est en danger ! La patrie de la Révolution est en danger ! » Et il engage chacun à faire, le cas échéant, son devoir jusqu'au bout, à participer, au rang que lui assignerait la mobilisation, à la défense de la patrie.

Il semble bien que ces conseils soient écoutés dans les milieux les plus révolutionnaires. Le manifeste de la C. G. T. ne rappelle en rien les élucubrations qui émanaient jadis de ce comité tant redouté. Il atteste, quelque réserve qu'on puisse faire sur telle ou telle de ses formules, que tous se rendent compte que si la guerre devait éclater (« la guerre qui, dit non sans raison ce manifeste, n'est pas une solution aux problèmes posés et qui est la plus effroyable des calamités humaines »), la France n'y serait pour rien et ne pourrait que défendre jusqu'au bout son droit menacé par une agression.

Tout cela, qui est réconfortant, prouve à quel point l'heure est considérée comme grave par chacun. Grave, la situation l'est assurément, et comme elle ne l'a jamais été. Mais elle n'est point encore désespérée...

Pour tous ceux qui observent les événements, il y a quelque chose d'incompréhensible dans l'attitude de l'Allemagne si ses dirigeants n'ont pas, au fond, le désir de maintenir la paix générale. En laissant passer les jours sans profiter des avantages que lui aurait valu l'attaque rapide, elle a permis à ses adversaires éventuels de procéder à leurs préparatifs et même de combiner leur action. Il faut donc croire qu'elle hésite. La meilleure explication que j'aie entendu donner de cette attitude est la suivante :

L'Allemagne a été engagée au delà de ce qu'elle supposait par l'Autriche. Elle a marché derrière son alliée, espérant que la crise aurait la même solution qu'en 1909. La résistance de la Russie, d'ailleurs nullement exagérée et, au contraire, mitigée par des propositions de conciliation, l'a surprise. Mais elle a voulu tenir le coup dans la conviction où elle était que l'Angleterre, en cas de guerre, se tiendrait à l'écart. Elle sait maintenant à quoi s'en tenir à ce sujet. Elle aperçoit l'ef-

froyable risque d'une partie à jouer dans ces conditions. Le parti militaire, si puissant, veut tout de même la guerre. A certains moments, il a le dessus (comme hier sans doute quand une mobilisation fut presque décidée). Mais Guillaume II, à d'autres heures, se dégage un peu de ces influences et paraît tenté de demeurer le souverain pacifique qu'il a toujours prétendu être. Qui l'emportera ?

Il n'est pas nécessaire de dire qu'ici, jusqu'à la dernière minute, on est disposé à se prêter à toute combinaison de nature à sauvegarder la paix. Mais quelle initiative prendre dans ce sens, alors que toutes les propositions se sont jusqu'à présent heurtées à une fin de non-recevoir ? S'il est vrai, comme on le dit, que l'état de siège vient d'être proclamé à Berlin, c'est un mauvais symptôme de plus. Mais je ne puis pas m'empêcher de croire jusqu'au bout à un geste, en somme si simple à faire, pour épargner à l'humanité une épreuve affreuse. L'empereur Guillaume assumera-t-il d'un cœur léger la responsabilité de lancer l'Europe dans le gouffre et ne verra-t-il pas que le risque à courir, pour son empire et pour lui-même, est énorme ?

76.741. — NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT.

PAGES D'HISTOIRE — 1914

3

B

EN

MOBILISATION

1er, 2e ET 3e JOURS

LES VIOLATIONS DE FRONTIÈRE

LES ULTIMATUM ALLEMANDS

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

3

Prix : 60 centimes.

EN MOBILISATION

Il a été tiré de cette brochure cinq exemplaires sur papier du Japon et cinquante exemplaires sur papier de Hollande numérotés à la presse.

EN MOBILISATION

PROCLAMATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La proclamation suivante, adressée par le Président de la République à la Nation française, a été affichée sur tous les murs :

« A LA NATION FRANÇAISE,

« Depuis quelques jours, l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé, en dépit des efforts de la diplomatie. L'horizon s'est assombri. A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs forces, même des pays protégés par la neutralité ont cru devoir prendre cette mesure à titre de précaution. Des puissances dont la législation constitution-

nelle ne ressemble pas à la nôtre ont, sans avoir pris un décret de mobilisation, commencé et poursuivi les préparatifs, qui équivalent, en réalité, à la mobilisation même et qui n'en sont que l'exécution anticipée.

« La France, qui a toujours affirmé sa volonté pacifique, qui a dans des jours tragiques donné à l'Europe des conseils de modération et un vivant exemple de sagesse, qui a multiplié ses efforts pour maintenir la paix du monde, s'est elle-même préparée à toutes les éventualités et a pris dès maintenant les premières dispositions indispensables à la sauvegarde de son territoire. Mais notre législation ne permet pas de rendre ces préparatifs complets s'il n'intervient pas un décret de mobilisation.

« Soucieux de sa responsabilité, sachant qu'il manquerait à son devoir sacré s'il laissait les choses en l'état, le Gouvernement vient de prendre les décrets qu'impose la situation. La mobilisation n'est pas la guerre ; dans les circonstances pré-

sentes elle apparaît au contraire comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. Fort de son ardent désir d'aboutir à une solution pacifique de la crise, le Gouvernement, à l'abri de ces précautions nécessaires, continuera ses efforts diplomatiques et il espère encore réussir.

« Il compte sur le sang-froid de la noble nation pour qu'elle ne se laisse pas aller à une émotion injustifiée; il compte sur le patriotisme de tous les Français et sait qu'il n'en est pas un seul qui ne soit prêt à faire son devoir.

« A cette heure, il n'y a plus de partis, il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

« Paris, le 1er août.

« Le Président de la République française,
« RAYMOND POINCARÉ.

« Le Président du Conseil,
« RENÉ VIVIANI. »

Suivent les signatures de tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat.

EN ALLEMAGNE

Le Kronprinz.

Potsdam, 31 juillet. — Le Kronprinz a été désigné comme chef de la première division de la Garde.

(Havas.)

Les préparatifs militaires allemands.

Paris, 31 juillet. — Le *Temps* publie et déclare que l'état de siège décrété en Allemagne n'équivaut pas toutefois à la mobilisation, mais place tout sous la main des autorités militaires.

Le *Temps* ajoute que la mobilisation allemande sera probablement annoncée ce soir.

Le *Temps* donne ensuite sur les préparatifs militaires allemands des renseignements dont il garantit la précision absolue.

C'est le 25 au matin, alors que le délai fixé par l'ultimatum autrichien était échu, que les garnisons de Strasbourg et de Sarrebourg ont été consignées.

Le 25 au soir, les ouvrages d'art à proximité de la frontière ont été occupés par des effectifs de guerre.

Toutes les mesures d'armement des places étaient appliquées et se sont poursuivies depuis lors.

Le 26 au matin, l'ordre a été donné aux compagnies de chemins de fer de répartir leur matériel en vue de la mobilisation.

Le 26 au soir, les permissionnaires étaient rappelés, les troupes en manœuvres regagnaient leurs garnisons.

Le 27 juillet commence l'opération locale de mobilisation et la réquisition des grands établissements d'approvisionnement. Notamment les moulins sont occupés militairement les premiers.

Des troupes de couverture sont placées sur les routes.

Les frontières sont barrées. La flotte est mise en état d'armement.

Les 28, 29 et 30, les effectifs de troupes de couverture se complètent par l'appel individuel des réservistes. On réquisitionne les chevaux et les automobiles.

L'appel des réservistes maintenant réalisé représente au minimum 125,000 hommes.

Enfin dans toute la région voisine de la frontière française, les Allemands stationnés à des distances éloignées se sont portés à proximité de la frontière.

Le 31, l'état de « menace de guerre » est proclamé.

(Havas.)

EXTRAITS DE JOURNAUX

L'Homme Libre (31 juillet). — De M. G. CLEMENCEAU :

C'est une force de savoir qu'on lutte pour l'existence même de sa patrie. Nous sommes dans ce cas, précisément, et ceux qui ont triomphé de nous avec tant de peine quand nos armées étaient anéanties, et que tous les moyens d'action nous manquaient à la fois, vont apprendre ce que nous pouvons faire quand il n'y a plus d'autre moyen que la victoire pour sauver notre pays.

La Guerre Sociale (31 juillet). — De M. Gustave HERVÉ :

Faut-il redire une fois de plus pour qu'on le redise aux soldats et aux officiers qui là-bas, l'arme au pied, forment nos troupes de couverture, qu'ils veillent sur la frontière sans arrière-pensée : personne ne leur tirera dans le dos pendant qu'ils font face à la caste militaire prussienne, personne.

Ici, tous, nous avons rayé de notre *Internationale* le couplet des généraux.

Et notre *Internationale*, ainsi expurgée, qu'est-ce qu'elle dit au fond, sinon ce que disait la *Marseillaise* que nos pères chantaient il y a cent vingt ans ?

La *National Zeitung* (de Berlin), nationaliste, particulièrement violente (31 juillet) :

Quoi qu'il soit réservé par la Providence à l'Allemagne, c'est sur la France qu'elle se rabattra pour se dédommager, mais dans une autre mesure qu'il y a quarante-quatre ans. Ce ne sera plus cinq milliards qu'il lui faudra payer pour se racheter, mais peut-être trente.

La sainte mère de Dieu de Lourdes aura beaucoup à faire si elle, la miraculeuse, doit guérir tous les os que nos soldats casseront aux pauvres gens de l'autre côté des Vosges. Pauvre France ! Il est encore temps pour elle de changer d'avis, mais dans quelques heures il sera trop tard. Alors la France sentira les coups reçus, pendant plusieurs générations. Mais tu l'as voulu Georges Dandin !

ASSASSINAT DE JEAN JAURÈS

Extrait du *Temps*, 31 juillet :

Au milieu des circonstances tragiques que nous traversons, alors que tous les Français éprouvent le besoin de s'unir pour la défense de la patrie, un fou

ou un misérable a assassiné, hier soir, Jean Jaurès : deux coups de feu tirés par derrière, l'un à la nuque, l'autre à la tempe, dans un restaurant voisin de son journal.

Quelque opinion qu'on puisse avoir sur le rôle politique du grand orateur socialiste, un sentiment d'indignation soulèvera tous les honnêtes gens à la nouvelle de cet attentat odieux. Cette réprobation sera d'autant plus véhémente que depuis huit jours Jean Jaurès s'efforçait dans ses articles quotidiens, en dépit des théories mêmes du parti internationaliste, de faire comprendre aux siens la gravité de l'heure présente et d'amener chacun à l'idée de rejoindre le poste où l'appelait le devoir national.

Il faut que, malgré leur douleur, tous les partisans, tous les amis de Jean Jaurès écoutent le conseil que fut sa parole suprême, — le conseil, toute discussion politique ou sociale cessante, — de faire notre devoir de Français. Nous avons confiance qu'il en sera ainsi et que ce meurtre affreux, au lieu de troubler une entente si émouvante et si belle, la scellera mieux encore.

Pour nous, qui n'avons cessé de combattre le directeur de l'*Humanité*, de dénoncer son rôle dangereux, de condamner, chez un homme de cette extrême intelligence et de cette parfaite probité, son attitude antimilitariste et ses erreurs en politique extérieure, nous, que son journal n'a jamais ménagés, nous avons le droit de proclamer notre indignation de cet assassinat et de saluer ce mort.

Un appel à la population parisienne.

Au nom du Conseil des ministres, M. Viviani adresse à la population parisienne l'appel suivant :

« Un abominable attentat vient d'être commis. M. Jaurès, le grand orateur qui illustrait la tribune française, a été lâchement assassiné.

« Je me découvre personnellement et au nom de mes collègues devant la tombe si tôt ouverte du républicain socialiste qui a lutté pour de si nobles causes et qui, en ces jours difficiles, a, dans l'intérêt de la paix, soutenu de son autorité l'action patriotique du Gouvernement.

« Dans les graves circonstances que la patrie traverse, le Gouvernement compte sur le patriotisme de la classe ouvrière, de toute la population, pour observer le calme et ne pas ajouter aux émotions publiques par une agitation qui jetterait la capitale dans le désordre.

« L'assassin est arrêté, il sera châtié. Que tous aient confiance dans la loi, et que nous

donnions en ces graves périls l'exemple du sang-froid et de l'union.

« Pour le Conseil des ministres :

« *Le Président du Conseil.*
« VIVIANI. »

LA MOBILISATION ALLEMANDE

DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

Extrait du *Temps*, 2 août :

Six classes appelées.

Toutes les communications avec l'Allemagne sont coupées : voies ferrées, routes, télégraphes, téléphones, sauf du côté de l'Autriche.

C'est le premier résultat du *Kriegsgefahrzustand*. Le second est la mobilisation.

Nous avons poursuivi une enquête sur tous les points de la périphérie : Belgique, Hollande, Danemark, Suisse.

Il en résulte que la proclamation du *Kriegsgefahrzustand* n'a qu'un but : permettre à l'Allemagne de mobiliser en secret, de telle sorte que, le jour où elle lancera l'ordre de mobilisation, cette mobilisation sera déjà accomplie.

Dès aujourd'hui, l'Allemagne a mobilisé six classes de réservistes par appels individuels.

Les transports de concentration de l'armée active ainsi portée au pied de guerre sont déjà commencés.

Ils sont achevés ou à la veille de l'être, non seulement pour les corps d'armée de couverture, mais encore pour le VIIe (Münster), le XIe (Cassel), le XVIIIe (Francfort).

A l'est de Thionville et Metz, cette concentration peut être chiffrée dès aujourd'hui à 300.000 hommes au minimum.

Les avant-postes allemands ont partout été portés sur la ligne frontière elle-même.

Toutes les réquisitions sont achevées.

Donc, quand l'Allemagne annoncera sa mobilisation, cette mobilisation sera déjà accomplie.

Tous nos informateurs signalent ce phénomène, dont le péril saute aux yeux.

Une personnalité des mieux placées résume la situation en disant : « Ce serait un crime contre la patrie d'ajourner plus longtemps la mobilisation française. »

Le *Kriegsgefahrzustand* apparait donc à tous les informateurs comme un simple moyen de prendre sur la France un avantage foudroyant.

LA SITUATION DIPLOMATIQUE

Extrait du *Temps*, 2 août :

L'enchaînement des faits.

Nous croyons indispensable, pour l'intelligence de la situation présente, de préciser l'enchaînement des faits depuis hier après-midi.

Cet enchaînement établit péremptoirement que la guerre est voulue par l'Allemagne.

Une concession importante de la Russie.

Dans la journée d'hier, le Gouvernement russe a fait au maintien de la paix une notable concession.

A la demande du Gouvernement britannique, il avait en effet accepté une rédaction proposée par l'Angleterre et destinée à obtenir simultanément l'arrêt des opérations militaires en Autriche et en Russie.

C'était là un espoir, sinon une certitude d'amélioration.

Dispositions vaguement favorables à Vienne.

En même temps, deux démarches des représentants de l'Autriche à Saint-Pétersbourg et à Paris témoignaient, sinon d'une volonté transactionnelle

nettement affirmée, du moins d'une certaine inquiétude. en présence des menaces de la situation.

L'Autriche-Hongrie semblait désirer le succès des efforts britanniques, sans d'ailleurs rien faire de précis pour le seconder.

ntervention de l'Allemagne aggravant la situation.

C'est à ce moment que l'Allemagne, entrant en scène, a pris deux mesures dont l'unique effet devait être de rendre la rupture inévitable.

D'une part, la proclamation du *Kriegsgefahszustand*, qui permet à l'Allemagne de mobiliser ses réserves secrètement.

D'autre part, l'envoi à la Russie d'un véritable ultimatum.

Ultimatum allemand à Saint-Pétersbourg

Cet ultimatum invite la Russie à arrêter immédiatement sa mobilisation, faute de quoi l'Allemagne mobilisera.

La réponse doit être fournie aujourd'hui samedi à midi.

La forme de cette démarche prouve que l'Allemagne désire aboutir à un refus de la Russie rendu nécessaire par sa forme même.

Démarche allemande à Paris.

Hier soir, à 7 heures, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris est venu voir M. Viviani.

Il l'a informé de l'ultimatum adressé à la Russie.

Il lui a demandé quelles étaient les intentions de la France en présence de la mobilisation russe.

Il a ajouté qu'il désirerait avoir une réponse avant 1 heure aujourd'hui samedi.

La visite de M. de Schœn avancée.

M. de Schœn est venu à 11ʰ 15 au quai d'Orsay.

La conversation qui a eu lieu entre lui et M. Viviani n'a pas eu de conclusion positive.

On attend dans le courant de l'après-midi une nouvelle visite de l'ambassadeur.

L'impression à 4 heures.

Le fait que l'entretien de ce matin n'a pas eu de conclusion ne peut être interprété en soi comme un indice rassurant — et ce pour ce motif que la mobilisation allemande se poursuit depuis le 30 juillet, mobilisation sur laquelle on a lu plus haut des renseignements irréfutables.

Extrait du *Temps*, 2 août :

LES RESPONSABILITÉS

L'Histoire aura son heure ; il est bon dès aujourd'hui de fixer pour elle les responsabilités et de prouver, une fois de plus, que si la paix de l'Europe est, demain, déchirée, c'est à l'Empire allemand seul qu'en incombera la sanglante responsabilité.

Première preuve — et qui dispenserait des autres : les préparatifs militaires intensifs poursuivis par l'Allemagne depuis le 25 juillet au matin, c'est-à-dire avant même que fût expiré le délai accordé à la Serbie par l'Autriche pour répondre à l'ultimatum. La proclamation faite hier du *Kriegsgefahrzustand* n'a qu'un objet : permettre de compléter dans le secret par la mobilisation proprement dite les préparatifs des huit derniers jours.

Deuxième preuve : après l'obstiné refus d'intervenir à Vienne, l'initiative diplomatique d'hier soir, par quoi l'Allemagne rend inutiles les concessions faites par la Russie à la demande de l'Angleterre et stériles les dispositions vaguement conciliantes marquées par l'Autriche dans la journée d'hier. C'est ce moment que l'Allemagne a choisi pour envoyer à Saint-Pétersbourg un ultimatum et pour poser à Paris une question qui, elle-même, n'est qu'un ultimatum déguisé.

Mais il y a mieux, et l'Allemagne, qui veut la guerre, s'attache à en faire retomber sur la France la responsabilité. Elle a commencé ses armements il y a plus de huit jours. Depuis hier elle mobilise à l'abri du *Kriegsgefahrzustand*. Mais, en même temps, elle reproche à la Russie de mobiliser, et elle somme la France de ne pas le faire. Si demain, ayant déjà laissé passer encore les heures, nous nous décidons à appeler nos réserves, l'Allemagne clamera que c'est nous qui sommes les agresseurs.

Voilà le piège. Voilà le guet-apens. Ce piège, la presse française, de toute la force de sa sincérité, le dénonce à l'opinion du monde civilisé. Par un plan perfidement concerté, l'Autriche et l'Allemagne conduisent l'Europe à la guerre. Avec une intransigeance inouïe, elles écartent toutes les chances de paix. Si c'est la guerre, ce sera leur guerre.

Et quels que soient les artifices de demain, quelque réplique que M. de Jagow veuille donner à la dépêche d'Ems, il n'y aura, cette fois-ci, pas d'équivoque. La Triple-Entente, jusqu'à la dernière heure, aura lutté pour la paix. C'est pour la paix, qu'attaquée, elle combattra.

Extrait du *Figaro*, 2 août :

A PARIS

C'en est fait. La guerre la plus formidable qu'aura jamais vue l'humanité éclatera sans doute dans quelques heures, à moins qu'un miracle n'intervienne. Mais si les miracles se produisent parfois pendant la bataille, ils ne s'accomplissent jamais avant. Il faut commencer de les mériter.

Dans ces jours d'angoisse poignante, mais aussi de fière énergie, où nous assistons à ce spectacle terrifiant et grandiose de tous les peuples en armes, aucune nation n'aura donné un plus bel exemple de sang-froid et de bravoure que la nôtre. Notre première victoire, nous l'aurons remportée sur nous-mêmes, en faisant trêve à toutes les haines et à toutes les divisions d'opinions et d'intérêts, et en obéissant irrésistiblement au grand appel du sentiment national.

Nos soldats partent et ils partent gaiement. Ils ont l'air de savoir où ils vont ; ils le savent.

Rien n'était plus réconfortant que de parcourir les boulevards hier au soir. On y respirait je ne sais quelle atmosphère vibrante d'émotion et d'allégresse. C'est que ce peuple est fort non seulement de son enthousiasme, mais aussi de son droit.

Cette guerre, la France ne l'a pas voulue. Elle a

fait tous ses efforts, loyaux et sincères, pour en écarter la redoutable éventualité. « Il n'est permis de faire la guerre, a dit un grand orateur chrétien, que malgré soi, à la dernière extrémité, pour repousser la violence de l'ennemi. » C'est cette guerre-là à laquelle on nous a contraints, par une série de manœuvres perfides et de faux-fuyants diplomatiques.

L'Allemagne n'a pas voulu, devant l'histoire et peut-être même devant nos contemporains, assumer la terrible responsabilité d'avoir déchaîné une semblable calamité. Elle a chargé l'Autriche de ce soin, et l'intolérable ultimatum adressé à la Serbie par François-Joseph, qui, malgré la belle parole du Pape, n'a pas craint « d'ensanglanter sa vieillesse », n'était que l'acte d'un souverain obéissant à l'ordre germanique. La diplomatie allemande pensait que nous répondrions par l'offensive à cette provocation indirecte. Le Quai d'Orsay, il faut lui rendre cet hommage, n'est point tombé dans le piège. Avec une grande fermeté et une parfaite franchise, il a forcé l'Allemagne à démasquer son véritable jeu et à avouer que ses prétendues intentions pacifiques cachaient un dessein agressif et concerté contre la dignité de notre pays.

C'est cela, en effet, qu'il faut que chacun sache bien. La France n'engage pas la lutte à cause du conflit austro-serbe. Elle met ses armées en campagne, d'abord pour respecter la parole qu'elle a donnée à sa grande alliée la Russie, mais aussi parce qu'elle est directement visée par l'ennemi orgueilleux.

patient et sournois qui, depuis quarante ans, ne lui a pardonné ni sa défaite matérielle, ni sa victoire morale. En un mot, l'Allemagne se bat pour prendre la Champagne, et la France pour reprendre l'Alsace-Lorraine. Et c'est parce qu'ils le savent bien, qu'hier au soir nos petits soldats partaient en chantant pour la frontière.

ROBERT DE FLERS.

LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Paris, 2 août.

Le Conseil des ministres a siégé hier toute la journée en quelque sorte en permanence. C'est dans sa séance de l'après-midi qu'il a pris la décision de promulguer l'ordre de mobilisation générale des armées de terre et de mer.

L'ordre de mobilisation.

A 5 heures, dans tous les bureaux de poste, a été apposée l'affiche suivante :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ORDRE DE MOBILISATION

Extrême urgence.

Premier jour de la mobilisation : dimanche 2 août.

La foule s'est aussitôt empressée devant ces petits placards autographiés, profondément émue, mais calme et pleine de résolution.

Dans la soirée, l'ordre de mobilisation annoncé par ces placards était complété par ces affiches de mobilisation proprement dite :

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914.

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre : *tous* les hommes non présents sous les drapeaux, appartenant :

1° A l'*Armée de terre*, y compris les troupes coloniales et les hommes des *services auxiliaires;*

2° A l'*Armée de mer*, y compris les inscrits maritimes et les armuriers de la marine.

TABLEAU DE CONCORDANCE
DES JOURS DE LA PÉRIODE DE MOBILISATION
AVEC LES DATES DU CALENDRIER

Le 1er jour de la mobilisation est le dimanche 2 août 1914;

Le 2e jour de la mobilisation est le lundi 3 ;
Le 3e jour de la mobilisation est le mardi 4 ;
Le 4e jour de la mobilisation est le mercredi 5 ;
Le 5e jour de la mobilisation est le jeudi 6 ;
Le 6e jour de la mobilisation est le vendredi 7 ;
Le 7e jour de la mobilisation est le samedi 8 ;
Le 8e jour de la mobilisation est le dimanche 9 ;
Le 9e jour de la mobilisation est le lundi 10 ;
Le 10e jour de la mobilisation est le mardi 11 ;
Le 11e jour de la mobilisation est le mercredi 12 ;
Le 12e jour de la mobilisation est le jeudi 13 ;
Le 13e jour de la mobilisation est le vendredi 14 ;
Le 14e jour de la mobilisation est le samedi 15 ;
Le 15e jour de la mobilisation est le dimanche 16.

Conseil des Ministres.

Paris, 3 août.

Les ministres se sont réunis en conseil, à midi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

L'ÉTAT DE SIÈGE

Le Président de la République a signé un décret proclamant l'état de siège.

Ce décret est ainsi conçu :

« Les quatre-vingt-six départements, le territoire de Belfort et les trois départements d'Algérie sont déclarés en état de siège.

« L'état de siège sera maintenu pendant toute la durée de la guerre. »

CONVOCATION DES CHAMBRES

Le Conseil des ministres a décidé la convocation des Chambres pour demain.

Les Chambres se réuniront demain à 3 heures de l'après-midi.

L'état de siège.

M. Messimy, ministre de la Guerre, a adressé à M. Raymond Poincaré, président de la République, le rapport suivant :

« Monsieur le Président,

« Les Chambres étant ajournées, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature, conformément aux dispositions prévues à l'article 2 de la loi du 3 avril 1878, un décret portant déclaration de mise en état de siège : 1° des quatre-vingt-six départements français et du territoire de Belfort ; 2° des trois départements de l'Algérie.

« Les dispositions de ce projet, qui ont été délibérées en conseil des ministres, se justifient par la nécessité de concentrer tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire dans la zone frontière ainsi que sur l'ensemble du territoire national. La

mise sur pied de guerre de nos forces nationales et plus tard l'entretien des effectifs exigent en effet la réunion, sur tous les points de la France, de détachements nombreux d'hommes appelés sous les drapeaux. Pour assurer le maintien de l'ordre dans ces conditions, il paraît nécessaire de donner les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire.

« Enfin, l'éventualité des événements qui peuvent surgir en Algérie rend également cette mesure indispensable dans les trois départements de cette colonie.

« Il y a lieu d'espérer que le décret ci-joint sera ratifié par le patriotisme des Chambres dès qu'elles seront réunies.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le Ministre de la Guerre*,

« MESSIMY. »

La déclaration d'état de siège est faite en vertu de la loi du 3 avril 1878 qui a modifié, sans en abroger toutes les dispositions, celle du 9 août 1849 qui permettait à l'Assemblée nationale de déclarer l'état de siège « en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée ». Une loi peut seule faire cette déclaration. Mais si les Chambres sont ajournées, le Président de la République, sur l'avis du Conseil des ministres, peut déclarer l'état de siège ; dans ce cas les Chambres se réunissent de plein droit deux jours après.

Voici le texte de la loi de 1878 relative à l'état de siège :

« Art. 1. — L'état de siège ne peut être déclaré qu'en cas de péril imminent, résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée. Une loi peut seule déclarer l'état de siège ; cette loi désigne les communes, les arrondissements ou départements auxquels elle s'applique. Elle fixe le temps de sa durée. A l'expiration de ce temps, l'état de siège cesse d'être de droit, à moins qu'une loi nouvelle n'en prolonge les effets.

« Art. 2. — En cas d'ajournement des Chambres, le Président de la République peut déclarer l'état de siège de l'avis du Conseil des ministres, mais alors les Chambres se réunissent de plein droit deux jours après.

« Art. 3. — En cas de dissolution de la Chambre des Députés et jusqu'à l'accomplissement entier des opérations électorales, l'état de siège ne pourra, même provisoirement, être déclaré par le Président de la République. Néanmoins, s'il y avait guerre étrangère, le Président, de l'avis du Conseil des ministres, pourrait déclarer l'état de siège dans les territoires menacés par l'ennemi, à la condition de convoquer les collèges électoraux et de réunir les Chambres dans le plus bref délai possible.

« Art. 4. — Dans le cas où les communications

seraient interrompues avec l'Algérie, le gouverneur pourra déclarer tout ou partie de l'Algérie en état de siège dans les conditions de la présente loi.

« Art. 5. — Dans les cas prévus par les articles 2 et 3, les Chambres, dès qu'elles sont réunies, maintiennent ou lèvent l'état de siège. En cas de dissentiments entre elles, l'état de siège est levé de plein droit.

« Art. 6. — Les articles 4 et 5 de la loi du 9 août 1849 sont maintenus, ainsi que les dispositions de ces autres articles non contraires à la présente loi. »

En vertu de l'état de siège, les pouvoirs dont l'autorité civile est revêtue pour le maintien de l'ordre et de la police passent aussitôt et tout entiers à l'autorité militaire, et l'autorité civile ne continue à exercer que ceux dont elle n'a pas été dessaisie par l'autorité militaire.

Cette dernière a le droit : 1° de faire des perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des citoyens; 2° d'éloigner les repris de justice et les individus n'ayant pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège; 3° d'ordonner la remise des armes et munitions et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement ; 4° d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou de nature à entretenir le désordre.

Enfin, les tribunaux militaires peuvent être saisis

de la connaissance de crimes et délits contre la sûreté de l'État, contre la Constitution, contre l'ordre et la paix publics, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices.

Les citoyens continuent à exercer tous ceux des droits garantis par la Constitution dont la jouissance ne se trouve pas expressément suspendue.

Les étrangers et la mobilisation française.

De divers côtés, des étrangers résidant en France cherchent les moyens de venir pratiquement en aide à leur patrie d'adoption. Ils forment des groupes, préparent des réunions.

L'Association des amitiés françaises, 36, boulevard Haussmann, lance un appel dont voici les passages essentiels :

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides de toute sorte — nés ailleurs, domiciliés ici, — nous qui avons trouvé en France la nourriture de notre esprit ou notre nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau solide de volontés, mises au service de la plus grande France.

Deux Russes ont pris l'initiative de constituer un corps de volontaires slaves qui se mettra au service de la France. Ils ont convié leurs compatriotes, à cet effet, à une réunion qui a lieu aujourd'hui dimanche.

à 4 heures de l'après-midi, au café Américain, boulevard des Capucines.

Un comité des Hellènes de Paris a lancé également, pour la création d'une légion de volontaires, un appel dans lequel il déclare :

Tous les Hellènes, sachant ce qu'ils doivent à ce pays, se porteront en masse à l'aide de nos frères les Français, tout comme le firent nos pères en 1870. N'hésitons pas. Les Français de 1821, ceux de 1885, ceux de 1897, ainsi que ceux de 1912, se portèrent à notre secours.

Des citoyens belges et hollandais habitant Paris ou la France se sont réunis et ont décidé que, « étant donné qu'ils considéraient la France comme leur patrie d'adoption ; étant donné qu'ils vivent en France depuis plusieurs années et qu'ils ont rempli dans leurs pays respectifs leurs devoirs militaires ; étant donnée aussi la générosité avec laquelle le peuple français a bien voulu les admettre dans son sein », il y avait lieu, au moment où la France traverse une période dangereuse, de se constituer en un corps de volontaires belgo-hollandais, qui s'équipera à ses frais et se tiendra à la disposition du chef de l'armée française dès les premiers engagements.

EN SUISSE

Berne, 1er août.

La Suisse a commencé hier sa mobilisation. Le Conseil fédéral a ordonné la mobilisation pour lundi.

LES VIOLATIONS DE FRONTIÈRES

Paris, 3 août, 2h 17 (visé).

Une communication téléphonique de Belfort signale qu'une patrouille allemande aurait pénétré en territoire français, près de Jonchery.

Un officier allemand aurait été tué par le camarade d'un soldat français qui avait été lui-même tué par l'officier allemand.

Une patrouille française aurait fait prisonniers deux uhlans.

Une importante fraction de cavalerie allemande a pénétré dans la commune française de Suarce (territoire de Belfort); elle a saisi des chevaux que le maire venait de réquisitionner et a fait prisonniers leurs conducteurs.

Incursion allemande à Nomeny.

On assure — et malgré les affirmations de nombreuses personnes nous ne nous hasardons à signaler le fait que sous toutes réserves — qu'un parti de cavalerie allemande a fait irruption mardi matin à Nomeny.

Il se serait emparé de la gare et aurait fait prisonnier le chef de gare, mais après que celui-ci était parvenu à détruire tout ce qui aurait pu être d'une aide quelconque aux envahisseurs et en particulier les appareils télégraphiques.

On affirme aussi que les gendarmes de Nomeny auraient été faits prisonniers, mais nous ne pouvons garantir le fait.

Évidemment, c'est une tactique de la part des Allemands de multiplier ces petites insultes sur tous les points de la frontière, tactique sur le but de laquelle nous estimons prudent de nous taire.

Moncel, 3 août.

Il était près de midi, quand, tout à coup, un détachement de cyclistes débouche de la frontière et arrive dans la localité, criant : « Post ! Post ! »

C'étaient des fantassins du 17e d'infanterie, de Morhange ; ils arrivèrent à la recette des postes, y pénétrèrent, volèrent un sac de dépêches et brisèrent les appareils télégraphiques.

De là nos envahisseurs gagnèrent la gare ; mais celle-ci était si bien vidée qu'ils n'y trouvèrent rien à prendre ni à saccager. Ils se décidèrent alors à repasser la frontière, revolver au poing, comme ils étaient venus.

Un peu avant cette incursion de cyclistes, des uhlans avaient pénétré en territoire français et avaient interrogé quelques enfants qui y jouaient, sur les quantités de troupes françaises qui pouvaient se trouver aux environs.

Nos petits bonshommes n'eurent pas la naïveté de renseigner les Allemands et leur répondirent qu'ils n'en savaient rien.

Les éclaireurs ennemis ne tardèrent pas à disparaître.

A Réméréville.

Après l'affaire de Moncel, les uhlans continuèrent leur exploration en France ; vers 6 heures du soir, un peloton commandé par un lieutenant se trouvait non loin de la

commune de Réméréville, laquelle est éloignée de la frontière d'environ 8 kilomètres.

Un peloton de dragons français survenant sur les entrefaites chargea les uhlans; l'officier de dragons, d'un coup de sabre, expédia dans l'autre monde l'officier de uhlans qui tomba de cheval et resta étendu sur le terrain.

En même temps, un uhlan blessé tombait entre nos mains.

Les autres regagnèrent la frontière, au delà de laquelle nos dragons ne les poursuivirent pas.

On fouilla l'officier mort et on prit tous ses papiers : le blessé fut emmené à Réméréville pour y mourir bientôt.

Le corps de l'officier tué fut repris dans la soirée par ses soldats à qui on laissa, sans s'y opposer, remplir ce pieux devoir.

Dans cette escarmouche, deux dragons ont été légèrement blessés; le plus gravement atteint a un bras traversé par une balle.

Tous deux ont été ramenés à Nancy par des automobilistes volontaires du Service de santé, MM. Majorelle et Stoffel. *(Voir aux annexes.)*

Nancy, 3 août.

Une colonne venant du Luxembourg a passé au sud de Longwy et, entrant sur le territoire français, y a fait 4 ou 5 kilomètres. Elle a été canonnée par les batteries de la place de Longwy. Sa marche en avant a été arrêtée ;

A Cirey-sur-Vezouse, à 39 kilomètres de Lunéville, un détachement de cavalerie allemande a également franchi la frontière, a occupé un instant Bertrambois, qui se

trouve à 1.800 mètres de la frontière, et a été repoussé :

A Montreux-Vieux, une compagnie de cyclistes allemands a attaqué le poste frontière, occupé par une vingtaine de douaniers. Après une fusillade qui a laissé de part et d'autre des blessés sur le terrain, elle a dû se replier sur le territoire allemand ;

Près de Delle, un escadron de cavalerie a fait une incursion qui n'a pas eu plus de bonheur.

Lunéville, 2 août, soir.

Un aéroplane allemand a lancé sur la ville quelques bombes de petit calibre dont l'effet a été presque nul.

L'*Agence Havas* communique la notre suivante :

Nos correspondants nous informent que de nouvelles violations de frontière se sont produites sur plusieurs points. Des réquisitions ont été faites par les troupes allemandes sur territoire français.

A Lepuix, près de Belfort, et à Saint-Haye, des détachements allemands se sont présentés dans les fermes et ont exigé des paysans qu'on leur livre des bestiaux.

Les Allemands faits prisonniers à Joncherey ont été amenés à Belfort.

A Joncherey, lors de l'inhumation du lieutenant allemand, un escadron du 11e dragons français de Belfort a rendu les honneurs à cette première victime du conflit actuel.

A Vellescot, un officier allemand s'étant présenté pour réquisitionner des chevaux a été obligé de tour-

ner bride rapidement, et les chevaux disponibles ont été aussitôt dirigés sur Belfort par les soins de l'instituteur.

Les Allemands ont opéré des réquisitions de bétail dans les communes françaises de Suarce et de Lepuix.

Du *Temps*, 4 août :

L'attaque allemande.

Tous les renseignements parvenus dans la nuit et ce matin permettent de ne garder aucun doute sur le sens de l'effort qui a été tenté hier par l'Allemagne.

Le but était, si nos troupes de couverture s'étaient trouvées insuffisantes, de porter sur Nancy une attaque foudroyante.

La constitution solide de notre couverture et l'accueil vigoureux réservé aux reconnaissances allemandes paraissent avoir déterminé l'abandon momentané de ce plan.

De nombreuses incursions et violations de frontières ont continué à se produire sur toute la ligne dans le courant de la nuit et dans la matinée.

Malgré ces incursions, notre zone de protection a été maintenue à 8 kilomètres.

A Suarce, qui fut déjà le théâtre de l'incursion d'hier, un incident s'est produit ce matin à 9 h. 45 Un peloton de dragons allemands a blessé un douanier. Un dragon allemand a été tué.

A Chavenettes, à 10 heures, un peloton de cavalerie allemande a détruit les fils télégraphiques et téléphoniques.

Au col d'Urbeis, c'est-à-dire sur la route de Schlestadt et à Louchpach, au col du Bonhomme, dans la région de Fraize, des patrouilles allemandes ont franchi la frontière.

Elles se sont retirées après avoir détruit les cabines téléphoniques et coupé les fils du télégraphe.

Une autre incursion s'est produite à Vellescot, toujours dans la région de Belfort.

Trois reconnaissances d'officiers ont franchi la frontière.

Ensuite, un escadron tout entier a suivi la reconnaissance.

Un escadron français a donné la chasse à l'escadron allemand qui s'est retiré en arrière de la ligne de frontière.

Le préposé des douanes qui a été blessé s'appelle Laibe.

On signale aussi qu'à Lepuix, à 25 kilomètres de Belfort, petite commune de 289 habitants, sur la ligne de Delle, des réquisititions ont été faites par des détachements allemands. A Saint-Ail, également, à 11 kilomètres de Briey, des Allemands sont entrés dans des fermes françaises et ont exigé des paysans qu'ils livrent leur bétail.

LES VIOLATIONS DE NEUTRALITÉ

L'Allemagne occupe le grand-duché de Luxembourg.

On annonce l'occupation par l'armée allemande du grand-duché de Luxembourg. Cette hypothèse était prévue depuis longtemps par notre État-major.

L'accumulation, depuis de longues années, de forces allemandes sur la frontière de Belgique et du Luxembourg, la construction des camps d'Elsenborn et de Wasserliesch, la multiplication des voies ferrées convergeant vers nos départements du Nord et des Ardennes faisaient prévoir une attaque allemande de ce côté.

D'ailleurs en examinant le terrain il n'y a pas d'autres voies d'accès vers la France.

Trente-cinq autos chargées d'officiers allemands sont entrées ce matin à Luxembourg, précédant une nombreuse cavalerie. Ils ont traversé la Moselle par les ponts de Wasserbillig et de Remich.

Le consul de France s'est retiré en territoire français.

Protestation du Luxembourg.

M. Eyschen, ministre d'Etat du Luxembourg, adresse à M. Viviani la protestation suivante :

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants :

Dimanche 2 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après des informations qui sont parvenues au Gouvernement grand-ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du grand-duché.

Un certain nombre de trains blindés, avec des troupes et des munitions, ont été acheminés par la voie du chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg, où l'on attend de les voir arriver d'un instant à l'autre.

Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du grand-duché, garantie par le traité de Londres de 1867.

Le Gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de S. M. l'empereur d'Allemagne à Luxembourg.

Une protestation identique va être transmise télé-

graphiquement au secrétaire d'État pour les affaires étrangères à Berlin.

Luxembourg, 2 août.

EYSCHEN,
Ministre d'État,
Président du Gouvernement.

Les puissances garantes de la neutralité luxembourgeoise.

La neutralité du grand-duché de Luxembourg a été garantie par le traité de Londres du 11 mai 1867. L'article 2 de ce traité énonce explicitement cette garantie de la rance, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Prusse et de la Russie. En voici le texte :

ART. 2. — Le grand-duché de Luxembourg, dans les limites déterminées par l'article annexé au traité du 19 avril 1830, sous la *garantie* des cours de France, d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, formera désormais un État perpétuellement neutre. Il sera tenu d'observer cette même neutralité envers tous les autres États.

Les hautes puissances contractantes s'engagent à respecter le principe de neutralité stipulé par le présent article.

Le principe est et demeure placé sous la sanction de la *garantie collective* des puissances signataires du présent traité, à l'exception de la Belgique, qui est elle-même un État neutre.

A l'ambassade d'Allemagne.

Aujourd'hui 2 août, à 3 heures de l'après-midi, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Schœn, n'était pas encore arrivé au quai d'Orsay, où cependant sa visite était attendue.

Il est à remarquer que, dans la journée du 31 juillet, l'ambassade d'Allemagne avait déjà fait des préparatifs de départ.

Mouvements de navires.

Un télégramme de Flessingue à la *Métropole* dit qu'un remorqueur a rencontré, dans la mer du Nord, dix-sept grandes unités de la flotte allemande filant vers le Skager-Rak, tous feux éteints.

Les pilotes ont signalé cinq navires anglais près du feu de Noordhinder.

Plusieurs escadres anglaises croisent au nord de Flessingue.

Tous les navires allemands ont dû rebrousser chemin.

Grimsby, 1er août.

Le Great Central Railway a cessé le service de la navigation à destination de Hambourg, Anvers et Rotterdam. Il essaye de rappeler le vapeur *City-of-Bradford*, parti ce matin pour Hambourg.

D'autre part, on annonce que le vapeur *Desbury* est retenu à Hambourg en raison des mines de l'Elbe.

Ymuiden, 1er août.

Un particulier ayant à son domicile une installation de T. S. F. a saisi par hasard un radiotélégramme de la station de Norddeich disant que l'Allemagne télégraphie à tous les vapeurs allemands se trouvant en mer de se rendre avec la plus grande rapidité dans le port neutre le plus proche.

Extrait du *Temps*, 3 août :

L'Allemagne attaque.

L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie. L'Allemagne a envahi le Luxembourg. l'Allemagne a attaqué la France sans déclaration de guerre.

Jusqu'au dernier moment, le Gouvernement russe et le Gouvernement français ont fait à l'Allemagne crédit de sa bonne foi. L'Allemagne y a répondu par la provocation et l'agression. Cette guerre, qui commence, c'est sa guerre — guerre de magnificence et de suprématie, où l'Europe va défendre contre elle ses libertés, où la France provoquée va lutter, dans la piété du souvenir, pour la dignité de son avenir et les garanties de son existence.

Le prétexte serbe ? Qui donc y pense encore ? En toute loyauté, Français et Anglais multiplient depuis dix jours les offres transactionnelles, les concessions, les sacrifices. Hier encore M. le Président de la République, dans son appel à la nation, persistait à affirmer son espoir d'une solution pacifique. Il est aujourd'hui démontré qu'avec une inégalable hypocrisie l'Allemagne a, dès le début, cherché, voulu, préparé la rupture. Et pour être sûre de l'avoir, elle a, en moins de douze heures, déclaré la guerre à la Russie, à l'instant où celle-ci consentait à la transaction proposée par l'Angleterre, envahi le Luxembourg, pays neutre protégé par un traité que la Prusse a signé, attaqué avant toute déclaration de guerre la France que les menaces militaires et les actes d'hostilité qui ont marqué la journée de vendredi n'avaient pu détacher de son pacifique effort.

Plus de doutes, par conséquent. Il s'agit d'un guet-apens. Russes, Français et Anglais vont se trouver unis d'un seul cœur contre les puissances du brigandage qui viennent de se démasquer. Le Gouvernement britannique, dès hier, a déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il ne resterait pas neutre. Depuis lors, il y a eu la déclaration de guerre à la Russie, l'invasion du Luxembourg, l'attaque perfide et sans avis préalable de la frontière française. C'est dire que, demain, les quatre cents vaisseaux de guerre britanniques concentrés dans la mer du Nord viendront soutenir, aux côtés de la Russie et de la France,

la cause du droit européen et de l'honnêteté politique.

Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue. Mais puisqu'on nous l'impose, de quel cœur nous allons la faire ! L'Allemagne a hésité quarante-quatre ans à répéter sur nous l'assaut de 1870. En 1875, elle a failli céder à la tentation : elle a reculé devant la menace du Tsar. Elle s'est barricadée dans la Triplice pour nous atteindre plus sûrement. Elle nous a molestés sur nos frontières sous la présidence de Grévy, poursuivis en Turquie, au Maroc, au Congo, depuis le début du vingtième siècle. Partout, toujours, nous l'avons rencontrée, n'osant pas nous attaquer, mais acharnée à nous humilier, à susciter en nous, après le sens de la revanche, le sens du péril.

La paix de l'Allemagne, la voilà ! *Ubi solitudinem facit, pacem appellat.* Bismarck lui avait donné cette habitude. Elle n'a pas pu se résigner à la perdre. Depuis que l'équilibre de l'Europe est reconstitué — grâce aux alliances et aux ententes, où la France a participé, — elle rôde autour de nous, avec l'idée constante de faire un coup, de le faire sans risque, ou avec le minimum de risque. Mais, à prolonger la menace, elle a fait notre éducation. Elle nous attaque à l'heure où toutes nos forces matérielles et morales sont dressées contre elle, unanimes.

De n'avoir pas compris que, depuis un demi-siècle, la France a consenti au maintien de la paix un sacrifice surhumain ; d'avoir réveillé chaque jour notre douleur muette par les violences infligées à nos frè-

res séparés ; d'avoir ajouté à notre grand grief historique la série des coups d'épingle marocains ou autres ; d'avoir cru que nous supporterions tout, que la menace nous jetterait à genoux, et qu'on nous tiendrait par la peur — de tout cela, aujourd'hui qu'elle nous attaque traîtreusement, sans déclaration de guerre.

Compte terrible, et que nous ne réglerons pas seuls : car si l'Allemagne est ce qu'elle est, à qui l'a-t-elle dû en 1870 ? A la bienveillance de l'Angleterre et de la Russie qu'elle a comblées depuis lors de son ingratitude. A côté d'elle, que voyons-nous ? François-Joseph, imposé à ses sujets, au seuil de son règne, par les baïonnettes russes, et se faisant contre la Russie le machinateur du piège d'aujourd'hui. Guillaume II, digne émule de son allié ; Guillaume II, héritier de ce Guillaume Ier, qui pleurait en signant le traité avec l'Autriche, déclare la guerre aux Russes, sans même un commencement de prétexte. Et ce souverain épris de moralité, ce prédicateur bénévole de toutes les vertus publiques et privées s'élève d'un seul coup, dans la violation des lois internationales et du droit des peuples, à un degré jamais atteint.

La guerre qui nous est faite est une guerre de piraterie. Le peuple français, avec une magnifique union, s'y porte et s'y donne tout entier. « C'est triste, nous disait hier un ouvrier. Mais aussi ils nous ont trop fait souffrir. » Cette souffrance d'un demi-siècle, les Allemands ont cru que nous la dominions par la

lâcheté. Il nous appartient de leur prouver, avec nos alliés et nos amis, victimes, eux aussi, des mêmes abus de force, que nous savons la venger.

EN BELGIQUE

La Mobilisation générale.

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

La Belgique entière vit dans l'émotion et la fièvre. Toute cette petite nation vibre à cette heure d'un même sentiment patriotique. La mobilisation générale, ordonnée dans la nuit de vendredi à samedi, s'est effectuée avec une méthode remarquable et dans un ordre parfait.

La Belgique dispose à l'heure qu'il est de 250.000 hommes pour assurer par ses propres moyens la défense de son territoire. Elle entend rester scrupuleusement neutre dans le conflit qui se prépare ; elle entend défendre sa neutralité comme elle défendra son indépendance.

L'ALLEMAGNE ADRESSE UN ULTIMATUM A LA BELGIQUE

BRUXELLES, 4 août. — L'Allemagne a adressé dans la journée d'hier un ultimatum à la Belgique, lui demandant si elle était décidée à favoriser les opérations militaires allemandes.

La Belgique a immédiatement refusé avec ndignation d'accéder à cette demande.

(*Havas*).

Extrait du *Temps*, 6 août :

L'ULTIMATUM ALLEMAND ET LA RÉPONSE BELGE

Voici le texte officiel de ces deux documents historiques :

L'Ultimatum allemand.

2 août.

Le Gouvernement allemand a reçu des nouvelles sûres, d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur ; ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne sera pas en mesure de repousser, sans secours, une marche en avant française d'un si grand développement.

Dans ce fait, on trouve la certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne ; c'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi.

Le Gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme acte d'hostilité contre elle le fait que les mesures des ennemis de de l'Allemagne l'obligent de violer, de son côté, le territoire belge. Afin de dissiper tout malentendu, le Gouvernement allemand déclare ce qui suit :

1° L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique si la Belgique consent, dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne. Le Gouvernement allemand, de son côté, s'engage, au moment de la paix, à garantir le royaume et ses possessions dans toute leur étendue ;

2° L'Allemagne s'engage, sous la condition énoncée, à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue ;

3° Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités du Gouvernement belge, à acheter contre argent comptant tout ce qui sera nécessaire à ses troupes et à l'indemniser pour les dommages causés en Belgique ;

4° Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et fait particulièrement des difficultés à leur marche en avant par une opposition des fortifications de la Meuse ou par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique en ennemie.

Dans ce cas, l'Allemagne ne prendra aucun engagement vis-à-vis du royaume, mais elle laissera le

règlement ultérieur des rapports des deux Etats l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

Le Gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité ne se produira pas et que le Gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire.

Dans ce cas, les relations d'amitié qui unissent les deux Etats voisins deviendront plus étroites et plus durables.

a note responsive belge.

3 août.

Par sa note du 2 août 1914, le Gouvernement allemand a fait connaître que, d'après des nouvelles sûres, les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse, par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en état de repousser sans secours les marches en avant des troupes françaises.

Le Gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au Gouvernement du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et elle s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du royaume et de ses possessions dans toute leur étendue.

La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes,

l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

Cette note a provoqué chez le Gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement. Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites, le 1er août, au nom du Gouvernement de la République.

D'ailleurs, si, contrairement à notre attente, une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et son armée s'opposerait à l'envahisseur avec la plus vigoureuse résistance. Les traités de 1839, confirmés par les traités de 1870, consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des puissances et notamment du Gouvernement de S. M. le roi de Prusse.

La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales, elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité, elle n'a négligé aucun effort pour maintenir et faire respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens.

Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. Le Gouvernement belge en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe. Conscient du rôle que la Bel-

gique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est fermement décidé à repousser, par tous les moyens en son pouvoir, toute atteinte à son droit.

Extrait du *Temps*, 6 août :

La Belgique fait appel à la France et à l'Angleterre.

Notre correspondant de Bruxelles télégraphie :

La Belgique a fait appel à la France et à l'Angleterre pour la défense de sa neutralité.

Les troupes françaises seraient près de Tournai.

Les Allemands ont pénétré en Belgique hier mardi par Visé, Hervé, Gemmenich et Malmédy.

Dans la première rencontre au sud de Visé les lanciers belges firent prisonniers 25 uhlans.

Des parlementaires allemands ont sommé le général Leman de rendre la place de Liége. Sur le refus énergique de celui-ci on attend l'attaque de Liége pour aujourd'hui.

Sept mille Allemands habitant Liége sont expulsés. On arrête partout de nombreux espions.

A Bruxelles, les manifestations populaires se multiplient. On acclame la France. Les magasins allemands sont assaillis.

Des proclamations affichées cette nuit annoncent que sur tous les points du territoire les troupes anglaises et françaises devront être reçues en amies.

Des dirigeables allemands ont été aperçus dans la journée d'hier survolant la Belgique.

L'ANGLETERRE LOYALE

LE DISCOURS DE SIR EDWARD GREY

L'Angleterre pour la civilisation contre la barbarie germanique.

Londres, 4 août.

La semaine dernière, je déclarais que nous travaillions pour la paix, non seulement pour ce pays, mais pour maintenir la paix de l'Europe. Aujourd'hui, bien que les événements aient marché si rapidement qu'il semble difficile de se prononcer d'une façon suffisamment précise sur la situation, il est clair que la paix de l'Europe ne peut plus désormais être maintenue. La Russie et l'Allemagne se sont déclaré la guerre. (A ce moment la déclaration de

guerre de l'Allemagne à la France n'était pas encore connue à Londres.)

Le ministre des Affaires étrangères déclare ensuite qu'il tient à exposer à la Chambre la position de l'Angleterre dans la crise, afin que l'Assemblée puisse se prononcer en pleine connaissance de cause. Après avoir rappelé les efforts incessants de l'Angleterre pour maintenir la paix, notamment au cours de la crise balkanique, sir Edward Grey a ajouté que malheureusement, dans le cas actuel, ces efforts ont été vains, d'abord en raison du manque de temps, ensuite parce qu'il existait dans certains milieux des tendances sur lesquelles il déclare ne pas vouloir s'expliquer, et qui avaient pour but de précipiter les événements au risque de compromettre la paix. Le ministre s'étend ensuite sur les obligations de l'Angleterre et les accords écrits :

Les obligations de l'Angleterre.

Je désire, ajoute le ministre, traiter la question du point de vue de l'honneur britannique (*Applaudissements frénétiques*) et des obligations britanniques (*Nouveaux applaudissements*).

J'en arrive en premier lieu à la question de notre traité et de nos obligations. Il y a en

Europe deux groupes diplomatiques : la Triple-Alliance, et ce qu'on est convenu d'appeler la Triple-Entente. La Triple-Entente n'est pas une alliance : c'est un groupe diplomatique. La Chambre se rappellera qu'en 1908 il y a eu une crise, une crise balkanique, elle aussi, provoquée par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

Le ministre de Russie vint à Londres et je lui déclarai nettement que, comme il s'agissait d'une crise balkanique, je ne considérais pas que l'opinion publique de ce pays nous approuverait de donner davantage que notre appui diplomatique. Nous n'avons jamais rien donné de plus et n'avons jamais rien promis de plus. Eh bien, dans la crise actuelle, jusque hier, nous n'avions jamais promis autre chose que notre appui diplomatique.

Mais pour bien faire comprendre cette question d'obligation à la Chambre, je dois remonter jusqu'à la crise marocaine de 1906. C'était l'époque de la conférence d'Algésiras. On me demanda à ce moment si, au cas où la crise déterminerait une guerre entre la France et l'Allemagne, nous donnerions notre appui armé à la France.

Je déclarai que je ne pouvais rien promettre, à moins que l'appui unanime de toute la nation

ne m'y autorisât. J'ajoutai que dans mon opinion, si la guerre était imposée à la France au sujet de la question du Maroc — question qui venait de faire le sujet d'un accord, — et que si par suite de cet accord la guerre était imposée à la France, l'opinion publique en Angleterre se déclarerait en faveur de la France. Mais je ne fis aucune promesse. Je m'exprimai en termes identiques devant les ambassadeurs de France et d'Allemagne. Cette situation fut acceptée par le Gouvernement français, qui me déclara à ce moment très raisonnablement :

« Si vous jugez possible que l'opinion publique anglaise, au cas où une crise surgirait à l'improviste, pût vous approuver de donner votre concours armé à la France, concours que vous ne pouvez promettre à l'avance, cet appui, à moins que des échanges de vues préalables n'aient eu lieu entre les experts militaires et navals, vous ne pourriez le donner, même si vous le vouliez, lorsque l'occasion se produira. »

Cette objection avait du poids, je le concède, et fut l'origine des conversations qui eurent lieu ; mais il fut bien spécifié par avance que rien de ce qui serait convenu entre les experts militaires et navals ne nous lierait en aucune

façon et nous laisserait la faculté de décider si oui ou non nous devrions donner notre appui lorsque le moment viendrait.

L'accord écrit de 1912.

Ces conversations eurent lieu en 1912; la question fit l'objet de l'examen du Cabinet, et il fut décidé que nous devrions avoir un accord précis par écrit. Cet accord devait avoir la forme d'une lettre non officielle. Les conversations ne liaient pas les deux Gouvernements. Le 22 novembre 1912, j'écrivis la lettre, que je vais lire à la Chambre, à l'Ambassadeur de France, et je reçus de lui en réponse une lettre identique.

(On a lu le texte de cette lettre dans le discours que M. Viviani a prononcé hier à la Chambre des Députés. Voir *journée du 4 août*, page 32.)

Lord Charles Beresford. — Quelle est la date de l'accord ?

Sir Edward Grey. — 12 novembre 1912. C'est la base de l'attitude du Gouvernement dans la crise actuelle. Je crois qu'il rend par-

faitement intelligible la situation de l'Angleterre.

Le conflit actuel.

Le ministre déclare que la crise actuelle n'a pour point de départ aucun fait au sujet duquel la Grande-Bretagne ait conclu un accord spécial avec la France. Son point de départ est un conflit entre l'Autriche et la Serbie.

Je puis dire avec la plus absolue confiance qu'aucun gouvernement et qu'aucun pays n'était moins désireux d'être impliqué dans une guerre entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie que le Gouvernement français et la nation française. Ils y sont impliqués par suite de leurs obligations d'honneur et une alliance précise avec la Russie.

Mais cette obligation d'honneur ne peut s'appliquer à nous avec la même force.

Nous ne sommes pas partie avec l'alliance franco-russe. Nous ne connaissons même pas les termes de cette alliance.

La situation est donc bien nette en ce qui concerne la question d'honneur. Quelle est, dans ces conditions, notre position ?

Nous avons depuis de longues années entre

tenu des relations amicales avec la France *(Applaudissements)*.

Je me souviens parfaitement du sentiment de cette Assemblée, — je me souviens de mon propre sentiment, lorsque le dernier Gouvernement conclut cet arrangement avec la France, — de l'impression de réconfort résultant du fait que ces deux nations, que des différends perpétuels avaient divisées dans le passé, avaient résolu ces différends *(Applaudissements)*.

Jusqu'à quel point cette amitié implique-t-elle des obligations? C'est à la Chambre d'en juger.

La nation française a une flotte actuellement dans la Méditerranée. Les côtes septentrionales et occidentales de la France sont absolument sans défense. Avec la flotte française dans la Méditerranée, la situation est très différente de ce qu'elle était auparavant.

En ce qui concerne la France, l'amitié qui s'était établie et qui avait grandi entre les deux pays avait donné à la France le sentiment de sécurité, le sentiment qu'elle n'avait plus rien à craindre de nous.

Mon impression personnelle est que si une flotte étrangère, engagée dans une guerre

que la France n'aurait pas cherchée, pénétrait dans la Manche, bombardait et détruisait les parties non défendues de la côte française, nous ne pourrions pas rester immobiles (Applaudissements frénétiques et prolongés).

En présence de ce qui se passerait sous nos yeux, nous ne pourrions pas rester les bras croisés sans rien faire. Cette impression, je le crois, est celle du pays tout entier *(Applaudissements prolongés).*

Mais je désire envisager la question du point de vue des intérêts britanniques, et c'est de ce point de vue que je vais m'attacher à justifier ce que je vais dire à la Chambre.

Si nous ne disons rien en ce moment, que fera la France avec sa flotte dans la Méditerranée, ses côtes du Nord et de l'Ouest absolument sans défense, à la merci d'une flotte allemande pénétrant dans la Manche?

Nous devons nous souvenir que nous sommes en présence d'une guerre de vie ou de mort.

Il se peut que la flotte française soit retirée de la Méditerranée. Nous sommes en présence d'une conflagration européenne. Est-il possible de se faire une juste idée des conséquences qui en découleront?

Neutralité impossible.

Supposons pour un instant que nous observions une attitude de neutralité. Supposons que la flotte française soit retirée de la Méditerranée. Supposons que les événements rendent nécessaire pour les intérêts britanniques que nous fassions la guerre. Supposons que l'Italie ne reste pas neutre comme elle l'est actuellement, parce qu'elle comprend que c'est une guerre agressive (*Violents applaudissements*) et que la Triple Alliance est une alliance défensive.

Supposons que l'Italie modifie son attitude de neutralité au moment où nous serons forcés, pour défendre les intérêts britanniques, de combattre nous-mêmes. Quelle serait alors la situation de la Méditerranée? La liberté du commerce dans cette région est vitale. Quelle serait la situation si nous étions obligés de maintenir une flotte dans la Méditerranée? Quels risques ne courraient pas les intérêts britanniques du fait de notre neutralité? Eh bien! la France a le droit de savoir, et de le savoir immédiatement (*Violents applaudissements*), ce que notre attitude sera...

J'ai fait la déclaration suivante à l'ambassadeur de France :

Je suis autorisé à donner l'assurance que si une flotte allemande pénètre dans la Manche ou traverse la mer du Nord pour entreprendre une attaque contre les côtes ou le commerce maritime français, la flotte anglaise lui donnera toute la protection (full protection) *dont elle dispose* (Violents applaudissements).

Cette assurance est, bien entendu, sujette à l'approbation du Parlement et elle ne doit pas être envisagée comme obligeant le Gouvernement à entrer en action jusqu'à ce que l'occasion se produise.

Aussi mes paroles ne constituent point une déclaration de guerre de notre part et n'impliquent pas une action offensive de notre part, MAIS ELLES DOIVENT ÊTRE ENVISAGÉES COMME NOUS LIANT A PRENDRE L'OFFENSIVE SI LES CIRCONSTANCES L'EXIGENT.

Je crois savoir que le Gouvernement allemand serait disposé, si nous voulions nous engager à observer la neutralité, à consentir à ce que sa flotte n'attaque pas la côte nord de la France. Je n'ai appris cela que quelques

minutes avant la séance de la Chambre, mais cela constitue un engagement trop étroit et exigeant un sérieux examen.

Au surplus, des considérations plus graves d'heure en heure retiennent notre attention.

La neutralité de la Belgique.

Je veux parler de la question de la neutralité de la Belgique (*Applaudissements*). Quelle est notre situation en ce qui concerne la Belgique? Le facteur principal est le traité de 1839.

Si Edward Grey expose ensuite que cette question de la neutralité de la Belgique a préoccupé le Gouvernement au cours de la semaine passée.

Je savais, dit-il, que cette question doit constituer le facteur dominant de notre politique (*Applaudissements*). Je télégraphiai en même temps, en termes identiques, à Paris et et à Berlin, déclarant qu'il était essentiel, pour nous, de savoir si les Gouvernements français et allemand étaient respectivement prêts à prendre l'engagement de respecter la neutralité belge (*Applaudissements*).

Voici la réponse du Gouvernement français :

Le Gouvernement français est résolu à respecter la neutralité de la Belgique, et ce ne serait que dans le cas où quelque autre puissance violerait la neutralité que la France pourrait se trouver elle-même dans la nécessité d'agir autrement.

Voici la réponse du Gouvernement allemand :

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères est dans l'impossibilité de donner une réponse avant d'avoir consulté l'Empereur et le chancelier.

Sir Edward Goschen déclara qu'il espérait que la réponse ne tarderait pas.

Le ministre allemand des Affaires étrangères donna alors à entendre à sir Edward Goschen qu'il doutait de pouvoir répondre, car toute réponse de sa part ne manquerait pas, dans le cas de guerre, d'avoir l'effet regrettable de divulguer une partie du plan de campagne allemand (*Rires*).

Je télégraphiai en même temps à Bruxelles et au Gouvernement belge et reçus la réponse suivante de notre ambassadeur : « Le ministre des Affaires étrangères m'a remercié de ma communication et a répondu que la Belgique ferait tout en son pouvoir pour maintenir sa

neutralité. Il m'a prié d'ajouter que le Gouvernement belge estimait être en mesure de défendre la neutralité du pays en cas d'attaque. » (*Applaudissements.*)

L'ultimatum allemand à la Belgique.

Le ministre en arrive à l'envoi de l'ultimatum allemand à la Belgique. Il ajoute :

Peu de temps avant mon arrivée à la Chambre, j'ai été informé que le télégramme suivant a été envoyé par le roi des Belges au roi Georges :

« Me souvenant des nombreuses preuves d'amitié de Votre Majesté et de votre prédécesseur, et de l'attitude amicale de l'Angleterre en 1870, ainsi que du nouveau gage d'amitié qu'elle vient de me donner, j'adresse un suprême appel à l'intervention diplomatique de Votre Majesté pour sauvegarder l'intégrité de la Belgique. »

(La lecture de ce télégramme est accueillie par de nombreux applaudissements.)

Mais l'intervention diplomatique, ajoute

sir Edward Grey, a eu lieu la semaine dernière. Que peut faire maintenant cette intervention? Nous avons un intérêt vital à l'indépendance de la Belgique. Si l'indépendance de la Belgique disparaissait, l'indépendance des Pays-Bas disparaitrait également. La Chambre doit considérer quels intérêts britanniques seraient en jeu si, dans une crise pareille, nous nous dérobions *(Applaudissements)*.

Vous ne vous imaginez pas que si une grande puissance restait à l'écart pendant une guerre comme celle-ci, elle serait à même de faire valoir ses intérêts après la guerre.

Si les informations reçues par le Gouvernement au sujet de la Belgique se confirmaient, le Gouvernement anglais serait dans l'obligation de faire tous ses efforts pour empêcher les conséquences qui résulteraient des faits annoncés.

Si nous sommes engagés dans une guerre, nous ne souffrirons pas beaucoup plus que si nous nous tenons à l'écart. Que nous participions ou non à la guerre, le commerce étranger va être interrompu... Si nous nous tenons à l'écart, je ne crois pas un instant

que nous serons en mesure de faire usage de notre force matérielle pour éviter ou pour défaire tout ce qui se sera produit durant la guerre, pour empêcher la totalité de l'Europe Occidentale de tomber sous la domination d'une seule puissance, et je suis, par contre, persuadé que notre situation morale serait pire.

Je crois devoir déclarer à la Chambre que nous n'avons encore pris aucun engagement en ce qui concerne l'envoi d'un corps expéditionnaire. La mobilisation de la flotte est terminée. La mobilisation de l'armée se poursuit *(Applaudissements prolongés de l'opposition).*

En dehors de cela, nous n'avons pris aucun engagement, parce que nous reconnaissons que nous avons d'énormes responsabilités dans l'Inde et dans d'autres parties de l'Empire. Il faut que nous sachions où nous allons.

Maintenant j'ai fait connaître à la Chambre jusqu'où nous sommes allés. Il nous reste un moyen de rester en dehors du conflit. *Il nous est loisible de proclamer notre neutralité intégrale. Cela, nous ne le voulons pas* (Applaudissements frénétiques).

Si nous n'adoptons pas la ligne de conduite

que je viens d'indiquer, — et nous avons à envisager les droits de traité de la Belgique, la situation possible dans la Méditerranée, et les conséquences qu'aurait pour nous-mêmes et pour la France notre inaction, — si nous déclarons que ces considérations importent peu, j'estime que nous sacrifierons notre respect, notre nom et notre réputation et que nous n'échapperons pas aux plus sérieuses conséquences économiques.

J'en ai peut-être dit assez pour montrer que nous devons être prêts... (*Applaudissements prolongés*). *Nous sommes prêts*... (Nouveaux applaudissements qui se prolongent pendant une minute), *nous sommes prêts à toutes les conséquences* qui peuvent résulter de l'attitude que nous avons adoptée. NOUS SOMMES PRÊTS A REMPLIR NOTRE RÔLE.

Déclaration complémentaire.

La séance, suspendue après ce discours dont la péroraison souleva une tempête d'applaudissements, fut reprise à 7 heures du soir, et sir Edward Grey fit alors la déclaration complémentaire suivante :

J'ai reçu des renseignements qui n'étaient pas en ma possession lorsque j'ai fait ma décla-

ration cet après-midi. J'ai reçu ces renseignements de la légation belge à Londres depuis l'ajournement de la Chambre.

Hier soir, à 7 heures, l'Allemagne a présenté une note proposant à la Belgique la neutralité amicale belge sur le territoire belge, promettant le maintien de l'indépendance du pays à la conclusion de la paix et menaçant, en cas de refus, de traiter la Belgique comme un ennemi (*Cris de : Oh ! oh !*) Un délai de douze heures était fixé pour la réponse.

La Belgique a répondu que l'atteinte portée à sa neutralité serait une violation flagrante des droits des nations. Accepter la proposition de l'Allemagne serait sacrifier l'honneur de la nation (*Applaudissements*). La Belgique est fermement résolue à repousser l'agression par tous les moyens possibles (*Applaudissements*).

Je ne puis qu'ajouter que le Gouvernement de Sa Majesté a pris en très grave considération l'information qui vient d'être reçue. Je n'en veux pas dire davantage pour le moment.

De l'*Est républicain*, 6 août.

La Suisse affirme sa neutralité.

Berne, 4 août.

L'Assemblée fédérale réunie hier soir a nommé le colonel Wille, commandant le 3e corps d'armée, général-commandant en chef de l'armée fédérale.

Les Chambres se sont abstenues de commenter la situation de la Suisse dans le conflit actuel.

Le président du Conseil national a déclaré qu'à cette heure grave, la Confédération était irrévocablement décidée à observer une stricte neutralité, ce qui est conforme à la volonté du peuple et à la nature de la démocratie suisse.

« Nous espérons, a dit en terminant l'orateur, que les États belligérants respecteront cette neutralité; de son côté, la Suisse est décidée à défendre à tout prix sa souveraineté et son intégrité. »

A l'unanimité, le Parlement a approuvé l'arrêté autorisant le Conseil fédéral à faire connaître la déclaration de neutralité de la Suisse aux belligérants et aux puissances ayant reconnu la neutralité helvétique et l'inviolabilité de son territoire.

Cet arrêté donne, en outre, au Conseil fédéral pleins pouvoirs pour prendre toutes les mesures reconnues nécessaires et lui accorde, dans ce but, un crédit illimité.

MANIFESTE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

en date du 4 août.

Je suis forcé de tirer l'épée pour repousser une attaque complètement injustifiée et, avec toute la force dont dispose l'Allemagne, de faire la guerre pour la défense de l'Empire et de notre existence nationale.

J'ai fait tous mes efforts depuis le commencement de mon règne pour préserver la nation allemande de la guerre et pour conserver la paix.

Même dans le cas actuel, j'ai jugé que c'était pour moi un devoir de conscience de faire tout ce qui était possible pour éviter la guerre; mais mes efforts ont été vains. J'ai la conscience pure, et je suis convaincu de la justice de notre cause. De durs sacrifices d'hommes et d'argent seront demandés à la nation allemande pour la défense de la patrie que nous impose le défi de l'ennemi, mais je sais que

mon peuple me soutiendra loyalement, unanimement, résolument, comme dans les jours sombres il a soutenu mon grand-père, qui, maintenant, repose en Dieu.

Ayant appris dès ma jeunesse à mettre ma confiance en Dieu le père, je crois nécessaire en ces jours solennels de m'incliner devant lui et d'implorer sa grâce. Je fais appel à mon peuple pour s'unir à moi dans une commune prière et observer la journée du 5 août comme jour extraordinaire de prières générales, de se réunir dans toutes les églises de l'Empire pour invoquer Dieu pour qu'il soit avec nous et bénisse nos armes.

Après le service divin, chacun pourra retourner à ses occupations.

De *l'Homme libre*, 4 août :

AVANT LE SIGNAL

Ce qu'on voit aujourd'hui ne s'était jamais vu. Les armées allemandes sont, de toutes parts, en marche sur nos frontières. Les troupes ennemies sont alignées aux poteaux-frontières, tandis que les nôtres sont sagement retenues à 10 kilomètres, afin que l'action ne s'engage de notre côté que lorsque le fait de l'agression allemande ne pourra plus être contesté. Pour nous provoquer, de petits détachements pénètrent sur notre territoire, renversent des poteaux télégraphiques, arrachent des rails, s'emparent du matériel du chemin de fer, des chevaux de réquisition, enlèvent des conscrits, tuent des soldats, s'avancent à plus de 10 kilomètres dans l'intérieur du pays, violentent les habitants, commettent tous les actes ordinaires aux détrousseurs de grands chemins, et dans l'espérance que nous riposterons en engageant l'action militaire, qui leur permettrait de nous attribuer mensongèrement le rôle d'agresseurs.

On ne saura jamais tout ce qui se peut allier de vile hypocrisie à la brutalité sauvage de ces bêtes de proie. Le manifeste de Guillaume II, à cet égard, est la honte des hontes. Par tous ses organes, par tous ses agents, par des journalistes français même, il nous a fait crier qu'il ne voulait pas la guerre,

sans qu'on pût jamais lui arracher une parole, un acte, en faveur de la paix. Hier, son ambassadeur à Paris, qui ne pouvait pas tenter d'expliquer pourquoi il reste à son poste tandis que les armées de son maître nous font la guerre, disait à l'un de mes amis : « Répétez bien à tout le monde que nous ne voulons pas la guerre. Notre malheur est de ne pas savoir ce que veut l'Autriche, à qui nous sommes tenus de demeurer indissolublement attachés, comme vous à la Russie. Mais nous ne voulons pas la guerre et nous ferons tout ce qu'il est possible pour l'empêcher. »

A ces paroles quels actes ont répondu ? La déclaration de guerre à la Russie parce qu'elle s'était permis de répondre, par une mobilisation sur les frontières autrichiennes, à la mobilisation de l'autre côté de la frontière. La déclaration de guerre à la Russie, au moment où l'Autriche accepte la proposition de médiation de sir Edward Grey, c'est-à-dire à l'heure précisément où disparaît le conflit qu'on nous avait donné pour cause des préparatifs de guerre. Où est le provocateur ? où est l'agresseur ? qui donc oserait discuter la question sérieusement ? Le Kaiser déclare la guerre à la Russie, et il viole la neutralité du Luxembourg et de la Belgique pour marcher contre nous.

Cependant, ses ambassadeurs à Pétersbourg comme à Paris demeurent à leur poste pour en imposer aux puissances et leur faire croire que la suprême rupture

n'est pas accomplie. Les plus simples lois de l'honneur flétrissent ces fourberies. Ces créatures inférieures n'y trouvent matière qu'à de grossiers propos de lourde joie ou à des invocations au dieu du banditisme en troupes armées.

C'est ainsi que Guillaume II s'adresse à son peuple pour lui dire que « *des gens envieux* » le forcent « *à une juste défense* » et qu'il va montrer à ses ennemis ce que c'est de « *provoquer l'Allemagne* ». D'un autre, une telle impudence paraitrait d'un fou, puisqu'il serait impossible de citer ni un acte de *provocation*, ni une parole qui pût inspirer à quiconque l'idée de se mettre en *défense*. Mais, d'un chef de piraterie qui veut jeter ses hordes sur la France, comme leurs aïeux se précipitaient sur Rome pour de grandioses entreprises de pillage, couronnées d'une joie stupide de domination meurtrière, ce n'est que la formule germanique d'une entreprise de guerre où s'allument tous les appétits d'une pieuse sauvagerie qui va jusqu'à prendre le Dieu de l'Évangile pour complice du plus grand crime de l'histoire contre l'humanité. Car il recommande à ses hommes d'entrer dans les églises pour obtenir du Dieu de bonté d'abondantes rapines pour le retour. Quand on a la conscience fabriquée de telle sorte qu'une telle pensée ne la puisse mettre en révolte, il faut s'attendre à tout de cette inhumanité.

Aussi bien, l'état de choses, consacré par le traité de Francfort, ne pouvait-il plus durer, dès que Bis-

marck, et, après lui, Guillaume II, n'en ont pu faire qu'un instrument d'hégémonie par lequel ils ont condamné l'Europe, sous la menace de leurs canons, à la politique de surarmements. Le jour où l'Allemagne nous a conduits ainsi, d'une volonté préméditée, à la crise suprême, est venu plus tôt que je ne pensais, mais il est venu. Quand je l'annonçais, quand je répudiais la folle prodigalité d'hommes et de richesses en des entreprises de vanité coloniales, on m'a souvent répondu que je m'abusais sur le péril allemand. Il n'y a pas longtemps qu'on me l'a répété à propos du traité allemand pour le Maroc, contre lequel je fus à peu près seul à voter. Je n'ai garde de récriminer, mais, hier encore, quand on me rapportait que quelques-uns de nos hommes politiques les plus fameux s'obstinaient à annoncer que l'Allemagne ne nous ferait pas la guerre, je ne pouvais me défendre d'un sentiment de tristesse à penser avec quelle imprévoyance systématique nous avons été trop souvent gouvernés. Il faut l'oublier à cette heure, pour nous rassembler autour du Gouvernement, et faire front avec lui contre l'envahisseur.

Dans l'énorme partie qui s'engage, ce n'est pas la France seulement, pas plus que la Russie elle-même, ou l'Angleterre qu'il faut considérer. Non. C'est la destinée de toute la civilisation européenne sur laquelle le sort des armes va prononcer. Le maintien d'une belle diversité de culture, dans l'indépendance des peuples, ou l'exécrable tentative d'une unité de ger-

manisation mécanique sous un talon de fer. Ainsi notre cause est devenue celle de toutes les nations, de tous les Gouvernements qui ne séparent pas le sentiment de la dignité nationale de leur conception d'une vie commune selon les lignes directrices des traditions de nationalité.

Beaucoup se tairont, essaieront de cacher leur tremblement intérieur en pensant qu'ils regardent, les bras croisés, les soldats de la France tomber sur les champs de bataille où se joue, avec la vie même de la nationalité française, la vie aussi des petits peuples assez faibles de cœur pour consentir à succomber sans avoir combattu. Et nous qui envoyons nos fils à la sanglante mêlée, nous qui sommes traîtreusement menacés dans les racines les plus profondes de notre vie, nous avons résolu de sauver tout ce qui peut être sauvé de nos glorieux apports de civilisation auquels notre plus haute ambition est de toujours ajouter.

En nous défendant, nous sommes les champions de la cause de tous. Si, dans le passé, nous avons eu des torts envers l'Europe, assez de malheurs nous les ont fait cruellement expier. Et nous nous présentons avec l'Angleterre qui, dans des âges de fer, avait, elle aussi, conçu l'ambition de nous dominer. Il nous fallut cent ans de guerre pour conquérir l'indépendance de notre sol, et quand les hommes furent défaits, ce fut une femme, une pauvre paysanne lorraine au cœur simple et grand, qui prononça les paroles et fit les actes d'où la

victoire allait sortir. L'Angleterre s'est lancée à la conquête économique du monde, et s'est taillé, par son labeur, par son audace, par une obstination que rien n'a pu fléchir, un immense empire qui fait sa juste fierté et dont la civilisation ne peut que s'enorgueillir. Aujourd'hui, elle a noblement tiré l'épée, pour la dignité, dans l'indépendance, des peuples de l'Europe. Elle entre avec nous dans la noble épopée, ennemie de l'hégémonie de Napoléon, ou de Bismarck, amie de la France moderne qui ne demande rien en Europe qu'un équilibre de libertés. L'Italie reste neutre, et je ne crois pas me risquer en prédisant que ce grand spectacle fera bientôt la pleine lumière dans l'âme du peuple italien, que des gouvernements à courte vue avaient follement engagé au service du germanisme contre tout ce qui nous reste de latinité.

Et voici enfin que la Russie est arrivée au canon, la première, la Russie qui, hier encore, paraissait le dernier asile en Europe du despotisme asiatique, la Russie qui, par l'initiative de ses derniers tsars, s'est ouverte à la liberté, la Russie qu'un incomparable mouvement intellectuel a déjà mise au premier rang de la culture civilisée, la Russie, le magnifique pont d'idéalisme et de volonté par où les activités réveillées de l'Asie nous apporteront, avec un renouveau de force, de nouveaux cadres d'énergie. C'est bien ce que redoutent les féodaux allemands qui tiennent le peuple sous la haute pression de leur

bureaucratie, et ne craignent rien tant qu'un changement de la discipline intellectuelle qui pourrait détruire le grand ressort de leur gouvernement : l'obéissance. Ainsi aux soldats allemands même, la Russie, la France, l'Angleterre, apporteront, en dépit d'eux-mêmes, une délivrance de pensée.

Les soldats allemands, nos pères, avant 1870, les avaient déjà rencontrés sur beaucoup de champs de bataille où la fortune, assez souvent, ne leur fut pas favorable. Demain, de nouveau, le grand livre de comptes va s'ouvrir ; nous devrons résister, peut-être, à un colossal effort sur tous les fronts à la fois. Le choc sera terrible. Les hommes de l'Allemagne seront reçus comme ils doivent l'être par des soldats français.

G. Clemenceau.

A NANCY

Éclair de l'Est, 1er août. — C'est à 5 heures du soir, samedi, que l'ordre de mobilisation générale a été affiché sur les murs de Nancy. La nouvelle s'en est répandue comme une traînée de poudre. Elle a été accueillie presque comme un soulagement.

La soirée, très animée, a été presque joyeuse. On avait confiance. Chacun se répétait qu'on était prêt à faire face à l'ennemi. Ceux qui rentraient des pays annexés apportaient des témoignages de fidélité de nos frères alsaciens-lorrains.

La nouvelle de la neutralité de l'Italie était commentée avec satisfaction.

Les Italiens de Nancy, groupés devant le consulat et devant les affiches concernant les mesures prises à l'égard des étrangers, exprimaient hautement leurs sentiments francophiles et criaient à qui voulait les entendre qu'ils n'iraient jamais se battre pour l'Autriche.

Toute la soirée, les groupes stationnent nombreux devant les affiches officielles.

La nuit fut beaucoup plus calme que la précédente. Beaucoup de réservistes et de territoriaux ne devant rejoindre que le 2e, le 3e ou le 4e jour de la mobilisation sont restés chez eux.

Les hommes devant rejoindre leur corps sans délai sont partis à partir de minuit par les trains militaires spécialement formés.

A LUNÉVILLE

1er août. — L'aspect de la ville est toujours à peu près aussi calme. La Banque de France a été prise d'assaut dès 9 heures du matin, hier, pour l'échange de billets, et chacun se précautionne tant en monnaie qu'en provisions de conserves en vue du renchérissement des vivres en cas d'envahissement de troupes et d'une crise des moyens de transport.

Le marché était approvisionné comme d'habitude. On nous signale que plusieurs chevaux classés, conduisant des voitures de maraichers et autres, ont été dételés de leurs voitures puis emmenés séance tenante pour prendre part en cas de mobilisation aux transports de convois de vivres avec ceux déjà mis à la disposition de l'autorité militaire.

Mgr Ruch, évêque de Gérasa, coadjuteur de Mgr l'évêque de Nancy, a reçu vendredi, à 11 heures du soir, un ordre de mobilisation lui enjoignant de se rendre à Toul à l'hôpital militaire, comme infirmier de 2e classe.

Extrait du *Journal de Genève* du 9 août :

Impressions lyonnaises.

Vous ne pouviez guère prévoir les angoissants embarras dans lesquels vous alliez me jeter, mon cher Directeur, quand vous me dites, ce dernier samedi : « Allez donc voir quel état d'esprit règne dans la seconde ville de France, en un moment où, peut-être, l'armée française va être mobilisée, et dites-nous l'impression d'un Genevois qui se promène dans la rue, tout simplement, voit ce qu'il lui est permis de voir, confronte les impressions des habitants d'une belle cité commerçante à celles de notre petite Genève qui lui ressemble si peu. »

Vous saviez qu'aller à Lyon est facile ; vous ignoriez qu'il peut être terriblement difficile d'en revenir. Mais, malgré maintes pénibles tribulations subies, vous m'avez fait vivre des heures d'émotion intense que je n'oublierai jamais et que je suis heureux d'avoir vécues.

C'est en cours de route que me surprit l'annonce de la mobilisation, annoncée à Collonges par les petits soldats du Fort de l'Écluse, qui, de toile vêtus, baïonnette au canon, nous crient au passage : « Ça y est, on part cette nuit ! » Après le tunnel passé, le tocsin bourdonne, des tambours roulent, et à toutes les stations, des réservistes, les uns équipés déjà, la

plupart en habits civils, envahissent nos wagons. On se serre, on se tasse, les couloirs sont pleins à craquer et on cause. Il n'y a naturellement qu'un unique sujet de conversation. Un montagnard, noir comme un bouc, est descendu dès ce matin, atteint par son ordre de marche dans son chalet de l'Isère. Qui fera sa moisson ? La femme est malade, le père est mort le mois dernier. C'est dur ! « Eh ! l'ami, ce n'est pas le moment de nous ficher la trouille ! » crie une voix sonore. Celui qui parle est un homme aux mains soignées, les jambes nageant dans des pantalons trop courts, et tout le monde dit : « Bravo ! » Personne n'est ravi de partir, mais c'est l'autre qui l'a voulu. Et alors il aura sa tripotée, parce que le bon droit, vous comprenez, le monde entier sait maintenant où il est. Et on marchera ferme et droit. Et la partie sera chaude. Mais jamais on n'a été plus sûr de la gagner.

Ce sentiment est celui que j'ai entendu exprimer par tout le monde, civils et militaires : « On nous a trop longtemps marché sur les pieds ; les droits de la civilisation sont bien de notre côté. » On insiste sur ce dernier point. Et : « Allons-y ! »

De station en station, les arrivants se font plus nombreux, cette mobilisation est manifestement préparée dans les plus grands détails ; l'ordre est parfait ; il le demeurera jusqu'au bout.

Ma lettre ne divulguait aucun secret, car je n'avais ni intention, ni possibilité d'en surprendre ; elle vous

disait seulement le calme, la dignité avec lesquels toute la population accueillait l'imminence de la guerre, se demandant seulement avec anxiété « si l'Angleterre interviendrait ». Vous jugez de la joie, le jour où le Gouvernement fit annoncer la mobilisation navale anglaise. L'attaché au consulat qui en porta la nouvelle au maire, M. Herriot, fut porté en triomphe sur les épaules de vigoureux compagnons. Cette dignité dans la calme a persisté tout le temps.

J'ai vu ce que je voulais voir : Lyon est calme. Les socialistes n'ont pas bougé, et dans une proclamation qu'ils ont affichée relativement à la mort de Jaurès, ils terminent en parlant du devoir national. Tout se passe le mieux du monde au point de vue français.

. . . .

L'impératrice douairière de Russie est arrêtée à Berlin.

Paris, 4 août.

On annonce de Londres que l'impératrice douairière de Russie, qui avait récemment quitté Londres pour rentrer à Saint-Pétersbourg, a été arrêtée à Berlin.

Là on lui a donné le choix entre deux propositions : retourner en Angleterre ou aller à Copenhague.

Mais on ne lui a pas permis de continuer son voyage en Russie. *(Havas.)*

N'injurions pas nos prisonniers.

Le maire de Nancy a adressé l'appel suivant à la population :

« Mes chers Concitoyens,

« Les hostilités sont commencées ; des prisonniers ennemis arrivent et peuvent encore arriver isolés ou en très petits groupes dans notre ville.

« Il ne faut pas vous livrer contre eux à des manifestations hostiles ou injurieuses. Agir autrement serait indigne de Français.

« Nancy, le 4 août 1914.

« *Le Maire*, JOSEPH LAURENT. »

ANNEXES

Extrait du *Figaro*, 11 août :

LES RAISONS DE CROIRE

Notre correspondant de Berlin, M. Ch. Bonnefon, rentré à Paris depuis quelques jours, nous adresse l'article suivant où nos lecteurs trouveront d'intéressantes indications sur l'empereur Guillaume et son entourage et où il explique les origines psychologiques de la guerre :

Il y a un an, à pareille date, l'Empereur s'écriait :

« Ce qu'il faut, c'est combattre les puissances des ténèbres qui rongent la moelle du peuple allemand. »

Huit jours avant, le maréchal von der Goltz avait écrit dans le *Tag :*

« Les grandes villes nous ruinent physiquement et moralement. Un statisticien a calculé que sans l'afflux constant des campagnes, les capitales disparaîtraient, par extinction de la race, au bout de quatre à cinq générations, tant la dégénérescence y fait de progrès, quand elle n'est pas combattue. »

Je causais, peu de jours après, avec l'ambassadeur

d'une grande puissance, de cette question qui angoissait tous les cœurs allemands. Il me dit, en souriant :

« L'Allemagne est très fière de ses grandes villes, mais elle en mourra. »

C'est qu'en effet, à l'heure actuelle, 26 millions d'Allemands sont concentrés dans de grandes agglomérations florissantes et soumis à leur influence délétère. Les campagnes se dépeuplent et l'agriculture allemande ne peut être sauvée que par le travail de cinq cent mille moissonneurs étrangers que l'on expulse à l'automne et qui reviennent au printemps.

Baignant dans une atmosphère de luxe et de vie facile, s'amollissant chaque jour malgré les avertissements prophétiques du baron de Rheinbaben, l'empire allemand voyait en outre gronder avec une vitesse vertigineuse le parti des ennemis de l'Empire. A ses portes, la Russie réorganisée augmentait son armée et puisait, sans compter, dans ses réserves inépuisables de paysans.

En apparence à l'apogée de sa force, en réalité au commencement de la décadence, et sachant, mieux que nous, quelles forces la rongeaient, l'Allemagne voulut se rajeunir dans un bain de sang, conquérir de haute lutte le marché russe qui se dérobait, arracher à la France ses plus belles colonies, abattre à l'intérieur le parti socialiste et ruiner de fond en comble la Triple-Entente à l'extérieur.

Autour de Guillaume II, vieillissant avant l'âge et découragé, six jeunes gens prêchaient tous les

jours la guerre et l'occasion favorable, poussés, excités, enthousiasmés par un entourage militaire de volonté ardente et d'intelligence bornée. Lui, le dilettante couronné, qui toucha à trop de choses pour rien approfondir, hésitait, comme toujours, partagé entre son désir de gloire et la crainte du désastre qu'une prophétie mystérieuse avait en lui avivée. L'Impératrice le soutenait cependant, par conviction sentimentale et par horreur de la guerre. Telle était la situation quand l'Empereur partit en vacances.

En son absence, et sous l'œil indifférent d'un chancelier incapable et d'ailleurs accablé par des malheurs de famille, le parti de la guerre aiguilla et lança à toute vitesse la machine allemande dans la direction de la guerre.

Quand il revint en toute hâte, le mystique fumeux et grandiloquent qu'est le chef suprême de l'armée allemande trouva presque achevée cette mauvaise besogne des pangermanistes qui poussaient comme un bélier le Kronprinz, aussi orgueilleux qu'inintelligent. Il aurait pu lutter encore, l'Empereur. Il ne sut ni ne voulut, et ce fut son crime. Il flotta à la dérive, prêtant l'oreille à tous les racontars sur la défection de la France, sur l'activité révolutionnaire. L'heure est unique dans l'histoire, lui criait-on de tous côtés. Il le crut sans doute par conviction ou par lassitude, et ne s'arc-bouta pas contre la guerre, comme il y a deux ans.

Mais ces mêmes raisons qui nous expliquent un

passé récent nous donnent le droit de croire, et de toutes nos forces, à notre avenir. Les légions allemandes marchent au combat sans entrain ; une partie d'entre elles songe déjà à la République possible, qui peut surgir de la défaite. Les ennemis de l'impérialisme ont beau jeu pour l'accuser de folie, et s'ils se taisent aujourd'hui, sous le joug, ils peuvent élever la voix demain avec d'autant plus de violence.

C'est de notre côté que se trouvent, avec le droit, la force morale et la volonté de vaincre à tout prix. L'impéritie d'un chancelier d'occasion, aussi maladroit que gauche, d'un pédant égaré dans la vie réelle comme un oiseau de nuit clignotant devant le soleil, a provoqué par une série de fautes la coalition et l'indignation de l'Europe.

La puissance d'organisation et d'armement elle-même ne me paraît plus de nature à réparer ou à compenser le manque d'enthousiasme ou d'élan chez ces soldats qui ne savent plus au juste pourquoi ils se battent.

Les pangermanistes ont mené de force le peuple allemand au combat. Demain, si la victoire continue à nous sourire, ils se retrouveront, poignée insolente mais abattue, au banc des accusés, pour rendre des comptes.

Point n'est besoin de supposer, comme l'Empereur, que la multitude innombrable des grandes villes allemandes est rongée jusqu'aux moelles par quelque mal mystérieux.

« L'élément décisif dans une campagne, écrivait il y a deux mois le général Litzmann dans la *Tægliche Rundschau*, ce n'est pas le nombre, ce n'est pas l'armement (bien que ces facteurs soient d'une importance considérable); ce qui donne la victoire, c'est l'énergie morale des combattants. »

Et, la même semaine, lui faisant écho, le général Keim disait, dans une grande assemblée à Kiel :

« Vous ne vous doutez pas, Messieurs, quels soldats sont les Français. Moi, j'ai fait la campagne de 1870. Et je puis vous dire que nous ne les avons battus, au prix des plus grandes difficultés, que parce que nous étions d'un tiers supérieurs en nombre. »

Le général Keim, chef de la Ligue de l'armée, n'a pas eu le temps d'assurer à son pays, par une campagne fougueuse, cette supériorité d'un tiers presque nécessaire au succès.

Avec l'appoint belge et anglais, nous nous trouverons à égalité sur les grands champs de bataille.

Et c'est pour toutes ces raisons que je crois — et de toute mon âme — en la victoire française.

Charles Bonnefon.

NANCY-PARIS. — IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT.

PAGES D'HISTOIRE — 1914

4

LA Journée du 4 Août

LE MESSAGE AU PARLEMENT
LA SESSION EXTRAORDINAIRE

COMMENTAIRES
DES PRINCIPAUX JOURNAUX

TROISIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

Prix : 60 centimes.

LA

JOURNÉE DU 4 AOUT

Il a été tiré de cette brochure cinq exemplaires sur papier Japon et cinquante sur Hollande numérotés à la presse.

LA

JOURNÉE DU 4 AOUT

SÉNAT

Présidence de M. Dubost.

La séance est ouverte à 3 heures.

Ouverture de la session extraordinaire.

M. le Président. — J'ai reçu de M. le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, ampliation du décret suivant :

« Le Président de la République Française,

» Vu l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875,

» Décrète :

» Art. 1er. — Le Sénat et la Chambre

des Députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 4 août courant.

» Art. 2. — Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et le ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

» Fait à Paris, le 2 août 1914.

» R. POINCARÉ.

» Par le Président de la République :

« *Le Président du Conseil,*
ministre des Affaires étrangères,

» René Viviani.

» *Le Ministre de l'Intérieur,*

» Malvy ».

Communication d'un message de M. le Président de la République.

M. le Président. — La parole est à M. le Garde des sceaux pour donner lecture d'un message de M. le Président de la République.

M. Bienvenu Martin, *garde des*

sceaux, ministre de la Justice, lit le message de M. le Président de la République.

MESSAGE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« MESSIEURS LES SÉNATEURS,

» MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

» La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens.

» Avant qu'une déclaration de guerre nous ait encore été adressée, avant même que l'ambassadeur d'Allemagne ait demandé ses passeports, notre territoire a été violé. L'Empire d'Allemagne n'a fait hier soir que donner tardivement le nom véritable à un état de fait qu'il avait déjà créé.

» Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes (*Très bien! — Vive approbation*).

» Ils ont donné au monde l'exemple d'une grande nation, qui, définitivement relevée de la défaite par la volonté, la patience et le travail, n'a usé de sa force renouvelée et rajeunie que dans l'intérêt du progrès et pour le bien de l'humanité (*Applaudissements unanimes*).

» Depuis que l'ultimatum de l'Autriche a ouvert une crise menaçante pour l'Europe entière, la France s'est attachée à suivre et à recommander partout une politique de prudence, de sagesse et de modération.

» On ne peut lui imputer aucun acte, aucun geste, aucun mot, qui n'ait été pacifique et conciliant (*Très bien ! très bien ! — Nouveaux applaudissements*).

» A l'heure des premiers combats, elle a le droit de se rendre solennellement cette justice qu'elle a fait, jusqu'au dernier moment, les efforts suprêmes pour conjurer la guerre qui vient d'éclater et dont l'Empire d'Allemagne supportera, devant l'Histoire, l'écrasante responsabilité (*Applaudissements prolongés*).

» Au lendemain même du jour où nos

alliés et nous, nous exprimions publiquement l'espérance de voir se poursuivre pacifiquement les négociations engagées sous les auspices du Cabinet de Londres, l'Allemagne a déclaré subitement la guerre à la Russie; elle a envahi le territoire du Luxembourg; elle a outrageusement insulté la noble nation belge (*Très bien ! très bien !*), notre voisine et notre amie (*Applaudissements redoublés*), et elle a essayé de nous surprendre traîtreusement en pleine conversation diplomatique (*C'est cela ! — Très bien !*).

» Mais la France veillait. Aussi attentive que pacifique, elle s'était préparée. Et nos ennemis vont rencontrer sur leur chemin nos vaillantes troupes de couverture (*Vifs applaudissements*) qui sont à leur poste de bataille et à l'abri desquelles s'achèvera méthodiquement la mobilisation de nos forces nationales.

» Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle, s'est levée toute frémissante (*Oui ! oui ! Bravo !*) pour défendre

l'honneur du drapeau et le sol de la Patrie (*Vive approbation*).

» Le Président de la République, interprète de l'unanimité du pays (*Très bien ! très bien !*), exprime à nos troupes de terre et de mer l'admiration et la confiance de tous les Français (*Applaudissements répétés et unanimes*),

» Étroitement unie en un même sentiment, la nation persévérera dans le sang-froid dont elle a donné, depuis l'ouverture de la crise, la preuve quotidienne. Elle saura comme toujours concilier les plus généreux élans et les ardeurs les plus enthousiastes avec cette maîtrise de soi qui est le signe des énergies durables et la meilleure garantie de la victoire (*Mouvement prolongé d'approbation*).

» Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le Droit, dont les peuples non plus que les individus ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale (*Nouveaux applaudissements*).

» Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils dont rien ne brisera devant

l'ennemi l'union sacrée (*Très bien! Bravo!*) et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique.

» Elle est fidèlement secondée par la Russie son alliée (*Applaudissements*); elle est soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre (*Applaudissements prolongés*).

» Et déjà, de tous les points du monde civilisé, viennent à elle les sympathies et les vœux. Car elle représente aujourd'hui, une fois de plus, devant l'univers, la Liberté, la Justice et la Raison.

» *Haut les cœurs et vive la France!* »

(*L'Assemblée tout entière se lève. — Applaudissements prolongés. — Acclamations : Vive la France!*)

M. le Président. — Le Sénat donne acte à M. le Garde des sceaux du message de M. le Président de la République.

Il en ordonne l'insertion au procès-verbal et le dépôt dans ses archives (*Vive la France! — Nouveaux applaudissements*).

M. de Lamarzelle. — Vive la France et que Dieu protège la France !

M. le Président. — M. le Garde des sceaux demande que le Sénat veuille bien suspendre sa séance pendant vingt minutes, pour attendre une communication du Gouvernement.

Il n'y a pas d'opposition? (*Non ! non !*

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à 3h40, est reprise à 4 heures).

M. le Président. — La séance est reprise.

Communication du Gouvernement

M. le Président. — La parole est à M. le président du Conseil pour une communication du Gouvernement.

. . . .
. . . .

(Voir à la Chambre des Députés, page 17, la déclaration ministérielle).

M. le Président. — Messieurs, le Sénat

a écouté la communication du Gouvernement, il en a mesuré toute la gravité et il l'approuve résolument (*Vifs applaudissements*).

L'heure n'est plus aux paroles, mais aux actes. (*Très bien! très bien!*)

Les votes que vous allez émettre sont des actes, les derniers de ceux par lesquels, depuis quarante ans, vous vous efforcez de mettre la France et son armée en état de repousser l'envahisseur et d'assurer l'intégrité du territoire (*Nouveaux applaudissements*).

Vous avez fait votre devoir; l'armée, ou plutôt la nation armée (*Très bien!*), va faire le sien (*Très bien! très bien!*), et, fidèle à ses alliés, elle combattra avec eux pour les causes les plus sacrées : les neutralités violées, la frontière envahie et l'indépendance de la patrie (*Applaudissements répétés*).

Vivent à jamais la France et la République! (*Longs et unanimes applaudissements. — L'assemblée debout, acclame son président.*)

Plusieurs sénateurs. — Vive la France! vive l'armée française!

M. René Viviani, *président du Conseil.* — Je demande la parole.

M. le Président. — La parole est à M. le président du Conseil.

M. le Président du Conseil. — Messieurs, vous pensez bien qu'il ne suffit pas que j'aie apporté à la Chambre des Députés et au Sénat une communication, un exposé dans lequel je me suis efforcé d'enchaîner rigoureusement et méthodiquement les faits. Des actes, comme vient de vous le dire M. le Président du Sénat, sont nécessaires. Ces actes trouvent leur expression dans des projets de loi que nous avons déposés sur le bureau de la Chambre des Députés.

Si je suis bien informé, les commissions saisies par l'autre Assemblée les ont approuvées et en proposent le vote immédiat.

Je prie le Sénat de vouloir bien suspendre momentanément sa séance pour permettre au Gouvernement de retourner devant la Chambre des Députés afin de hâter l'adoption de tous ces projets de lois.

Aussitôt que la Chambre en aura terminé, nous reviendrons dans cette enceinte et

nous vous demanderons de vouloir bien les adopter, à votre tour, unanimement.

M. le Président. — Le Sénat a entendu la proposition du Gouvernement.

Je lui propose, en conséquence, de suspendre sa séance.

Il n'y a pas d'opposition ?

Il en est ainsi décidé.

(La séance, suspendue à 4 h. 30 est reprise à 5 h. 40.)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Paul Deschanel.

La séance est ouverte à 3 heures.

Ouverture de la session extraordinaire.

M. le Président. — J'ai reçu de M. le Président du Conseil ampliation du décret suivant :

« Le Président de la République française,

» Vu l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875,

» Décrète :

» Art. 1er. — Le Sénat et la Chambre des Députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 4 août courant.

» Art. 2. — Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et le ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 2 août 1914.

« R. POINCARÉ.

« Par le Président de la République :

« *Le Président du Conseil,*
ministre des Affaires étrangères,

« René Viviani.

« *Le Ministre de l'Intérieur,*

« Malvy. »

En conséquence, je déclare ouverte la session extraordinaire de la Chambre des Députés pour l'année 1914.

Le décret dont la Chambre vient d'entendre la lecture sera inséré au procès-verbal de la séance de ce jour et déposé aux archives.

Allocution de M. le Président.

M. le Président. — Dans les graves événements que la France traverse, un affreux malheur est venu nous frapper. Jaurès... (*Tous les députés se lèvent*) ...Jaurès a été

assassiné par un dément, à l'heure même où il venait de tenter un suprême effort en faveur de la paix et de l'union nationale. Une éloquence magnifique, une puissance de travail et une culture extraordinaire, un généreux cœur, voué tout entier à la justice sociale et à la fraternité humaine et auquel ses contradicteurs eux-mêmes ne pouvaient reprocher qu'une chose : substituer, dans son élan vers l'avenir, à la dure réalité qui nous étreint, ses nobles espoirs, voilà ce qu'un odieux forfait nous a ravi (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*). La douleur des siens et de ses amis est la nôtre. Ceux qui discutaient ses idées et qui savaient sa force sentaient aussi ce que, dans nos controverses, ils devaient à ce grand foyer de lumière. Ses adversaires sont atteints comme ses amis et s'inclinent avec tristesse devant notre tribune en deuil. Mais, que dis-je, y a-t-il encore des adversaires ? Non, il n'y a plus que des Français... (*Acclamations prolongées et unanimes*) ..des Français qui, depuis quarante-quatre ans, ont fait à la cause de la paix tous les sa-

crifices (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*), et qui, aujourd'hui, sont prêts à tous les sacrifices (*Vives acclamations unanimes et prolongées*) pour la plus sainte des causes : le salut de la civilisation (*Nouveaux applaudissements répétés sur tous les bancs*), la liberté de la France et de l'Europe (*Vives acclamations prolongées et unanimes. — Cris de : « Vive la France! »*)

Du cercueil de l'homme qui a péri martyr de ses idées sort une pensée d'union ; de ses lèvres glacées sort un cri d'espérance. Maintenir cette union, réaliser cette espérance, pour la patrie, pour la justice, pour la conscience humaine (*Nouveaux applaudissements unanimes*), n'est-ce pas le plus digne hommage que nous puissions lui rendre? (*La Chambre entière est debout. — Acclamations prolongées unanimes. — Triple salve d'applaudissements. — Tous les membres crient : « Vive la France ! »*)

M. Léon Bérard *et plusieurs de ses collègues.* — Nous demandons l'affichage du discours de M. le Président de la Chambre.

Voix nombreuses. — Oui ! oui ! l'affichage !

M. le Président. — L'affichage est demandé.

Il n'y a pas d'opposition?...

Il est ordonné (*Vifs applaudissements unanimes*).

Sur plusieurs bancs. — Nous tenons à constater que l'affichage est ordonné à l'unanimité.

M. le Président. — Messieurs, M. le Président du Conseil est retenu par un devoir urgent. Je vous propose d'attendre son arrivée (*Assentiment*).

(*Quelques instants après, M. René Viviani, président du Conseil, entre dans la salle des séances. — Toute l'Assemblée, debout, applaudit longuement et acclame M. le Président du Conseil au cri de : « Vive la France! »*)

Communication d'un message de M. le Président de la République.

M. le Président. — La parole est à M. le Président du Conseil (*Applaudissements prolongés et unanimes*).

M. René Viviani, *président du Conseil.* — Messieurs, j'ai l'honneur de saisir la Chambre, au nom de M. le Président de la République, du message suivant :

(*La Chambre écoute, debout, la lecture du message*).

. . . .

. . . .

(Voir au Sénat, page 3, le message de M. le Président de la République).

M. le Président. — La Chambre donne acte à M. le Président du Conseil du message de M. le Président de la République. Elle en ordonne l'insertion au procès-verbal et le dépôt dans ses archives.

Communication du Gouvernement.

M. le Président. — La parole est à M. le Président du Conseil pour une communication du Gouvernement.

M. René Viviani, *président du Conseil.*

« MESSIEURS,

» L'ambassadeur d'Allemagne a quitté

hier Paris, après nous avoir notifié l'état de guerre.

» Le Gouvernement doit au Parlement le récit véridique des événements qui, en moins de dix jours, ont déchaîné la guerre européenne et obligé la France pacifique et forte à défendre sa frontière contre une agression dont la soudaineté calculée souligne l'odieuse injustice (*Très bien! très bien!*)

» Cette agression, que rien n'excuse et qui a commencé avant qu'aucune déclaration de guerre nous l'eût notifiée, est le dernier acte d'un plan dont j'entends affirmer devant notre démocratie et devant l'opinion civilisée l'origine et le but (*Très bien!*)

» A la suite du crime abominable qui a coûté la vie à l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et à la duchesse de Hohenberg, des difficultés se sont élevées entre le Cabinet de Vienne et le Cabinet de Belgrade.

» La plupart des puissances n'en ont été qu'officieusement informées jusqu'au vendredi 24 juillet, date à laquelle les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie leur ont remis une circulaire que la presse a publiée.

» Cette circulaire avait pour objet d'expliquer et de justifier un ultimatum adressé la veille au soir à la Serbie par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade.

» Cet ultimatum, en affirmant la complicité de nombreux sujets et associations serbes dans le crime de Serajevo, insinuait que les autorités officielles serbes elles-mêmes n'y étaient pas étrangères. Il exigeait pour le samedi 25 juillet, à 6 heures du soir, une réponse de la Serbie.

» Les satisfactions exigées, ou du moins plusieurs d'entre elles, portaient indiscutablement atteinte aux droits d'un État souverain. Malgré leur caractère excessif, la Serbie, le 25 juillet, déclara s'y soumettre, presque sans aucune réserve.

» A cette soumission, qui constituait pour l'Autriche-Hongrie un succès, pour la paix européenne une garantie, les conseils de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne, adressés à Belgrade, dès la première heure, n'étaient pas étrangers.

» Ces conseils avaient d'autant plus de valeur que les exigences austro hongroises

avaient été dissimulées aux chancelleries de la Triple-Entente, à qui, dans les trois semaines précédentes, le Gouvernement austro hongrois avait donné à plusieurs reprises l'assurance que ses revendications seraient extrêmement modérées.

» C'est donc avec un juste étonnement que les Cabinets de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Londres apprirent, le 26 juillet, que le ministre d'Autriche à Belgrade, après un examen de quelques minutes, avait déclaré inacceptable la réponse serbe et rompu les relations diplomatiques.

» Cet étonnement s'aggravait de ce fait que, dès le vendredi 24, l'ambassadeur d'Allemagne était venu lire au ministre français des Affaires étrangères une note verbale affirmant que le conflit austro-serbe devait demeurer localisé, sans intervention des grandes puissances, faute de quoi on en pouvait redouter des « conséquences incalculables ».

» Une démarche analogue fut faite le samedi 25 à Londres et à Saint-Pétersbourg.

» Est-il besoin, Messieurs, de vous si-

gnaler combien les termes menaçants employés par l'ambassadeur d'Allemagne à Paris contrastaient avec les sentiments conciliants dont les puissances de la Triple-Entente venaient de fournir la preuve par les conseils de soumission qu'elles avaient donnés à la Serbie?

» Néanmoins, sans nous arrêter au caractère anormal de la démarche allemande, nous avons, d'accord avec nos alliés et nos amis, immédiatement engagé une action de conciliation en invitant l'Allemagne à s'y associer.

» Nous avons eu, dès la première heure, le regret de constater que nos dispositions et nos efforts ne rencontraient à Berlin aucun écho.

» Non seulement l'Allemagne ne paraissait nullement disposée à donner à l'Autriche-Hongrie les conseils amicaux que sa situation l'autorisait à formuler, mais, dès ce moment, et plus encore dans les jours suivants, elle semblait s'interposer entre le Cabinet de Vienne et les propositions transactionnelles émanant des autres puissances.

» Le mardi 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie. Cette déclaration de guerre aggravant, à quarante-huit heures de distance, l'état de choses créé par la rupture des relations diplomatiques, permettait de croire à une volonté réfléchie de guerre, à un programme systématique tendant à l'asservissement de la Serbie.

» Ainsi se trouvaient mis en cause, non seulement l'indépendance d'un peuple vaillant, mais l'équilibre des Balkans, inscrit dans le traité de Bucarest de 1913, et consacré par l'adhésion morale de toutes les grandes puissances.

» Cependant, à la suggestion du Gouvernement britannique, toujours attaché de la façon la plus ferme au maintien de la paix européenne, les négociations se poursuivaient, ou, plus exactement, les puissances de la Triple-Entente essayaient de les poursuivre.

» De ce désir commun est sortie la proposition d'une action à quatre : Angleterre, France, Allemagne, Italie, destinée, en assurant à l'Autriche toutes les satisfac-

tions légitimes, à ménager un règlement équitable du conflit.

» Le mercredi 29, le Gouvernement russe constatant l'échec persistant de ces tentatives, et en présence de la mobilisation et de la déclaration de guerre autrichiennes, redoutant pour la Serbie un écrasement militaire, décida, à titre préventif, la mobilisation des troupes de quatre arrondissements militaires, c'est-à-dire des formations échelonnées le long de la frontière austro-hongroise exclusivement.

» Ce faisant, il prenait soin d'aviser le Gouvernement allemand que cette mesure limitée et sans caractère offensif à l'égard de l'Autriche n'était, à aucun degré, dirigée contre l'Allemagne.

» Dans une conversation avec l'ambassadeur de Russie à Berlin, le secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères ne faisait point difficulté de le reconnaître.

» Par contre, tout ce que tentait la Grande-Bretagne, avec l'adhésion de la Russie et l'appui de la France, pour établir le contact entre l'Autriche et la Serbie, sous le patro-

nage moral de l'Europe, se heurtait à Berlin, à un parti pris négatif dont les dépêches diplomatiques fournissent la preuve péremptoire.

» C'était là une situation troublante et qui rendait vraisemblable l'existence à Berlin de certaines arrière-pensées. Quelques heures après, ces hypothèses et ces craintes devaient se transformer en certitudes.

» En effet, l'attitude négative de l'Allemagne faisait place, trente-six heures plus tard, à des initiatives justement alarmantes. Le 31 juillet, l'Allemagne, en proclamant l'état de guerre, coupait les communications entre elle et le reste de l'Europe et se donnait toute liberté de poursuivre contre la France, dans un secret absolu, des préparatifs militaires que rien, vous l'avez vu, ne pouvait justifier.

» Depuis plusieurs jours déjà, et dans des conditions difficiles à expliquer, l'Allemagne avait préparé le passage de son armée du pied de paix au pied de guerre.

» Dès le 25 juillet au matin, c'est-à-dire avant même l'expiration du délai assigné à

la Serbie par l'Autriche, elle avait consigné les garnisons d'Alsace-Lorraine. Le même jour, elle avait mis en état d'armement les ouvrages proches de la frontière. Le 26, elle avait prescrit aux chemins de fer les mesures préparatoires de la concentration. Le 27, elle avait effectué les réquisitions et mis en place ses troupes de couverture. Le 28, les appels individuels de réservistes avaient commencé et les éléments éloignés de la frontière en avaient été rapprochés.

» Toutes ces mesures, poursuivies avec une méthode implacable, pouvaient-elles nous laisser des doutes sur les intentions de l'Allemagne ?

» Telle était la situation, lorsque le 31 juillet au soir, le Gouvernement allemand, qui, depuis le 24, n'avait participé par aucun acte positif aux efforts conciliants de la Triple-Entente, adressa au Gouvernement russe un ultimatum, sous prétexte que la Russie avait ordonné la mobilisation générale de ses armées et il exigeait, dans un délai de douze heures, l'arrêt de cette mobilisation.

» Cette exigence, d'autant plus blessante dans la forme que, quelques heures plus tôt, l'empereur Nicolas II, dans un geste de confiance spontanée, avait demandé à l'empereur d'Allemagne sa médiation, se produisait au moment où, à la demande de l'Angleterre et au su de l'Allemagne, le Gouvernement russe acceptait une formule de nature à préparer un règlement amiable du conflit austro-serbe et des difficultés austro-russes par l'arrêt simultané des opérations et préparatifs militaires.

» Le même jour, cette démarche inamicale à l'égard de la Russie se doublait d'actes nettement hostiles à l'égard de la France : rupture des communications par routes, voies ferrées, télégraphes et téléphones, saisie des locomotives françaises à leur arrivée à la frontière, placement de mitrailleuses au milieu de la voie ferrée qui avait été coupée, concentration de troupes à cette frontière.

» Dès ce moment, il ne nous était plus permis de croire à la sincérité des déclarations pacifiques que le représentant de

l'Allemagne continuait à nous prodiguer (*Mouvement*).

» Nous savions qu'à l'abri de l'état de guerre proclamé, l'Allemagne mobilisait.

» Nous apprenions que six classes de réservistes avaient été appelées et que les transports de concentration se poursuivaient pour des corps d'armée même stationnés à une notable distance de la frontière.

« A mesure que ces événements se déroulaient, le Gouvernement, attentif et vigilant, prenait de jour en jour et même d'heure en heure les mesures de sauvegarde qu'imposait la situation ; la mobilisation générale de nos armées de terre et de mer a été ordonnée.

« Le même soir, à 7 h. 30, l'Allemagne, sans égard à l'acceptation par le Cabinet de Saint-Pétersbourg de la proposition anglaise que j'ai rappelée plus haut, déclarait la guerre à la Russie.

« Le lendemain, dimanche 2 août, sans égard à l'extrême modération de la France, en contradiction avec les déclarations pacifiques de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, au mépris des règles du droit international,

les troupes allemandes franchissaient en trois points différents notre frontière.

« En même temps, en violation du traité de 1867 qui a garanti, avec la signature de la Prusse, la neutralité du Luxembourg, elles envahissaient le territoire du grand-duché, motivant ainsi la protestation du Gouvernement luxembourgeois.

« Enfin, la neutralité de la Belgique même était menacée : le ministre d'Allemagne remettait le 2 août au soir au Gouvernement belge un ultimatum l'invitant à faciliter en Belgique les opérations militaires contre la France, sous le prétexte mensonger que la neutralité belge était menacée par nous ; le Gouvernement belge s'y refusa, déclarant qu'il était résolu à défendre énergiquement sa neutralité, respectée par la France et garantie par les traités, en particulier par le roi de Prusse (*Applaudissements unanimes et prolongés*).

« Depuis lors, Messieurs, les agressions se sont renouvelées, multipliées et accentuées. Sur plus de quinze points notre frontière a été violée. Des coups de fusil ont été

tirés contre nos soldats et nos douaniers. Il y a eu des morts et des blessés. Hier, un aviateur allemand a lancé trois bombes sur Lunéville.

« L'ambassadeur d'Allemagne, à qui nous avons communiqué ces faits, ainsi qu'à toutes les grandes puissances, ne les a pas démentis et n'en a pas exprimé de regrets. Par contre, il est venu hier soir me demander ses passeports et nous notifier l'état de guerre, en arguant, contre toute vérité, d'actes d'hostilités commis par des aviateurs français en territoire allemand, dans la région de l'Eiffel et même sur le chemin de fer de Carlsruhe à Nuremberg. Voici la lettre qu'il m'a remise à ce sujet :

Monsieur le Président,

Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique en survolant le territoire de ce pays. L'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel; d'autres ont

été aperçus sur la région de l'Eiffel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Carlsruhe et de Nuremberg.

Je suis chargé, et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance.

J'ai en même temps l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les autorités allemandes retiendront les navires marchands français dans les ports allemands, mais qu'elles les relâcheront si, dans les quarante-huit heures, la réciprocité complète est assurée.

Ma mission diplomatique ayant ainsi pris fin, il ne me reste plus qu'à prier Votre Excellence de vouloir bien me munir de mes passeports et de prendre les mesures qu'elle jugerait utiles pour assurer mon retour en Allemagne avec le personnel de l'ambassade, ainsi qu'avec le personnel de la légation de Bavière et du consulat général d'Allemagne à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

SCHŒN.

» Ai-je besoin, Messieurs, d'insister sur l'absurdité de ces prétextes (*Très bien !*), que

l'on voudrait présenter comme des griefs. A aucun moment, aucun aviateur français n'a pénétré en Belgique ; aucun aviateur français n'a commis ni en Bavière, ni dans aucune partie de l'Allemagne, aucun acte d'hostilité. L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables (*Vifs applaudissements unanimes*).

» Contre cette attaque qui viole toutes les lois de l'équité et toutes les règles du droit public, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid.

» La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et un enthousiasme sans restriction. (*La Chambre entière se lève. — Applaudissements unanimes et prolongés.*)

» L'armée belge, mobilisée à 250.000 hommes, se dispose à défendre avec une magnifique ardeur la neutralité et l'indépendance de son pays (*Nouveaux applaudissements vifs et unanimes*).

» La flotte anglaise est mobilisée tout

entière et l'ordre a été donné de mobiliser l'armée de terre (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*).

» Dès 1912, des pourparlers avaient été poursuivis entre les États-majors anglais et français. Ils avaient abouti à un échange de lettres entre sir Edward Grey et M. Paul Cambon. Le secrétaire d'État en a donné connaissance hier à la Chambre des Communes et, d'accord avec le Gouvernement britannique, je vais avoir l'honneur de donner lecture au Parlement de ces deux documents :

Foreign Office,
Londres, 22 novembre 1912.

Mon cher Ambassadeur,

A différentes reprises, dans les dernières années, les États-majors militaires et navals de la France et de la Grande-Bretagne ont échangé leurs vues. Il a toujours été entendu que ces échanges de vues ne limitent en aucune façon la liberté des Gouvernements de décider dans l'avenir s'il doit ou non prêter à l'autre l'appui de ses forces armées.

Nous avons admis que ces conversations entre techniciens ne sont pas et ne doivent pas être

considérées comme un engagement qui oblige l'un ou l'autre Gouvernement à agir dans une éventualité qui ne s'est pas encore produite et qui peut ne jamais se produire. C'est ainsi, par exemple, que la répartition des forces navales françaises et anglaises à l'heure actuelle ne repose pas sur un engagement de coopérer en cas de guerre.

Vous avez cependant fait remarquer que si l'un ou l'autre Gouvernement avait de graves raisons de redouter l'attaque d'une tierce puissance sans provocation, il pourrait être essentiel de savoir s'il pourrait, dans cette circonstance, compter sur l'assistance militaire de l'autre puissance.

Je suis d'accord pour reconnaître que si un Gouvernement avait de sérieuses raisons de redouter une attaque de la part d'une tierce puissance sans aucune provocation ou de croire que la paix générale se trouvait menacée, il devrait examiner immédiatement avec l'autre Gouvernement, si les deux Gouvernements ne devraient pas agir d'accord pour empêcher l'agression et pour assurer le maintien de la paix, et, dans ce cas, rechercher les dispositions qu'ils devraient prendre en commun.

Si ces dispositions comportaient une action militaire, les plans des États-majors généraux seraient aussitôt pris en considération et les

deux Gouvernements décideraient alors la suite qu'il conviendrait de leur donner.

Sincèrement à vous.

Signé : E. Grey.

« A cette lettre, à la date du 23 novembre 1912, notre ambassadeur, M. Paul Cambon, répondait :

Londres, ce 23 novembre 1912.

Cher sir Edward,

Par votre lettre en date d'hier 22 novembre, vous m'avez rappelé que, dans ces dernières années, les autorités militaires et navales de la France et de la Grande-Bretagne s'étaient concertées de temps en temps ; qu'il avait toujours été entendu que ces consultations ne restreignaient pas la liberté, pour chaque Gouvernement, de décider, dans l'avenir, s'ils se prêteraient l'un l'autre le concours de leurs forces armées ; que, de part et d'autre, ces consultations entre spécialistes n'étaient et ne devaient pas être considérées comme des engagements obligeant nos Gouvernements à agir dans certains cas ; que cependant je vous avais fait observer que si l'un ou l'autre des deux Gouvernements avait de graves raisons d'appréhender une attaque non

provoquée de la part d'une tierce puissance, il deviendrait essentiel de savoir s'il pourrait compter sur l'assistance armée de l'autre.

Votre lettre répond à cette observation et je suis autorisé à vous déclarer que, dans le cas où l'un de nos deux Gouvernements aurait un motif grave d'appréhender soit l'agression d'une tierce puissance, soit quelque événement menaçant pour la paix générale, ce Gouvernement examinerait immédiatement avec l'autre si les deux Gouvernements doivent agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix. Dans ce cas, les deux Gouvernements délibéreraient sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun; si ces mesures comportaient une action, les deux Gouvernements prendraient aussitôt en considération les plans de leurs États-majors et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans.

Signé : P. CAMBON.

« A la Chambre des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères a parlé de la France, aux applaudissements des députés, dans des termes élevés et chaleureux, et son langage a déjà profondément retenti dans tous les cœurs français (*Vifs applaudissements unanimes*).

» Je tiens, au nom du Gouvernement de la République, à remercier, du haut de la tribune, le Gouvernement anglais de la cordialité de ses paroles, et le Parlement français s'associera à ce sentiment (*Nouveaux applaudissements prolongés et unanimes*).

» Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères a fait notamment la déclaration suivante :

Dans le cas où l'escadre allemande franchirait le détroit ou remonterait la mer du Nord pour doubler les Iles Britanniques, dans le but d'attaquer les côtes françaises ou la marine de guerre française, et d'inquiéter la marine marchande française, l'escadre anglaise interviendrait pour prêter à la marine française son entière protection, de sorte que, dès ce moment, l'Angleterre et l'Allemagne seraient en état de guerre (*Applaudissements répétés et prolongés*).

» Dès maintenant, la flotte anglaise couvre donc nos côtes du Nord et de l'Ouest contre une agression allemande.

» Messieurs, voilà les faits. Je crois que, dans leur rigoureux enchaînement, ils suffisent à justifier les actes du Gouvernement

de la République. Je veux cependant, de ce récit, dégager la conclusion, donner son véritable sens à l'agression inouïe dont la France est victime.

» Les vainqueurs de 1870 ont eu, vous le savez, à diverses reprises, le désir de redoubler les coups qu'ils nous avaient portés. En 1875, la guerre destinée à achever la France vaincue n'a été empêchée que par l'intervention des deux puissances à qui devaient nous unir plus tard les liens de l'alliance et de l'amitié (*Applaudissements unanimes*), par l'intervention de la Russie et par celle de la Grande-Bretagne (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*).

» Depuis lors, la République française, par la restauration des forces nationales et la conclusion d'accords diplomatiques invariablement pratiqués, a réussi à se libérer du joug qu'au sein même de la paix Bismarck avait su faire peser sur l'Europe.

» Elle a rétabli l'équilibre européen, garant de la liberté et de la dignité de chacun.

» Messieurs, je ne sais si je m'abuse, mais il m'apparaît que cette œuvre de réparation

pacifique, d'affranchissement et de dignité, définitivement scellée en 1904 et 1907 avec le concours génial du roi Édouard VII d'Angleterre et du Gouvernement de la Couronne, c'est cela que l'empire allemand veut détruire aujourd'hui par un audacieux coup de force (*Vifs applaudissements*).

» L'Allemagne n'a rien à nous reprocher.

» Nous avons consenti à la paix un sacrifice sans précédent en portant un demi siècle, silencieux, à nos flancs, la blessure ouverte par elle (*Vifs applaudissements unanimes*).

» Nous en avons consenti d'autres dans tous les débats que, depuis 1904, la diplomatie impériale a systématiquement provoqués, soit au Maroc, soit ailleurs, aussi bien en 1905 qu'en 1906, en 1908 qu'en 1911.

» La Russie, elle aussi, a fait preuve d'une grande modération lors des événements de 1908, comme dans la crise actuelle.

» Elle a observé la même modération, et la Triple-Entente, avec elle, quand dans la crise orientale de 1912, l'Autriche et l'Allemagne ont formulé, soit contre la Serbie, soit contre la Grèce, des exigences, discu-

tables pourtant, l'événement l'a prouvé.

» Inutiles sacrifices, stériles transactions, vains efforts, puisque aujourd'hui, en pleine action de conciliation, nous sommes, nos alliés et nous, attaqués par surprise (*Applaudissements prolongés*).

» Nul ne peut croire de bonne foi que nous sommes les agresseurs ; vainement, l'on veut troubler les principes sacrés de droit et de liberté, qui régissent les nations comme les individus : l'Italie, dans la claire conscience du génie latin, nous a notifié qu'elle entendait garder la neutralité (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*).

» Cette décision a rencontré dans toute la France l'écho de la joie la plus sincère. Je me suis fait l'interprète auprès du chargé d'affaires d'Italie, en lui disant combien je me félicitais que les deux sœurs latines, qui ont même origine et même idéal, un passé de gloire commun, ne se trouvent pas opposées (*Nouveaux applaudissements*).

» Ce qu'on attaque, Messieurs, nous le déclarons très haut, c'est cette indépen-

dance, cette dignité, cette sécurité que la Triple-Entente a reconquises dans l'équilibre, au service de la paix.

» Ce qu'on attaque, ce sont les libertés de l'Europe, dont la France, ses alliés et ses amis sont fiers d'être les défenseurs (*Vifs applaudissements*).

» Ces libertés, nous allons les défendre, car ce sont elles qui sont en cause et tout le reste n'a été que prétexte.

» *La France, injustement provoquée, n'a pas voulu la guerre. Elle a tout fait pour la conjurer. Puisqu'on la lui impose, elle se défendra contre l'Allemagne et contre toute puissance qui, n'ayant pas encore fait connaître son sentiment, prendrait part, à côté de cette dernière, au conflit entre les deux pays* (Tous les députés se lèvent et applaudissent).

» Un peuple libre et fort, qui soutient un idéal séculaire et s'unit tout entier pour la sauvegarde de son existence; une démocratie qui a su discipliner son effort militaire et n'a pas craint, l'an passé, d'en alourdir le poids pour répondre aux armements voisins;

une nation armée, luttant pour sa vie propre et pour l'indépendance de l'Europe, voilà le spectacle que nous nous honorons d'offrir aux témoins de cette lutte formidable qui, depuis quelques jours, se prépare dans le calme le plus méthodique.

» Nous sommes sans reproche. Nous serons sans peur (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*).

» La France a prouvé souvent, dans des conditions moins favorables, qu'elle est le plus redoutable adversaire quand elle se bat, comme c'est le cas aujourd'hui, pour la liberté et pour le droit.

» En vous soumettant nos actes, à vous, Messieurs, qui êtes nos juges, nous avons, pour porter le poids de notre lourde responsabilité, le réconfort d'une conscience sans trouble et la certitude du devoir accompli. » (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement*).

(M. le président du Conseil, de retour au banc du Gouvernement, reçoit les félicitations des députés.)

Communication d'une dépêche de la Skoupchtina.

M. le Président. — J'ai reçu la dépêche, suivante dont je donne connaissance à la Chambre :

Nisch.

Au nom de la Skoupchtina nationale, assemblée à Nisch, et à la suite d'une résolution votée à l'unanimité, j'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de le communiquer à la Chambre des Députés, le salut le plus chaleureux de la Skoupchtina serbe. Le peuple serbe a toujours eu les sympathies les plus vives et le plus grand respect pour la grande nation française et, dans ce moment historique, nous tous en Serbie puisons une nouvelle force dans le sentiment que nous nous trouvons du même côté que la France pour la défense du droit et de la justice.

Le Président,
Signé : NICOLITCH.

(*Tous les députés se lèvent et applaudissent.*)

Je serai l'interprète de tous les membres de la Chambre en adressant à la Skoupchtina l'expression de notre plus vive reconnaissance et en assurant une fois de plus la

vaillante et héroïque nation serbe et ses représentants des sympathies profondes et de la constante affection de la République française (*Vifs applaudissements unanimes*).

La Chambre ordonne que la dépêche dont elle vient d'entendre la lecture sera insérée au procès-verbal de la présente séance et déposée dans ses archives.

M. René Viviani, *président du Conseil.* — Je demande la parole.

M. le Président. — La parole est à M. le Président du Conseil.

M. le Président du Conseil. — Je prie la Chambre de m'excuser pendant quelques instants. Les ministres compétents vont monter à la tribune pour déposer les projets de loi que la situation impose, mais je suis dans la nécessité, la Chambre le comprend, de me rendre immédiatement dans l'autre Assemblée pour donner lecture à la fois du message de M. le Président de la République et de la déclaration dont je viens de lui donner connaissance. (*Tous les députés se lèvent. — Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Présentation de dix-huit projets de loi.

M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Finances pour le dépôt de projets de loi.

M Noulens, *ministre des Finances.* — J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre :

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Ministre de la Marine, de M. le Ministre des Colonies et en mon nom, un projet de loi modifiant la loi du 14 décembre 1879 sur les crédits supplémentaires et extraordinaires à ouvrir par décrets pour les besoins de la défense nationale;

Au nom de M. le Ministre de l'Intérieur, de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Ministre de la Marine et en mon nom, un projet de loi tendant à accorder, pendant la durée de la guerre, des allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux (*Applaudissements*);

Un projet de loi portant augmentation de la faculté d'émission des Banques de

France et de l'Algérie, établissant à titre provisoire le cours forcé de leurs billets, et approuvant des conventions passées avec ces établissements;

Au nom de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de M le Garde des sceaux, ministre de la Justice, de M. le Ministre de l'Intérieur, de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, et en mon nom, un projet de loi portant interprétation des lois des 27 janvier et 24 décembre 1910, relatives à la prorogation des échéances des valeurs négociables et tendant à permettre au Gouvernement de prendre pendant la période de mobilisation les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution ou suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles;

Au nom de M. le Ministre des Affaires étrangères, de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Ministre de la Marine, de M. le Ministre des Colonies, et en mon nom, un projet de loi relatif au cumul de la solde militaire avec les traitements civils en cas de mobilisation;

Au nom de M. le Garde des sceaux, ministre de la Justice, un projet de loi ayant pour objet d'assurer le fonctionnement des cours d'appel et des tribunaux de première instance pendant la durée de la guerre;

Au nom de M. le Garde des sceaux, ministre de la Justice, un projet de loi relatif à la suppléance des officiers publics et ministériels en cas de guerre;

Au nom de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de M. le Ministre des Colonies et en mon nom, un projet de loi tendant à autoriser les gouverneurs généraux et gouverneurs des colonies à suspendre les droits applicables aux denrées d'alimentation et de première nécessité à l'entrée et à la sortie de leur colonie respective;

Au nom de M. le Ministre des Colonies, et en mon nom, un projet de loi relatif au remboursement des billets des banques coloniales;

Au nom de M. le Garde des sceaux, ministre de la Justice, de M. le Ministre de la Guerre, de M. le Ministre de la Marine et

de M. le Ministre de l'Intérieur, un projet de loi relatif à l'état de siège;

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi relatif à l'admission des Alsaciens-Lorrains dans l'armée française (*Vifs applaudissements*).

Un projet de loi relatif à l'amnistie pour les insoumis et les déserteurs de l'armée de terre et de l'armée de mer;

Au nom de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi tendant à attribuer à l'autorité militaire le droit de pourvoir, par voie de réquisitions, au logement et à la subsistance des individus expulsés des places fortes comme bouches inutiles;

Au nom de M. le Ministre de l'Intérieur et de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi tendant à attribuer à l'autorité militaire le droit de pourvoir, par voie de réquisition, au logement et à la subsistance des personnes étrangères évacuées sur certaines régions de l'intér eur;

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi relatif à l'incorporation,

en temps de guerre, des hommes de troupe, des officiers de l'armée territoriale dans l'armée active et réciproquement;

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi tendant à réprimer les indiscrétions de la presse en temps de guerre (*Applaudissements*);

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi relatif à la nomination au grade de sous-lieutenant des élèves des Écoles polytechnique et spéciale militaire entrés à ces écoles en 1913 sous le régime de la loi du 7 août 1913;

Au nom de M. le Ministre de la Guerre, un projet de loi relatif à la nomination immédiate au grade de sous-lieutenant des aspirants élèves aux Écoles polytechnique et spéciale militaire entrés à ces écoles en 1913.

M. le Président. — Les projets de loi seront imprimés, distribués et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyés à la Commission du budget (*Assentiment*).

ANNEXES

LA FRANCE UNANIME

Extrait du *Figaro*, du 5 août 1914.

Dans cette salle qui retentissait, voici peu de temps encore, des plus indignes vacarmes, les députés français sont entrés hier silencieusement. On n'a entendu ni un cri, ni un mot. Bouche close, ces six cents hommes ont gagné leur place avec une dignité sans raideur et une gravité sans parade. Simplement. A la française.

Il se sont assis. Le président a remué sa sonnette inutile. On voyait bien que c'était par habitude. La sonnette a tinté faiblement. Et puis M. Deschanel a parlé avec une voix où tremblaient des sanglots. Tous

les députés se sont levés d'un seul mouvement. Ils ont écouté les premières phases qui déploraient l'assassinat de Jaurès. Et ils ont applaudi. En signe de deuil, les socialistes avaient laissé vide le banc où s'asseyait le tribun. Ce muet hommage est le seul qu'ils aient voulu lui rendre, en ce Parlement réuni pour entendre la proclamation du péril commun. Derrière la place vide se tient Marcel Sembat, cadet attristé, dont le visage est crispé par l'émotion.

La voix de M. Deschanel s'éclaircit et s'élève. « La plus sainte des causes... pour la patrie... pour la justice... pour la conscience humaine... » Les députés, encore debout, applaudissent ardemment. Mais ils se taisent.

« La parole est à M. le Président du Conseil ».

Et voici M. Viviani qui s'avance vers la tribune. Cet homme jeune porte toute la responsabilité du pouvoir. Il ne semble pas qu'il en soit écrasé. Sous son front solide et dur, les yeux sont calmes. La mâchoire s'avance. Le visage rudement taillé exprime

précisément l'énergie qu'on désire. N'est-il pas ému, ce jeune chef à qui le destin impose, comme le plus pesant fardeau, le pouvoir que tant d'autres reçurent comme un jouet agréable? Il lit d'une voix qu'il ne veut pas forcer le message du Président de la République. Le ton est calme. Mais pourquoi, à deux reprises, M. Viviani est-il obligé d'essuyer la buée qui couvre les verres de son lorgnon?

Il lit. Les députés sont restés debout. Ils applaudissent chaque phrase. M. Viviani s'efforce de garder à sa lecture une simplicité parfaite. Mais les mots tombent pourtant comme des étincelles. Là-bas, ce vieillard qui applaudit, n'est-ce pas le citoyen Vaillant? N'est-ce pas Hubert Rouger, Renaudel, Groussier, tous les socialistes, tous ceux qu'on pensait vouloir la paix à tout prix, n'est-ce pas eux qui battent des mains, et qui se réconcilient avec la droite dans la noblesse d'un grand frisson commun et dans l'orgueil de la bravoure militaire? C'est eux, Ce sont des Français amoureux du drapeau.

M. Viviani poursuit d'une voix nette,

rapide, qui marque les virgules et les points. L'alliance russe, l'amitié anglaise, les voici applaudies, par ceux qui, jadis, les dénonçaient au peuple. Mais le peuple est à la frontière et se réjouit de notre double appui. Ceux qui discouraient sont, comme lui, convaincus. Ils acclament. Comme il est beau que le citoyen Vaillant applaudisse aux mêmes passages que Maurice Barrès et le marquis de Dion ! Ceux qui, plus tard, écriront l'histoire, devront noter cet accord des mains françaises.

« Haut les cœurs et vive la France ! »

Ce sont les derniers mots du message présidentiel. Une longue acclamation les salue. M. Viviani demeure à la tribune :

« Messieurs, le Gouvernement doit au Parlement le récit véridique des événements qui, en moins de dix jours, ont déchaîné la guerre européenne et obligé la France pacifique et forte à défendre sa frontière contre une agression dont la soudaineté calculée souligne l'odieuse injustice. »

Et il expose, avec une nudité volontaire des termes, les négociations des derniers

jours. Les députés s'obstinent dans leur impressionnant silence. Pourtant, comme le Président du Conseil remercie la Belgique, l'Angleterre et l'Italie, tous se lèvent, tendent le visage vers la tribune diplomatique et applaudissent longuement.

M. Viviani achève, et puis quitte la salle pour se rendre au Sénat. On le voit se diriger, légèrement voûté, vers la porte. D'une seule voix, tous les députés l'acclament.

M. Noulens vient lire les titres des projets de loi nécessaires. Au nom de la Commission du budget, M. Métin veut dire qu'il est d'accord avec le Gouvernement. On ne lui permet pas de parler. Et on vote, à mains levées, avec impatience. Puis la séance est suspendue, en attendant que le Président du Conseil revienne du Sénat.

Il revient au bout d'une heure. Il parle. M. Deschanel parle aussi. Ils disent des mots qui font battre tous les cœurs. On acclame avec une ardente frénésie. On crie : Vive la France! Vive la République! Vive l'Alsace! De vieux députés embrassent leurs jeunes collègues qui demain partiront

à la frontière. Les spectateurs, debout devant les tribunes, applaudissent et acclament. Voici, devant l'étranger, l'accord magnifique auquel il ne croyait pas. Voici une Chambre qui est un Parlement digne de la France.

LES

ÉTRANGERS AMIS DE LA FRANCE

Un grand nombre d'Italiens habitant Paris viennent d'adresser la lettre suivante au président du Conseil des ministres italiens, à Rome :

A Son Excellence Salandra,
président du Conseil des ministres, Rome.

Les soussignés, Italiens demeurant à Paris, témoins impartiaux des grands efforts faits par le noble peuple français, défenseur énergique de la liberté et de l'indépendance de toutes les nations, pour maintenir la paix malgré l'incompréhensible violation du droit des gens, manifestent à cette heure historique solennelle leur patriotique joie de voir l'*Alma mater* Italie déclarer officiellement son absolue neutralité, et

en félicitent chaleureusement Votre Excellence, fidèle interprète du sentiment national.

Camillo-Antona Traversi, docteur Robert de Simone, Giulio di Castelnuovo, Giuseppe Signorini, Carlo Rosaspina, J. Poccardi, A. Joa, E. Piccapane, Julie Darsenne, V. Sogno, C. Galli, E. Palazzoli.

Suivent plusieurs centaines de signatures.

Corps des volontaires alsaciens-lorrains.

Tous les Alsaciens Lorrains ayant dépassé l'âge de la mobilisation ou n'ayant pas atteint l'âge de la circonscription militaire sont priés de s'enrôler dans le corps des Volontaires alsaciens-lorrains. Siège social : 32, rue de la Clef.

La colonie Américaine.

Un comité de membres de la colonie américaine adresse un appel à tous ses compatriotes fixés en France et les convie à venir se faire inscrire à la permanence ins-

tituée 11, rue de Valois, dans le but de constituer une légion de volontaires.

Les Suisses de Paris.

Une réunion des citoyens suisses fixés à Paris a été tenue hier, boulevard de Strasbourg. Près de six cents adhérents ont offert leurs services au gouvernement français. On peut s'inscrire à la permanence, 14, rue Saulnier.

EXTRAITS DES JOURNAUX

Extrait du journal *L'Éclair de l'Est*, en date du 7 août 1914.

Les grands aïeux ont eu la nuit du 4 août : à la même date, nous avons une journée qui, elle aussi, demeurera dans l'Histoire.

Quelles heures inoubliables nous venons de vivre à la Chambre !

Qui rendra jamais cet élan de tous les cœurs, cette fusion de tous les partis, cet oubli de toutes les discordes qui firent de cette unique séance de la Chambre la plus émouvante et la plus grandiose des manifestations nationales ?

Tous les députés, debout, applaudissant frénétiquement les nobles paroles de leur président et l'exposé magistral de Viviani, acclamant la Russie, l'Angleterre et la vaillante Belgique ; puis, les rangs confondus, toutes les mains se tendant les unes vers les autres, les adversaires de la veille réconciliés, les mots d'espoir et de confiance sur toutes les lèvres.

Nous sommes-nous demandés à quel parti

appartenaient les ministres qui étaient là? Pas un instant.

Les hasards du parlementarisme avaient confié à ceux-là la redoutable responsabilité du pouvoir à l'heure la plus grave de notre existence nationale. Ils avaient tenu le langage de la loyauté et de l'honneur, ils avaient opposé la force du droit aux misérables arguties d'une diplomatie tortueuse et provocatrice. Avec eux, nous relevions le gant. La Chambre française n'avait plus qu'une âme.

J'aurais voulu que la France entière eût ce spectacle sous les yeux.

Elle se dirait que de cette union inespérée, de cet ardent amour de la Patrie menacée et aussi de l'affirmation sacrée de notre droit, il est impossible que la victoire ne sorte pas.

En ce dernier article, écrit avant d'aller prendre ma place au 20ᵉ corps, je veux redire une fois encore ma confiance absolue dans le succès de nos armes.

Jamais, au cours des glorieuses rêveries chères au jeune officier que hantent des visions de victoire, je n'aurais osé espérer pour mon pays une aussi éclatante revanche.

Cette revanche vient, alors que personne n'en parlait plus et que ses derniers fidèles ne l'attendaient plus; elle vient sans que nous l'ayons cherchée, et dans des conditions telles qu'on se

demande quelle démence a frappé les dirigeants de l'orgueilleuse Allemagne.

Restons calmes et résolus.

Dans quelques semaines, les destins seront accomplis et, régénérée par le sacrifice, notre Patrie resplendira comme aux plus beaux jours de son histoire.

COMMANDANT DRIANT,

Député de Nancy.

Extrait du journal *L'Homme Libre*, du mercredi 5 août 1914 :

Je sors du Sénat, où il nous a été donné lecture d'un très beau manifeste du Président de la République, qui a résumé, en termes concis et forts, tout ce qu'il fallait dire. La Haute Assemblée l'a accueilli debout, par des applaudissements unanimes. Puis, M. le Président du Conseil nous a présenté un remarquable historique des faits qui se sont succédés, de l'assassinat de Serajevo à la déclaration de guerre de l'Allemagne. L'effet en est saisissant, tant apparaît, en un relief brutal, la préméditation de mensonges (M. Viviani, avec grande raison, n'a pas craint de prononcer le mot) sur laquelle Guillaume II

a cru devoir édifier le guet-apens de **sa** guerre. Magnifiquement soutenu par l'unanimité des acclamations, M. le Président du Conseil a conclu par un appel vibrant au pays, confiant dans sa force et dans la bonté de sa cause : « Nous sommes sans reproche, a-t-il dit, nous serons sans peur ! »

Belle et puissante formule que chaque Français doit s'approprier. Et, maintenant qu'on a bien parlé, il faut agir !...

Journal *L'Éclair*, du 5 août 1914.

Une séance inoubliable au Palais-Bourbon.

La Chambre des Députés a donné hier au pays un spectacle inouï, invraisemblable et infiniment touchant et réconfortant.

L'union, la concorde s'appelaient hier l'unanimité.

La Chambre n'a pas une seule fois applaudi, manifesté ou voté si ce n'est d'ensemble, poussée par l'instinct national, exaltée par la grandeur de sa mission et par l'émotion qui étreignait tous les cœurs.

Ah ! la belle, l'inoubliable journée !

L'histoire n'a pas enregistré pareil spectacle

d'union dans l'enthousiasme et dans « la religion de la patrie » depuis la séance fameuse dans laquelle la Convention décréta la Patrie en danger...

Le président DESCHANEL, le président du Conseil ont prononcé les paroles qui devaient le mieux définir l'odieuse agression dont la France et l'Europe sont l'objet de la part d'une ignominieuse nation de proie en qui revit la sauvagerie des Barbares.

Le message présidentiel aussi bien que l'éloquent et implacable exposé de M. René VIVIANI placent sous les yeux de l'univers civilisé l'ensemble des faits et des crimes qui ont provoqué la guerre européenne.

Dans cette guerre, le peuple français paraîtra, dans la suite des siècles, comme le soldat du Droit et de la Liberté.

Au cours du magnifique discours du président du Conseil, nous avons vécu quelques-unes de ces minutes qui illuminent une vie tout entière.

M. VIVIANI énumérait les sympathies que la France rencontre dans la lutte qu'elle soutient contre le germanisme. Et il nous semblait que les nations qui sont la fleur de l'humanité faisaient alors comme un cortège d'amitiés à la sœur aînée outragée par un goujat : la Russie, notre noble alliée, la Grande-Bretagne, dans sa fierté et dans sa force, la loyale et fidèle Bel-

gique, l'Italie fraternelle, la Serbie vaillante et, demain, peut-être, la Hollande héroïque... Les députés, tournés vers la tribune diplomatique, acclamaient ainsi le Droit humain et la civilisation européenne bafouée par Guillaume.

Enfin, au moment d'ajourner sa session jusques après la guerre..., la Chambre a poussé le cri suprême : VIVE LA FRANCE !...

Ce cri était le serment de vaincre et de vivre.

La séance du 4 août honore la France et son Parlement.

L'Assemblée des représentants du peuple, qui a donné cet exemple d'union absolue et de splendide force morale, appartient déjà à la plus glorieuse immortalité.

F. G.

Extrait du journal *Le Temps*, du 6 août 1914.

Cent ans après.

L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne. L'Allemagne a fait hier, dans les Chambres françaises, belges et britanniques, l'unanimité de l'indignation. Les élus des trois nations ont véritablement incarné, en ces heures décisives, la conscience publique.

La coalition est nouée. 1814-1914 : cent ans

ont passé. De nouveau, contre la domination d'un seul, se liguent les volontés de tous. On nous a parfois reproché de dogmatiser dans l'hypothèse, quand nous parlions de la tendance essentielle qui porte les nations, comme les individus, à cette forme supérieure d'organisation stable qui s'appelle l'égalité et qui se manifeste par l'équilibre. C'est cependant cette tendance qui dresse dans un commun effort l'Europe contre l'Allemagne.

Napoléon, il y a cent ans, avait derrière lui vingt ans de victoires. Guillaume II n'a que celles qu'a gagnées son grand-père, celles de Bismarck qu'il a chassé pour inaugurer son règne. Napoléon avait, dans sa lutte dernière, l'appui, malgré ses fautes, de la nation attaquée. Guillaume II n'a pas réussi à justifier, pour l'Allemagne même, l'inqualifiable agression arrachée par son fils à sa volonté vacillante.

Dans l'un et l'autre cas, malgré ces différences qui sont à notre avantage, la même loi s'affirme. Napoléon avait violé la liberté des peuples et l'indépendance des États. L'Allemagne, elle aussi, a prétendu imposer sa force à des nations qui voulaient vivre pour elles-mêmes et par elles-mêmes. La sanction sera demain ce qu'elle fut il y a cent ans.

Napoléon avait fait contre lui l'alliance de tous. Cette alliance s'est reformée contre l'Allemagne.

L'Angleterre, après le blocus continental, a gagné, dans les plaines de Belgique, la bataille des peuples contre le tyran de l'Europe. L'Angleterre, par son adhésion, consacre l'union européenne contre la tyrannie nouvelle. Et qui sait si Waterloo ne sera pas demain le théâtre du même duel ?

Tous les dominateurs ont connu ce retour : Charles-Quint, Louis XIV, Frédéric II et l'Empereur. L'Allemagne, cédant à la fatalité, veut tenter la même épreuve. Si grande que soit sa puissance militaire, elle aura le même sort.

Dans son discours d'hier, M. Viviani a posé le problème sur sa base éternelle. La France et ses alliés combattent pour le droit de tous contre le despotisme d'un seul. Nous avons fait la Révolution pour l'égalité des individus. Nous faisons la guerre aujourd'hui pour l'égalité des peuples.

Qui n'a pas assisté à cette séance incomparable ne saura jamais à quelle largeur peut atteindre, dans la conscience lumineuse du but national, l'union des esprits et des cœurs. Le Gouvernement de la République, affirmant la grande tradition des droits de l'homme, qui ont pour fin les droits des nations, a entendu le cri de la France répondre à son appel.

Ce que l'Allemagne caporalisée n'a pas compris, c'est que la France républicaine vibre aujourd'hui du souffle de Valmy. Ce qu'elle n'a pas compris, c'est que la lutte provoquée par sa vio-

lence trouve dans cette violence même son sens historique.

Parce que nous n'avons pas repris nos provinces perdues ; parce que nous avons consenti à la paix, dans l'ensemble et dans le détail, une longue suite de sacrifices, on a cru à Berlin que nous avions la vocation de la défaite et le don de l'agenouillement. Toute la France est debout pour dénoncer cette criminelle erreur.

Ils n'ont pas senti que cet équilibre, cette égalité, cette dignité reconquis dans la paix, c'était le minimum de nos reprises. Ils n'ont pas senti que le jour où ils y toucheraient, ils réveilleraient tous nos regrets, toutes nos colères, tous nos espoirs. L'heure de ce réveil a sonné.

C'est ce que le Président de la République, le président du Conseil et le président de la Chambre ont hier affirmé dans une forme magnifique, devant l'Assemblée, qui, debout, de ses applaudissements, saluait l'affirmation du devoir national. C'est ce que, demain, nos armées affirmeront dans un méthodique effort.

Où Napoléon avait échoué, Guillaume II ne réussira pas, même si François-Joseph se décide enfin à déclarer la guerre à ceux qu'il a provoqués. Pour reprendre le sceptre de l'Europe, c'est trop peu de ces deux volontés. Le Waterloo de demain sera moins laborieux à gagner que celui du siècle dernier.

Pénétrons-nous de ces vérités historiques. En 1870, nous nous sommes battus pour une intrigue dynastique. Aujourd'hui, nous nous battons pour un devoir historique. En 1870, nous nous sommes battus seuls. Aujourd'hui, nous avons quatre peuples avec nous, qui se battent pour le même enjeu que nous.

Le Gouvernement français, en démontrant cette vérité, a fait hier l'unanimité française. L'unanimité européenne lui réserve, dès ce matin, le large écho de la liberté révoltée contre la tyrannie. La France de la Révolution n'a pas changé de drapeau. En avant !

Extrait du journal *Le Temps*, en date du 6 août 1914.

« Union sacrée ».

Les séances du Sénat et de la Chambre des Députés ont fait honneur, hier, au Parlement français. Il y eut, au Luxembourg, autant de patriotisme concentré et de passion frémissante qu'au Palais-Bourbon ; et dans les deux Assemblées, les mêmes passages du message présidentiel et de la déclaration gouvernementale ont

provoqué les mêmes élans d'enthousiasme et les mêmes colères.

On comprendra que nous attachions une particulière importance aux manifestations de la Chambre des députés. Le Sénat compte beaucoup d'hommes expérimentés, qui ont vu la guerre de 1870, depuis M. Ribot jusqu'à M. Clemenceau, qui ont vu de près la difficulté de vivre avec l'Allemagne, qui ont fondé ou pratiqué l'alliance russe, et qui — comme M. Delcassé, entre 1899 et 1904 (la guerre et l'histoire sont de grandes forces conciliatrices) — ont bravé tous les outrages pour nous assurer l'amitié anglaise. Ribot l'Anglais ! Clemenceau aoh yes ! Delcassé de Fachoda ! Tous trois, jadis, traînés sur la claie et vilipendés, et considérés comme des traîtres, sur la foi de n'importe qui, même du nègre Norton. Oh ! la sottise du boulevard, quand on ne lui fournit pas l'occasion de se montrer héroïque ! Oserons-nous rappeler que, dans l'épisode burlesque du nègre, le *Temps* aussi était accusé d'excessive anglophilie ?

Mais revenons à la séance de la Chambre. L'attitude grave des députés entrant en séance et gagnant leurs places en silence laissait prévoir l'impression qui allait bientôt se dégager. Le président Paul Deschanel a prononcé l'éloge funèbre de M. Jaurès, que la Chambre entière, imitant les socialistes, a écouté debout. De longs

applaudissements ont salué toutes les allusions que le président de la Chambre a faites à la situation actuelle, et, sur la proposition de M. Léon Bérard, l'affichage de cette belle et patriotique allocution a été ordonné à l'unanimité. M. Paul Deschanel avait mérité ce juste hommage, car il a donné le ton à cette séance inoubliable.

A côté de l'allocution de M. Paul Deschanel, tous les Français, des grandes villes jusqu'aux petites communes les plus reculées, liront l'admirable message de M. le Président de la République. M. Clemenceau, dans un post-scriptum à son article de ce matin, note ceci : « Je sors du Sénat, où il nous a été donné lecture d'un très beau manifeste du Président de la République, qui a résumé, en termes concis et forts, tout ce qu'il fallait dire. La Haute Assemblée l'a accueilli debout, par des applaudissements nourris ». Quiconque a suivi, depuis plus d'un an, les polémiques de M. Clemenceau, saisira tout le sens de cette approbation sans réserves du manifeste de M. Poincaré par l'éminent sénateur, qui fut toujours, — même quand il se trompait, — un patriote. Malgré ce qu'on disait, ces derniers jours, nous nous sommes refusés à croire que M. Clemenceau fût l'obstacle à réaliser dans le Gouvernement cette « Union sacrée » dont M. le Président de la République a magni-

fiquement parlé, et nous sommes heureux de ne pas avoir tenu compte de certains on-dit quand nous avons apprécié hier le remaniement ministériel.

Tous nos concitoyens voudront méditer également l'exposé historique de la crise, fait avec tant de précision et de clarté par M. René Viviani. La Chambre l'écoutait avec une attention avide, applaudissant avec un tact et un à-propos parfaits, acclamant la Belgique, la Russie, l'Angleterre, l'Italie, dont les représentants officiels diplomatiques suivaient la séance dans la tribune diplomatique. Ils pourront rendre compte à leurs gouvernements respectifs des sentiments unanimes que les élus de la France ont traduits par leurs ovations répétées. Ces sentiments sont profondément gravés dans nos cœurs. Ils survivront à la tourmente. La France n'est pas l'Autriche, dont Metternich (un de ses fils les plus illustres et qui la connaissait bien) avait dit qu' « elle étonnerait le monde par son ingratitude ».

M. René Viviani — parlant en langue française — n'a pas craint de désigner les choses par leur nom véritable et de parler de « mensonges » de l'Allemagne et de son souverain. « Nous avons consenti des sacrifices, a dit le président du Conseil, dans tous les débats que, depuis 1904, la diplomatie impériale a systématique-

ment provoqués, soit au Maroc, soit ailleurs ». Il était temps qu'on pût avouer cela. Nous en étouffions de rage et de honte. Oui, depuis dix ans, depuis la défaite de la Russie par le Japon, le public n'a connu que les gros incidents ; mais, en vérité, il y avait un incident par jour, ou tout au moins une contestation. Nous avons toujours cédé. Chicanes au Maroc, indemnités accordées à des prétendus protégés allemands, grâce à des fonds dont on aurait pu faire un meilleur usage ; chicanes douanières, terminées par les révocations silencieuses de nos fonctionnaires les plus méritants, et par des concessions accordées aux fraudeurs allemands ; chicanes en Orient, toujours réglées contre nous ; nous avons tout accepté pour qu'on ne nous accusât pas d'être les trouble-fête de l'Europe. Qu'on demande à nos représentants à l'étranger (s'ils veulent rompre enfin un silence pieux) de raconter comment ils souffraient sans cesse de l'arrogance grossière de leurs collègues allemands.

Et nous qui savions parfois, par profession, une part de ces tristes réalités, nous nous taisions par discipline, pour ne pas contredire à la patience du Gouvernement et de la nation, pour ne pas être taxés de chauvinisme, pour ne point hâter l'heure inévitable qui vient de sonner ; mais on devine à présent quels devaient être nos sentiments quand nous rencontrions, à travers

les divers mondes parisiens, quelques-uns de ces diplomates de salons, de yachts ou de sleeping-cars qui racontaient leurs souvenirs d'Allemagne et s'écriaient : « L'Empereur est charmant, et il veut la paix ! » un peu comme M[me] de Sévigné, ayant dansé avec Louis XIV, s'écriait : « Nous avons un grand roi ». Il suffisait d'avoir lu, dans *La Conférence d'Algésiras*, de M. André Tardieu, le chapitre sur la semaine des souverains pour être fixé sur la capacité de fourberie de l'homme qui provoque en ce moment l'univers...

Président de la République, président du Sénat et de la Chambre, président du Conseil, tous ceux qui ont parlé hier à la France ont bien parlé. Maintenant, c'est l'heure d'agir.

76.743. — NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT. — 15 AOUT

PAGES D'HISTOIRE — 1914

5 D

EN GUERRE

DU 5 AU 7 AOÛT

4e, 5e ET 6e JOURS DE LA MOBILISATION

LA BATAILLE DE LIÉGE
ESCARMOUCHES EN LORRAINE
PREMIÈRES PRISES NAVALES

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

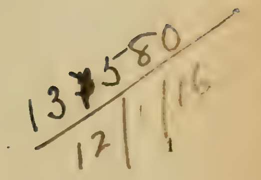
PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

5

EN GUERRE

(5, 6 et 7 août)



Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

EN GUERRE

(5, 6 et 7 août)

L'ALLEMAGNE DÉCLARE LA GUERRE A LA FRANCE

3 août, 17 heures. — M. Viviani, président du Conseil, a reçu hier, dans l'après-midi, la visite de l'ambassadeur d'Allemagne.

M. de Schœn lui a remis une note dans laquelle **le Gouvernement allemand le charge de déclarer que désormais il se considérait comme en état de guerre avec la France.**

En conséquence, il a demandé au Gouvernement de lui remettre immédiatement ses passeports pour quitter le territoire français.

Le Temps, 5 août :

Le départ de l'ambassadeur de l'Allemagne.

M. de Schœn est enfin parti. Hier soir, à 5 h. 45, l'ambassadeur d'Allemagne s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où il a été reçu par M. Viviani, en présence de M. de Margerie, directeur politique au ministère.

La déclaration de guerre.

M. de Schœn, en proie à une émotion dans laquelle entraient une bonne part d'embarras et sans doute quelque honte, a fait connaître à M. Viviani que l'Allemagne se déclarait en état de guerre avec la France. Et d'une voix qui tremblait, l'ambassadeur allemand a donné les raisons invoquées par son gouvernement pour motiver cette déclaration. M. de Schœn n'a pas craint de dire, dans une conversation officielle, que des aviateurs français avaient survolé la Belgique ; que d'autres aviateurs français, survolant le territoire allemand, avaient fait tomber des bombes à Nuremberg, et que ces faits constituaient une agression caractérisée, une violation du territoire de l'Empire.

Protestation du président du Conseil.

Cette incroyable déclaration fut écoutée dans le plus profond silence. Puis, gravement, M. Viviani protesta. Il dit que tout, dans les faits allégués par l'ambassadeur, était entièrement faux. Jamais aucun aviateur français n'a survolé la Belgique ni l'Allemagne, ni fait tomber des bombes. Et M. Viviani a ajouté que le Gouvernement de la République, au contraire, a justement protesté, dans une note remise à M. de Schœn lui-même, contre la violation du territoire français, commise par des détachements allemands, commandés par des officiers allemands, et contre le meurtre d'un caporal français.

Le président du Conseil a rappelé à l'ambassadeur allemand que le Gouvernement français avait donné l'ordre à ses troupes de rester à 10 kilomètres de la frontière, pour éviter tout incident et que les détachements allemands, franchissant cette zone, ont pénétré jusqu'à onze kilomètres en territoire français.

M. Viviani, parlant avec force, a ajouté que ces faits, incontestables et d'ailleurs incontestés, constituaient nettement une agression allemande sur le territoire français.

M. de Schœn, alors, a parlé d'un fait d'ordre personnel. Il a raconté qu'en se rendant au mi-

nistère, il avait été injurié par deux individus montés sur le marchepied de sa voiture. Il a négligé d'ajouter que dimanche, notamment, il a parcouru la rue de Lille près d'une quinzaine de fois, au point qu'on avait l'impression qu'il « cherchait un incident ».

Enfin, M. de Schœn, extrêmement troublé, a exprimé ses regrets de n'avoir pu réussir au maintien des relations paisibles entre l'Allemagne et la France. Il a même déclaré, avec une naïveté tragique en une telle circonstance, que sa situation à Paris était devenue impossible.

M. Viviani et M. de Margerie ont reconduit l'ambassadeur jusqu'au perron du ministère. M. de Schœn les a salués à plusieurs reprises, sans parvenir à dissimuler une intense émotion. Puis il est remonté dans son automobile, qui l'a reconduit rue de Lille.

TEXTE DE LA DÉCLARATION DE GUERRE

Monsieur le Président,

Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisés commis sur territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique, survolant le territoire de ce pays. L'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Eiffel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Carlsruhe et de Nuremberg.

Je suis chargé, et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état

de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance.

J'ai en même temps l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les autorités allemandes retiendront les navires marchands français dans les ports allemands, mais qu'elles les relâcheront si dans les 48 (quarante-huit) heures la réciprocité complète est assurée.

Ma mission diplomatique ayant pris fin, il ne me reste plus qu'à prier Votre Excellence de vouloir bien me munir de mes passeports et de prendre les mesures qu'elle jugerait utiles pour assurer mon retour en Allemagne avec le personnel de l'ambassade, ainsi qu'avec le personnel de la légation de Bavière et du consulat général d'Allemagne à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Signé : SCHŒN.

Le Temps, 5 août :

M. de Schœn quitte Paris.

Dès 8 heures, la rue de Lille était barrée entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Solférino. Dans la cour de l'ambassade d'Allemagne, des voitures du service des chemins de fer de l'État étaient mises à la disposition du personnel de l'ambassade pour le chargement des bagages. Sur chaque voiture un gardien de la paix était assis à côté du conducteur.

M. de Schœn est parti le dernier, à 9 h. 45, pour la gare du Bois-de-Boulogne, avec une escorte de quinze automobiles et de quatre-vingts personnes.

Sur le quai de la gare, avant de monter dans le train spécial qui lui était réservé, M. de Schœn a tendu la main à M. William Martin, directeur du protocole. M. William Martin a rendu cette poignée de main, mais sans dire un mot. A 10 heures, le train spécial partait. M. de Schœn rentrera en Allemagne par Namur.

A propos d'un incident personnel.

L'incident dont M. de Schœn s'est plaint à M. Viviani se réduit à ceci. Un chauffeur d'au-

tomobile a en effet crié, sur le passage de l'ambassadeur : « Les Allemands sont des s... ! » Il a expliqué, au poste de la rue de Bourgogne, qu'il y a trois jours, revenant d'Allemagne, il avait eu son automobile saisie à Metz, qu'après avoir fait 25 kilomètres à pied pour se rendre à une gare, il avait été arrêté comme espion, dépouillé de son argent, retenu pendant vingt-quatre heures sans nourriture, et que son exaspération était compréhensible.

Le rappel de M. Jules Cambon.

Immédiatement après le départ de M. de Schœn du ministère des Affaires étrangères, M. Viviani a télégraphié à M. Jules Cambon, notre ambassadeur à Berlin, de demander ses passeports, avec ceux du personnel de l'ambassade et du consulat de France.

M. Jules Cambon a remis, avant de partir, les archives de l'ambassade et le soin de protéger les Français restés en Allemagne, à l'ambassadeur des États-Unis. A Paris, M. de Schœn a fait une démarche analogue, en remettant les intérêts allemands et la garde de ses archives aux soins de l'ambassade des États-Unis.

Toujours les fausses allégations de l'Allemagne.

On nous télégraphie de Bruxelles :

Un télégramme de Berlin signale la communication « officielle » suivante du Gouvernement germanique que nous reproduisons à titre de curiosité documentaire :

« Les troupes allemandes, conformément aux ordres reçus, n'ont pas, jusqu'ici, traversé la frontière française. Par contre, depuis hier, les troupes françaises ont attaqué les postes frontières allemands, sans déclaration de guerre, bien que le Gouvernement français ait annoncé à l'Allemagne, il y a peu de jours, le maintien d'une zone non occupée de 10 kilomètres. Des compagnies françaises ont franchi la frontière sur différents points et ont occupé la nuit dernière des localités allemandes; des aviateurs qui lancent des bombes sont arrivés jusque dans le grand-duché de Bade et en Bavière, ils parviennent dans la province du Rhin et cherchent à détruire nos voies de communication.

» La France a commencé ainsi l'attaque contre nous et a amené l'état de guerre; la sûreté de l'Empire nous oblige à nous défendre.

» L'Empereur a donné les ordres nécessaires.

» L'ambassadeur d'Allemagne a été invité à réclamer ses passeports ».

Il y a lieu de remarquer que les faits allégués contre nous ont fait l'objet d'une enquête rigoureuse de l'administration militaire et ont tous été reconnus controuvés. Un aviateur français avait, il est vrai, touché terre près de Mulhouse et avait repris son vol sans attendre les autorités locales, mais c'est le seul cas où la frontière ait été franchie ces jours derniers par un Français.

Du *Figaro*, 4 août :

La guerre déclarée.

M. de Schœn en quittant Paris hier soir a dit à M. Viviani que l'Allemagne se trouvait désormais en état de guerre avec la France. Mais pour toute la France, la guerre était déjà déclarée depuis trois jours par la violation impudente de nos frontières et du droit des gens.

L'après-midi d'hier nous avait apporté aussi une nouvelle certitude du mépris allemand pour l'humanité et pour le droit. Ah ! ce peuple prend décidément la responsabilité du plus insolent défi qu'on ait lancé au destin !

La noble Belgique va être, à son tour, obligée

de se défendre contre les Barbares. L'Allemagne lui a adressé un ultimatum qui est l'injure suprême à des patriotes.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Notre voisine, notre sœur, secouée d'indignation et de fierté, s'apprête à barrer la route à la horde germaine. Elle se range à côté de nous dans cette lutte formidable où la civilisation même est en jeu.

La Belgique y a désormais sa part de gloire et de péril, et c'est encore un réconfort pour nous que de sentir le cœur de cette vaillante nation battre à l'unisson du nôtre.

La neutralité de l'Italie, qui malgré les sourdes menaces dont elle fut l'objet, a refusé par un admirable geste de s'associer au carnage ; la décision de l'Angleterre qui va mettre sa flotte entière, toute sa force et tout son génie au service de l'Europe menacée d'un cataclysme sans nom, tels sont les événements qui accompagnent l'ultimatum allemand à la Belgique. Cette journée est donc superbe pour la justice et pour le droit.

L'Allemagne a maintenant contre elle le genre humain et personne ne tremble devant son Empereur sanguinaire et inquiet. — Alfred Capus.

Du *Figaro,* 4 août :

LES « ADIEUX » DE M. DE SCHŒN

Hier, à 9 h. 30, une auto sombre, conduite par un chauffeur sans cocarde, pénétrait dans la cour des Affaires étrangères et stoppait devant le perron d'honneur. On crut d'abord qu'on amenait un prisonnier de marque... En effet, on en vit descendre un agent en tenue, aussitôt suivi d'un « civil » en jaquette noire, coiffé d'un feutre marron. Au moment de mettre pied à terre, le compagnon du sergent de ville, qui paraissait légèrement interdit, jeta derrière d'épaisses lunettes d'or un regard circulaire, puis rapidement gravit les marches, précédé d'un huissier. Nous descendions à cet instant l'escalier; nous reconnûmes M. de Schœn; il venait, paraît-il, réclamer ses passeports et s'était fait accompagner d'un agent pour veiller à sa sécurité.

Un quart d'heure s'écoula. Nous le vîmes alors reparaître, précédé de M. de Margerie; il paraissait fort soucieux. Au moment de remonter dans l'auto, il aperçut M. Viviani qui se dirigeait également vers sa voiture : les regards se croisèrent, l'ambassadeur fit volte-face et se découvrit en esquissant de la tête et de la main un geste de regret. M. Viviani froidement rendit le salut,

M. de Margerie s'inclina, tandis que M. de Schœn, accompagné cette fois d'un agent de la sûreté, s'installait au fond de la limousine qui partait immédiatement à toute allure dans la direction de la rue de Lille.

Les relations diplomatiques entre l'Allemagne et la France venaient d'être définitivement rompues...

Du *Figaro*, 4 août :

L'ANGLETERRE EST POUR NOUS

DÉCLARATION DE SIR EDWARD GREY

Mobilisation de la flotte et de l'armée.

C'est fait. L'Angleterre s'est prononcée. Des déclarations que sir Edward Grey a faites, hier soir, aux applaudissements de toute la Chambre des Communes, il résulte que :

1° La flotte anglaise garantit la France contre la flotte allemande ;

2° L'Angleterre, appelée par le roi des Belges, se prononce très fortement pour la neutralité de la Belgique.

Enfin, sur les autres points importants, sir

Ed. Grey annonce la mobilisation de la flotte et de l'armée, qui commence à minuit.

L'Irlande laisse les mains libres à l'Angleterre.

Comme on vient de le voir, ce n'est pas M. Asquith, premier ministre, mais M. Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, qui a fait connaître les décisions de l'Angleterre.

Il a commencé par parler de la neutralité de la Belgique.

Il a dit que, lorsque la mobilisation commença, il télégraphia aux Gouvernements français et allemand pour leur demander s'ils respecteraient la neutralité belge.

La France répondit qu'elle était prête à le faire, à moins qu'une autre puissance ne la violât.

Le secrétaire des Affaires étrangères d'Allemagne répondit qu'il devait consulter le chancelier et l'Empereur avant de donner une réponse, ajoutant qu'il était douteux qu'ils donnassent une réponse, parce que ce serait dévoiler les plans de campagne.

Sir Ed. Grey continue :

On nous demanda, la semaine dernière, si le rétablissement de l'intégrité belge après la guerre nous satisferait. Nous répondîmes que nous ne pouvions pas faire de marchandage sur nos intérêts ou obligations.

Après cette révélation extraordinaire, sir Edward Grey en a fait une autre : *L'Allemagne a offert à l'Angleterre, pour tâcher d'obtenir son désintéressement, de respecter le littoral du Nord de la France.*

Mais l'Angleterre a jugé cette offre insuffisante et insisté pour obtenir la garantie de la neutralité de la Belgique.

Sir Edward Grey ajoute :

L'Allemagne ne répondit pas encore d'une façon précise. En cas de la neutralité violée, l'Angleterre remplirait ses obligations. Si une grande puissance comme l'Angleterre se désintéressait dans une crise semblable, ne croyez-vous pas qu'elle se trouve, à la fin, dans une position à faire valoir ses intérêts? Mais si la violation de la neutralité de la Belgique est confirmée, il y a obligation pour l'Angleterre de faire son possible pour empêcher les conséquences qui suivraient la violation si elle ne rencontrait pas d'opposition.

Nous avons mobilisé la flotte, la mobilisation de l'armée continue. Nous devons être préparés; nous sommes préparés à envisager les conséquences qui suivraient l'emploi de toutes nos forces; nous ferons face à cette situation si elle se développe, comme il semble probable.

Sir Edward Grey ajoute qu'il compte sur l'appui du pays.

Toute la Chambre, sans distinction de parti, a acclamé ces déclarations, et cette unanimité a été accentuée par M[r] Redmond, le leader irlandais, qui est venu déclarer que toutes les troupes pourraient être retirées de l'Irlande : « Orangistes et nationalistes, s'est-il écrié : Nous défendrons nos côtes! »

LA NEUTRALITÉ ITALIENNE

Notification au Gouvernement français.

Hier matin, à 9 heures, le prince Ruspoli, chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie, a rendu visite à M. René Viviani et lui a notifié officiellement la déclaration de neutralité de l'Italie. Cette déclaration sera publiée en Italie aujourd'hui même.

L'ALLEMAGNE DÉCLARE LA GUERRE A LA BELGIQUE

Paris, 5 août, 13h30.
Parvenu à 17h30.

L'Allemagne a déclaré hier la guerre à la Belgique.

Les Allemands ont envahi la Belgique d'Aix-la-Chapelle à Recht. Ils ont procédé à des exécutions sommaires.

(*Havas*).

L'ANGLETERRE DÉCLARE LA GUERRE A L'ALLEMAGNE

M. Asquith a déclaré à la Chambre des Communes que le Gouvernement anglais a accordé jusqu'à minuit à l'Allemagne pour qu'elle donne à l'Angleterre les mêmes garanties qu'a données la France touchant la neutralité de la Belgique.

La *Gazette officielle* publie l'ordonnance de mobilisation de l'armée anglaise.

Paris, 5 août, 8h35.
Reçu à 10h35.

LONDRES. — Hier soir, à 7 heures, M. Gos-

chen, ambassadeur du roi d'Angleterre à Berlin, s'est rendu à la Wilhelmstrasse.

Il a remis au ministre des Affaires étrangères la déclaration de guerre de l'Angleterre et a réclamé ses passeports.

(*Havas*).

Londres, 5 août. — La nuit dernière, à minuit 15, le Foreign Office a publié la note suivante :

Par suite du rejet sommaire par le Gouvernement allemand de la requête à lui adressée par le Gouvernement de Sa Majesté, réclamant l'assurance que la neutralité de la Belgique serait respectée, l'ambassadeur de Sa Majesté à Berlin a reçu ses passeports, et le Gouvernement de Sa Majesté a déclaré au Gouvernement allemand que l'état de guerre existait entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne à compter du 4 août, 11 heures du soir.

Le prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu à minuit 10 au Foreign Office pour y recevoir ses passeports. Il semblait profondément affecté et accablé.

A minuit, le Roi a tenu un conseil pour signer la proclamation de guerre. L'amiral sir John Jellicoe a pris le commandement suprême des flottes métropolitaines. Le vice-amiral Charles Mudden a été nommé chef d'État-major.

Le Roi a envoyé à l'amiral Jellicoe le message suivant :

« A ce moment si grave de notre histoire nationale, je vous envoie, et par votre intermédiaire, j'envoie aux officiers et aux hommes des escadres dont vous prenez le commandement, l'assurance de ma conviction que sous votre direction ils feront renaître et renouvelleront les pages glorieuses de la marine royale et s'affirmeront à nouveau comme le sûr bouclier de la Grande-Bretagne et de son Empire à l'heure de l'épreuve.

« George R. I. ».

Extrait du *Figaro*, 6 août :

L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne, comme le faisait prévoir son ultimatum, qu'elle avait fait, on le sait, précéder de tous les avertissements et de toutes les démarches que l'on se doit entre nations civilisées, tout comme si l'Allemagne n'avait pas perdu, depuis une quinzaine de jours, tout droit à un pareil traitement. Mais il y a des procédés que des hommes bien élevés — et les hommes d'État-major anglais sont des hommes bien élevés — n'imitent jamais.

Sir Edward Goschen avait joué franc jeu tout le temps et son gouvernement n'avait pas été contraint, comme le Gouvernement allemand l'a fait de M. de Schœn, de lui imposer un mensonge pour motiver la rupture.

Et les conséquences de cette rupture ont immédiatement suivi. La *London Gazette* publiait hier matin :

1° L'ordre de mobilisation de l'armée anglaise ;

2° La nomination de l'amiral sir John Jellicoe comme commandant en chef de la flotte et de l'amiral Mudden comme chef d'État-major.

L'Angleterre protectrice des puissances neutres.

L'Angleterre a fait une demande par voie télégraphique auprès des Gouvernements hollandais et norvégien pour attirer leur attention sur ce fait que la question de l'indépendance de la Belgique n'intéresse pas seulement ce dernier pays, car la même question est posée pour les puissances riveraines de la mer du Nord.

L'Angleterre est prête à se joindre dans une action commune pour défendre l'indépendance de la Hollande et de la Norvège si elles venaient à être attaquées. L'Angleterre sera à côté de toute puissance qui se trouvera dans les conditions de la Belgique.

Le débarquement des troupes anglaises.

Le débarquement des troupes anglaises a commencé. Elles ont été saluées par la population. Les soldats tiennent des propos qui montrent le degré d'exaspération du peuple anglais.

APPEL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL AUX FEMMES FRANÇAISES

Le président du Conseil vient d'adresser aux femmes françaises un appel dont voici le texte :

Aux Femmes françaises,

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la paix. A l'appel de la patrie, vos pères, vos frères, vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus : la moisson est inachevée; le temps des vendanges est proche. Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la nation tout entière groupée

derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine. Vous ne pouvez pas rendre à la patrie un plus grand service.

Ce n'est pas pour nous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.

Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines — et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, fils et filles de la patrie! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés! Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout! à l'action! à l'œuvre! Il y aura

demain de la gloire pour tout le monde! Vive la République! Vive la France!

Pour le Gouvernement de la Républiqne :

Le Président du Conseil des Ministres,

René VIVIANI.

Du *Temps*, 5 août :

Bombardement de Bône.

Le gouvernement général de l'Algérie a communiqué officiellement que ce matin, à 4 heures, Bône a été bombardé par un croiseur à quatre cheminées qui, en huit salves, a tiré contre la ville une soixantaine d'obus, tuant un homme et endommageant quelques maisons. Ce croiseur a filé ensuite à toute vitesse dans la direction de l'ouest.

Il s'agit, croit-on, du *Breslau*, et il y a lieu de penser que ce navire se trouve engagé contre la flotte britannique.

Selon d'autres informations, Philippeville aurait été également bombardée par deux croiseurs allemands : le *Gœben* et le *Breslau*.

Le croiseur de combat *Gœben,* qui avec le petit croiseur *Breslau* a bombardé Bône et Philippeville, a été lancé le 28 mars 1911 ; il a un déplacement de 23.000 tonnes, avec 171^{m}50 de longueur, 26^{m}50 de largeur et 8^{m}10 de tirant d'eau; c'est un des croiseurs les plus rapides qui existent, il file 28 nœuds et ses machines, pour donner cette vitesse, doivent produire la puissance énorme de 86.000 chevaux.

Il est armé de dix pièces de 280 millimètres, de douze de 150 et de douze de 88, plus quatre tubes lance-torpilles sous-marines. Sa protection à la ceinture a 280 millimètres d'épaisseur. Son effectif est de 1.013 hommes, état-major et équipage compris.

Le petit croiseur *Breslau,* de 4.550 tonneaux de déplacement, est presque aussi rapide que le *Gœben ;* il a donné 27 nœuds 1/2 à ses essais; il est armé de douze canons de 105 millimètres, a un cuirassement de 100 millimètres à la flottaison et un effectif de 379 hommes.

De l'*Est républicain,* 5 août :

Hervé veut s'engager.

Paris, 4 août. — M. Gustave Hervé, dont on connaît les attaches avec le parti révolution-

naire, a adressé au ministre de la Guerre une lettre où il est dit :

« Quand j'avais vingt ans, je me suis fait réformer parce que j'étais soutien de famille, en arguant de ma myopie.

« Malgré ma myopie et mes quarante-trois ans, je suis parfaitement capable de faire campagne.

» Comme dans la guerre qui va éclater, la France me semble avoir fait l'impossible pour écarter la catastrophe, je vous prie de m'incorporer, par faveur spéciale, dans le premier régiment d'infanterie qui partira pour la frontière.

« Après m'avoir chassé de l'Université, rayé du barreau, condamné à plus de onze ans de prison, sous prétexte que je manquais de patriotisme, alors que tout mon crime, comme celui de mon parti et de la C. G. T., était de prévoir de loin et de vouloir empêcher la catastrophe d'aujourd'hui, vous estimerez, j'en suis sûr, avec moi, que la République me doit cette éclatante réparation.

» Vive la France ! — tout court. »

Une patrouille allemande fuit en Suisse.

Paris, 5 août, 13 h. 47.

Une patrouille de cavalerie allemande a été

chassée par des cavaliers français sur la frontière suisse.

Trois Allemands ont été tués.

Deux autres ont été faits prisonniers.

Le reste est passé en Suisse.

De l'*Étoile de l'Est,* 6 août :

110 uhlans et chevau-légers prisonniers ont été amenés.

Dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs détachements de uhlans et chevau-légers ont été amenés au 20e corps, puis à la prison, en attendant qu'ils soient évacués sur le Centre.

Cent dix prisonniers ont été ainsi conduits à la prison. Ils avaient été capturés le long de la frontière, où par quelques groupes ils se livraient à des incursions sur le territoire français. Sur l'un d'eux, on trouva un paquet de tabac français et des tablettes de café comme seuls en possèdent nos soldats.

On attend d'autres détachements de prisonniers du côté de Lunéville.

Cinquante navires allemands capturés.

De Londres :

« Le nombre des navires allemands capturés

par les escadres anglaises dépasse déjà cinquante, parmi lesquels le *Kronprinzessin-Cäcilie* et le *Prinz-Adalbert*.

« L'exportation du charbon de Cardiff en Europe est interdite, sauf pour la France, la Russie, l'Epagne et le Portugal ». (*Havas*).

Les opérations de guerre à la frontière française.

Paris, 7 août. — Dans la journée d'aujourd'hui, le calme a été à peu près complet sur tout le front.

Les opérations de mobilisation et de concentration s'exécutent sans incidents.

Nos troupes, qui, jusqu'au jour de la déclaration de guerre, avaient respecté une zone de 8 kilomètres en deçà de la frontière, l'ont franchie sur divers points. Nos escadrons ont occupé Vic et Moyen-Vic.

Dans le Luxembourg, les Allemands n'ont pas encore débouché. Plus au nord, plusieurs corps d'armée sont entrés en Belgique. Une bataille acharnée a été livrée à Liége.

Du *Temps*, 7 août :

Inoubliable spectacle.

Les premières heures de la guerre aggravent la déception de l'Allemagne.

Elle avait cru que tout le monde plierait devant elle. Elle se rappelait orgueilleusement ce jour de mars 1909 où son ambassadeur à Saint Pétersbourg vint sommer la Russie de se soumettre aux prétentions austro-hongroises. Elle comptait sur la soumission de la Russie. La Russie a tout fait pour maintenir la paix. Mais quand elle a compris qu'on voulait la guerre, elle s'est levée, prête à la faire.

L'Allemagne avait cru que la France, après tant de sacrifices consentis au maintien de l'harmonie de l'Europe, pousserait jusqu'à l'abdication et à l'abandon de l'alliance sa volonté pacifique. La France a été l'admirable nation que le Tsar saluait hier en donnant l'accolade à notre ambassadeur.

L'Allemagne nous croyait divisés jusqu'aux moelles, désorganisés militairement, en état d'anarchie chronique et de déchirement national. Elle a vu la France tout entière se dresser, unanime et forte, enfiévrée d'esprit de sacrifice et confiante dans le succès de ses armes.

L'Allemagne s'était habituée à croire qu'à l'heure décisive l'Angleterre ne bougerait pas, que les intrigues allemandes, s'ajoutant à son naturel souci de paix, suffiraient à l'immobiliser. L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne, avec une netteté et une résolution incomparables.

L'Allemagne avait cru que, dès le début des

hostilités, une attaque foudroyante dirigée sur un point de notre frontière briserait notre couverture et jetterait le trouble dans notre concentration. Cette attaque foudroyante, elle n'a pas osé s'y risquer et nos opérations préparatoires touchent à leur fin méthodique, à l'abri d'une couverture inattaquable.

L'Allemagne avait cru que les neutres s'agenouilleraient devant sa menace et que Belges, Hollandais, Suisses feraient la haie sur le passage de ses troupes. Elle a vu les uns et les autres relever l'offense portée à leur neutralité et déclarer que par tous les moyens ils défendraient leurs droits et leur indépendance.

L'Allemagne avait cru que toute résistance des petits pays serait brisée par son premier effort. Et depuis hier l'héroïque armée belge, devant qui s'incline le respect de la France, fait tête à l'armée allemande, qui n'a pu, malgré le nombre, obtenir aucun avantage.

Dans sa rage déçue, l'Allemagne se livre à tous les excès : fausses nouvelles, affirmant que la révolution est en France, que les Chambres ont voté contre la guerre, que le Président de la République a été assassiné; crimes monstrueux, tels que l'exécution des otages alsaciens et lorrains ou de la population civile de Visé.

L'Autriche-Hongrie, qui a fourni l'occasion ou le prétexte, recule, épouvantée, devant son œu-

vre. Hier seulement elle s'est décidée à rappeler de Saint-Pétersbourg son ambassadeur. Aujourd'hui encore elle maintient à Paris son représentant. L'intervention résolue de la Triple-Entente, soutenue par les Serbes et les Belges, l'a consternée.

Voilà la situation. Est-ce exagérer que de dire qu'elle autorise pour nous les plus belles espérances ? A la violence allemande, nous opposons le calme et l'humanité. Ce matin même, nous avons fait sortir de Paris avec les plus grands égards un millier de sujets austro-hongrois. Nos ministres et nos journaux disent la vérité et rien que la vérité. Nous marchons de l'avant, forts de notre droit, sans un flottement, sans une défaillance, sans un excès.

Jamais spectacle plus beau n'a illuminé l'âme de la nation.

Sur mer.

L'escadrille de torpilleurs de Bizerte a capturé un navire allemand portant 2.000 tonnes de pétrole. Ce navire a été conduit à l'arsenal de Sidi-Abdallah. Le *Jean-Bart* et la *France* ont rallié en Méditerranée l'armée navale.

Les troupes françaises et allemandes près de la frontière suisse.

Bâle, 7 août (7^h30).

Des troupes françaises marchent non loin de la frontière suisse contre le Rhin. Des troupes allemandes sont observées entre Leopoldshœke et Saint-Louis. (*Basler Nachrichten.*)

Bâle, 7 août.

On mande de bonne source au *Basler Nachrichten* que les autorités militaires de la poste et des douanes allemandes ont évacué Saint-Louis.

Bâle, 7 août.

Le commandant de place de Bâle adresse l'appel suivant à la population :

« Il est possible que des troupes allemandes et françaises se heurtent aujourd'hui ou les jours prochains près de nous. Notre population ne doit pas se laisser inquiéter ; notre frontière est assurée. Nous avons confiance que la population bâloise conservera son calme et nous l'invitons à ne pas provoquer, par des rassemblements dans les rues, une agitation inutile et des troubles dans la circulation ».

De Bâle on entend le canon.

(Saint-Louis est à 2 kilomètres de la frontière suisse et à 3 kilomètres de la ville de Bâle. Leopoldshœhe se trouve près de Huningue. *Réd*).

En Suisse. — Près de Bâle.

Bâle, 7 août.

Des Suisses arrivés d'Alsace affirment que de nombreuses familles allemandes ont déjà quitté Mulhouse par crainte de l'invasion française et se sont réfugiées à Fribourg-en-Brisgau. Ils assurent que Mulhouse est actuellement dégarni de troupes, la garnison se trouvant à l'extrême frontière et les troupes mobilisées n'ayant pas encore pu occuper la ville. Les autorités elles-mêmes se préparent à s'en aller et enlèvent ou s'apprêtent à détruire tout ce qui pourrait être utile aux Français, le matériel de chemin de fer notamment. De Mulhouse on a déjà aperçu des avions français en reconnaissance.

Les Allemands ont fait sauter le viaduc de Dannemarie sur la ligne de Montreux-Vieux à Mulhouse.

Les vingt et une communes alsaciennes qui sont sous le feu du fort d'Istein (Bade) ont reçu l'ordre d'avoir à évacuer les lieux au premier

signal et de ne laisser dans les villages aucun être vivant.

A la frontière suisse. — En Alsace.

Bâle, 8 août.

Suivant le *Basler Anzeiger,* on a aperçu, vers midi, dans la direction de Bartenheim-Sirenz, un grand incendie.

On remarque, en outre, que les troupes françaises, placées sur la frontière, se dirigent vers le nord dans la direction de Mulhouse-Colmar.

Berlin, 8 août.

Le VI[e] corps d'armée des troupes de frontière allemandes a été attaqué en Haute-Alsace par des troupes ennemies qui s'avançaient de Belfort. La marche en avant des troupes françaises s'est cependant arrêtée près d'Altkirch. Les Français se sont retirés sur Belfort.

(*Agence Wolf.*)

LE MANIFESTE DU TSAR

SAINT-PÉTERSBOURG, 3 août. — Le manifeste impérial suivant vient d'être publié :

Par la grâce de Dieu, nous, Nicolas II, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, grand-duc de Finlande, etc., etc., à tous nos fidèles sujets faisons savoir :

La Russie, parente de foi et de sang des peuples slaves et fidèle à ses traditions historiques, n'a jamais regardé leur sort d'un œil indifférent.

Mais c'est avec une unanimité parfaite et une force extraordinaire que les sentiments fraternels du peuple russe pour les Slaves se sont éveillés ces jours derniers, quand l'Autriche-Hongrie adressa à la Serbie des réclamations sciemment inacceptables pour un État indépendant.

Ayant négligé la réponse pacifique et condescendante du Gouvernement serbe et repoussé l'intervention bienveillante

de la Russie, l'Autriche-Hongrie s'est hâtée de passer à une attaque armée et a commencé à bombarder Belgrade, ville ouverte.

Obligé par la situation qui s'est créée à la suite à prendre des mesures de précaution nécessaires, nous avons ordonné de mettre l'armée et la flotte sur le pied de guerre, tout en faisant tous nos efforts pour obtenir la solution pacifique des pourparlers entamés, car le sang et les biens de nos sujets nous sont chers.

Alors que nous entretenions avec elle des rapports amicaux, l'Allemagne, alliée de l'Autriche, contrairement à nos espérances, dans notre bon voisinage séculaire, et sans tenir compte de nos assurances que les mesures prises ne tendaient à aucun but qui lui fût hostile, l'Allemagne commença par réclamer la suppression immédiate de ces mesures.

Ayant été déboutée dans cette réclamation, elle déclara subitement la guerre à la Russie.

Aujourd'hui, c'est non seulement la

protection du parent injustement offensé qu'il faut assurer, c'est l'honneur, la dignité, l'intégrité de la Russie, c'est sa place parmi les grandes puissances qu'il faut sauvegarder.

Nous croyons inébranlablement que nos fidèles sujets s'emploieront avec unanimité et dévouement à la défense de la terre russe.

Que la discorde intérieure soit oubliée en cette heure menaçante d'épreuves!

Que l'unité du Tsar avec son peuple devienne encore plus étroite, et que la Russie, se levant comme un seul homme, repousse l'attaque insolente de l'ennemi avec une foi profonde en la justice de notre œuvre et avec un humble espoir en la Providence toute-puissante.

Nous appelons en prières la bénédiction de Dieu sur la Sainte Russie et sur ses troupes vaillantes.

Le grand-duc Nicolas généralissime.

Saint-Pétersbourg, 3 août.

Le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch est nommé généralissime des forces armées russes.

Le bombardement de Belgrade continue.

Nisch, 2 août, 5 h. 30.

Le bombardement de Belgrade a repris ce matin faiblement.

Le tsar Nicolas II a reçu, le 6 août, en audience à Péterhof, notre ambassadeur, M. Paléologue.

Le Tsar a tenu à exprimer dans les termes les plus émus sa gratitude et son admiration envers la France pour sa fidélité à l'égard de son alliée.

A l'issue de cette entrevue, le Tsar a serré M. Paléologue dans ses bras en disant qu'en sa personne il embrassait toute la France.

L'INVASION EN BELGIQUE

Du *Temps*, 7 août :

LA PROCLAMATION DU COMMANDANT ALLEMAND

On télégraphie de Bruxelles, le 5 août :

Le général von Emmich a lancé, au moment de l'entrée des Allemands en Belgique, la proclamation suivante, dont les féroces exécutions de Visé accentuent encore l'hypocrisie :

A mon plus grand regret, les troupes allemandes ont été forcées de franchir la frontière, par une contrainte inévitable, la neutralité de la Belgique ayant été déjà violée par des officiers français qui, sous un déguisement, ont passé en automobile. Notre plus grand désir est d'éviter un conflit entre des peuples amis jusqu'à présent et autrefois alliés ; souvenez-vous de Waterloo, où les armées allemandes ont contribué à fonder l'indépendance de votre pays. Mais il nous faut le chemin libre ; les destructions des tunnels, des ponts, des voies ferrées devront être considérées comme des actions hostiles. J'espère que

l'armée allemande de la Meuse ne sera pas appelée à vous combattre. Nous voulons le chemin libre pour attaquer ceux qui veulent nous attaquer. Je garantis que la population belge n'aura pas à souffrir des horreurs de la guerre ; nous paierons les vivres et nos soldats se montreront les meilleurs amis d'un peuple pour lequel nous éprouvons la plus haute estime et la plus profonde sympathie. C'est de votre sagesse et de votre patriotisme bien compris qu'il dépend d'éviter à votre pays les horreurs de la guerre.

Le Général commandant
de l'armée allemande de la Meuse,
VON EMMICH.

Du *Temps*, 7 août :

PROCLAMATION DU ROI ALBERT A L'ARMÉE

On télégraphie de Bruxelles, 5 août :

Avant le départ des troupes pour le front, le Roi a adressé à l'armée une proclamation dont voici le principal passage :

Sans la moindre provocation de notre part, un voisin orgueilleux de sa force a déchiré les

traités portant sa signature; il a violé les territoires de nos pères.

Parce que nous avons refusé de forfaire à l'honneur, il nous attaque.

Le monde entier est émerveillé de notre attitude loyale. Que son estime et son respect vous réconfortent! En voyant son indépendance menacée, la nation a frémi, ses enfants ont bondi à la frontière.

Vaillants soldats, je vous salue au nom de la Belgique : vous triompherez, car vous êtes la force mise au service du droit.

Gloire à vous, soldats de la liberté, défenseurs de vos foyers menacés!

Avant de partir pour le front des troupes, le roi a mis son palais de Bruxelles à la disposition de la Croix-Rouge.

L'ARMÉE BELGE RÉSISTE HÉROÏQUEMENT

Paris, 5 août, 17h 25 (visé). — De Bruxelles (officiel) :

L'invasion allemande continue méthodiquement.

Un pont de fortune, construit par les Allemands, au nord de Visé, a été détruit par les forts de Battia.

Un détachement de cavalerie allemande, franchissant la Meuse, a dû écorner la frontière hollandaise.

Les troupes belges eurent jusqu'à présent seulement des escarmouches, déployant une grande bravoure.

Les pertes allemandes seraient relativement considérables. (*Havas.*)

Liége. — Les Allemands, obligés de remonter vers le Nord, à cause de la destruction des ponts et ouvrages d'art, ont violé le territoire hollandais à Tilburg.

Ils ont franchi la Meuse à Elgsden où le 2e corps se trouverait.

Le 7e corps, fort de 40.000 hommes, serait à Verviers.

L'emplacement du 6e corps est ignoré.

Visé et Argenteu sont incendiés.

Cent mille Allemands marchent sur Liége.

Un aviateur allemand a été tué.

(*Havas.*)

Les premiers engagements sont favorables aux Belges.

De Bruxelles, 5 août. — Selon le journal *Le Patriote*, les Allemands entrèrent en Belgique à 8 h. 40, mercredi matin, en trois colonnes, précédés de uhlans et de lanciers.

Ces colonnes franchirent la frontière à Gemenick, Henri-Chapelle et Dolhain. L'une d'elles remonta sur Visé et s'arrêta sur la rive droite de la Meuse. Les Belges défendirent le passage du fleuve sur la rive gauche, empêchant les Allemands de jeter des ponts.

De vifs engagements se produisirent entre la cavalerie belge et la cavalerie allemande. L'avantage serait resté aux Belges, soutenus par l'action des forts de Liége.

Les Belges ayant fait évacuer tout le bétail, les Allemands doivent attendre les colonnes de ravitaillement.

Les Allemands menacent de traiter sans merci les paysans qui entraveraient leur marche.

(Havas.)

Deux régiments de uhlans détruits.

Paris, 5 août, 17 h. 30 (visé). — Une édition spéciale du *Matin* publie des dépêches, que nous signalons sous réserves, suivant lesquelles l'armée belge détruisit à Spa deux régiments de uhlans. L'armée allemande, ajoute le même journal, bombarde Liége. *(Havas.)*

Du *Temps*, 6 août :

LES OPÉRATIONS EN BELGIQUE

On télégraphie de Liége :

Le génie belge a fait sauter lundi soir le tunnel et les ponts à Grand-Halleux, sur la ligne d'Amblèves au fort de Boncelles. Il a fait sauter, la nuit dernière, plusieurs édifices qui gênaient la ligne de tir.

Le 12e de ligne est rentré à Liége. Autour des

forts de Liége les baraquements ont été détruits. Un poste de télégraphie sans fil va être installé sur la citadelle. Il fonctionnera dans deux jours. Deux aviateurs militaires français ont fait une reconnaissance sur la frontière de l'Est.

A Liége l'esprit de la population est excellent.

A Bruxelles le bruit court dans certaines salles de rédaction que les Allemands ont commencé le bombardement de Namur et de Liége.

En ce qui concerne la première de ces places, la nouvelle est d'une invraisemblance manifeste. En effet, il est inadmissible que les troupes allemandes, qui se trouvaient il y a quarante-huit heures dans le Luxembourg, aient pu faire dans un temps aussi court le bond d'au moins 80 kilomètres qui les auraient amenées devant Namur. Au surplus, en admettant, par impossible, qu'elles eussent pu l'exécuter, leur artillerie lourde, indispensable pour bombarder une place, aurait été incapable de les suivre. Avec son matériel encombrant et d'un poids considérable, dans un pays aussi tourmenté que la Famenne, très probablement elle ne parcourt pas plus de 20 à 25 kilomètres par jour.

Enfin le bombardement d'une place exige, de la part de l'assaillant, un série de mesures préliminaires qui demandent un certain temps. Pour toutes ces raisons, la nouvelle ci-dessus nous paraît fausse. Tout au plus pourrait-on

admettre qu'une batterie volante attachée à quelque parti de cavalerie ait lancé une paire d'obus sur les positions de première ligne de Liége. Et encore !

A Visé, dans la banlieue de Liége, cent cinquante automobiles allemandes, portant chacune dix hommes, sont arrivées à l'improviste; elles ont été reçues d'une façon vigoureuse.

Le Roi a proclamé aujourd'hui l'état de siège dans les provinces de Limbourg, de Liége, de Namur et du Luxembourg belge.

BATAILLE DE LIÉGE

LIÉGE SE DÉFENDRA

Bruxelles, 5 août. — Un parlementaire allemand, ayant demandé mardi matin la reddition de Liége, reçut la réponse que l'armée belge ne céderait que devant la force.

Les forces allemandes entrées en Belgique par Henri-Chapelle et Dolhain se dirigèrent sur les forts de Liége, mais elles furent arrêtées par les troupes belges. Les premiers engagements se produisirent dans l'après-midi (*Havas*).

Le général commandant à Liége, dont il dirige la magnifique défense, a adressé aux habitants de la province la proclamation suivante :

Aux habitants du pays de Liége !

La grande Allemagne envahit notre territoire après un ultimatum qui constitue un outrage.

La petite Belgique a relevé fièrement le gant.

L'armée va faire son devoir !

La population de Liége accomplira le sien !

Aussi ne cessera-t-elle de donner l'exemple du calme et du respect aux lois. Son ardent patriotisme en répond.

Vive le Roi, commandant en chef de l'armée !

Vive la Belgique !

Le Lieutenant général
gouverneur militaire de Liége,

LEMAN.

Liége, le 4 août 1914.

LES BELGES VAINQUEURS A LIÉGE

Paris, 6 août, 3 h. 44 (visé).
Reçu à 10 h. 30.

BRUXELLES, 5 août, 23 heures. — Les troupes belges ont repoussé toutes les attaques allemandes devant Liége, sans rechercher un abri dans la forteresse. Elles ont livré bataille en rase campagne.

Dans l'intervalle, entre la Vesdre et la Meuse, une contre-attaque belge a réussi avec le succès le plus complet; le corps allemand est en retraite ; une partie aurait passé en territoire hollandais.

Les Belges se seraient arrêtés à la frontière ; ils ont ramassé dans les lignes allemandes 600 blessés.

On s'attend à une nouvelle attaque dans le cours de la nuit.

Bruxelles. — Un peloton belge a surpris, à Flémalle-sous-Argenteau, un groupe d'officiers allemands, dont 7 ont été tués.

Les Belges ont eu 2 tués et une dizaine de blessés.

Les Allemands ont eu 80 tués.

De nombreuses arrestations d'Allemands et d'espions sont signalées en Angleterre et en Belgique.

L'*Étoile belge* dit qu'en vertu de la loi martiale tous les espions seront fusillés.

Un communiqué du ministère de la Guerre dit que les Allemands, continuant, en Alsace-Lorraine, à lancer de fausses nouvelles, annoncent que les Chambres françaises ont voté, à une grosse majorité, contre la guerre; que la Commune a été proclamée à Paris et que M. Poincaré a été assassiné.

UN « ZEPPELIN » DÉTRUIT PAR LES BELGES

On annonce de Londres que le correspondant du *Daily Mail* à Liége télégraphie qu'au cours du combat d'avant-hier, un *Zeppelin*, atteint par un obus belge, tomba sur le plateau d'Hervé. (*Havas*.)

LIÉGE N'EST PAS PRISE

Les Allemands, très éprouvés, demandent un armistice.

Paris, 7 août, 13h47 (visé).

Liége. — *La résistance admirable des forts continue. Plusieurs corps d'armées allemands sont engagés contre 40.000 Belges. Les pertes allemandes atteignent plusieurs milliers d'hommes. Il s'agit d'une véritable bataille jusqu'à présent favorable aux Belges.*

Paris, 7 août, 16h33 (visé). — On mande de Berlin :

La ville de Liége n'est pas occupée par les Allemands. Ceux-ci avouent qu'ils ont éprouvé des pertes considérables.

Le bruit que la population civile de Liége aurait tiré sur les Allemands est complètement faux. (*Havas.*)

Paris, 7 août, 17h25 (visé). — On mande de Bruxelles :

Le ministère de la Guerre annonce que les

Allemands ont demandé un armistice de vingt-quatre heures.

La ville de Liége n'est pas occupée par les Allemands. Ceux-ci avouent qu'ils ont de 15.000 à 20.000 hommes hors de combat. (*Havas.*)

Les Allemands ont été surpris de la résistance de Liége.

Paris, 7 août. — Il est certain que les ouvrages de Liége ne pouvaient pas arrêter l'armée allemande; la seule question était de savoir s'ils la retarderaient. Ce retard de trente-six heures est aujourd'hui acquis. D'autre part, la lutte très chaude que l'armée allemande a eu à soutenir hier et doit soutenir encore l'obligera à s'arrêter pour se ravitailler. L'armée allemande, si elle réussissait à s'emparer de Liége, trouverait sur son passage le camp retranché de Namur où les Belges se préparent à soutenir une défense aussi énergique que celle qu'ils soutiennent depuis hier matin. L'armée belge remplit donc entièrement et brillamment le rôle propre qui lui appartient et qui est de retarder la marche en avant de l'armée allemande. Les officiers allemands faits prisonniers par les Belges ont avoué que la résistance de Liége n'avait pas été prévue; ils n'ont pas caché leur surprise; l'un d'eux a dit :

« Nous étions tous convaincus que Liége ne se défendrait pas ».

Il est donc certain que le plan de l'état-major est gêné dans son exécution par la résistance opiniâtre de l'armée belge. L'état d'esprit en Belgique est excellent. La population tout entière est soulevée contre les envahisseurs. Les violences commises à Visé par les Allemands contre des habitants paisibles a porté au comble l'indignation. La défense de Liége contre un adversaire formidablement supérieur par le nombre et l'armement montre ce que sera la suite de la campagne.

LES TROUPES FRANÇAISES ENTRENT EN BELGIQUE

Le roi des Belges l'annonce à son armée.

BRUXELLES, 8 août. — Le Roi a adressé à la 3e division un ordre du jour qui se termine ainsi :

La France, ce noble pays, associé de toutes les causes justes et généreuses, vole à notre secours. Ses armées entrent dans notre territoire. En votre nom, je leur adresse un salut fraternel.

Extrait du *Temps*, 8 août :

LA BATAILLE DE LIÉGE ET LA RÉSISTANCE DES FORTS

Les nouveaux renseignements arrivés de Liége montrent que la résistance des forts a été admirable et se maintient.

La bataille d'hier a été particulièrement importante. Plusieurs corps d'armée allemands sont engagés contre 40.000 Belges.

Les pertes allemandes, morts et hors de combat, atteignent plusieurs milliers. Il s'agit donc d'une véritable bataille qui est jusqu'ici favorable aux Belges.

Pour rendre plus clairs le sens des opérations à Liége et l'importance de la résistance des forts, il est utile de préciser l'organisation défensive de la place.

Le nombre des forts est de douze : six sur chaque rive. Leur distance du centre de la ville varie de 6.700 à 9.600 mètres.

Le fort de Flémalle bat les deux rives de la Meuse, la route et le chemin de fer de Namur; il croise ses feux avec les deux autres forts de Hollogue et de Boncelles.

Le fort de Hollogue bat la rampe d'Ans, la voie ferrée de Saint-Trond, la route de Hollogue sur Geer et le chemin de fer de Bruxelles. Il

croise ses feux avec les forts de Flémalle et de Loncin.

Le fort de Loncin bat la voie ferrée de Saint-Trond, les routes de Tongres et de Hollogue. Il croise ses feux avec Hollogue et le fort de Lantin.

Le fort de Lantin est à la bifurcation de la grande route de Tongres, des chemins de fer de Saint Trond et de Tirlemont, qu'il commande absolument. Il croise ses feux avec Loncin et Liers.

Le fort de Liers bat la voie ferrée Liége-Tongres-Hasselt, celle d'Ans à Liers, celle de Glous. Il croise ses feux avec Lantin et Pontisse.

Le fort de Pontisse bat les deux rives de la Meuse, le chemin de fer de Maëstricht, la route de Visé; il croise ses feux avec Liers et Barchon.

Voilà pour les forts de la rive droite. Les forts de la rive gauche sont les suivants :

Barchon, battant la vallée de la Meuse et la route de Visé. Il croise ses feux avec Pontisse et Évégné.

Évégné, battant le plateau de Hervé et *toutes* les voies de communication qui passent à proximité; battant aussi le chemin de fer de Batisse, les routes de Visé, Hervé, Fléron. Il croise ses feux avec Barchon et Fléron.

Fléron, battant la voie ferrée d'Aix-la-Cha-

pelle, la route de Hervé; il croise ses feux avec Évégné et Chaudfontaine.

Chaudfontaine, battant la vallée de la Vesdre et le terrain entre cette rivière et l'Ourthe; battant également la route et le chemin de fer Verviers — Aix-la-Chapelle. Il croise ses feux avec Fléron et Embourg.

Embourg, battant les vallées de l'Ourthe et de la Vesdre, la voie ferrée et la route d'Esneux, la route et la voie ferrée d'Aix-la-Chapelle. Il croise ses feux avec Chaudfontaine et avec Boncelles.

Boncelles, battant toute la région entre l'Ourthe et la Meuse amont. Il croise ses feux avec Embourg et Flémalle.

Les forts Loncin, Pontisse, Barchon, Fléron, Boncelles sont des grands forts triangulaires.

Le fort Flémalle est un grand fort quadrangulaire.

Les autres forts sont des petits forts triangulaires ou quadrangulaires.

Les forts de Liége datent exactement de vingt-trois ans.

Leur mission est d'interdire le passage de la Meuse. Ils l'ont très bien remplie jusqu'ici. Leur principale faiblesse est de se voir mal les uns les autres, ce qui facilite, on l'a constaté hier, le passage de l'ennemi jusqu'à la ville.

Mais les forts ont manifesté pleinement leur capacité de résistance.

Extrait du *Temps*, 9 août :

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA BATAILLE DE LIÉGE

(Nuit du 4 au 5 ; journée du 5 ; nuit du 5 au 6.)

On reçoit des détails précis sur la sanglante bataille de Liége.

C'est dans la nuit du 3 au 4 que les colonnes allemandes ont franchi la frontière belge. La cavalerie allemande a pris contact le 4, à 14 heures, avec les avant-postes belges à l'est des forts. L'attaque s'est développée dans la journée du 5 août.

Pour la bien comprendre, il est utile de se reporter aux renseignements donnés sur les forts de Liége dans le communiqué du 8 août.

Chacune des colonnes allemandes avait un objectif différent, déterminé par les forts de Fléron, Barchon, Évégnée, constituant le secteur nord-est. D'autres colonnes attaquaient le secteur sud-est (forts de Boncelles et d'Embourg).

1° Attaque du secteur nord-est.

a) *Attaque du fort de Fléron.* — La colonne d'attaque allemande de gauche visait Fléron même, l'intervalle entre Fléron et Évégnée, l'intervalle entre Fléron et Chaudfontaine.

Dès le début, l'attaque est ralentie. Le terrain en effet a été hérissé d'obstacles par les Belges. Le tir de l'infanterie et de l'artillerie du fort est très juste. Les contre-attaques dans les intervalles sont très énergiques.

L'offensive est bientôt enrayée. Ce n'est plus qu'une lutte d'artillerie, très meurtrière pour les Allemands.

b) *Attaque du fort de Barchon.* — La colonne d'attaque de droite attaque en éventail. La colonne d'extrême droite déborde le front de Barchon et se porte sur la ville. Mais une brigade de réserve belge fait une contre-attaque immédiate. Les Allemands sont refoulés en très grand désordre. Leurs pertes sont énormes.

L'artillerie lourde allemande fait rage contre Barchon, mais son tir est mal réglé.

L'artillerie lourde belge prend l'avantage. Deux pièces lourdes allemandes sont détruites.

c) *Attaque du fort d'Évégnée.* — Ici c'est la colonne allemande du centre qui attaque. Double riposte : d'une part, par l'artillerie des deux forts de Fléron et Barchon, d'autre part par une contre-attaque. L'attaque allemande est arrêtée.

A ce moment, le général von Emmich envoie un parlementaire qui porte ses conditions à la place : Reddition immédiate, ou un *Zeppelin* lancera de la picrite sur les bâtiments de l'état-major. Réponse, immédiate elle aussi : le feu des

forts redouble et l'offensive de même. Les Allemands sont repoussés à 10 kilomètres en arrière.

A 19 heures, les troupes belges, sortant de la ligne des forts, poursuivent les Allemands à 1.000 mètres au delà de ces lignes. La retraite allemande s'accentue.

2° Attaque du secteur sud-est.

Pendant que ces faits se déroulent à l'avantage marqué des Belges dans le secteur nord-est, les troupes allemandes au sud-est cherchent à déborder les positions belges du côté de Huy.

A 19 heures, elles attaquent les forts de Boncelles et d'Embourg. Mais ici encore les obstacles accumulés sur le terrain les retardent sensiblement. Les Allemands tentent une attaque directe; elle échoue. Leurs pertes sont élevées.

Mais les Belges au début n'étaient que 1.500. Les Allemands réussissent à s'engager dans les intervalles. La ligne belge recule de 2 kilomètres : c'est l'instant critique.

Le général Leman n'hésite pas : toutes ses troupes disponibles sont lancées. C'est 15.000 hommes au lieu de 1.500. Il fait nuit. On se bat à la baïonnette. L'ennemi est maintenu. Mais dans l'obscurité il se produit quelque confusion.

Une petite colonne allemande réussit à gagner la ville et à y pénétrer. Ce sont des fantassins.

On leur a fait prendre le bonnet de police pour tromper les Belges. L'officier qui les mène parle anglais pour compléter la ruse. Les hommes ont l'arme sur l'épaule. Ils se dirigent vers les bâtiments de l'état-major.

Mais à 50 mètres du bureau, les gendarmes les reconnaissent et les refoulent ; c'est un violent combat de rues. Le gouverneur peut gagner un des forts. Les Allemands sont rejetés hors la ville. On sait qu'ils ont été depuis forcés d'évacuer complètement.

Telles furent la journée du 5 et la nuit suivante.

Les pertes allemandes sont énormes. Les chiffres antérieurement donnés : 5.000 morts, 24 canons pris, un général prisonnier, sont confirmés.

L'attaque allemande a été menée par 120.000 hommes contre 40.000 Belges. Mais elle a manqué de simultanéité. Au contraire, les Belges ont supérieurement utilisé leurs réserves.

L'artillerie allemande a mal soutenu, en général, des colonnes trop denses. Tir mal réglé.

Les forts belges ont tenu complètement. Après trois heures de bombardement, au fort d'Évégné, pas un tué, pas un blessé, coupole intacte.

Le tir des Belges a été d'une justesse parfaite. Preuve : la destruction de deux pièces d'artillerie lourde allemande. Les avions allemands, pour tromper les Belges, arborent des drapeaux belges et français.

Du *Temps*, 8 août :

LA RÉSISTANCE DE LIÉGE

Le *New-York Herald* a reçu la dépêche spéciale suivante de Bruxelles, minuit 40 :

Les 25.000 Belges qui ont combattu pendant trois jours contre 120.000 Allemands ont été à peine réduits de 2.000 hommes, tandis qu'ils ont infligé des pertes terribles à l'ennemi.

Ils sont fatigués et se sont momentanément retirés dans la ville pour se reposer, la ligne des forts paraissant inexpugnable.

Pendant le bombardement d'aujourd'hui, l'Université a pris feu, mais l'incendie a été vite éteint. Quelques civils ont été tués.

Personne ne songe à se rendre.

Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie à la date d'hier, 11 h. 30 du soir le 7 août :

Depuis 3 heures de l'après-midi, il est impossible de communiquer avec Liége. La place a résisté merveilleusement et les derniers Liégeois arrivés à Bruxelles tracent un tableau terrifiant de la bataille pendant la nuit et le matin de jeudi. Le ciel était sillonné par les shrapnels; les canons des forts grondaient sans répit.

Les régiments belges firent des contre-attaques furieuses.

Les officiers disent que les Allemands se lancent courageusement à l'assaut des forts, mais ils cèdent facilement à l'attaque à la baïonnette.

Des compagnies allemandes entières ont été fauchées par le feu belge. Les 9e et 14e de ligne belges ont fait des prodiges. Ils ont combattu un contre cinq.

Les obus tombent dans la ville. Après midi nos régiments rentrèrent dans la citadelle.

Les Allemands ayant réussi à entrer dans l'enceinte du fort de Fléron, ont dirigé leur feu sur la petite localité voisine de Bressoux, dont maintes maisons ont été endommagées ou incendiées, et un détachement de uhlans a réussi à se glisser dans Liége jusqu'à la rue Sainte Foi, où se trouve l'état-major, qu'ils espéraient capturer.

Ils ont heureusement été surpris par les troupes belges; quelques-uns d'entre eux ont été tués, les autres ont été désarmés.

Le bruit sensationnel court que six officiers allemands, déguisés en Anglais, se sont introduits à 4 heures du matin dans le bureau du gouverneur, mais ont été tués. Le gouverneur est sain et sauf.

A 8 heures du soir, hier jeudi, tous les forts tenaient encore, mais ils ne peuvent plus communiquer entre eux.

La ville est dans un état lamentable. Les Allemands ont sommé la citadelle de capituler sous la menace du bombardement.

La ville de Liége a réussi à arrêter pendant trois jours la marche de l'armée allemande.

Une grande bataille est imminente.

R. de Marès.

LA VILLE DE LIÉGE DÉCORÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR

L'*Officiel* publie ce matin le rapport suivant au Président de la République :

Paris, le 7 août 1914.

Monsieur le Président,

Au moment où l'Allemagne, violant délibérément la neutralité de la Belgique, reconnue par les traités, n'a pas hésité à envahir le territoire belge, la ville de Liége, appelée en première ligne à subir le contact des troupes allemandes, vient de réussir dans une lutte aussi inégale qu'héroïque à tenir en échec l'armée de l'envahisseur.

Ce splendide fait d'armes constitue, pour la

Belgique et la ville de Liége en particulier, un titre admirable de gloire, dont il convient que le Gouvernement de la République perpétue le souvenir mémorable en conférant à la ville de Liége la croix de la Légion d'honneur.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint, approuvé par le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, et décidant que la croix de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liége.

Le Ministre des Affaires étrangères,

Gaston Doumergue.

Suit ce décret :

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du ministre des Affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — La croix de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liége.

Art. 2. — Le ministre des Affaires étrangères et le grand chancelier de l'ordre sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 7 août 1914.

R. POINCARÉ,

Par le Président de la République :
Le Ministre des Affaires étrangères,
Gaston DOUMERGUE.

Du *Temps*, 19 août :

RÉCIT D'UN SERGENT ALLEMAND DÉSERTEUR

Un sergent allemand, d'origine alsacienne, qui a combattu sous Liége dans les rangs allemands, et qui a déserté à la fin de la bataille, a fait, en arrivant en France, un récit intéressant et qui apporte de nouvelles précisions sur ce que l'on sait déjà de l'état matériel et moral du soldat allemand.

Convoqué à son ancien corps, la veille de la mobilisation, il fut envoyé aussitôt à Aix-la-Chapelle, habillé, équipé, en compagnie d'un grand nombre d'autres réservistes et versé au 165e régiment (Quedlinbourg, IVe corps d'armée) qui arrivait par voie ferrée à demi mobilisé.

D'après lui, ont pris part, au début, à l'attaque de Liége, une bonne partie du IXe corps, le VIIe corps en entier, le Xe corps en entier et une brigade du IVe corps.

Jusqu'au 7 août, date à laquelle il a déserté, il affirme n'avoir jamais entendu parler de la présence, sous Liége ou en arrière, des IIIe et XIe corps. Mais on parlait de l'arrivée comme renfort du reste du IXe corps et aussi de la Garde.

Jusque-là, le moral des hommes était assez satisfaisant ; le colonel, les chefs de bataillon, les capitaines surtout leur parlaient assez fréquemment et leur annonçaient que les Anglais restaient neutres, que les Belges les laisseraient passer sans résistance, que la situation était bien meilleure qu'en 1870, car on allait arriver tout de suite dans le dos des Français et qu'on serait à Paris dans quinze jours.

Cependant, un certain nombre de réservistes n'étaient pas contents, car ils se demandaient pourquoi on faisait cette guerre.

En approchant de Liége, on entendit en avant une violente canonnade et fusillade ; la brigade du IVe corps, dont faisait partie le 165e, marchait en échelons, en arrière et à gauche du Xe corps. Les hommes commencèrent à s'émouvoir, car on leur avait dit et répété que les Belges ne feraient aucune résistance.

Le 4 août au soir, le régiment arriva enfin

près du château, à 1 kilomètre nord de Massoubeid, où il s'installa au bivouac. Beaucoup d'hommes étaient éreintés et tenaient à peine debout. Depuis leur départ d'Aix-la-Chapelle, ils avaient été nourris uniquement de vivres de réserve et d'eau.

Le 5 août au matin, on distribua à chaque homme un petit morceau de saucisson.

Le régiment resta une partie de la journée immobile près de ce château, avec un régiment du Xe corps, tous deux constituaient une réserve.

Dans l'après-midi, le général von Emmich, qui se tenait près de Saint-Hadelin, fit appeler à lui les officiers supérieurs et capitaines des deux régiments. Il leur annonça que la ligne de combat avait subi de fortes pertes et que la brigade allait se porter en avant en renfort.

Le 165e commença son mouvement dans la direction du fort de Chaudfontaine; mais au bout de peu de temps, il vit arriver sur lui un flot de fuyards : c'étaient les tirailleurs de la ligne de feu qui venaient de recevoir une contre-attaque belge à la baïonnette et qui s'enfuyaient dans le plus grand désordre.

Un général arriva alors et il ordonna au 165e : « En arrière! En arrière! » Le régiment se retira en bon ordre jusqu'à Goffontaine, à une dizaine de kilomètres en arrière, où il s'installa en cantonnement bivouac. Les cuisines de cam-

pagne arrivèrent enfin et distribuèrent un repas chaud aux hommes, le premier depuis trois jours.

Les hommes, à ce moment, étaient complètement démoralisés; d'abord ils venaient de voir leurs camarades en fuite, ils étaient exténués de fatigue, ils crevaient de faim; puis de mauvaises nouvelles leur parvenaient : quelques prisonniers belges, puis des journaux saisis dans les fermes ou villages leur apprenaient que la Belgique avait déclaré la guerre à l'Allemagne et était décidée à se défendre énergiquement, et que l'Angleterre se rangeait du côté de la France; en un mot, le contraire de ce que leur avaient raconté leurs officiers...

Le 6 août; le sergent qui fait ce récit fut envoyé patrouiller dans les bois voisins, ainsi que la nuit qui suivit. C'est alors que, s'égarant vers le nord, il tomba, dans le voisinage du fort de Fléron, sur deux patrouilles belges, les évita et fut chargé par un parti de lanciers belges. Ses hommes se dispersèrent; lui grimpa dans un pommier où il resta une heure. Il put enfin gagner un village voisin et trouver des effets civils qu'il échangea avec ses effets militaires. Ayant pris la résolution de quitter l'armée allemande et de s'enrôler en France, il réussit à gagner Liége, puis Bruxelles et enfin Paris, où il a contracté un engagement dans le corps des volontaires alsaciens lorrains.

Dans le récit de ce sous-officier, qui paraît très intelligent, dégourdi et de bonne famille, il y a lieu de noter les trois points intéressants suivants :

1° Les fantassins allemands ont, paraît-il, une grande crainte du corps-à-corps à la baïonnette. Ils tirent sur l'ennemi qui s'avance, mais s'ils s'aperçoivent que ce dernier marche quand même, malgré les pertes, et que l'abordage est inévitable, ils lâchent pied ;

2° Le sous-officier a entendu des officiers d'infanterie se plaindre violemment que l'artillerie n'appuyait pas suffisamment les attaques d'infanterie ;

3° Les hommes de l'armée active restent silencieux ; ce sont, paraît-il, les réservistes, plus avertis et plus indépendants, qui font l'opinion et fixent le niveau du moral dans la troupe allemande. Ce moral est devenu détestable après les échecs sous Liége, surtout parce que les hommes, en dehors de l'extrême fatigue et du manque de nourriture, ont été complètement surpris par l'attitude des Belges qu'on leur avait affirmé devoir être tout autre.

Du *Figaro,* 8 août :

ET LEUR DIPLOMATIE !...

Si les généraux de l'Empire allemand ne valent pas mieux que ses diplomates, il n'est pas étonnant que la petite Belgique suffise pour mettre en échec leurs gros bataillons et pour déranger les plans magnifiques dont on faisait tant de bruit.

En vérité, les niais solennels qui dirigent la chancellerie allemande ont été d'une impéritie tellement *colossale* que ce phénomène restera sans doute unique dans l'histoire. On se demande vraiment comment des conceptions aussi biscornues ont pu naître dans des cerveaux humains, comment des plénipotentiaires patentés, galonnés d'or sur toutes les coutures, ont pu aborder leurs partenaires étrangers, d'honnêtes gens qu'ils rencontraient sur un pied de courtoisie dans le monde, pour leur exposer sans mourir de honte les instructions et les propositions émanant de leur chancellerie.

Puisqu'on voulait la guerre, puisqu'on la préparait ostensiblement, par tous les moyens, au risque de mettre en garde les adversaires éven-

tuels, la moindre des précautions était de s'assurer les concours diplomatiques qui devaient se transformer, à l'heure du conflit, en concours militaires. Or, on choisit, pour motiver une rupture, la seule question qui pouvait briser la Triple-Alliance : la question adriatique.

Fallait-il être grand clerc pour comprendre que c'était là un terrain d'action absolument impraticable, et que l'Italie, malgré tous les engagements pris antérieurement, ne consentirait jamais à travailler à une victoire germanique qui bouclerait à la fois son expansion et son indépendance.

Si, cependant, il restait, de ce côté, une chance, c'était de forcer les puissances adverses à déclarer la guerre. La manœuvre avait été indiquée et supérieurement réussie par Bismarck en 1870.

Aujourd'hui, l'Allemagne se met dans la nécessité de rompre et d'accumuler mensonge sur mensonge, sans pouvoir même sauver les apparences.

L'Angleterre devait être l'objectif suprême de l'effort diplomatique allemand. Or, la partie est menée de telle façon que sir Edward Grey tire avec une facilité merveilleuse les vers du nez des balourds Talleyrand de la Wilhelm-Strasse. A-t-on assez raillé, en 1870, la simplicité de M. Benedetti se laissant arracher des mains, par

Bismarck, un vague projet d'agrandissement de la France du côté du Rhin? Et voilà que l'on remet officiellement à sir Edward Grey les propositions les plus grossièrement cyniques sans songer qu'on lui fournit les moyens de déshonorer pour toujours la politique allemande devant le monde et devant l'histoire.

Quel est le béjaune qui a pu rédiger de pareils « protocoles », et quel est l'impudent qui a pu les remettre au galant homme qu'est sir Edward Grey? On ne citera jamais assez ces monuments incomparables de l'inintelligence germaine, d'après le récit qu'en fait sir Edward Grey : « Ce que voulait le chancelier, en somme, c'était amener la Grande-Bretagne à rester les bras croisés, tandis que les colonies françaises seraient prises et que la France serait battue, aussi longtemps que l'Allemagne ne s'emparerait pas de territoires français proprement dits : « *Ce serait une honte pour la Grande-Bretagne que d'agir ainsi, une honte dont elle ne relèverait jamais.* La Grande-Bretagne ne peut non plus accepter le *marché* proposé par l'Allemagne en ce qui touche la Belgique.

Ne parlons pas de la proposition relative à la Belgique : c'eût été la rupture pure et simple des engagements les plus solennels sur lesquels repose le droit européen; et c'est à l'Angleterre, dont la sécurité repose tout entière sur ces trai-

tés, qu'on en demandait bonnement l'injurieuse violation.

Quant à la proposition qui vise les colonies françaises, elle peut se traduire ainsi : « Laissez-nous faire ; nous ne prendrons à la France que ses colonies ». Et sir Edward Grey n'a eu qu'à traduire, à son tour : « Nous avons une situation coloniale et maritime tout à fait insuffisante ; or, « notre Empire est sur la mer » ; votre intérêt à vous, Angleterre, est, n'est-ce pas, de nous aider à le consolider et à le développer, d'un seul coup, partout. Par exemple, Gibraltar nous gêne : vous allez nous donner le Maroc ; Malte nous est en horreur : cédez-nous Bizerte ; vous nous ennuyez au canal de Suez : nous prendrons Obock et Djibouti ; nous n'avons aucune base d'opération contre le Transvaal : accordez-nous Madagascar ; les Indes offrent un champ magnifique à notre colonisation : que penseriez-vous de nous aider à nous emparer de l'Indo-Chine ?.. »

N'a-t-il pas fallu toutes les ressources du flegme britannique à sir Edward Grey, pour qu'il ait pu garder son sang-froid en présence de ces offres qui ne cachaient même pas le plus insolent mépris de l'interlocuteur.

Est-il possible de méconnaître les situations et les gens à ce point ?

Ce gouvernement, affolé par la haine universelle que, selon les aveux de leur seul publiciste

sincère, Harden, ont accumulé sur lui ses faits et gestes, ne sait même plus démêler son propre intérêt. Il croit avoir terrorisé le monde, il croit qu'il peut tout se permettre : or, il se réveille sous le double soufflet du Livre Bleu anglais et de la résistance de Liége.

Proposer galamment aux gens ces marchandages louches, la violation des traités, le reniement de la parole jurée, violer les territoires neutres, laisser insulter les ambassadeurs qui se retirent dignement sous la protection du droit des gens, mentir avec ostentation — et tout cela pour arriver à n'avoir d'autre secours, dans le monde, qu'un « second » lamentable et qui ne sait même pas se décider, n'est ce pas l'aberration suprême de l'orgueil incohérent !

Quand les chefs d'un peuple en sont arrivés là, le peuple lui-même n'a plus qu'à se résigner au châtiment qu'ils ont attiré sur sa tête. *Quidquid delirant reges...*

M. Asquith a terminé, par un superbe mouvement d'indignation, un de ces discours d'action dont les Anglais ont le secret :

« Nous combattons, a-t-il dit, pour la base même de la civilisation. C'est peut-être la plus grande lutte que l'Angleterre ait eu à subir; mais l'issue en est certaine. C'est le napoléonisme, une fois de plus ; mais, autant que nous

le sachions, il n'y a pas, cette fois, de Napoléon ».

Ah ! pour cela, non !

Gabriel HANOTAUX,

de l'Académie française.

ANNEXES

Du *Temps*, 19 août :

ON ACCUSE LA BELGIQUE D'AVOIR COMMENCÉ

Le Livre bleu anglais apporte une nouvelle preuve du cynisme allemand. Le document n° 122 reproduit une dépêche de sir Edward Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, à sir Edward Grey, en date du 31 juillet dernier. L'ambassadeur britannique télégraphie que dans un entretien qu'il a eu avec M. de Jagow, au sujet du respect de la neutralité belge, le secrétaire d'État à l'Office impérial des Affaires étrangères lui aurait dit « que le Gouvernement allemand considérait que certains actes hostiles avaient déjà été commis par la Belgique ».

Sir Edward Goschen ajoute :

« Pour illustrer cette affirmation, il alléguait qu'une consignation de blé à destination de

l'Allemagne aurait déjà été mise sous embargo (c'est-à-dire empêchée de sortir du port) ».

Le *Peuple* de Bruxelles, qui commente ce document diplomatique, écrit :

Et voilà comment on écrit l'histoire !

Voilà les allégations qui ont déterminé le Reichstag à voter les crédits de guerre !

M. de Bethmann-Hollweg ne vaut certainement pas Bismarck. Mais il fait usage des procédés chers aux falsificateurs de la dépêche d'Ems.

Le Gouvernement allemand a commis le crime de forfaiture et il espère justifier sa mauvaise action par des mensonges.

Du *Temps*, 16 août :

GUILLAUME ET L'ARMÉE BELGE

Je crois pouvoir apporter sur l'opinion professée par le grand état-major allemand à l'égard de l'armée belge un renseignement qui, dans les circonstances présentes et après les magnifiques exploits des troupes belges, offre un assez piquant intérêt.

Il y a trois ans, j'ai suivi pour le *Temps* les

manœuvres de l'armée suisse auxquelles assistèrent l'empereur Guillaume II et le général Pau. J'ai raconté à l'époque l'accueil vraiment chaleureux réservé à l'héroïque représentant de notre armée et les efforts faits par la colonie allemande de Zurich pour organiser un succès à l'empereur. Guillaume II se répandit en amabilités, parada beaucoup, tandis que le général Pau et ses collaborateurs partaient en modestes mais longues randonnées à travers les lignes des manœuvres, non pour être vus, mais pour voir et étudier.

A la fin des manœuvres j'ai publié dans le *Temps,* sous le titre : « Propos de Guillaume II », une assez copieuse collection des opinions émises par l'Empereur au cours des conversations qu'il eut avec le président Forrer et les hommes d'État suisses.

Parmi ces propos, il en est un dont je n'ai, il y a trois ans, donné que la première partie. L'Empereur disait au président Forrer : « Votre armée est excellente, elle m'économise trois corps d'armée ». Cela, je l'ai publié ; mais Guillaume II ajouta avec une moue dédaigneuse : *Je n'en dirai pas autant de mon voisin du Nord.* Il entendait par là le roi des Belges. Je ne crus pas devoir imprimer cette phrase désobligeante. Mais à mon retour à Paris j'en avisai l'un des officiers d'ordonnance du ministre de la Guerre à toutes fins utiles.

Convaincu de l'inébranlable décision du peuple suisse de faire respecter sa neutralité aussi bien par la France que par l'Allemagne, et s'étant rendu compte que la Confédération helvétique était en mesure de se défendre victorieusement, l'Empereur envisageait le déplacement de trois corps d'armée allemands de la frontière septentrionale de la Suisse pour les porter immédiatement contre la France en Alsace-Lorraine ou ailleurs.

L'armée belge, au contraire, lui semblait à ce point inexistante, que la Belgique était à ses yeux un boulevard ouvert.

Dans sa conversation avec le président Forrer, l'Empereur n'envisageait — en paroles tout au moins — qu'une offensive française; mais le propos, échappé à un homme impulsif et loquace, n'en garde pas moins son entière signification : l'armée belge ne saurait offrir aucune résistance à une invasion.

La désillusion a dû être cruelle.

76.744. — NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT. — 2 SEPTEMBRE

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

1re Série — 9

É

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

PAR

GABRIEL ARNOULT

DOCTEUR EN DROIT

AVEC 4 CARTES

CINQUIÈME MILLE

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

35

Prix : 40 centimes.

1815-1915

—

LES

ORIGINES HISTORIQUES

DE LA GUERRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

1815-1915

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

PAR

GABRIEL ARNOULT

DOCTEUR EN DROIT



BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1915

A LA MÉMOIRE

DE MON FRÈRE

LE CAPITAINE LOUIS ARNOULT

DU 18e CHASSEURS A CHEVAL

MORT LE 18 MAI 1915

CARTE I

L'EUROPE EN 1815

L'EUROPE EN 1815



Limites de la Confédération germanique.

Elle comprend deux États non allemands : le Holstein et le Lauenbourg au roi de Danemark et Luxembourg au roi des Pays-Bas.

1815-1915

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA GUERRE

LES TRAITÉS DE 1815

Les diplomates du Congrès de Vienne avaient, par les traités de 1815, découpé l'Europe d'une façon arbitraire, sans tenir compte des aspirations des peuples, pour assouvir les appétits des princes vainqueurs et pour prendre des garanties contre une revanche possible de la France.

L'Italie était morcelée et n'était qu'une expression géographique. L'Autriche en occupait tout le nord-est et exerçait sur le reste de la péninsule, le Piémont excepté [1], une prépondérance diplomatique et militaire.

Contre la France, on avait fait le royaume des Pays-Bas : pour empêcher la France de s'étendre sur les côtes de la mer du Nord, on avait réuni la Belgique à la Hollande. L'union contre nature de ces deux pays ne devait durer que jusqu'en 1830.

Contre la France encore, on avait fait la Confédération germanique, qui englobait le royaume de Prusse (moins la Prusse proprement dite et la Pologne prussienne), les États allemands, l'Autriche (moins la Hongrie).

Contre la France, enfin, on avait mis à sa frontière de Lorraine une sentinelle haineuse, la Prusse, en lui donnant les provinces rhénanes. La Prusse avait mission de monter la garde sur le Rhin.

Malgré tous ces calculs et toutes ces dispositions, l'Allemagne et l'Italie étant morcelées, la France vaincue et humiliée restait cependant en Europe l'agglomération la plus importante, l'État le plus peuplé.

Les traités de 1815 furent consacrés par la Sainte-Alliance. Les vainqueurs, auxquels se joignirent les Bourbons, s'engageaient à maintenir et à protéger leur œuvre contre toute tentative de destruction. Metternich organisa son système policier et surveilla toute l'Europe.

La Révolution de 1830, à la suite de laquelle fut consacrée l'indépendance de la Belgique,

porta une première atteinte aux traités de 1815. Il est vrai que, pour contrecarrer la France, on fit le morcellement du Luxembourg et surtout la neutralité du nouveau royaume. Le traité qui régla le sort de la Belgique fut signé à Londres, le 19 avril 1839, entre la Belgique, l'Angleterre, la France, la Russie..., la Prusse et l'Autriche (2).

Il était évident que la Prusse séparée en deux tronçons : provinces rhénanes d'une part, royaume de Prusse d'autre part, chercherait à les réunir; que l'Allemagne et l'Italie aspiraient à l'unité.

L'œuvre de 1815 fut cependant maintenue jusqu'en 1848. Le bouleversement de l'Europe fut tel à ce moment, que les puissances qui avaient fait les traités de Vienne purent craindre de tout voir remis en question.

(1) **Le royaume de Sardaigne,** gouverné par la Maison de Savoie, comprend la Sardaigne, le Piémont, le duché de Gênes, Nice, la Savoie. On l'appelle indifféremment Sardaigne ou Piémont.

(2) Protocole du 20 janvier 1831, article 5 : « **La Belgique formera un État perpétuellement neutre**. Les cinq puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'inviolabilité de son territoire. »

GUERRE DE CRIMÉE

Les membres du Gouvernement provisoire de la République Française comprirent qu'il n'était pas de l'intérêt de la France d'encourager la formation de grands États à ses portes et déclarèrent qu'ils n'interviendraient pas.

Beaucoup moins ferme fut celui qui venait de faire le coup d'État du 2 décembre 1851. Après avoir contribué à restaurer l'ancien régime à Rome, il tenait avant tout à faire quelque chose d'original. Contre les intérêts évidents de la France, il s'allia à l'Angleterre pour refréner les aspirations de la Russie en Orient et défendre contre elle l'homme malade. L'expédition de Crimée est un recul : pour la première fois on voit des puissances européennes arrêter la Turquie dans sa chute fatale. La France n'y gagna rien (3). Le traité de Paris (30 mars 1856) consacra l'autonomie relative de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie, mais surtout l'entrée de la Turquie dans le concert européen et l'abaissement plutôt que la défaite de la Russie, qui ne pouvait plus avoir de vaisseaux de guerre sur la Mer Noire.

(3) Pendant cette guerre, deux événements d'une importance capitale se sont accomplis :

Cavour, le premier ministre du petit royaume de Piémont, qui aspirait à faire l'unité de l'Italie, comprit qu'il ne pouvait la faire à lui seul et que, pour être aidé plus tard, il fallait commencer par aider ceux dont on aurait besoin. Il s'unit aux alliés et leur envoya 15.000 hommes. Le Piémont fut admis au Congrès de Paris et Cavour put y poser la question italienne.

D'autre part, la France et l'Angleterre, comprenant qu'il fallait attaquer la Russie par le Danube, cherchaient à obtenir le concours de l'Autriche. Le jeu de l'Autriche fut de se retrancher derrière la Prusse. Cette dernière se retrancha derrière la Confédération germanique. Finalement, **Bismarck** fit adopter, le 8 mai 1855, par la Diète de cette Confédération, la mise sur pied de guerre des contingents fédéraux *dans leurs cantonnements respectifs,* et les troupes prussiennes et allemandes se massèrent sur le Rhin. C'était sauver la Russie et prêter à gros intérêts. On ne pouvait plus songer à faire passer des troupes par l'Allemagne. Restait l'Italie. Mais l'Autriche ne pouvait admettre le passage des alliés du Piémont à travers le royaume lombard-vénitien. Il fallut se borner à la Crimée. D'après Sabourof (*Revue de Paris, 15 mars 1912,* p. 243, Russie, France, Allemagne, 1870-1880), par la convention du 15 avril 1856 la France, l'Autriche et l'Angleterre s'étaient engagées à faire la guerre à la Russie en cas d'infraction au traité de Paris. « C'était la coalition en permanence contre la Russie. Une seule puissance nous restait fidèle, la Prusse. » La Russie cesse donc de soutenir en Allemagne l'Autriche contre la Prusse. Ajoutez à cela l'affaire de Pologne en 1861 (voir plus bas, p. 19) et vous comprendrez l'attitude de la Russie en 1866 et en 1870.

GUERRE D'ITALIE

Napoléon III en voulait beaucoup à l'Autriche qui, pendant toute la guerre de Crimée, n'avait cessé de jouer double jeu. Imbu du principe des nationalités (1), il voulait exploiter ce principe contre l'Autriche en Allemagne et en Italie. Ancien carbonaro, menacé par la bombe d'Orsini, il devait bientôt passer les Alpes.

Il avait su faire déclarer la guerre au Piémont par l'Autriche. Il s'était assuré la neutralité de la Prusse et de la Russie. Lors de la conspiration de Plombières, il s'était entendu avec Cavour. Le Piémont serait augmenté du Milanais et de la Vénétie. La France aurait Nice et la Savoie. On ne ferait qu'une confédération italienne sous la direction du Piémont, rattachée à la France. Le Pape conserverait ses États sans que la France eût à le garder. C'est ainsi que Napoléon III répondait aux objections de ceux qui lui reprochaient de créer un grand État aux portes de la France et de risquer de s'aliéner la papauté en menaçant son pouvoir temporel. Mais c'était une aberration de croire que, lorsqu'on a déchaîné la tempête, on pourra l'arrêter à son gré. Après avoir promis d'affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique, après avoir convié les Italiens à s'enrôler sous les drapeaux du

Piémont, on vit celui qui venait de remporter les brillantes victoires de Montebello, de Palestro (20-31 mai 1859), de Magenta (4 juin) et de Solférino (24 juin), s'arrêter à mi-chemin et proposer lui-même la paix au vaincu dans l'entrevue de Villafranca. Quelle était la raison de cette volte-face? C'est que les Italiens n'avaient que trop bien répondu à l'appel de Napoléon III. Ils avaient chassé tous les princes du centre de la péninsule. Les légitimistes s'agitaient en Bretagne en voyant le Pape menacé. La Prusse devenait inquiétante sur le Rhin. Napoléon III effrayé croyait pouvoir arrêter la révolution. Il fut décidé avec François-Joseph que la Lombardie serait cédée à la France pour être remise à la Sardaigne, que l'Autriche garderait la Vénétie et entrerait dans la confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape, qu'on restaurerait les princes du centre. Les Italiens furent exaspérés et se hâtèrent de s'annexer au Piémont. Cavour démissionna et organisa les trois gouvernements provisoires de Florence, Modène et Bologne. Victor-Emmanuel déclarait à Napoléon III que, s'il ne cédait pas au vœu des Italiens, son trône serait renversé. Finalement, Napoléon III se décida à autoriser l'annexion du centre au Piémont contre l'annexion à la France de Nice et de la Savoie, les deux annexions devant être subordonnées à un plébiscite favo-

rable des populations. On joua une comédie diplomatique. Benedetti eut l'air de parler très haut, Cavour de céder. Mais, quand le traité du 24 mars 1860 fut signé, il se frotta les mains en disant : « Et maintenant, vous voilà nos complices ! » Bientôt, en effet, une émeute ayant éclaté en Sicile, Cavour laissa Garibaldi organiser l'expédition des Mille. La conquête de la Sicile s'opéra en un coup de main. En vain, pour plaire à Napoléon III, Victor-Emmanuel défendait-t-il à Garibaldi de passer le détroit. Garibaldi prit Naples et annonça son intention de proclamer Victor-Emmanuel roi d'Italie du haut du Quirinal ou du Vatican. Napoléon III dut autoriser Cavour à aller relever Garibaldi à Naples. « *Fate presto* », lui dit-il. Cavour fit vite, et bientôt le premier Parlement italien se réunissait à Turin (18 février 1861). Victor-Emmanuel était proclamé roi d'Italie, l'unité italienne était faite, moins Venise et Rome. Napoléon III avait fait cette unité, mais ne récoltait pas les avantages de son intervention. Il avait, par ses incertitudes, mécontenté les Italiens. Il s'était aliéné le Pape, diminué dans ses États, réduit au patrimoine de Saint-Pierre, et il était obligé de garder contre les Italiens, ses alliés de la veille, celui qui ne cessait de fulminer contre lui. La question de Rome pesa sur la politique napoléonienne jusqu'à la chute de l'Empire. Elle

amena même un conflit sanglant avec les Garibaldiens à Mentana (3 novembre 1867).

(4) Qu'est-ce au juste que le **principe des nationalités?**

Résumé d'un mot, il veut que chaque nation forme un État indépendant. Or si cela a lieu souvent et si on ne distingue même plus l'État de la nation, si par exemple on confond l'État français et la nation française, cela n'est pas toujours vrai. Il y a des nations qui sont englobées dans d'autres États et opprimées par eux. Citons par exemple la Grèce qui faisait partie de l'Empire ottoman et qui n'est devenue un État qu'en 1829. Il y a d'autres nations, comme la Pologne, qui sont divisées entre trois États.

Le Congrès de Vienne avait complètement méconnu le principe des nationalités. Comme nous l'avons vu, les auteurs de la Sainte-Alliance fondaient leur système uniquement sur l'accord des rois.

Napoléon III y opposait le principe des nationalités. Mais il restait dans le vague et se gardait bien, rêveur et imprécis comme il l'était, de creuser son idée. Ce sont d'ailleurs les entorses qu'il a données ou laissé donner au principe qui ont permis d'arriver à quelques résultats positifs et de séparer le juste de l'injuste.

Si l'État doit être distingué de la nation, comme tout le monde sait ce qu'est un État, il s'agit seulement de déterminer ce qu'est une nation et par suite à quel titre on pourra invoquer le principe des nationalités.

On distingue d'ordinaire comme éléments de la nation : l'identité de *race,* l'identité de *langue* et l'identité de *culture.*

Ces éléments pris isolément ou réunis ne suffisent pas à baser le principe des nationalités. La France est le résultat de la fusion de plusieurs races et c'est le type de l'État unitaire. La Suisse parle trois

langues. Il y a en Europe, en Amérique, un fonds commun de civilisation : les codes français, les principes modernes de la Révolution française se sont répandus un peu partout. Nous n'insisterons pas. Aucun de ces éléments dits naturels ne constitue la nation. Invoqués isolément ou groupés, ils ont permis les pires injustices. Comme le disait Thiers au Corps législatif, le 14 mars 1867, « on ne voulait pas que les Allemands qui habitent les duchés de l'Elbe fussent sous le joug des Danois, et aujourd'hui il y a 300.000 Danois sous le joug des Allemands ! » Les annexions violentes de la Prusse opérées à la date de 1866 en Allemagne même et surtout l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne en 1871 sont des injustices flagrantes commises au nom du principe des nationalités.

Pour arriver à la justice, ou du moins pour s'en approcher, il faut faire intervenir à côté des éléments naturels un élément moral, la liberté des populations, leur volonté de vivre dans un État donné, l'amour d'une patrie commune. Et cet élément, à l'inverse des autres, peut suffire à lui seul à justifier une annexion. Que dire en effet contre une annexion acceptée par les populations ?

Du principe des nationalités il faut rapprocher deux autres doctrines : la théorie des frontières naturelles et celle de l'équilibre. Toutes deux ont une part de vérité et toutes deux peuvent, comme le principe des nationalités, conduire les chefs d'États et les diplomates à de grandes injustices.

Ces trois théories : principe des nationalités, frontières naturelles, équilibre, peuvent être en conflit. Ainsi on ne pourrait admettre que le principe des nationalités empêchât de démembrer en plusieurs États, pour établir l'équilibre, un État de proie, menaçant les autres, voulant les annihiler et les englober sous prétexte qu'il a une mission divine et une culture supérieure.

GUERRE DES DUCHÉS DANOIS

Intervenant maladroitement dans les affaires de Pologne, Napoléon III était abandonné par l'Autriche et par l'Angleterre et ne réussissait qu'à s'aliéner à tout jamais le tsar Alexandre II, qui avait eu connaissance de son projet de remaniement de la carte du monde, projet dont la Russie, en fin de compte, payait les frais.

Il ne comprit pas, lorsque éclata l'affaire des duchés danois et lorsque l'Angleterre l'appela au secours du Danemark, qu'il fallait faire litière de tout amour-propre et à tout prix sauver le Danemark et empêcher la marche ascendante de la Prusse. L'inaction de la France permit à deux grands États, la Prusse et l'Autriche, de se jeter sur un petit État et de lui voler deux provinces, pour empêcher, comme le dit Bismarck, la Confédération germanique de les lui prendre.

GUERRE DE 1866

C'était un coup de maître du premier ministre prussien. Propriétaire des duchés de Schleswig et d'Holstein par indivis avec l'Autriche, il pouvait à son gré créer, calmer, envenimer le conflit avec cette puissance qu'il voulait chasser de l'Allemagne.

Quand il vit Napoléon III engagé au Mexique, il alla le voir à Biarritz, lui représenta que la Prusse était un corps mal fait, manquant de ventre du côté de la Hesse et du Nassau, ayant l'épaule démise du côté du Hanovre, qu'il fallait lui permettre de s'arrondir. Napoléon III le laissait causer, se croyant plus fort que lui, s'imaginant qu'il laisserait s'user les deux puissances, qu'il interviendrait ensuite et, sans tirer l'épée, dicterait la paix. Jugeant la Prusse trop faible, il lui donna son ancienne alliée, l'Italie ([5]), immobilisa ainsi la moitié des forces autrichiennes et permit à la Prusse de gagner la bataille de Sadowa (3 juillet 1866).

Malade, stupéfait par cette victoire foudroyante qui dérangeait tous ses plans, il ne sut pas intervenir à temps et, quand il s'y décida, ce fut seulement pour proposer les préliminaires de la paix. L'Autriche était exclue de l'Allema-

gne, mais on ne lui prendrait que la Vénétie ([6]). Les États du nord de l'Allemagne pourraient se former en confédération, mais ils ne pourraient s'unir aux États du sud. Les duchés danois étaient réunis à la Prusse.

La Prusse n'accepta ces préliminaires qu'à la condition de s'approprier en Allemagne 4.500.000 sujets nouveaux, d'annexer le Hanovre, la Hesse électorale, la Hesse-Hombourg, le duché de Nassau, la ville de Francfort et plusieurs districts bavarois. Tardivement se produisit la demande française de compensation, d'annexion de la Bavière rhénane et de la Hesse rhénane. Grâce à la maladresse de Benedetti, qui commençait son jeu dangereux de petits papiers, Bismarck put montrer la demande française aux États du sud, obtenir d'eux une alliance secrète avec la Prusse et violer ainsi le traité de Prague avant de l'avoir signé.

(5) **Bismarck** promettait à l'Italie l'**acquisition de la Vénétie.** L'alliance n'était valable que pour trois mois. La Prusse devait donner le signal. Bismarck voyant les troupes françaises sur le point de revenir du Mexique, sachant, d'autre part, que l'Autriche avait entamé avec la France des négociations dans lesquelles il était question de donner la Vénétie à la France pour la remettre à l'Italie, Bismarck s'était hâté. Les Italiens avaient été battus à Custozza le 24 juin. Le lendemain de Sadowa, François-Joseph s'empressa de télégraphier à Napoléon III : il lui remettait la Vénétie pour la céder à

l'Italie et lui demandait son intervention pour obtenir de l'Italie la paix, de la Prusse un armistice.

Napoléon III se borna à proposer l'armistice à la Prusse et à l'Italie. Les Italiens voulaient continuer la guerre, conquérir la Vénétie. Ils parlaient de Trente, du Tyrol. Leur défaite navale à Lissa (20 juillet) rendit François-Joseph plus accommodant avec la Prusse. La signature des préliminaires de Nikolsbourg (26 juillet) causa une grande déception aux Italiens. Leurs prétentions sur Trente, sur le Tyrol étaient coupées net. La remise de la Vénétie ne leur fut qu'à demi-agréable et ils boudèrent la France.

De ce moment date ce qu'on appelle l'**irrédentisme**. A côté de l'Italie unifiée, il y a l'Italie non rachetée, l'*Italia irredenta*. C'est le Tyrol, c'est Trente, c'est Goritz, c'est Trieste, l'Istrie, c'est la Dalmatie. Cet irrédentisme est très extensible. Certains l'étendent à tous les pays où résonne le *si*, d'autres à l'Albanie, à Nice et à la Savoie, au canton suisse du Tessin, à la Corse, à Malte.

(6) **Guillaume I**er aurait voulu prendre la **Silésie** autrichienne et une bande de territoire à la frontière de Bohême (Lavisse, *Histoire Générale*, t. XI, p. 452). Ce fut Bismarck qui l'en empêcha. Il songeait déjà à l'éventualité d'un rapprochement avec l'Autriche et ne voulait pas se l'aliéner par une annexion.

CARTE II

L'ALLEMAGNE EN 1866 ET EN 1871

L'ALLEMAGNE EN 1866 ET EN 1871



Limites des États du Sud.

Limite de l'invasion allemande en 1871.

Si l'on se reporte à la carte I, page 9, on remarquera les différences qui existent entre la Confédération germanique et la Confédération de l'Allemagne du Nord. Le Luxembourg est sorti de la Confédération, mais la Prusse et la Pologne prussienne y sont englobées.

GUERRE DE 1870-71

Restait maintenant au chancelier à achever l'unité allemande par la réunion officielle et complète des États du sud. Il sut chauffer le patriotisme allemand à propos de la question du Luxembourg ([7]) et, sachant que ce patriotisme est fait pour les trois quarts de la haine de la France, se réserver avec cette dernière une source de conflit dans la fameuse candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. Mise en avant, retirée, elle n'était connue que des diplomates quand Napoléon III la livra à la publicité de la presse et quand son ministre, le duc de Gramont, déclara que jamais la France ne permettrait la reconstitution de l'empire de Charles-Quint. C'était casser les vitres. L'affaire cependant semblait arrangée par la renonciation du prince de Hohenzollern, lorsque Bismarck, par un truquage de la dépêche d'Ems dont il s'est cyniquement vanté depuis, sut faire croire à la fois à l'Allemagne qu'elle était menacée par l'ennemi héréditaire et à la France qu'elle était insultée dans la personne de son ambassadeur. Napoléon III déclara la guerre au roi de Prusse. Il ne se doutait pas ou ne voulait pas s'avouer qu'il aurait affaire à toute l'Allemagne ([8]). Il avait retiré

ses troupes de Rome, mais il hésitait encore à donner à l'Italie sa capitale et à se procurer ainsi l'alliance de cette puissance et par suite de l'Autriche, lorsqu'il apprit la défaite de Mac-Mahon à Reichshoffen et celle de Frossard à Forbach (6 août 1870). Victor-Emmanuel renonça à toute intervention. Après Sedan, la République Française continua la lutte et sauva l'honneur. Le Gouvernement de la Défense nationale commit la faute de rester à Paris et de lier ainsi le sort de la France à celui de sa capitale. Lorsque Paris, affamé par un blocus qui faisait la joie de Bismarck et de Moltke — et que leurs héritiers n'admettent pas pour leur pays, parce que, quand les Allemands gagnent c'est bien joué, mais quand ils perdent, c'est qu'on triche ([9]), — lorsque Paris capitula, le Gouvernement français fit des ouvertures de paix.

Entre temps, les Italiens étaient entrés à Rome. Le calcul de Gramont était déjoué. On n'avait pas fait la triple alliance pour garder Rome au Pape. La France était vaincue et le Pape perdait Rome. D'autre part, à la nouvelle de la capitulation de Metz, la Russie avait dénoncé le traité de Paris, de sorte que l'œuvre de la guerre de Crimée était détruite.

(7) **Bismarck** empêcha l'achat du **Luxembourg** par Napoléon III. La neutralité perpétuelle du Luxembourg fut établie *à la demande de la Prusse*

et garantie par les puissances (Traité de Londres du 11 mai 1867).

(8) **Bismarck** sut manœuvrer de façon à isoler la France. Guillaume et le tsar Alexandre II s'étaient rencontrés à Ems, et le Tsar avait donné à Guillaume carte blanche en Occident, s'était engagé à immobiliser l'Autriche, moyennant quoi il obtenait carte blanche en Orient. Quant à l'Angleterre, Bismarck sut obtenir d'elle une neutralité plutôt favorable, en lui montrant un projet de traité d'alliance que Benedetti lui avait remis le 20 août 1866, et d'après lequel Napoléon III, prenant la Belgique, Guillaume était autorisé à s'unir aux États du sud.

(9) Inconscients à force d'orgueil, ils semblent ne pas se douter qu'on puisse appliquer contre eux les procédés de guerre qu'ils ont instaurés ou qu'on puisse arriver à y échapper. Ainsi, devant Ivangorod, s'étant approchés de la forteresse à une distance où ne portait pas l'artillerie russe, mais d'où ils pouvaient réduire la place, ils se reposaient avant le bombardement, ayant décidé : 1° que la forteresse devait être réduite par l'artillerie lourde allemande (ce qui était juste et ressortait, comme leçon, d'événements antérieurs) ; et 2° (ce qui était moins juste et supposait que la leçon ne pouvait pas profiter à l'adversaire), que les Russes devaient retomber dans la faute qui avait été commise, ne pas sortir de la forteresse et s'y laisser détruire avec elle. Le général russe, en les attaquant à l'improviste, dut les surprendre doublement.

L'HÉGÉMONIE DE L'ALLEMAGNE

Par le traité de Francfort du 10 mai 1871, Bismarck créa une paix boiteuse qui avait pour base l'abaissement et l'isolement de la France d'une part, l'hégémonie de l'Allemagne d'autre part, avec, comme corollaire, l'extension vers l'Orient, vers les Balkans, de l'Autriche, que la Prusse venait de mettre à la porte de l'Allemagne. L'abaissement de la France et l'hégémonie de l'Allemagne sont consacrés, sont rendus tangibles par une cession de territoire. C'était créer la question d'Alsace-Lorraine qui pesa sur toute la politique européenne et non seulement sur les rapports franco-allemands, de 1871 à 1914. Mais la revendication des droits de la France resta à tous et à jamais ouverte, et la justice immanente devait, après un long sommeil, se réveiller.

Dès 1875, Bismarck pouvait constater que son programme était irréalisable. Il ne pouvait empêcher le relèvement rapide de la France et il venait, en voulant l'humilier, de s'attirer une démarche menaçante de l'Angleterre et une circulaire humiliante de Gortchacof, le chancelier du tsar Alexandre II.

CARTE III

LES ÉTATS BALKANIQUES APRÈS LE TRAITÉ DE BERLIN

LES ÉTATS BALKANIQUES APRÈS LE TRAITÉ DE BERLIN



Limites de la Bulgarie proposées au traité de San Stefano.

Territoire de la Bessarabie, cédé par la Roumanie à la Russie.

La Roumélie Orientale n'a été annexée à la Bulgarie qu'en 1885. La Macédoine est comprise entre le lac Ochrida, la pointe sud de la Serbie et le mont Rhodope.

GUERRE D'ORIENT

Bismarck crut pouvoir exécuter une autre partie de son programme : l'orientation de l'Autriche vers les Balkans et se venger en même temps de la Russie. Il sut attiser le feu en Orient, l'empêcher de s'éteindre et, quand, par le traité de San Stefano, la Russie eut fait de la Turquie quelque chose d'inoffensif, il sut manœuvrer de façon à dépouiller la Russie et ses protégés, la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro, des conquêtes qui avaient coûté tant d'efforts au Tsar. La Grèce ne gagnait rien, la Roumanie rétrocédait la Bessarabie à la Russie et, si elle s'agrandissait de 2.000 kilomètres carrés dans la Dobroudja, c'était aux dépens de la Bulgarie. En revanche, grâce à l'honnête courtier, l'Angleterre prenant Chypre, l'Autriche se voyait octroyer l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Au Congrès de Berlin, Bismarck avait créé une paix plus boiteuse encore que celle de 1871, toutes les nations se soupçonnant, jalouses les unes des autres, les petites comme les grandes. Il avait créé une nouvelle Alsace-Lorraine : la Macédoine. Ce fut un crime de lèse-humanité que de remettre ce malheureux pays sous le joug du Sultan.

La paix était encore plus instable que celle de 1871. Le conflit éventuel n'était plus limité à l'Allemagne et à la France. De nouveaux États étaient en jeu. La Russie ne pardonnait pas à l'Allemagne la « trahison » de 1878 ([10]) et armait. La paix armée était fondée. La course à l'abîme commença. Toutes les puissances se mirent à armer, à armer plus que leurs voisines. Les petits États armaient aussi. L'exemple de 1914 a démontré qu'ils avaient eu raison de ne pas avoir trop de confiance dans des « chiffons de papier ».

(10) Menacé par l'Angleterre et par l'Autriche, se rendant compte que la première ne ferait rien sans la seconde, le **Tsar** avait prié Bismarck de lui rendre le service rendu par la Russie à la Prusse en 1870 et d'immobiliser l'Autriche. Bismarck répondit qu'il devait surveiller la France et employer à cette tâche toutes ses forces.

TRIPLE ALLIANCE

Tant que Bismarck fut au pouvoir, il sut maintenir son œuvre, la fortifier par la Double Alliance avec l'Autriche (1879), transformée en Triple Alliance par l'adjonction de l'italie (1883) ([11]), envenimer les rapports franco-anglais et franco-italiens à propos des colonies, empêcher l'alliance franco-russe. Il divisait pour régner ([12]). En 1887, il avait perdu la tête et songé à une agression brutale, mais l'attitude de la Russie lui avait fait rentrer ses griffes et Guillaume Ier avait dit à son ministre que c'était bien dur, à son âge, d'être obligé de faire des excuses à la France.

(11) **Bismarck** avait exploité contre la France de Mac-Mahon les manifestations en faveur du pouvoir temporel. Avec le nouveau roi Humbert Ier, qui n'aimait pas la France, il eut la tâche facile. Il lui représenta qu'un moyen peut-être pour l'Italie d'avoir plus tard le Tyrol, ce serait de s'allier à l'Autriche. Il lui parla de l'établissement de l'Italie en Albanie. Il s'engagea à faciliter son établissement en Afrique ou ailleurs. Il parla de la reprise de Nice, de la Savoie, de l'acquisition de la Corse. La tactique de l'Allemagne, qui consiste à offrir à l'Italie ce qui ne lui appartient pas, n'est donc pas nouvelle. Elle date de 1878-1880.

A l'Autriche, Bismarck démontra que, si la guerre éclatait entre l'Autriche et la Russie, l'Allemagne,

occupée par la France, ne pourrait aider son alliée. L'Italie seule pourrait le faire. Le roi Humbert fit un voyage à Berlin (fin 1882) et bientôt signa la Triple Alliance.

L'art de Bismarck fût de flatter l'Italie sans rien lui donner, de détourner l'irrédentisme contre la France. En cas de guerre, il immobilisait sur les Alpes une partie des forces françaises. Sans parler des sentiments humanitaires qui empêchèrent la République Française de prendre l'initiative d'une guerre, on comprend très bien, à la lueur des enseignements de la guerre actuelle, qu'elle ne pouvait entamer une guerre, sans l'alliance russe, avec la perspective d'une campagne sur les Alpes.

La Triple Alliance n'a profité en rien à l'Italie qui a joué un rôle de dupe. On flattait ses aspirations de grandeur et d'extension. On ne lui donnait rien. On se bornait à de vagues promesses pour l'avenir. Crispi se fit l'homme lige de Bismarck et se montra souvent plus arrogant et plus menaçant que lui. Les déceptions coloniales de l'Italie amenèrent sa chute en 1896 et, depuis cette date, depuis l'avènement du roi Victor-Emmanuel, l'époux de la fille du prince de Monténégro, l'Italie a joué en Europe un rôle pacifique. La Triple Alliance, à ses yeux, était un contrepoids à l'alliance franco-russe et assurait ainsi l'équilibre et le maintien de la paix. Elle entretenait de bons rapports avec la France et avec la Russie. L'évolution vers la France avait commencé en 1896 par la revision des traités tunisiens. Elle avait continué par la conclusion d'un traité de commerce. Ensuite eurent lieu des conversations diplomatiques basées sur les ententes anglo-italiennes. Elles aboutirent aux accords méditerranéens et, en 1902, à l'occasion du renouvellement de la Triplice, M. Delcassé pouvait conclure que jamais l'Italie ne participerait à une agression contre la France. Les derniers événements ont montré qu'il ne s'était pas trompé.

(12) **Bismarck est à son apogée en 1884 :** il est arrivé à isoler la France, il a fait la Triple Alliance et il vient de conclure avec la Russie, à laquelle il a réussi à faire croire qu'il peut à son gré contenir ou déchaîner la révolution, un accord par lequel les deux puissances se promettent une neutralité bienveillante, au cas où l'une d'elles serait attaquée. C'est une sorte de contre-assurance que Bismarck concilie très bien avec le traité austro-allemand de 1879, traité conclu surtout contre la Russie.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE ET L'ENTENTE CORDIALE

Quand Bismarck fut chassé comme un laquais par Guillaume II, l'œuvre du grand Prussien s'effrita rapidement. Il tombe en 1890 et l'alliance franco-russe est de 1891. De 1891 à 1904, l'hégémonie de l'Allemagne est contre-balancée par l'alliance franco-russe, la Double Alliance fait contrepoids à la Triple Alliance.

Au cours de cette période, une autre modification, d'une importance capitale, s'accomplit dans l'équilibre européen. Un nouveau roi est monté sur le trône d'Angleterre. Il aurait été inaccessible aux suggestions de Bismarck, il le sera encore moins à celles d'un Guillaume II. Après Fachoda (1898), après la guerre du Transvaal (1899), Édouard VII réussit ce tour de force d'établir avec la France une entente cordiale. Il s'entend avec M. Delcassé pour mettre fin au différend franco-anglais. Un accord général sur les colonies intervient. La France renonce à l'Égypte, l'Angleterre renonce au Maroc. En même temps, M. Delcassé noue des relations amicales avec la plupart des puissances, grandes et petites. Une certaine cordialité semble même sur le point de s'établir avec l'Autriche.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ET LA QUESTION MAROCAINE

L'instant est critique. L'Allemagne se voit menacée d'un encerclement qui, de pacifique, peut devenir dangereux pour le pangermanisme (13). Que faire ? Lancer habilement la Russie dans l'aventure japonaise (14), l'y laisser s'y enferrer, comme Bismarck l'avait laissé s'engager sur Constantinople en 1878 ; puis, après Moukden, après Tsou-sima, faire le voyage de Tanger ; apparaître comme un Lohengrin sauveur du droit européen (!) aux yeux des Marocains et du monde. Le coup raté, on devient brutal ; on exige le renvoi de M. Delcassé, et la France doit se soumettre pour éviter une attaque brusquée, sans le contre poids de la Russie impuissante et humiliée. Ensuite c'est Algésiras, c'est Casablanca, c'est Agadir, la menace perpétuelle de guerre ! Et cependant le Maroc échoit définitivement à la France, au prix, il est vrai, de la cession si regrettable d'une partie du Congo (15).

(13) **Cette doctrine** des Bülow, des List, des de Lagarde, des Franz, des von Bernhardi, partagée par le Kaiser, a été magistralement exposée par M. Andler. Elle veut faire plus, et mieux que Bismarck,

dont elle juge la politique effacée. Bismarck limitait son ambition à l'hégémonie de l'Europe. Il n'avait ni colonies ni marine. Le pangermanisme rêve une grande Allemagne fédérale allant de la Belgique au Golfe Persique. L'Allemagne étouffe chez elle. Il lui faut des terres pour coloniser, des terres en Hongrie, en Europe, en Asie, dans le monde entier. C'est une race d'élite. Elle a une mission divine. Elle doit modeler l'univers à son image et lui apporter les bienfaits de la culture allemande. Ceux qui se mettent en travers de ses destinées s'opposent à la volonté même de Dieu et doivent être sacrifiés sans pitié. La force prouve le droit. L'Allemagne a le secret de la victoire.

(14) Le calcul était faux. **Les Japonais** se sont réconciliés avec les Russes et, s'étant rendu compte du rôle joué par l'Allemagne, se sont empressés de se joindre contre elle aux alliés.

(15) **L'Allemagne n'était pas contente de l'Italie** de son rôle à Algésiras, où elle n'avait été soutenue que par l'Autriche. L'Italie prit prétexte de l'établissement de la France au Maroc et des accords méditerranéens pour occuper la Tripolitaine. Si la France ne fit aucune objection, les deux alliées de l'Italie se montrèrent peu enthousiastes et suscitèrent des difficultés à leur alliée dans l'expédition de Tripoli. Guillaume II, allié de l'Italie, était l'ami de la Turquie. Il sacrifia son alliée à son amie.

L'Autriche alla plus loin. Elle paralysa la campagne maritime de l'Italie contre la Turquie dans l'Adriatique, dans la Mer Ionienne et aux Dardanelles, en invoquant la rupture de l'équilibre en Orient et le fameux article 7 de la Triple Alliance que nous retrouverons plus loin (p. 54) et qui alors avait de la valeur. Elle alla même jusqu'à la menace.

En 1911, l'État-major autrichien se préparait à une agression contre l'Italie. Les armements à la frontière italienne devenaient inquiétants. Le chef

de l'État-major, Hœtzendorff, soutenu, disait-on, par l'archiduc François-Ferdinand, avait une attitude des plus menaçantes. On se crut à deux doigts d'une guerre. L'affaire s'arrangea par le renvoi d'Hœtzendorff, mais « dès ce moment les Italiens sont toujours restés sous l'impression éventuelle d'une menace inattendue ». Un Autrichien, questionné vers cette époque sur l'attitude qu'aurait l'Autriche en cas de guerre franco-allemande, resta imprécis, mais soudain s'excita au sujet de l'Italie contre laquelle il manifesta sa rage. Singuliers alliés que ceux qui s'exprimaient ainsi l'un au sujet de l'autre, et comme l'on comprend bien que l'alliance seule empêchait la collision !

ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'Allemagne avait relevé la tête. L'Autriche étendit la main et annexa la Bosnie et l'Herzégovine (1909). C'était dire aux Serbes : jamais ces pays serbes ne seront à vous. C'était faire une troisième Alsace-Lorraine. La Russie eut une attitude agressive. Mais M. Fallières, devant les horreurs d'un cataclysme européen, arrondit les angles de la réponse française à la note autrichienne. Ce fut l'intervention de la France qui assura la paix.

CARTE IV

LES ÉTATS BALKANIQUES EN 1914

LES ÉTATS BALKANIQUES EN 1914



LES GUERRES BALKANIQUES

Les deux Alsace-Lorraine d'Orient, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, avaient posé d'une façon inquiétante la question d'Orient. Devant les prétentions autrichiennes se dressa soudain l'alliance, qui semblait improbable, des États balkaniques. Leur défaite paraissait si certaine que la France avait fait adopter en leur faveur le principe d'après lequel la guerre n'entraînerait aucune modification territoriale. L'écrasement de la Turquie amena un remaniement de la carte d'Orient.

Tout le monde sait comment l'Autriche, soutenue par l'Allemagne, éleva des prétentions de plus en plus extraordinaires : 1878 et 1909 l'avaient mise en appétit. Ne pas se battre, mais prendre de gros morceaux en montrant les dents, c'est toute la politique autrichienne, si on y ajoute la fourberie et la ruse poussées aussi loin, sinon plus que par la Turquie ([16]). La Serbie n'a pas le droit de respirer : on l'étouffe, on lui supprime l'accès de la mer. La guerre européenne n'est évitée que par miracle. On crée l'Albanie et on y envoie un capitaine de uhlans de la Garde, célèbre par sa facilité à s'embarquer au moindre danger.

En même temps l'Allemagne s'aperçoit que le

parti allemand en Autriche n'est plus assez fort pour dominer le slavisme et qu'elle ne peut pas compter sur une aide efficace de son satellite. Il faut armer ([17]). De là, la loi de 1913 dont certains, en France, ne veulent pas voir le danger. C'est à grand'peine que la loi de salut public est votée, que la France peut mettre trois classes sous les armes et compenser ainsi son infériorité numérique.

(16) Rappelons le **procès d'Agram** qu'on dut abandonner, l'affaire Friedjung basée sur des faux officiels fabriqués par le fameux ministre autrichien à Belgrade, Forgach. Le premier ministre, comte d'Ærenthal, dut reconnaître les faux. Dans tout autre pays il aurait dû se retirer. Il resta premier ministre autrichien jusqu'à sa mort. Rappelons l'affaire de Prizrend : il s'agissait d'un consul autrichien qui aurait été malmené par les troupes serbes. Toute l'affaire reposait sur de fausses dépêches venues de Vienne. Rappelons enfin le rôle joué par l'Autriche dans la seconde guerre balkanique. Il est démontré aujourd'hui que ce fut l'Autriche qui jeta la Bulgarie sur la Serbie. Il ne serait pas exagéré de définir la politique autrichienne une basse politique policière, et le ministère autrichien une fabrique officielle de faux.

(17) Ce sont les motifs de la **loi de 1913** donnés d'une façon lourde et filandreuse, à la manière allemande, dans une brochure quasi officielle : *L'Armée allemande après sa réorganisation,* par le lieutenant-colonel Walter von Bremen. Traduit par le lieutenant Jean Schmidt. Avec l'emplacement des troupes en 1914. Un volume in-8 étroit, avec le portrait de Guillaume II. Paris, Berger-Levrault.

L'AGRESSION CONTRE LA SERBIE ET LA GUERRE DE 1914

Mais les deux empires germaniques voulaient et préparaient la guerre ([18]). L'assassinat à Serajevo (28 juin 1914) de l'archiduc François-Ferdinand ne fut que le prétexte d'une action brutale, décidée depuis longtemps, mais ajournée d'un mois, on ne sait encore pourquoi ([19]). L'ultimatum de l'Autriche à la Serbie est en effet du 23 juillet.

Il fallait disloquer la Triple Entente, endormir la Russie, effrayer la France et s'assurer la neutralité de l'Angleterre : effrayer la France, en la plaçant brusquement en face d'une guerre qu'elle ne pouvait éviter qu'en abandonnant son alliée, la Russie, et à laquelle elle devait se résoudre si elle ne voulait pas commettre cette lâcheté ; obtenir la neutralité de l'Angleterre en donnant à ses ministres libéraux, pacifiques et presque pacifistes, l'assurance qu'on ne ferait aucune acquisition territoriale aux dépens de la France (mais sans s'engager d'une manière semblable au sujet des colonies françaises) ([20]). On obtenait du Tsar un arrêt de sa mobilisation en lui promettant d'en faire autant et, en même temps, on continuait la préparation de la guerre. L'Autri-

che refusait même de lire la réponse serbe, si humble qu'elle étonna tout le monde. L'Allemagne craignit d'être prise en flagrant délit de double jeu ([21]). Elle déclara la guerre à la Russie le 1er août, à la France le 3, puis se jeta sur le Luxembourg et la Belgique pour écraser la France par une attaque foudroyante.

On devait, un mois après, lui dicter la paix à Paris ([22]) et reporter contre la Russie toutes les forces germaniques conjuguées.

On n'avait escompté ni la résistance héroïque de la Belgique, ni la manœuvre habile du général Joffre, ni son rétablissement unique dans l'histoire, ni la victoire éclatante de la Marne.

On avait oublié de relire certaines lettres de l' « inoubliable grand-père » à son ministre, lettres qui démontraient qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, jamais la France ne serait dans d'aussi mauvaises conditions qu'en 1870. On avait oublié la promesse qu'on avait faite, sur son lit de mort, au premier empereur : celle de ne jamais déclarer la guerre à la Russie. On avait oublié la maxime de Bismarck : que la question d'Orient ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien. On n'avait pas songé que, si les créateurs de l'Allemagne étaient effrayés à l'idée d'une guerre contre la France et la Russie et avaient, sous l'empire de cette crainte, pris l'Italie comme alliée sur les Alpes ([23]) jamais ils

n'avaient envisagé la possibilité d'un troisième adversaire, l'Angleterre. On crut l'écarter par le mensonge, la fourberie, la corruption ([24]) et on ne se rendit pas compte qu'en violant la Belgique, on faisait tout le contraire de ce qu'avait fait Bismarck en 1870. Il avait su, en effet, obtenir de l'Angleterre une abstention plutôt favorable à l'Allemagne, en lui montrant le brouillon d'un projet de traité d'après lequel Napoléon III aurait annexé la Belgique.

On agissait brutalement comme Bismarck, plus brutalement, car jamais Bismarck n'eût parlé de « chiffons de papier ». Il se fût contenté de le penser. On n'avait ni sa méthode ni son habileté. En voulant l'imiter, on le parodiait maladroitement. On n'a pas suivi ses leçons, on n'a pas écouté ses conseils. Après le tour de force de 1871, après celui de 1878, son programme était de maintenir, de faire peur en montrant la force allemande, en décrivant, en un langage prophétique, les atrocités de la guerre future auprès de laquelle celle de 1870 ne serait qu'un jeu d'enfants ([25]), mais — nous croyons qu'on peut l'affirmer sans crainte de se tromper — de ne jamais compromettre dans une guerre, et surtout dans une guerre avec la Russie et la France, encore bien moins avec l'Angleterre et l'Italie comme troisième et quatrième adversaires, l'œuvre qu'il n'avait pu mener à

bien que grâce à son génie, grâce à un concours inespéré de circonstances, grâce surtout à ce qu'il avait affaire à « une illustre médiocrité méconnue ». C'est ainsi qu'il qualifiait son adversaire, Napoléon III.

L'Histoire dira — elle commence déjà à dire — quel sera le résultat de la méconnaissance, par de « médiocres » élèves, des leçons et préceptes d'un maître sans scrupules — mais aussi sans faiblesse.

(18) **M. Giolitti**, dans la séance du 5 décembre 1914, a prouvé qu'*en 1913* l'Autriche méditait déjà l'agression contre la Serbie, agression que l'Italie a probablement empêchée en refusant de s'y associer. Voici le texte de la déclaration de M. Giolitti : « Au cours de la guerre balkanique, le 9 août 1913, le marquis de San Giuliano m'adressa le télégramme suivant : L'Autriche nous fait connaître, ainsi qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie, et elle déclare qu'une telle action de sa part ne peut être considérée que comme défensive. Elle espère faire jouer le *casus fœderis* de la Triple Alliance, que je juge inapplicable en la circonstance. Je cherche à combiner mes efforts avec ceux de l'Allemagne en vue d'empêcher une telle action de la part de l'Autriche, mais il serait nécessaire de dire clairement que nous ne considérons pas cette action éventuelle comme défensive. Nous ne croyons donc pas qu'il existe de *casus fœderis*. » Le Cabinet italien répondit à Vienne qu'il ne fallait pas compter sur sa coopération, l'alliance ne prévoyant l'intervention de l'Italie que si les Empires étaient attaqués et non pas agresseurs.

(19) Probablement pour endormir la défiance des puissances.

(20) *Ce serait une honte pour nous que de passer ce marché avec l'Allemagne aux dépens de la France, une honte de laquelle la bonne renommée de ce pays ne se remettrait jamais* (Sir Edward Grey à Sir E. Goschen, ambassadeur anglais à Berlin, 30 juillet, *Correspondance britannique,* n° 101). **Sir Edward Grey** cherchant, le 31 juillet, dans une conversation avec l'ambassadeur allemand, prince Lichnowsky, comment un conflit franco-allemand pourrait être retardé jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen d'entente entre l'Autriche et la Russie, Guillaume II fit semblant d'y voir une offre de l'Angleterre de garantir, avec son armée et sa flotte, la neutralité de la France. On croit facilement ce à quoi on a intérêt (*Livre jaune,* annexe n° II *bis*).

(21) Au cours de la crise, plusieurs fois les Allemands se trouvèrent pris en flagrant délit de mensonge et furent cinglés par les diplomates français. Le 21 juillet, **de Jagow,** protestant qu'il ignorait absolument le contenu de la note autrichienne, l'ambassadeur français, M. Jules Cambon, répondit qu'il *s'étonnait d'une déclaration aussi peu conforme à ce que les circonstances conduisent à penser* (*Livre jaune,* n° 16). Le 24 juillet, M. Cambon manifeste encore sa surprise de voir de Jagow *s'engager à soutenir des prétentions dont il ignore la limite et la portée.* Jagow, démonté, interrompt : « C'est bien parce que nous causons entre nous personnellement que je vous laisse me dire cela. » Puis il demande à M. Cambon si vraiment il trouve la situation grave : « Assurément, lui répondit M. Cambon, car si ce qui se passe a été réfléchi, je ne comprends pas qu'on ait coupé les ponts derrière soi. » (*Livre jaune,* n° 30.) Le 27 juillet, Jagow lui ayant dit qu'il ne se refusait pas à agir pour écarter le conflit austro-russe, mais qu'il ne pouvait pas intervenir dans le

conflit austro-serbe : « L'un est la conséquence de l'autre, dit M. Cambon, et il importe d'empêcher qu'il ne survienne un état de fait nouveau, de nature à amener une intervention de la Russie. » « Comme le secrétaire d'État persistait à dire qu'il était obligé de tenir ses engagements à l'égard de l'Autriche, je lui ai demandé, dit M. Cambon, *s'il s'était engagé à la suivre partout, les yeux bandés,* et s'il avait pris connaissance de la réponse de la Serbie à l'Autriche, que le chargé d'affaires de la Serbie lui avait remise ce matin. — *Je n'en ai pas encore eu le temps,* me dit-il. — Je le regrette. Vous verriez que, sauf sur des points de détail, la Serbie se soumet entièrement. Il semble donc que, puisque l'Autriche a obtenu les satisfactions que votre appui lui a procurées, vous pouvez aujourd'hui lui conseiller de s'en contenter ou d'examiner avec la Serbie les termes de la réponse de celle-ci. Comme M. de Jagow ne me répondait pas clairement, je lui ai demandé *si l'Allemagne voulait la guerre.* Il a protesté vivement, disant qu'il savait que c'était ma pensée, mais que c'était tout à fait inexact. — Il faut donc, ai-je repris, agir en conséquence. Quand vous lirez la réponse serbe, pesez-en les termes avec votre conscience, je vous en prie, au nom de l'humanité, et n'assumez pas personnellement une part de responsabilité dans les catastrophes que vous laissez préparer. » (*Livre jaune,* n° 74.)

Il ne faut pas oublier non plus que Guillaume II et son chancelier ont escamoté deux dépêches russes, une du Tsar à Guillaume, réclamant d'une façon pressante la médiation de celui-ci (*Livre blanc,* n° 23ª), une autre de M. Sazonof à Sir Edward Grey pour demander une discussion à Londres (*Correspondance britannique,* n° 133), ou du moins y ont répondu par une déclaration de guerre. Notons encore que Guillaume II, si fier d'ordinaire de sa prose, n'a jamais publié ses dépêches à François-Joseph, à M. Berchtold et à son ambassadeur en

Autriche, Tchirsky, de sorte que, devant le tribunal de l'Histoire, il s'est placé avec François-Joseph dans la situation habituelle de deux complices méditant un crime. Nous connaissons l'acte, la préméditation est établie par l'ensemble des circonstances qui précèdent, accompagnent ou suivent l'acte, mais nous ignorons les paroles que les complices ont échangées dans l'ombre. Le succès devant tout absoudre, on n'a pas songé à cette circonstance aggravante du silence.

(22) **Paris occupé** serait divisé en secteurs. On exigerait de la France la signature de la paix. En cas de refus, on se livrerait à l'exécution militaire du premier secteur. Si la France refusait encore, on passerait au deuxième secteur, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait dompté la France.

(23) L'**Allemagne,** sûre de gagner la partie par une **attaque brusquée** et grâce à la **violation de la Belgique,** a semblé négliger les atouts qu'elle avait. Après l'exemple de 1866, la renonciation à la diversion sur les Alpes semble due à un accès de folie. Mais l'Italie qui avait refusé de s'associer à l'agression de 1913, ne pouvait s'associer à celle de 1914. Au cours des négociations qui ont suivi l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, elle n'a pas cessé de chercher à assurer le maintien de la paix. Dès le 3 août elle notifiait à l'Allemagne sa neutralité. La Triple Alliance ne jouait pas. Il est vrai qu'elle devait se reformer en novembre 1914 par l'adjonction de l'amie, de la **Turquie.** L'abstention de l'Italie provoqua la colère des deux empereurs. L'Italie fut menacée, et cette menace fut particulièrement grave au moment de la bataille de Charleroi. L'Allemagne et l'Autriche s'apprêtaient à attaquer l'Italie par le nord et à s'emparer de Milan. L'Allemagne, se voyant déjà à Paris, voulait attaquer la France de flanc et prendre Lyon. Après la bataille de la Marne le ton changea. Le premier ministre hongrois, comte Tisza,

un des principaux auteurs responsables de l'agression contre la Serbie, voulait éviter à tout prix l'adjonction de nouvelles recrues aux alliés. Il chercha à maintenir les Roumains sans leur faire de concessions, mais trouva tout naturel que l'autre partie de la monarchie, l'Autriche, fît des concessions à l'Italie pour la maintenir dans la neutralité. Guillaume approuva ce plan. Le comte Berchtold, qui eut des scrupules, fut remplacé en janvier 1915 par le baron Burian. Le prince de Bülow, l'ancien chancelier de l'empire d'Allemagne, partit pour Rome et alors commencèrent ces interminables négociations qui devaient durer du 9 novembre 1914 au 4 mai 1915. L'Allemagne, pour maintenir l'Italie dans la neutralité et dans l'inaction, lui offrait des concessions territoriales que l'Autriche lui ferait après la guerre, et l'Autriche, toujours en retard, finissait par consentir à ces concessions parce qu'elle espérait les compenser par des acquisitions dans les Balkans et parce qu'elle estimait que la Triple Alliance qui, à ses yeux, continuait d'exister, ne serait pas diminuée par ces concessions qu'elle faisait à une alliée. Mais la ruse était trop grossière. Promettre pour après la guerre, c'était pour reprendre la promesse en cas de victoire et que signifiait-elle en cas de défaite ? Quelle était la sanction de cette promesse pour l'avenir ? D'après le *Times,* le roi d'Italie ayant demandé au prince de Bülow quelles étaient les garanties de la permanence de ces offres et Bülow ayant répondu : La parole de l'Allemagne, le Roi aurait répliqué : Il est trop tard pour qu'une pareille garantie soit acceptable. Ceux qui, en Italie, avaient des scrupules à l'idée d'entreprendre une guerre contre d'anciens alliés, devaient les perdre. L'extension progressive des offres austro-allemandes a montré la duplicité qui les inspirait et quand, d'après le *Times* et l'*Idea Nazionale,* le député allemand Erzberger, lieutenant de Bülow, joignit aux offres allemandes une demande tendant à ce

que l'Italie reconnaisse l'occupation de la Belgique, l'indignation éclata. « Cette proposition a excité ici une grande colère, dit le *Times*. Il est impossible à un ministre italien quel qu'il soit de prendre en considération une telle demande. L'opinion s'accentue de jour en jour que même si l'Autriche cède sur tous les points du programme italien, la paix pourrait devenir un danger plus redoutable que la guerre. »

La **Triplice** fut dénoncée le 4 mai 1915, et c'est cette dénonciation que le Gouvernement s'attendait à voir suivie d'une déclaration de guerre, qui l'empêcha ainsi que le Roi d'assister à la manifestation du Quarto. L'astuce et les démarches de Bülow, groupant toutes les forces neutralistes, provoquèrent la démission du ministère Salandra. « Que la force de Rome, s'écriait d'Annunzio, le 13 mai, renverse enfin les bancs des marchands malhonnêtes et des faussaires et que Rome retrouve dans le forum la hardiesse de César s'écriant : *Alea jacta est* (le sort en est jeté) sur la rouge table de la terre. » L'opinion publique se manifesta avec une force irrésistible dans toute la péninsule en faveur de l'intervention. L'*heure du Roi* était sonnée. Il avait à arbitrer la situation, à décider du sort de l'Italie. Il maintint au pouvoir le Cabinet Salandra. Dès lors les événements se précipitent. Le ministère demande aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour une guerre éventuelle. Le vote presque unanime des Chambres est bientôt suivi d'une déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche (23 mai).

La **thèse italienne** est la suivante : Le jeune royaume d'Italie avait besoin de la paix. L'Autriche ne pouvait être que son ennemie ou son alliée. L'Italie, ne pouvant et ne voulant pas faire la guerre, préféra la seconde alternative. (Il ne faut pas oublier d'ailleurs que c'est la France, ou plutôt son empereur, qui fit la première alliance italo-prussienne en 1866.) L'Autriche était l'alliée pour des raisons

politiques, mais au fond elle restait l'ennemie. L'Italie, au cours de ces trente dernières années, a fait de grands sacrifices à la paix et à l'équilibre européen. Pour les assurer, elle a refréné ses aspirations, étouffé ses revendications, elle n'a pas prêté l'oreille aux cris de l'*Italia irredenta*. Elle a consenti à conserver en face de l'Autriche une situation d'infériorité militaire tenant tant à la position formidable du Trentin qu'à la nature de sa côte sur l'Adriatique, plate, favorable à un débarquement, sans un point où, de Venise à Brindisi, sur 800 kilomètres, puisse exister un vrai port militaire. Tout cela, elle l'a accepté par amour de la paix et parce que l'article 7 du traité de la Triple Alliance assurait le maintien du *statu quo* dans les Balkans, ou du moins ne permettait de le modifier qu'avec l'assentiment de l'Italie. L'Autriche, en se jetant sur la Serbie sans prévenir l'Italie, a traité l'Italie en quantité négligeable, en vassale qu'on peut mépriser et qu'on n'a pas à consulter. Elle a violé l'article 7. Le traité de la Triplice n'existe plus. L'Italie le dénonce et reprend sa liberté d'action.

Nous n'entreprendrons pas de discuter la thèse contraire, celle des Tisza et des Bethmann-Hollweg. Refuser d'accepter la responsabilité de la rupture de la Triplice, parler de la foi jurée, rappeler au respect des traités, — des traités favorables à l'Allemagne (car ceux-là seuls ont le droit d'exister), — cela surprendrait — si les actes et les paroles d'un Allemand pouvaient encore surprendre — dans la bouche de l'auteur de la maxime du chiffon de papier et de la nécessité qui n'a pas de loi.

L'Italie a donné un exemple que d'autres alliés de la Triplice, les Roumains, paraissent disposés à suivre, malgré les suggestions de M. de Wedel qui joue chez eux les Bülow, que les Grecs paraissent regretter de s'être laissé donner et que les Bulgares peuvent aussi méditer. Elle n'a pas attendu la der-

nière heure pour marcher, parce que, à cette heure et sur cette terre, ce n'est pas comme dans l'Évangile où les derniers sont les premiers. Les artisans de la dernière heure risquent de ne plus trouver d'alliés ni d'oreilles pour entendre leurs revendications.

(24) Il n'est pas inutile de reproduire la belle **réponse de Sir E. Goschen,** ambassadeur d'Angleterre, à la doctrine du **chiffon de papier** : « J'ai trouvé le chancelier très agité. Son Excellence commença de suite une harangue qui dura environ vingt minutes. Il dit que la mesure prise par le Gouvernement de Sa Majesté Britannique était terrible au dernier point ; *rien que pour un mot* — « *neutralité* », un mot dont en temps de guerre on n'avait si souvent tenu aucun compte, — *rien que pour un chiffon de papier* la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation de la même famille, qui ne demandait pas mieux que d'être son amie... Il tenait la Grande-Bretagne responsable de tous les terribles événements qui pourront se produire. Je protestai avec force contre cette déclaration, et je dis que, autant que lui-même et Herr von Jagow avaient voulu me faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer la neutralité belge, autant je voulais lui faire comprendre à son tour que c'était, pour ainsi dire, *une affaire de « vie ou de mort » pour l'honneur de la Grande-Bretagne de tenir son engagement solennel.* Cet engagement était de faire, en cas d'attaque, son possible pour défendre la neutralité de la Belgique. *Si ce pacte solennel n'avait pas été tenu, quelle foi aurait-on pu ajouter à l'avenir aux engagements pris par la Grande-Bretagne?* Le chancelier reprit : « Mais à quel prix ce pacte aura-t-il été tenu ? Le Gouvernement britannique y a-t-il songé ? » Je lui donnai à entendre aussi clairement que possible que

la crainte des conséquences ne pouvait guère être considérée comme une excuse pour la rupture d'engagements solennels. » (*Correspondance britannique*, n° 160.) Comparez les paroles du chancelier au Reichstag, le 4 août : « Nécessité n'a pas de lois... On s'arrange comme on peut », et demandez-vous de quel côté est le droit.

(25) On n'a su réaliser de Bismarck que cette **sinistre prophétie**. Les massacres de Belgique et de France, les bombes jetées par les taubes et les zeppelins sur des populations sans défense, les pastilles et l'outillage incendiaires de l'armée allemande, l'emploi des gaz asphyxiants, la destruction de Louvain, le bombardement systématique de la cathédrale de Reims, celui d'Arras et d'Ypres, les ruines de Gerbéviller et de Nomeny, le torpillage sans visite et sans avis préalable des vaisseaux de commerce et des paquebots, couronné par celui du *Lusitania*, le cynisme avec lequel la *Wilhelmstrasse* tour à tour se vante de ses crimes ou, comme dans sa réponse aux **États-Unis**, en rejette la responsabilité sur les victimes, ont mis l'Allemagne au ban des nations civilisées et ont montré que la Kultur n'est qu'une barbarie scientifique. En disant : Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du droit des gens ; nos soldats ne commettent aucun acte de cruauté indisciplinée (*Keine zuchtlose Grausamkeit*), les intellectuels (*Kulturträger*) ont implicitement avoué la cruauté systématique, disciplinée et organisée des bandes teutonnes. Par leur violation des règles du droit des gens, par leur mépris de tout ce qui est chevaleresque, par leurs excès sans motifs et sans résultats, les empires du centre ont voulu terroriser le monde entier : ils ont déshonoré la guerre et ont mérité l'opprobre et la haine du genre humain.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JUILLET 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

1re Série h

GEORGES REYNALD

SÉNATEUR DE L'ARIEGE

SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

F

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

AVEC PORTRAIT HORS TEXTE

QUATRIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

85

Prix : 60 centimes.

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).



Delaunay

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

1re SÉRIE

GEORGES REYNALD

SÉNATEUR DE L'ARIÈGE
SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

AVEC PORTRAIT HORS TEXTE



LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1915

L'ŒUVRE DE M. DELCASSÉ

Il a été donné à peu d'hommes de régler leur existence sur le plan qu'ils avaient tracé et de réaliser la tâche qu'ils s'étaient fixée par avance. M. Delcassé est au nombre de ces mortels favorisés. Il le doit pour une part sans doute aux circonstances qui, favorables ou hostiles, régissent toute destinée, mais plus encore à deux qualités maîtresses, toutes deux portées chez lui à un degré éminent : l'énergie au travail et la puissance et la netteté de la volonté. Ces qualités ont donné à ses efforts la continuité qui assure le succès ; elles ont imprimé à son œuvre politique un caractère d'unité qui en rend l'examen facile, ne permettant ni dispersion ni erreur.

M. Delcassé est un Méridional, mais un Méridional qui parle peu ; l'espèce n'en est pas aussi rare qu'on le croit communément. Du Midi il a conservé l'élan et la spontanéité du geste quand il est en présence d'un ami ; il y a du soleil dans son accueil. Mais ses amis, qui sont nombreux au Parlement et ailleurs, se plaignent parfois de ne pas le voir de façon assez fréquente ; quand ils lui en font l'affectueux reproche, il s'excuse en alléguant l'énormité de sa tâche qui le prive de tout loisir, et personne ne peut contredire à cette excuse.

Sa réputation de travailleur infatigable est bien établie dans les deux Chambres ; elle est admirée

et quelque peu redoutée dans les ministères qui ont été sous sa direction. A la Marine, notamment, lorsqu'on était admis aux confidences des huissiers du Cabinet, on apprenait que certains matins tout le personnel de l'antichambre avait été devancé par la venue matinale du ministre. D'un pas alerte il avait gravi l'escalier réservé et était installé au bureau de Colbert avant l'heure où s'éveillent les ministères. Au quai d'Orsay il doit en être de même, mais je ne crois pas que l'on puisse recevoir pareille confidence : la première vertu de la maison est la discrétion absolue.

Au physique le ministre des Affaires étrangères est de petite taille, mais le corps apparaît résistant et vigoureux. La pression de la main est franche ; le regard est droit, l'œil vif sous le lorgnon fixe l'interlocuteur et ne se laisse pas aisément éviter. La mise est simple, mais rigoureusement correcte, sans jamais tomber dans le laisser-aller qu'autorise le sans-façon parlementaire. Nulle tendance à la grandiloquence ; quelquefois, au début d'une conversation ou dans les premières phrases d'un exposé, la parole se cherche et se reprend dans un souci de plus grande précision ; mais quand M. Delcassé est entré dans son sujet, surtout lorsqu'il manie la matière politique ou diplomatique qui lui est familière, la période est abondante et souple, les mots sont bien en valeur, la pensée se développe sans heurts et par moments se condense en formules pleines et suggestives. Le langage diplomatique exige la clarté, la netteté des termes, avec le sentiment des nuances et l'art des réserves prudentes ; il faut également qu'il sache, lorsqu'il en est besoin, s'égaler aux grands sujets qu'il traite ou aux intérêts importants qu'il a

charge d'exprimer. Le ministre des Affaires étrangères parle ce langage avec une maîtrise qui lui a valu à la tribune du Parlement de très vifs succès oratoires. Une parole simple, mais pure, mise au service d'idées élevées, sera toujours, en France, une forme appréciée de l'éloquence.

M. Delcassé est né en 1852 à Pamiers, vieille cité ariégeoise assise au pied des Pyrénées et dont l'église fortifiée rappelle le passé historique. L'ancien collège en était réputé dans la région pour l'excellence de ses humanités, et le futur ministre y puisa le goût des fortes études. Dès son arrivée à Paris, il fut tenté par le journalisme; son désir d'activité se satisfaisait au labeur quotidien que nécessite la rédaction des grands journaux. Il s'y fit rapidement sa place et s'adonna avec une ferveur qui ne devait jamais se démentir à l'étude des questions de politique extérieure.

Les circonstances s'y prêtaient et le milieu était essentiellement favorable. La rédaction de la *République Française*, dont faisait partie M. Delcassé, était un ardent foyer de pensée et d'action républicaines. On y vivait une vie intense. Groupés autour de Gambetta, ses collaborateurs se livraient sans réserve à son ascendant et participaient à l'ardeur de sa foi patriotique. Le tribun, frémissant encore des luttes récentes auxquelles il avait été si intimement mêlé, entraînait avec lui les convictions et les courages. La France, meurtrie et mutilée par la défaite, déchue de son prestige et de son rang, avait besoin de retrouver force au dedans et respect au dehors pour poursuivre ses destinées de grande nation. C'est au relèvement de la patrie que se consacrait Gambetta avec le concours des volontés jeunes et énergiques dont il était l'inspirateur et le

guide. Son empreinte était à ce point profonde sur son entourage que M. Delcassé n'a jamais parlé sans émotion de la familiarité affectueuse dont usait avec lui ce grand Français.

Le journalisme côtoie de trop près la politique pour ne pas en subir fréquemment l'attraction. En 1885, M. Delcassé se présenta aux élections législatives dans son département d'origine. Après le premier tour, il se désista en faveur d'un candidat appartenant à une liste moins favorisée, afin de permettre la formation d'une liste de concentration républicaine. Quatre ans plus tard, il était élu député dans l'arrondissement de Foix, malgré une très vive agitation boulangiste, et depuis cette époque, les électeurs, qui l'avaient une première fois élu, n'ont jamais manqué à lui accorder le renouvellement de son mandat.

*
* *

Élu député en 1889, M. Delcassé fut appelé au Gouvernement dès les premiers jours de 1893 avec la qualité de sous-secrétaire d'État aux Colonies. Ce poste donnait une ample matière à son activité. La France était en plein essor colonial, affirmant ainsi après nos désastres de 1870 sa vigueur renaissante. En Asie, elle avait joint le Tonkin à ses possessions d'Indo-Chine ; la Tunisie avait agrandi son domaine sur le littoral méditerranéen ; Madagascar était promis à son influence, et de toutes parts, au Soudan, dans le Haut-Congo, sur le Niger, nos explorateurs fouillaient le continent noir pour y constituer ce vaste empire qui s'étend sans interruption de l'Afrique équatoriale à nos provinces algériennes.

Une telle œuvre ne se poursuit pas sans des difficultés nombreuses. Quand M. Delcassé en prit la direction, le Dahomey était soulevé, le Siam empiétait sur nos droits dans la presqu'île indochinoise, les limites du Congo n'étaient pas respectées ; sur bien des points de ce large domaine il fallait tour à tour et souvent simultanément négocier et combattre.

Le temps même, qui est dans bien des cas un auxiliaire utile, faisait défaut. Il était facile de prévoir qu'avant peu il ne subsisterait plus sur le globe de terres sans maître. Une véritable fièvre d'expansion coloniale entraînait toutes les nations européennes; celles qui avaient paru, comme l'Allemagne, les plus indifférentes aux possessions lointaines, s'empressaient et se montraient avides de rattraper le temps perdu. Dans cette course la France ne devait pas se laisser devancer; il lui fallait sans tarder réaliser ses titres et marquer de son emprise les territoires nécessaires à l'unité et à la pleine valeur de son empire colonial.

Les difficultés intérieures n'étaient pas moins grandes. Contre l'expansion coloniale se dressaient en France des adversaires qui n'avaient pas désarmé. Les expéditions les plus heureuses, telles que celle de Tunisie, avaient eu des détracteurs. C'étaient pour une part des esprits doctrinaires qui répugnaient à toute idée de conquête et n'admettaient pas que la France usât de contrainte même vis-à-vis de tribus sauvages et de peuplades attardées dans la barbarie primitive. D'autres redoutaient que la France ne s'affaiblît en dispersant ainsi ses efforts et qu'elle ne se trouvât démunie au jour d'un conflit européen. Enfin quelques-uns cherchaient dans les incidents inséparables de notre mouvement d'ex-

pansion un aliment pour les luttes politiques et y trouvaient prétexte à fortifier leurs querelles.

Il en résultait de fâcheuses habitudes parlementaires. Le Gouvernement faisait une politique qu'il n'osait avouer ou dont il tâchait de dérober aux regards les exactes conséquences. Il entreprenait avec des moyens insuffisants et, pour ne pas susciter de débat dangereux, dissimulait une part des sacrifices nécessaires. Les colonies en souffraient dans leur développement, et ces économies inopportunes ne faisaient que préparer pour l'avenir de plus lourdes dépenses.

M. Delcassé n'avait pas attendu d'être au Gouvernement pour dénoncer ces mœurs blâmables. Membre de la Commission du budget pendant les deux années précédentes et chargé du rapport sur les crédits coloniaux, il avait résolument peint la situation sous ses couleurs réelles. Il avait, devant la Chambre hésitante et impressionnée par l'augmentation des crédits demandés, plaidé la cause du bon sens et de la vérité. Il n'était pas possible d'abandonner des territoires achetés par le sang de nos soldats ; c'était donc un thème de déclamation inutile et peu digne des représentants d'un grand pays. La seule décision qui s'imposât était de mettre en valeur ce domaine et de le doter, après avoir assuré sa pacification, des instruments de travail et des moyens de production indispensables à son développement économique et à sa prospérité.

Voici les termes dans lesquels il conviait la Chambre à une politique de franchise et de clarté :

« Pour moi, je crois qu'il y a tout intérêt à éclairer complètement le pays sur la politique coloniale, car, quelque opinion qu'on ait à ce sujet aujourd'hui, nous ne sommes plus libres de n'en pas avoir.

« Si elle a ses charges d'ailleurs, qui sont manifestes, elle a aussi ses 'avantages. Sans doute la France est grande par le rayonnement des idées, mais pensez-vous que la manifestation lointaine de sa puissance matérielle nuise à son prestige? Pensez-vous que le pavillon est sans influence sur la détermination des courants commerciaux et que nous détiendrions par exemple les quatre cinquièmes du commerce algérien si l'Algérie n'était pas française ? Pensez-vous que ce soit pure folie que ce mouvement d'expansion qui anime toutes les grandes puissances et, parmi elles, celles qui donnent le moins au sentiment, à la fumée, celles qui se piquent de ne se déterminer que par des raisons positives ?

« Et pensez-vous que dans ces conditions nous puissions sans déchoir, sans nous diminuer, nous abstenir ?

« Et pourquoi nous abstiendrions-nous ? Parce que nous ne sommes pas colonisateurs ! Il n'y a plus qu'en France que l'on croie, si l'on y croit encore, à cette calomnie inventée par nous-mêmes.

« Mais les étrangers qui raisonnent et qui observent nous rendent plus de justice.

« N'est-ce pas un Allemand, Gerhardt Rohlfs, qui déclare que « quiconque a vu comme lui les prodi-
« gieux travaux exécutés par les Français en Algé-
« rie n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour
« tous ceux qui, en présence de ces œuvres merveil-
« leuses, oseraient prétendre que les Français ne
« savent pas coloniser? »

« Et que dire de la Tunisie où, en quelques années et toutes proportions gardées, nous avons presque atteint les résultats obtenus en Algérie ?

« Pourquoi encore nous abstiendrions-nous ?

Parce que nous avons ici même en Europe une tâche plus importante ? Ah ! Messieurs, voilà une raison qui, si elle était fondée, effacerait de mon esprit toute autre considération. Mais est-il vrai que ces deux tâches s'excluent ? N'est-il pas vrai au contraire que l'achèvement de notre œuvre coloniale dépend du succès de notre politique européenne ?

« Vous êtes frappés de la rapidité, de la facilité des entreprises coloniales de l'Allemagne jusqu'en ces dernières années ? N'en cherchez pas la raison ailleurs que dans la prépondérance que, jusqu'en ces derniers temps, l'Allemagne a passé pour exercer en Europe, ce qui revient à dire que c'est en Europe que vous défendrez le plus sûrement vos colonies. »

Ainsi M. Delcassé apportait un programme, mieux encore, une doctrine coloniale, dont les principes devaient guider son administration. C'est à la courageuse netteté de cette doctrine qu'il devait, comme rapporteur du budget des colonies, d'avoir fait fléchir les résistances de la Chambre et d'avoir obtenu d'elle le vote des crédits qu'elle semblait prête à refuser. Il en poursuivit l'application loyale comme sous-secrétaire d'État dans les Cabinets Ribot et Charles Dupuy. Quand ce dernier, tombé à la fin de l'année 1893, revint au pouvoir en mai 1894, il ramena avec lui son ancien collaborateur, et M. Delcassé reprit le portefeuille des Colonies. Mais, dans l'intervalle, le sous-secrétariat d'État avait été érigé en ministère. Cette transformation marquait l'acquiescement définitif à notre expansion coloniale et attestait l'intérêt qu'accordait la France à son domaine d'outre-mer.

En quittant le ministère en janvier 1895, M. Del-

cassé pouvait se rendre le témoignage que ces deux années écoulées n'avaient pas été des années inutiles pour nos possessions hors d'Europe. Elles avaient, sous sa direction, grandi en territoires et en valeur. Sa politique n'avait pas été une politique d'aventures : il n'avait pas songé à inventer des colonies nouvelles; il estimait au contraire que notre effort devait être mesuré et que les contrées où nous avions pris pied fournissaient, avec le recul possible de leurs frontières, un champ suffisant à notre activité nationale. L'heure était venue de coloniser au sens large du mot et d'aborder, comme M. Delcassé aimait à le dire, la période utilitaire de la politique coloniale. Après avoir donné à nos nouveaux sujets l'impression d'une force contre laquelle il était inutile de rien entreprendre, il fallait les habituer à notre contact, gagner leur affection et leur fidélité en assurant l'ordre et en créant la prospérité. Pour cela, le ministre assouplit les règles administratives, recourant aux institutions indigènes toutes les fois qu'elles n'étaient pas un instrument de tyrannie, prescrivant le respect des mœurs, des traditions, des scrupules religieux, appelant à côté du négociant, dont l'action intensive appauvrirait le pays, l'agriculteur qui par la culture entretient la richesse et renouvelle la production. Sous cet ensemble de mesures heureuses, nos colonies devenaient moins coûteuses et s'acheminaient vers l'état d'équilibre et d'échange de services qui en ferait d'utiles auxiliaires de la métropole.

Mais ce qui est particulièrement digne de remarque et où réside la conception spéciale qu'a eue de la politique coloniale M. Delcassé, c'est qu'il a toujours considéré que cette politique était étroitement

liée à la politique générale de la France. Ce n'étaient pas deux politiques indépendantes, ce n'étaient même pas deux politiques ; il n'y en avait qu'une, soumise à des vues uniques, harmonieusement coordonnée en toutes ses parties. Ce n'était pas pour détourner les yeux de ses défaites que la France s'évadait vers d'autres continents : c'était pour fermer ses blessures et recouvrer son ancienne vigueur. Bismarck nous avait poussés vers la Tunisie ; professant le dédain des acquisitions coloniales, concentrant ses regards et son attention sur l'Europe, il avait cru que la France userait ses énergies dans des expéditions lointaines. Avec plus de raison M. Delcassé voyait, dans le rayonnement de la France au dehors, une manifestation présente de sa force et le gage de précieuses ressources pour l'avenir. Mais il ne fallait pas se laisser prendre au mirage colonial et perdre de vue l'œuvre de relèvement qui s'imposait à nous en Europe. Comme l'affirmait en 1891 M. Delcassé devant la Chambre, c'est en Europe que nous avions à défendre nos colonies, parce que, au cas d'un conflit européen, elles eussent été inévitablement comprises dans la rançon de la défaite. Il fallait donc que cette expansion coloniale contribuât à grandir la France et son prestige. Mais il fallait aussi qu'elle ne vînt à l'encontre d'aucun des intérêts que nous avions à ménager, qu'elle ne nous aliénât aucune des nations dont nous pouvions attendre une aide, et que, dans cette concurrence qui poussait les peuples vers les terres vacantes, nous sachions nous faire notre part sans violence inutile, fermes à soutenir nos droits, mais prêts à nous incliner loyalement devant la justification des droits d'autrui, et résolus à utiliser les contacts,

s'il venait à s'en produire, non pour laisser des traces de meurtrissure, mais pour semer des germes d'entente et de sympathie.

C'est ainsi que sur divers points, tant en Asie qu'en Afrique, M. Delcassé préludait à des accords plus importants en procédant avec un soin extrême au règlement amiable de tous les litiges que les incidents locaux faisaient naître avec l'Angleterre.

*
* *

Pendant les années qui suivirent, M. Delcassé eut à diverses reprises l'occasion de monter à la tribune dans des débats portant sur les colonies ou sur nos relations extérieures. Il consacra à la situation de notre marine de guerre plusieurs discours importants qui appelèrent l'attention du Parlement sur les abus et la routine dont souffraient les services de notre armée navale. Le 29 mai 1897, il interpellait le Cabinet Méline et, pour mettre fin au malaise que provoquait le concours donné par la droite au ministère, il proclamait la nécessité d'une concentration républicaine.

En juin 1898, M. Henri Brisson forma un ministère de nuance radicale et offrit à M. Delcassé le portefeuille des Affaires étrangères. M. Delcassé accepta ces fonctions vers lesquelles le portaient ses goûts, ses études antérieures et sa collaboration assidue à la presse parisienne. Le 28 juin, il entrait au quai d'Orsay; il ne devait en sortir qu'après un séjour de sept années.

Dès le début se présenta à lui une négociation délicate. La guerre entre l'Espagne et les États-

Unis était dans toute sa violence. L'Espagne épuisée et hors d'état de soutenir une lutte à l'autre extrémité de l'Océan, après le désastre de sa flotte, sollicita l'entremise de la France. Le rôle de médiateur n'est pas toujours facile ni bien récompensé, et on ignorait l'accueil qui serait fait par les États-Unis à cette initiative. M. Delcassé résolut pourtant de la tenter et s'acquitta de cette mission malaisée à la satisfaction des deux parties. Les négociations commencées le 21 juillet aboutirent le 12 août. La guerre était terminée et nos bons offices reconnus, puisqu'en signe de confiance et d'estime Paris fut choisi comme siège de la conférence où furent échangées les signatures définitives. La France pouvait revendiquer le bénéfice moral de cette médiation.

C'était un succès; mais au même moment pesaient sur nous une grave menace et le danger d'une aventure redoutable. L'Angleterre avait décidément pris position en Égypte; non contente de l'occuper elle interprétait ses droits et se lançait en son nom à la conquête des hautes vallées du Nil. Le 28 mars 1895, Sir Edward Grey, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, avait hautement déclaré à la Chambre des Communes que la vallée du Nil était comprise dans la zone d'influence britannique et que tout établissement étranger dans cette même vallée serait regardé par l'Angleterre comme un acte non amical.

Or, M. Delcassé n'ignorait pas, avant même d'entrer au ministère, qu'une mission française, commandée par le commandant Marchand, traversait l'Afrique et du Congo se dirigeait par le Bahr-el-Ghazal vers les confins du Soudan égyptien. Où se trouvait Marchand, depuis près de trente mois

qu'il était en marche? Personne ne pouvait le dire. Le bruit avait couru de sa mort et de celle de ses compagnons; en tout cas, les dernières nouvelles le concernant n'étaient parvenues qu'après de longs mois écoulés.

Le 10 juillet 1898, le commandant Marchand avec sa petite troupe composée de 8 officiers et sous-officiers et de 120 tirailleurs soudanais arrivait à Fachoda dans le haut bassin du Nil et y établissait son campement. Le 19 septembre, Lord Kitchener se présentait devant Fachoda à la tête d'un corps d'expédition anglo-égyptien.

Dans l'impossibilité où il se trouvait d'empêcher la rencontre si elle devait se produire, M. Delcassé avait tout au moins cherché à en atténuer par avance les effets. Dès qu'il avait appris que Khartoum était enlevé aux Mahdistes et qu'une flottille anglaise remontait le Nil, il avait prévenu le consul d'Angleterre de l'existence de la mission Marchand, précisant qu'il s'agissait d'une simple œuvre de pénétration ne comportant l'affirmation d'aucun droit exclusif et ne préjugeant rien des délimitations respectives que seuls les Gouvernements fixeraient après examen.

Il pouvait encore ajouter que l'Angleterre n'avait pas à Fachoda des droits plus certains que n'en avait la France. Depuis longtemps le Soudan avait échappé à la souveraineté de l'Égypte, et rien n'avait fait prévoir qu'elle en voulût reprendre la conquête. En réalité, l'Angleterre agissait pour son propre compte et poussait le plus avant possible dans le continent africain pour élargir son domaine. Nous avions tout loisir d'agir de même, et le seul droit évident était celui du premier occupant.

Quant à la déclaration faite par Sir Edward Grey

en 1895, elle n'avait pour nous aucun caractère obligatoire et du reste notre représentant à Londres avait fait à son sujet les plus expresses réserves. Encore ne pouvait-on pas dire que l'expédition Marchand eût été faite au mépris de cette déclaration, puisqu'elle se rattachait à un ensemble d'opérations confiées au gouverneur du Haut-Congo, M. Liotard, et dont la première exécution remontait à l'année 1893.

Cette thèse était raisonnable et juste, elle eût convaincu des auditeurs non prévenus. Malheureusement ce n'était pas le cas, et l'opinion anglaise nous était délibérément hostile. Notre politique à l'égard de l'Angleterre était alourdie par de vieilles querelles que le temps envenimait au lieu de les éteindre, et nos relations étaient dépourvues de cordialité, bien que la forme en demeurât courtoise.

La France ne se résignait pas à voir les Anglais organiser en Égypte une occupation sans fin. Nous avions joui dans la vallée du Nil d'une longue prépondérance ; la tradition, les victoires prestigieuses de Bonaparte, le percement de l'isthme de Suez par des mains françaises, l'importance et la richesse de notre colonie, tout avait contribué à grandir le renom de la France et à asseoir notre influence sur des bases solides. Lors des troubles d'Alexandrie en 1882, nous avions repoussé toute idée d'intervention et laissé à l'Angleterre libre faculté d'agir. Elle en avait profité et, les troubles réprimés, s'était donné le mandat plus étendu et de plus longue durée de rétablir l'ordre et de restaurer les finances. Certes, affirmait-elle, l'occupation n'était que provisoire et elle n'avait pas l'intention de se fixer à demeure. Mais, ce disant,

elle fortifiait son installation, et son autorité se substituait de jour en jour à l'autorité indigène.

A chaque occasion nous ne manquions pas de rappeler l'Angleterre au respect de ses engagements. L'Angleterre n'en persistait pas moins à retenir l'Égypte sous sa main, mais chaque fois aussi son irritation croissait à raison de notre insistance à lui imposer l'exécution d'une promesse qu'elle était résolue à ne pas tenir.

A Terre-Neuve, les droits de pêche et d'établissement pour le séchage du poisson reconnus à nos marins par le traité d'Utrecht sur la côte occidentale de l'île étaient constamment méconnus et violés, et le Gouvernement anglais s'avouait impuissant à obtenir des Terre-Neuviens et de leur Parlement le respect de nos privilèges.

De même à Madagascar, bien que le Cabinet de Londres eût admis dès 1890 notre complète liberté d'action, nous nous étions heurtés au mauvais vouloir des consuls et des missionnaires anglais qui persistaient à vouloir lutter d'influence et maintenaient dans l'esprit des Hovas l'espoir d'un appui fourni par l'Angleterre.

Les Anglais à leur tour produisaient leurs griefs : ils se plaignaient que l'annexion de Madagascar les eût privés du bénéfice que leur assuraient les traités passés avec les Hovas en matière de douane. Ils nous reprochaient encore de ne pas avoir laissé à leur libre disposition les économies provenant de la conversion de la dette égyptienne.

Bref, il existait des causes de ressentiment multiples. L'incident de Fachoda amena l'explosion des colères. Une crise d'impérialisme agita l'Angleterre. Les esprits étaient surchauffés; on eût dit que Fachoda était aux portes de Londres et que le

commandant Marchand entraînait après lui une véritable armée. Un vent belliqueux avait passé sur les comptoirs et les banques de l'industrieuse cité de Londres, et, chose plus grave, des hommes considérables, tels que M. Chamberlain, M. Asquith ou le duc de Devonshire, joignaient leur voix à ce concert menaçant. L'ambassadeur même d'Angleterre à Paris laissa entendre, dans une réunion tenue à l'hôtel Continental, des propos qui étaient de nature à faire redouter un conflit imminent.

M. Delcassé conservait cependant son sang-froid ; il jugea la gravité de la situation. Fachoda n'avait pas une valeur suffisante pour être l'enjeu d'une guerre. On n'y accédait du Congo qu'avec difficulté et dans la seule période des hautes eaux. Ce n'était donc pas un prolongement utile de notre colonie et, la vallée du Nil nous étant fermée, cette localité ne présentait pour nous aucun intérêt essentiel.

D'autre part, nous n'avions aucun moyen d'y organiser une défense sérieuse. Certes le commandant Marchand et sa petite troupe y faisaient fière figure. Cette poignée d'hommes, qui avaient triomphé de tous les obstacles pendant une longue traversée africaine, qui avaient vaincu à la fois la fatigue, les dangers et le découragement, étaient prêts à affronter le choc ; l'intimidation n'avait pas de prise sur eux, et à plusieurs milliers de lieues de la France, ces enfants perdus étaient résolus à faire tout leur devoir et à défendre le drapeau dont ils avaient arboré les couleurs sur les murs de la vieille ville égyptienne. Mais que pouvait leur héroïsme ? Quoiqu'ils eussent ouvert la route, il fallait compter huit mois au moins pour leur faire parvenir des renforts, tandis que dix jours suffisaient aux Anglais pour venir du Caire.

Mais encore fallait-il que l'honneur de la France ne fût pas en jeu et que nous puissions le préserver de toute offense. Évacuer Fachoda sur une sommation ou sur une menace de l'Angleterre aurait été une humiliation pénible à laquelle la France ne pouvait se soumettre sans se sentir diminuée aux yeux des autres nations aussi bien qu'à ses propres yeux.

Entre les deux termes de cette rigoureuse alternative, le ministre des Affaires étrangères put heureusement s'épargner de choisir et réussit à échapper au fâcheux dilemme dans lequel paraissait vouloir l'enfermer la diplomatie britannique.

Un jour, raconte-t-on, l'ambassadeur d'Angleterre s'était rendu auprès de M. Delcassé, porteur d'un ultimatum. Dans la conversation qui s'engagea, le diplomate anglais se montrait provocant et cherchait à pousser M. Delcassé à une rupture officielle. M. Delcassé restait calme, se défendant froidement, répondant mot pour mot aux griefs énoncés. A un moment donné, l'ambassadeur se leva à demi sur son siège et porta la main à la poche de sa redingote.

« Non! non! pas ça! ce serait irréparable! » s'écria M. Delcassé en lui saisissant le bras; et la conversation prit fin sans que l'ultimatum ait été présenté.

On eut le temps de négocier. La France évita la guerre sans encourir la honte d'une reculade. M. Delcassé y parvint non par ruse ni finesse, mais par des vues droites et exactes et par un sentiment élevé des intérêts communs aux deux pays en présence. Depuis de nombreuses années notre politique vis-à-vis de l'Angleterre était faite de concessions et de reproches; elle ne nous procurait

aucun avantage, mais était représentée comme étroite, mesquine et tracassière. Notre ministre estima qu'il fallait changer de méthode et dissiper cette impression mauvaise. Il avait accepté le portefeuille des Affaires étrangères avec l'idée arrêtée de grouper autour de la France le plus grand nombre de sympathies européennes et de lui créer des appuis contre une querelle toujours possible de l'Allemagne. Après l'alliance russe, il estimait qu'une entente avec l'Angleterre était désirable entre toutes. Pour une nation dotée d'un domaine colonial aussi riche et aussi étendu que le nôtre et tenue d'autre part de posséder une armée puissante pour la garde de nos frontières en Europe, il était nécessaire d'entretenir des relations cordiales avec la première puissance maritime du monde. Nous ne pouvions prétendre à la fois à une armée capable de faire front à une attaque allemande et à une flotte susceptible de se mesurer avec les escadres britanniques. La sécurité de notre empire colonial était donc à ce prix.

M. Delcassé sut convaincre le Foreign Office de la sincérité de ses intentions. Dégageant le débat de sa localisation irritante, il proposa de procéder à un examen d'ensemble qui permît de vérifier les titres des deux États et d'établir la délimitation respective de leurs droits dans le centre de l'Afrique. La question de Fachoda était insoluble si on s'obstinait à ne voir que Fachoda. Il fallait porter ses regards plus loin pour ramener l'incident à de justes proportions. Au lieu de se disputer une ville, on tracerait une frontière. La proposition était loyale et l'Angleterre y adhéra. Fachoda n'apparut plus que comme un point dans la vaste étendue des territoires soudanais, et quand il fut acquis que ce

point était compris dans la zone dévolue à l'Angleterre, ce fut la France elle-même qui, sans hâte ni précipitation, procéda au rappel de ses soldats.

Durant le cours de ces négociations, l'opinion publique avait eu le temps de se ressaisir. Des deux côtés de la Manche l'effervescence était tombée. A Paris comme à Londres on s'accordait à reconnaître qu'un litige de si faible importance ne comportait pas un motif sérieux de rupture entre deux nations chargées toutes deux d'intérêts considérables. En France, le nom de Fachoda n'évoquait plus que le souvenir de la remarquable endurance et de l'indomptable énergie déployée par la mission Marchand. L'Angleterre avait éprouvé la sûreté de notre franchise et notre esprit de conciliation. La France sortait de l'aventure, conservant intacte sa dignité et laissant à nos voisins l'impression que les Français étaient gens de bon compte et de bonne foi avec qui l'on peut traiter en toute confiance. La querelle se terminait par un échange de sympathies, et la convention du 21 mars 1899, préludant à une entente plus large, sanctionnait la liquidation définitive du conflit africain.

Ce résultat est à l'honneur de M. Delcassé. La partie était dure, il l'avait bien jouée, acceptant par avance tous les risques qu'y pouvait courir sa réputation personnelle. Une simple faute, l'énervement de l'adversaire, l'impatience d'un soldat, un mot ou un geste malheureux pouvait tout perdre. Il y avait péril pour un homme politique à débuter dans la carrière diplomatique en attachant son nom à l'aventure de Fachoda, alors qu'on ignorait quelle en serait l'issue. Certes, la France ne devait pas, ne pouvait pas se laisser entraîner dans une guerre avec l'Angleterre. C'eût été une erreur essentielle,

et nous sentons aujourd'hui de quel poids cette erreur eût pesé sur nos destinées futures. Il était donc sage de céder, mais céder au prix d'une humiliation était une extrémité bien rude. La France, abaissée par ses revers en 1870, mais consciente de s'être relevée par ses propres efforts, se fût difficilement résignée à une défaite morale, dont elle aurait fait sans doute retomber la responsabilité sur le ministre maladroit ou malheureux qui n'aurait pas su assurer sa défense et ses droits. M. Delcassé ne l'ignorait pas, pas plus qu'il n'ignorait la malignité des partis politiques. Il faut lui savoir gré de ne pas avoir hésité à servir la France dans une occasion où il risquait de se desservir lui-même.

*
* *

Le 23 janvier 1899, M. Delcassé définissait ainsi, à la tribune de la Chambre, l'attitude de la France et le sens de sa politique extérieure :

« Aujourd'hui comme hier, toujours calme et toujours digne, dominée toujours par la préoccupation de ses intérêts essentiels, la France reste prête à tout examiner, à tout discuter, avec l'esprit de conciliation et de transaction qui est la loi même de toute politique prévoyante, avec la volonté de ne rien prétendre que son droit, mais avec la conscience aussi que son droit n'est à la discrétion de personne. »

Réaliser les intérêts essentiels de la France tout en méritant l'estime et la confiance des autres nations, c'est bien la tâche que se proposait le ministre des Affaires étrangères, tâche ardue et singulièrement active; d'autant plus difficile que c'était une politique nouvelle qui devait rompre

avec le passé et liquider ses erreurs, en dissipant les malentendus et en détruisant les préventions que notre diplomatie avait laissés subsister et quelquefois même avait fait naître. C'était, en tout cas, une besogne de longue haleine. Le temps, qui est souvent un auxiliaire précieux, était ici un agent indispensable. Il n'a pas fait défaut à M. Delcassé. Nommé le 28 juin 1898 dans le Cabinet Charles Dupuy, il devait conserver son portefeuille jusqu'au 6 juin 1905 sous les Cabinets Waldeck-Rousseau, Combes et Rouvier. Cette longévité exceptionnelle dans les annales ministérielles lui a permis de développer sa conception politique et d'en poursuivre les étapes successives jusqu'à complète réalisation.

Tout d'abord, la France se mêla étroitement à la vie européenne en s'associant à toutes les manifestations collectives que suscitaient des préoccupations d'ordre international, et partout, soit par l'action de ses soldats, soit par la parole de ses diplomates, elle apporta une collaboration utile et appréciée.

Dès que la circulaire du comte Mourawief, traduisant la pensée du Tsar sur la limitation des armements, parvint aux chancelleries, la France donna son adhésion immédiate, et, en 1899, ses représentants fournirent aux travaux de la première conférence de La Haye une participation très remarquée.

En Crète, la France, aux côtés de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie, contribuait au rétablissement de l'ordre et obtenait, avec le retrait des troupes turques, la remise de l'administration aux mains du prince Georges de Grèce.

Elle devait également, l'année suivante, aider à la répression de la révolte des Boxers en envoyant

en Chine un corps expéditionnaire qui tint brillamment son rang parmi les contingents militaires des diverses puissances.

Mais M. Delcassé avait conçu de plus vastes desseins et assigné à la France un rôle plus considérable. Depuis 1871, l'Allemagne avait acquis voix prépondérante en Europe; mettant sa force au service de son prestige, elle régentait les autres nations et prétendait à l'hégémonie. Appuyée sur ses alliées l'Autriche et l'Italie, glorieuse de son merveilleux développement économique et de l'accroissement rapide de sa population, elle était, sur notre frontière ouverte de l'Est, un voisin redoutable. Surprise de l'énergie avec laquelle notre pays s'était relevé de sa chute, elle regrettait de ne pas nous avoir assez vaincus, et en 1875 et en 1887 nous avions senti sa menace. D'un jour à l'autre elle pouvait se reproduire, car les ambitions allemandes allaient grandissant. Pour prémunir la France contre ce danger, M. Delcassé résolut de lui chercher des alliés. N'était-elle pas, suivant la parole de Gambetta, « la plus haute personnalité morale qui soit au monde »? Elle était digne de devenir le centre d'un groupement nouveau capable de faire contrepoids à la Triple Alliance. Il convenait donc de se rapprocher des États susceptibles de lier partie avec nous; mais il ne fallait les aborder qu'après avoir discerné leurs intérêts réels pour leur prouver dès l'abord qu'on connaissait ces intérêts, qu'on en appréciait l'importance et qu'on était prêt à les respecter, à les seconder au besoin. Il fallait avant tout faire naître la confiance et donner à toutes nos affirmations une telle valeur de loyauté que personne ne pût conserver un doute sur la sincérité de nos engagements. Cette politique n'avait

rien du renoncement et ne comportait nullement l'abandon de nos intérêts; elle nous amenait simplement à les peser, à les comparer à ceux des autres puissances et à les maintenir dans une sage mesure qui écartât tout froissement et toute contradiction justifiée. Ils n'en seraient que d'une réalisation plus facile et plus sûre, grâce à cet échange de bons offices, et, sous le couvert de ces amitiés ou de ces alliances, la France aurait enfin le loisir de travailler en pleine quiétude et de faire fructifier son riche domaine sans courir le risque constant d'une agression qui la trouvât démunie.

Nous possédions déjà, depuis 1891, une alliée puissante dont le concours avait été accueilli, dans la France entière, par des transports enthousiastes. M. Delcassé, avant même que ne fût conclue l'alliance russe, en avait, à la tribune de la Chambre, salué l'espoir. Cette alliance continuait à s'affirmer hautement. Dans l'été de 1901, notre ministre des Affaires étrangères avait eu la joie d'en obtenir la confirmation éclatante en recevant, aux côtés du Président de la République, l'Empereur et l'Impératrice au palais de Compiègne. Il devait, quelques mois plus tard, en mai 1902, accompagner le chef de l'État dans la visite que celui-ci rendit aux souverains de Russie.

Cette alliance était une garantie sérieuse pour la paix générale. Mais peut-être ne nous procurait-elle pas à ce moment tous les avantages que nous avions pu compter en retirer? A la grande satisfaction de la diplomatie allemande et d'ailleurs à sa suggestion, la Russie se laissait entraîner vers ses ambitions asiatiques. Elle poursuivait ce rêve, et c'est en Mandchourie et à Port-Arthur qu'elle édifiait à la gloire de l'Empire des tsars un monument qui

devait s'effondrer quelques années plus tard. Cependant elle négligeait les choses d'Europe, et la France ne pouvait se fier uniquement à elle du succès des efforts qu'elle allait tenter dans la Méditerranée.

C'est en effet sur le littoral méditerranéen que résidaient ces intérêts essentiels qui pouvaient donner lieu à d'utiles transactions et dont la conciliation était l'objet de la politique inaugurée par M. Delcassé. C'est là également que se trouvait une terre éminemment enviable et qu'il s'était promis de donner à la France : le Maroc.

Il n'était pas pour nous de colonie plus enviable. Par sa situation géographique, par sa proximité de l'Europe, par ses riches vallées descendant jusqu'à l'Océan, par la variété de son climat, le Maroc eût été pour toute nation un bien précieux ; pour la France il avait une valeur plus grande encore. L'Algérie et la Tunisie nous constituaient dans le nord de l'Afrique un splendide domaine ; le Maroc en formait le prolongement magnifique. Enclavé dans nos possessions dont il rompait la continuité, il assurait, du jour où nous en serions maîtres, l'unité de notre vaste empire africain. Il complétait ainsi notre large emprise sur un continent d'autant mieux destiné à la colonisation qu'il ne renferme que des races éparses et pour la plupart de mœurs encore primitives, sans aucun germe de nationalité vivace qui puisse opposer un jour ses revendications à l'élément européen.

Convaincu de l'excellence de l'acquisition, M. Delcassé s'employa avec une clairvoyante fermeté à en préparer les moyens. Il est inutile de songer à l'en défendre ou à l'en justifier ; car sur ce point l'ère des discussions est close. Le Maroc a eu contre lui

les détracteurs de toute expansion coloniale, les adversaires de toute conquête. L'Algérie, la Tunisie ont connu les mêmes controverses. Ces critiques ne sauraient prévaloir contre l'instinct vital qui a poussé tous les grands peuples vers la recherche de contrées nouvelles où faire pénétrer leur influence et leur civilisation.

Encore si le Maroc eût pu rester libre et vivre d'une vie propre et indépendante. Mais l'empire chérifien, limitrophe de nos provinces, soudé à l'Algérie par l'identité des races et de la religion, était fatalement voué à la domination étrangère. Il n'était qu'une proie désignée aux convoitises des peuples en quête de territoires où prendre pied. Livré à l'anarchie intérieure, il était à la merci d'un incident. Sous un prétexte, facile à faire naître, pour protéger par exemple ses nationaux ou poursuivre la réparation d'une insulte, une nation quelconque pouvait un jour y descendre en armes et commencer une de ces occupations provisoires qui progressent, mais ne finissent jamais. Or, s'il n'était pas nécessaire que le Maroc nous appartînt, il était indispensable qu'il ne passât pas en des mains étrangères. C'eût été une nouvelle frontière à surveiller et à défendre, aussi dangereuse qu'une frontière européenne, puisqu'elle aurait abrité les mêmes hostilités et les mêmes ambitions.

« Le problème, a dit M. Delcassé, était celui-ci : établir la prépondérance de la France au Maroc, par conséquent augmenter sa puissance dans la Méditerranée, sans s'aliéner, en se conciliant au contraire, les puissances dont la position dans la Méditerranée se signalait d'elle-même à nos préoccupations. »

Quelles étaient ces puissances intéressées à l'é-

quilibre méditerranéen ? M. Delcassé en comptait trois : l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne. C'est vis-à-vis d'elles que se posait le problème dont il a lui-même énoncé les données et dont la solution a pris dans l'Histoire le nom d'Entente cordiale.

Pour l'Italie, M. Delcassé s'était mis en frais, avant même son entrée au ministère. Au printemps de l'année 1898 il rendait visite à M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, et profitait de son séjour pour avoir plusieurs entrevues avec le marquis Visconti-Venosta, ministre des Affaires étrangères d'Italie. « Il y a suffisamment de place pour nos deux pays dans la Méditerranée », disait M. Delcassé, et il ajoutait : « Ce qui nous a séparés peut nous unir. » L'entretien prenait fin sur un signe d'acquiescement du ministre italien.

Dès qu'il eut pris la direction de la politique extérieure, M. Delcassé s'appliqua activement à renouer ces relations cordiales dont, à Rome, il avait déclaré le retour souhaitable. Il y fallait de l'adresse et du doigté. L'Italie était froissée dans sa susceptibilité et se montrait irritable. La conquête de la Tunisie par les troupes françaises avait troublé au delà des Alpes les cœurs et les imaginations. Les Italiens y avaient vu une sorte d'usurpation et une atteinte à des droits sacrés. Tunis c'était Carthage, et Rome, éprise des grandeurs du passé, n'admettait pas que Carthage lui fût ravie. Depuis, l'Italie s'était jetée dans les bras de la Triplice et semblait définitivement passée aux gages de l'Allemagne. Notre ministre ne se laissa pas abuser par ces apparences défavorables. Il se rendait compte de ce qu'il y avait de factice dans une alliance qui unissait l'Italie à son ennemie irréconciliable l'Autriche, et comprenait que la nation

latine n'avait cherché dans cette combinaison que la garantie allemande et un refuge contre les ambitions et l'inimitié autrichiennes.

Pour mettre fin à cet état de tension, M. Delcassé s'attacha à faire cesser la guerre de tarifs douaniers qui sévissait depuis plusieurs années entre les deux peuples. Le premier pas était fait vers des accords plus larges. Aidé par les sympathies personnelles qu'il avait rencontrées dans le royaume italien, il favorisa un rapprochement entre les deux nations par la reconnaissance réciproque de leurs intérêts méditerranéens et, le 3 juillet 1902, sur une question provoquée à la Chambre par le renouvellement de la Triple Alliance, il pouvait faire cette déclaration si pleinement confirmée à l'heure actuelle : « En aucun cas et sous aucune forme l'Italie ne pourra devenir l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays. »

Les années qui suivirent apportèrent à ces paroles une consécration officielle. En 1903, la venue en France du roi Victor-Emmanuel et de la reine Hélène fut le gage visible de l'amitié italienne. En 1904, M. Loubet se rendait à son tour à Rome, accompagné de M. Delcassé. C'est à ce voyage que se rattache la rupture entre le Saint-Siège et la France. La venue officielle dans la Ville éternelle du Président de la République motiva une protestation diplomatique du Vatican, qu'il ne sembla pas possible au Gouvernement de la République d'accepter. La conséquence de la note adressée aux chancelleries par le nouveau pape, Pie X, fut le rappel de notre ambassadeur près le Vatican. Cette mesure énergique reçut l'approbation expresse du Parlement.

Les négociations engagées avec l'Angleterre eurent même succès. Le 8 avril 1904, était signée entre les Gouvernements anglais et français une convention de liquidation générale de tous les litiges pendants. Par cette convention nous faisions abandon des droits historiques que nous possédions à Terre-Neuve et nous abdiquions toutes prétentions sur l'Égypte où nous reconnaissions comme définitive l'occupation anglaise. Par contre, nous obtenions, en plus de certains avantages dans nos colonies africaines, le désintéressement de la Grande-Bretagne au Maroc.

Les accords passés avec l'Espagne au mois d'octobre de la même année complétaient le cycle des négociations entreprises sur cette importante question. La France avait les mains libres au Maroc et pouvait à loisir y préparer son action et recourir aux meilleurs moyens de pénétration dont elle avait désormais le choix. Ce riche et fertile pays lui était réservé sans que d'aucune des nations méditerranéennes, si empressées à tout enrichissement colonial, elle eût à redouter une entrave ou une compétition ; bien mieux, elle était forte de l'appui de ces nations et elle avait résolu le difficile problème d'assurer le triomphe de ses propres intérêts tout en réalisant à son profit ce qu'on pourrait appeler la concentration des sympathies européennes.

Ce succès n'était-il pas trop chèrement acheté? Certains le prétendaient ; ils regrettaient nos concessions relatives au french shore, à la partie du littoral de Terre-Neuve que l'on dénommait la côte française ; ils insistaient sur ce que nous abandonnions en Égypte de traditions et de souvenirs. Surtout ils ne pouvaient admettre que nous ayons bénévole-

ment reconnu à l'Espagne toute la bande de terrain qui longe la Méditerranée et déploraient que nous fussions ainsi rejetés loin du littoral. Ils auraient voulu que tout fût pour nous bénéfice. C'était oublier qu'une transaction est faite de concessions réciproques; c'était aussi exagérer singulièrement l'importance de nos sacrifices. A Terre-Neuve nous possédions des droits historiques, c'est exact; mais à l'époque de la constitution de ces droits, Terre-Neuve contenait 3.000 à 4.000 habitants; elle en comptait actuellement 300.000 que comprimait l'exercice exclusif de nos droits; de plus, la morue, en modifiant le cours de ses migrations, attirait vers la mer libre notre flotte de pêche et ne laissait plus subsister que quelques avantages dont nous avions aisément obtenu le maintien ou la compensation.

En Égypte nous avions été la nation prépondérante; mais l'occupation anglaise remontait déjà à plus de vingt ans, nous n'avions aucun moyen de la faire cesser; ne valait-il pas mieux la reconnaître au moment où nous pouvions encore donner quelque prix à cette reconnaissance et en faire une monnaie d'échange? L'Angleterre n'avait-elle pas, elle aussi, courtisé le Maroc, et son désintéressement était-il sans valeur?

Enfin, en ce qui concerne l'Espagne, que lui avions-nous donné qui ne lui fût pas dû? Est-ce qu'elle ne détenait pas depuis plusieurs siècles, par droit de conquête, toutes les petites villes fortifiées qui s'égrènent le long de la côte méditerranéenne? Après avoir vaincu les Maures et les avoir chassés, l'Espagne les avait poursuivis sur la terre africaine. Son drapeau y était planté dès Charles-Quint. Elle pouvait donc, à l'encontre de nos droits de voisi-

nage, élever ses droits plus anciens de premier occupant. En lui attribuant une part, minime à côté de la nôtre, nous nous étions conformés à la plus stricte justice. D'ailleurs, et personne ne pouvait s'en étonner, l'Angleterre, soucieuse de l'équilibre des forces dans la Méditerranée, n'aurait jamais consenti que la France, maîtresse déjà de Toulon, de Bizerte et de la côte algérienne, s'établît à Tanger en face de Gibraltar ou sur tout autre point du littoral marocain. C'était une condition à laquelle nous ne pouvions nous soustraire sans compromettre et rendre impossible la réalisation de l'Entente cordiale.

L'opinion publique le comprit, et ces accords successifs furent accueillis avec une faveur toujours croissante. Le pays se réjouissait de voir de grandes puissances, telles que l'Italie et l'Angleterre, se lier avec lui d'amitié; il était sensible à l'hommage que rendaient ainsi des gouvernements monarchiques à notre régime républicain que l'on avait longtemps représenté comme voué à l'isolement diplomatique. Tous les cabinets dont M. Delcassé fit partie faisaient état devant les Chambres des succès dus à sa politique, et le Parlement avait maintes fois donné à cette politique son adhésion la plus vive et la plus élogieuse.

Elle avait fait ses preuves et elle continuait à porter ses fruits. Le 10 novembre 1904, le ministre des Affaires étrangères pouvait, sans crainte de démenti, s'exprimer à la tribune de la Chambre dans les termes suivants : « Le monde est convaincu aujourd'hui que la politique française ne cherche les intérêts de la France que dans l'harmonie des intérêts de la France avec les intérêts d'autrui. »

Cette conviction était née de notre absolue loyauté et du respect que nous avions toujours témoigné pour nos engagements. Jamais une atteinte n'avait été portée aux pactes conclus. M. Delcassé observait avec une rigueur sans défaillance la discipline de ses ententes. Pendant la guerre du Transvaal, alors que la France entière était secouée d'un mouvement de sympathie ardente pour les héroïques Boers, sympathie que nous pouvons d'autant mieux avouer que ces mêmes Boers sont aujourd'hui les soldats fidèles de l'Angleterre, il sut s'abstenir, malgré des sollicitations souvent pressantes, de toute déclaration, de toute parole qui pût froisser la susceptibilité britannique.

Il en avait retiré autorité et prestige. L'importance des succès obtenus, la franchise des moyens mis en œuvre bénéficiaient à la France et faisaient croître son influence et son crédit. L'Italie ne jouait plus dans la Triple Alliance qu'un rôle défensif. L'Angleterre qui, par haine de notre alliée la Russie, semblait devoir toujours rester vis-à-vis de nous dans une hostilité défiante, participait à nos desseins et entretenait avec nous des relations bienveillantes. Par notre entremise, les préventions qu'elle nourrissait contre l'Empire moscovite s'étaient même atténuées, et, lorsqu'à Hull, la flotte russe, prenant pour des torpilleurs japonais d'inoffensifs bateaux de pêche, en coula quelques-uns avec leur équipage, ce fut la France qui calma la colère anglaise et qui, pour le règlement de ce grave incident, sut faire prévaloir une procédure de conciliation. Grâce au jeu des alliances, le rapprochement franco-anglais pouvait contribuer à hâter la fin de la guerre russo-japonaise, et il était

permis d'espérer qu'un jour la grande nation slave, revenue de ses illusions en Extrême-Orient, trouverait elle-même accueil auprès de l'Angleterre et que de nouveaux accords viendraient renforcer l'Entente cordiale et couronner l'œuvre de M. Delcassé. C'est à cette heureuse et profitable politique que faisait allusion le roi Édouard VII un soir où, parlant du concert européen, il se tournait vers M. Delcassé et ajoutait : « A ce moment-là, il y avait un bon chef d'orchestre. »

Au printemps de 1905, il y avait près de sept ans que M. Delcassé occupait le ministère des Affaires étrangères. Grâce à la confiance des présidents du Conseil qui s'étaient succédé et à l'estime particulière du chef de l'État, il avait conservé en main la direction des affaires extérieures, et l'inamovibilité dont il paraissait jouir était pour l'étranger le gage d'une politique suivie et persévérante. Sa personnalité en avait plus de force et une autorité plus grande qu'il mettait au service du pays. Son nom avait pénétré partout et il avait lié en Europe des amitiés précieuses. Les grands appartements du quai d'Orsay en étaient devenus eux-mêmes plus vivants et plus animés. Les palais officiels sont froids aux hôtes de passage ; la banalité de leur décor a besoin d'être relevée par une note personnelle. M. Delcassé estimait que la représentation n'est pas chose indifférente au ministère des Relations extérieures. La maison dans laquelle on traite au nom de la France les représentants des autres puissances doit avoir haute mine et belle tenue. La distinction aisée et la bonne grâce affable de Mme Delcassé présidaient à des réceptions où fréquentait assidûment le personnel des ambassades et des légations. Les fêtes étaient réputées pour

leur éclat. On citait l'art et la profusion des fleurs dont le ministre aimait voir décorer sa table ainsi que la bonne ordonnance et la qualité recherchée des repas.

Non que l'on eût rénové le rite solennel des anciennes réceptions. On ne présentait pas les grandes entrées comme sous M. de Talleyrand, apportées, toutes portes ouvertes, sur des plats d'argent par des maîtres d'hôtel que précédait un officier de bouche avec épée et haute canne. Ce cérémonial n'est plus de mise, et le service était rapide ; il l'était même trop au gré de quelques-uns, bons appréciateurs à qui il n'eût pas déplu de s'attarder davantage. Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie et fin gourmet, avait coutume de louer l'activité dont on faisait preuve au quai d'Orsay ; mais il y joignait ce correctif : « On y mange trop vite. » Cette critique était en même temps un éloge.

La France se reposait dans ce bien-être moral, et M. Delcassé comptait pouvoir parfaire son œuvre lorsque l'horizon politique s'assombrit et que se déchaîna la tourmente qui devait entraîner sa chute.

*
* *

C'est d'Allemagne que souffla l'orage. L'Empire germanique s'était ému de ces manifestations cordiales et des accords dont elles étaient l'éclatante confirmation. Fondée sur la force, habituée à maîtriser dans la diplomatie comme dans la guerre, l'Allemagne suspectait une politique faite en dehors d'elle et dans une certaine mesure contre elle ; non qu'elle eût à redouter une agression, mais elle s'irritait des barrières élevées contre ses

instincts dominateurs. Elle se prétendait encerclée et menacée. Ses prétentions à une politique largement mondiale grandissaient chaque jour ; l'accroissement de sa flotte de guerre et le développement de sa marine marchande la mettaient en opposition d'intérêts avec l'Angleterre et lui faisaient considérer cette puissance comme un adversaire éventuel. Berlin s'offusqua des résultats obtenus par notre diplomatie. Le chancelier de l'Empire eut beau affirmer que le rapprochement des deux grands États de l'Europe Occidentale ne saurait à aucun point de vue porter ombrage aux intérêts germaniques, il n'en subsistait pas moins un sentiment très réel de malaise. L'Allemagne sentait l'Europe, longtemps docile, se dérober ; elle résolut de réagir quand il en était encore temps et, pour avoir raison de l'œuvre, elle s'attaqua à celui qui en avait été le bon ouvrier. Bismarck, par un jeu à la fois rusé et brutal, avait semé la division dans l'Europe pour la mieux dominer ; on ne pardonnait pas à M. Delcassé d'avoir débrouillé les cartes et retrouvé la voie des intérêts communs. Contre lui s'organisa une campagne acharnée, clandestine et violente, souterraine, tenace, mettant en usage les procédés chers à la mentalité allemande et l'application minutieuse des méthodes d'outre-Rhin.

Aucun moyen ne fut négligé pour contrecarrer les projets de notre ministre des Affaires étrangères, pour briser sa politique et pour le contraindre à subir dans le règlement de la question marocaine l'intervention de l'Allemagne. Cette puissance n'avait pas d'intérêts au Maroc ; elle s'en forgea hâtivement. Rien ne fut omis par elle de ce qu'elle crut utile au succès. Discours retentissant pro-

noncé par le Kaiser à Tanger dans un décor de parade, activité des agents germaniques jetés à profusion sur la côte marocaine, intérêts fictifs ou illusoires pompeusement étalés et subtilement exploités, tous les moyens furent mis en œuvre. L'intrigue et la corruption se donnaient la main. La mauvaise foi de l'Allemagne se prodigua et fit entendre que la France était tenue, pour agir au Maroc, d'acheter son désintéressement au même titre que celui des autres puissances avec lesquelles elle avait déjà traité.

Enfin, devançant toute proposition, la Wilhelmstrasse décida que le problème marocain dans son ensemble devrait être porté devant une conférence internationale comprenant tous les États signataires de la Convention de Madrid en 1880, et elle somma le Gouvernement français de se rendre à cette conférence.

M. Delcassé, personnellement visé, faisait tête à la menace et la repoussait comme, quelques années plus tôt, il avait repoussé de perfides avances. Résolu à défendre son œuvre, il dénonçait à ses collègues du Gouvernement le bluff et la duplicité germaniques, et démontrait le mal-fondé des prétentions formulées par Berlin. En même temps il assurait la solidité des accords noués dans la Méditerranée. L'Allemagne ne pouvait aller jusqu'au bout ; ce qui était à craindre par-dessus tout, c'était d'encourager par une marque de faiblesse la poussée du pangermanisme et de l'exciter pour l'avenir à de nouvelles exigences.

Mais l'Allemagne, et c'était là le secret de son attitude, avait trouvé en France même un appui contre le ministre des Affaires étrangères. M. Rouvier n'aimait pas M. Delcassé ; il lui reprochait de

n'avoir pas, lors de la guerre russo-japonaise, évité à la finance française les lourdes pertes qu'elle éprouva pour n'avoir pas cru à l'imminence du conflit. De plus, M. Rouvier, mêlé au monde international des affaires, avait puisé dans ce milieu des conceptions politiques spéciales et la croyance à des moyens plus efficaces que ceux employés par la diplomatie officielle. Nous avons connu également en 1911 un président du Conseil poursuivant une politique personnelle, parallèle à celle de son ministre des Affaires étrangères et usant d'intermédiaires financiers, et nous avons pu apprécier la valeur de la méthode à ses conséquences fâcheuses.

M. Rouvier était donc entré en conversation et l'Allemagne avait profité de l'aubaine. Ses émissaires, entre autres le prince Henckel de Donnersmarck, propageaient à Paris la thèse allemande et trouvaient des facilités pour la faire indirectement parvenir jusqu'au président du Conseil et apeurer son entourage. Rien n'est plus dangereux que d'accueillir ces diplomates officieux ; dégagés par leur rôle même de toute responsabilité, il leur est loisible de distribuer les promesses ou les menaces, de produire les thèses les plus aventurées et d'affirmer des intentions que ceux qui les emploient seront toujours autorisés à démentir plus tard, si bon leur semble.

D'ailleurs, que réclamait l'Allemagne ? Peu de chose : le renvoi d'un homme, le débarquement du ministre des Affaires étrangères. M. Delcassé, disait-elle, avait manqué d'égards ; il l'avait tenue à l'écart de ses négociations et des conventions qui en avaient résulté. L'Allemagne ne pouvait, sans manquer gravement à sa dignité, accepter

d'être ainsi tenue pour quantité négligeable. De là provenait son ressentiment. Que M. Delcassé quittât le quai d'Orsay et la France verrait aussitôt renaître sa bienveillance et en constaterait les heureux effets.

M. Rouvier se laissa convaincre et décida de se séparer de M. Delcassé, décision qu'il fit partager à la majorité des membres qui composaient son cabinet. C'est le 6 juin que la chose fut faite, quelques heures à peine après le départ du roi d'Espagne qui, pendant son séjour à Paris, avait été au quai d'Orsay l'hôte du ministre des Affaires étrangères.

Quelques jours auparavant, M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, avait reçu du Gouvernement italien une communication alarmante : la France avait adressé au sultan du Maroc un ultimatum ; en cas de refus, les troupes françaises devaient franchir la frontière marocaine. L'Allemagne faisait connaître qu'elle franchirait elle-même alors la frontière des Vosges.

Le bruit était faux et inventé de tous points. Au contraire, les instructions les plus récentes données à notre chargé d'affaires, M. Saint-René Taillandier, lui recommandaient toute prudence et toute réserve, surtout en présence de la tapageuse mission allemande que dirigeait M. de Tattenbach.

N'importe ! la dépêche de M. Barrère avait créé un courant ; la même rumeur s'était répandue dans d'autres chancelleries, et M. Cambon télégraphiait à son tour de Londres qu'« en présence de l'attitude de l'Allemagne, il était autorisé à déclarer que le Gouvernement anglais était prêt à entrer dans l'examen d'un accord de nature à garantir les intérêts communs des deux nations, s'ils étaient mena-

cés ». La manœuvre allemande réussissait ; une émotion était créée qui pouvait être exploitée, et le 6 juin 1905 eut lieu au Conseil des ministres une longue discussion que M. Delcassé savait déjà à ce moment-là devoir tourner contre lui. Il défendit cependant vaillamment non sa personne, mais sa politique.

Querelle d'Allemand ! disait-il. L'Allemagne n'avait aucun intérêt qui l'appelât au Maroc ou qui justifiât son droit d'intervention. Elle en était éloignée par des milliers de lieues. Elle s'était du reste toujours désintéressée politiquement des événements méditerranéens et en avait donné une preuve évidente lorsque, sollicitée de participer au règlement des affaires de Crète, elle avait décliné l'invitation pour le motif qu'elle n'était pas une puissance méditerranéenne. Quant à ses intérêts commerciaux, ils étaient amplement sauvegardés, puisque les traités intervenus avec le Maroc lui assuraient à perpétuité le traitement de la nation la plus favorisée. N'était-ce pas M. de Bülow qui, en 1902, déclarait à un journaliste français, M. André Tardieu : « Nous n'avons pas de façade avec une fenêtre en saillie sur la Méditerranée. Nous n'y poursuivrons aucune politique personnelle. »

Les plaintes de l'Allemagne n'étaient pas mieux fondées. Pouvait-elle reprocher à la France, vaincue en 1870, d'avoir recherché et obtenu des amitiés et des concours ? Est-ce que l'Allemagne victorieuse n'avait pas signé des alliances et des accords avec toutes les puissances continentales ? Entendait-elle garder la France à sa merci en la maintenant isolée ? Pourtant, elle ne pouvait raisonnablement prétendre que la politique des accords méditerranéens fût une politique d'agression. Les Anglais

étaient des gens trop pratiques et les Italiens des réalistes trop avisés pour se prêter à des désirs de revanche ; c'est sur la base des intérêts présents et à venir que les accords avaient été conclus et non pour racheter le passé. Si l'Allemagne était résolument attachée à la paix, elle n'avait rien à redouter d'un groupement qui ne nourrissait contre elle aucun dessein hostile.

Le manque d'égards, qu'elle invoquait, n'était qu'un prétexte et ne reposait sur aucun fondement sérieux. Ici même on la prenait en flagrant délit de mensonge, quand elle disait n'avoir pas été instruite de l'accord franco-anglais du 8 avril 1904. Près de trois semaines avant la conclusion de cette convention, le ministre français avait donné connaissance à l'ambassadeur d'Allemagne, le prince de Radolin, des dispositions essentielles qui y étaient contenues, fournissant ainsi à la chancellerie de Berlin l'occasion de présenter en temps utile ses observations si elle croyait devoir en faire. Seule avec la Russie l'Allemagne avait bénéficié de ce traitement de faveur et de cette marque de déférence.

Pourquoi donc se rendre à la conférence? Ce n'était que par un singulier abus du texte de la Convention de Madrid, relative au régime des consulats dans l'Empire chérifien, que l'on pouvait y trouver le germe d'un condominium européen sur le Maroc. La France avait d'ailleurs les meilleures raisons pour s'abstenir. La Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, déclaraient la conférence sans objet et sans utilité, les États-Unis également convoqués annonçaient un refus. La proposition tomberait d'elle-même devant cette abstention générale.

Voulait-on répondre? La réponse était facile et sans réplique. Par une ruse facile à découvrir l'Allemagne s'était abritée derrière le Sultan, et c'était ce dernier qui avait pris l'initiative d'appeler les puissances à examiner en commun la question de leurs rapports avec son empire. Il suffisait de faire remarquer au Sultan que les rapports de la France avec le Maroc n'avaient nul besoin d'être définis, l'ayant été par les accords franco-marocains de 1901 et de 1902 et qu'il avait été le premier à se prévaloir du rôle plus étendu que nous conférait l'accord franco-anglais du 8 avril 1904 en sollicitant aussitôt, en vertu de son application, notre concours militaire et financier. Nous aurions donné à l'Allemagne communication de cette réponse, la seule qui fût logique et commandée par nos relations diplomatiques antérieures avec le Maroc.

Si, au contraire, reniant toute l'œuvre diplomatique de la France et la politique qu'avait constamment ratifiée l'approbation du Parlement, nous adhérions au projet de conférence, c'est là que commençait le véritable danger. Il nous faudrait d'abord méconnaître les accords passés avec les puissances méditerranéennes, ce qu'elles ne verraient pas sans surprise. En outre, nous acceptions l'ingérence de l'Allemagne dans le nord de l'Afrique; dépourvue de droits à l'heure actuelle, elle en puiserait dans la conférence par le seul fait d'y avoir participé, et nous aurions désormais à compter avec tous ses caprices et à redouter des occasions sans cesse renouvelées de conflit. Encore était-il à craindre que cette conférence faite pour l'apaiser ne suscitât chez elle une plus vive colère. Son but réel était de briser les résistances, d'attester son hégémonie et de faire peser sur l'Europe le

poids de sa volonté. Elle vivait dans les souvenirs du Congrès de Berlin et s'apprêtait à recommencer l'expérience. Mais cette fois l'épreuve marquerait la distance parcourue depuis 1878. On était loin de l'époque où Bismarck régentait à Berlin les délégués des diverses puissances et pouvait à lui seul régler le scénario diplomatique. Lorsque l'Allemagne se verrait refuser cette prépondérance qu'elle estimait ne pas devoir lui échapper, comment supporterait-elle cette déconvenue ? à quelles chicanes ne recourrait-elle pas pour créer le trouble et la division ?

Que voulait au fond l'Allemagne ? Il ne fallait pas se le dissimuler ou se payer de raisons vaines. Elle voulait sonder les volontés de la France, intervenir dans l'exercice de ses droits de nation indépendante, lui dicter sa conduite, régler ses amitiés et l'assujettir à un humiliant vasselage. Céder aujourd'hui conduirait à céder demain, et la France, au sortir de cette humiliation, serait certainement moins forte, mais non moins exposée.

M. Rouvier prit alors la parole. Il se déclarait partisan de nos alliances et ne songeait pas à aliéner les amitiés acquises. Mais il convenait que l'activité de notre politique avait pu émouvoir l'Allemagne et lui inspirer des inquiétudes. C'est au cours de cette réplique qu'il prononça la phrase fameuse : « L'Allemagne vous reproche d'avoir débauché l'Italie. »

A quoi M. Delcassé riposta : « Excusez-moi ! J'étais chargé des affaires étrangères de la France, je n'avais pas à veiller aux relations extérieures de l'Allemagne. »

Tout effort était vain ; la majorité du Cabinet était décidée à suivre son chef. M. Delcassé déclara

à nouveau que permettre l'ingérence de l'Allemagne dans notre politique étrangère était contraire à la dignité française ; qu'en tout cas c'était une politique d'abdication qui commençait. Il ne serait pas l'homme de cette politique. Et sur-le-champ il se retira, résignant ses fonctions de ministre des Affaires étrangères.

*
* *

Aux arguments si pressants de M. Delcassé, M. Rouvier et ses collègues n'avaient opposé qu'une raison : « Ce serait là guerre ! » Et ils en agitèrent le spectre devant la Chambre et devant le pays. M. Delcassé ne se mit pas en frais de défense. Sa retraite faisait grand bruit, elle suscitait de très vifs commentaires. M. Delcassé n'y prit aucune part. Exact à suivre les travaux et les séances de la Chambre, il exerçait avec zèle et application son mandat de député, sans jamais faire allusion aux événements qui l'avaient écarté du pouvoir. A ceux qui l'interrogeaient il répondait en se retranchant dans la réserve que lui imposaient ses anciennes fonctions, et déclarait que la France n'avait rien à gagner à de pareils débats. Près de trois années s'écoulèrent ainsi sans qu'il élevât la voix. Ce silence voulu, ce mépris des récriminations étaient d'ailleurs favorablement appréciés; ils révélaient une force de caractère et une maîtrise de soi-même qui imposaient le respect et réveillaient les sympathies. Du reste, après une courte panique, l'émotion provoquée s'était calmée et la réflexion avait ramené à M. Delcassé de nombreux esprits. On savait qu'il avait été sacrifié aux rancunes allemandes et sur les injonctions de la chancellerie de Berlin, et cela

seul constituait un titre aux yeux de beaucoup de Français. Les événements avaient de plus travaillé pour lui, en mettant au plein jour les agissements de la politique allemande.

M. Rouvier, le premier, en avait été désagréablement surpris. En immolant son ministre sur l'autel des intérêts germaniques, il avait cru écarter toute difficulté et pouvoir compter sur les bons offices et la reconnaissance de la chancellerie de Berlin. Il fut vite désillusionné. Si l'Allemagne avait cherché à frapper M. Delcassé, c'était pour abattre sa politique avec lui et pour habituer la France à une soumission non pas d'un jour, mais de tous les instants. En réalité, M. Rouvier avait considéré comme un prétexte la proposition de conférence ; M. Delcassé écarté, il avait supposé qu'il n'en serait plus question et lui-même marqua son étonnement lorsque les instances se renouvelèrent plus impérieuses. Il objectait, un peu tardivement il est vrai, qu'il était impossible de se rendre à une conférence sans avoir engagé des conversations préalables et qu'après ces conversations la conférance serait sans doute inutile. Il dut céder, étant pris dans l'engrenage où il avait imprudemment mis le doigt.

A Algésiras, les intrigues et la mauvaise foi allemandes multipliaient les motifs de querelle et les occasions de conflit. Contenues par l'action combinée des puissances groupées autour de nous, les exigences allemandes s'exhalaient en brusques colères, en prétentions inattendues et inacceptables. M. Rouvier était durement réveillé de ses illusions, et comprenait enfin que le seul langage à tenir était un langage de fermeté, et que la seule garantie sur laquelle nous puissions nous reposer

résidait dans notre propre force et dans l'appui de nos alliés et de nos amis.

Le 13 octobre 1905, le président du Conseil engageait, d'accord avec les ministres de la Guerre et des Finances, une dépense urgente de 50 millions pour des approvisionnements en munitions, pour la fabrication du canon Rimailho et de mitrailleuses, et pour l'armement des places de l'Est; le 18 décembre, 111 millions étaient engagés à nouveau et, le 26 février 1906, une nouvelle dépense de 32 millions s'ajoutait aux deux précédentes, témoignant des inquiétudes persistantes du Gouvernement. Au début de juin 1905, lorsque étaient parvenues de Londres les assurances éventuelles du concours de l'Angleterre en cas d'agression, M. Rouvier s'était écrié : « Que ma main se sèche plutôt que de signer un papier qui déchaînerait l'Allemagne. » Six mois plus tard, il sollicitait lui-même le renouvellement de ces accords, et au plus fort de la crise, en mars 1906, le roi d'Angleterre venait en apporter lui-même la confirmation à Paris et, pour bien marquer le sens de sa présence, après avoir rendu visite au Président de la République et au président du Conseil, il s'entretenait longuement avec M. Delcassé.

La politique de l'ancien ministre des Affaires étrangères l'avait donc emporté; fondée sur la logique et sur la compréhension exacte des intérêts de la France, elle était ratifiée par les faits et sortait plus forte de l'épreuve d'Algésiras. Du reste, n'était-elle pas intégralement reprise par les gouvernements qui se succédaient, ne la retrouvait-on pas fidèlement retracée dans les déclarations ministérielles, toujours identique et facilement reconnaissable? Comment expliquer tant de faveur

pour l'œuvre après tant de rigueur pour l'ouvrier ?

Aussi, quand le 24 janvier 1908, au cours d'une attaque très vive menée par M. Jaurès contre la politique marocaine, M. Delcassé demanda la parole, son intervention provoqua une émotion profonde. Hautement il réclama l'entière responsabilité de cette politique que M. Jaurès venait de qualifier de téméraire. La question du Maroc existait avant lui, mais à cette question il avait voulu apporter une solution française. Et puisque le Maroc ne pouvait, sans que notre situation algérienne en fût gravement atteinte, tomber en d'autres mains, il fallait par avance écarter les compétitions des rivaux éventuels et recueillir leur adhésion. C'était donc une politique avisée que celle qui, par de franches négociations, avait obtenu des puissances méditerranéennes, directement intéressées à l'équilibre des forces dans la Méditerranée ou ayant au Maroc même des droits et des intérêts politiques directs, la reconnaissance formelle qu'« il appartient à la France, comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin ». C'est là le texte même de l'accord franco-anglais qui, le 8 avril 1904, couronnait l'œuvre diplomatique et constituait l'Entente cordiale.

Le 12 avril 1904, le chancelier de l'Empire allemand proclamait, devant le Reichstag, cet accord profitable à toutes les puissances. Quelles nouvelles conventions diplomatiques étaient intervenues depuis ? Aucune. Pourquoi donc l'Allemagne de 1905, revenant sur une situation acquise, s'était-elle tout

d'un coup avisée que la France poursuivait contre elle une politique d'encerclement, alors qu'elle-même, malgré ses victoires, s'entourait depuis trente ans d'alliances contre cette même France vaincue et mutilée. Tous ses prétextes étaient reconnus faux; il ne restait que ce rêve d'hégémonie européenne où se complaisait l'Allemagne et la volonté déjà manifestée de courber la France trop prompte à se relever. Bismarck avait dit : « Si la France s'allie à la Russie, je lui fais la guerre. » La France s'était alliée à la Russie et la paix avait été consolidée. Pourquoi se laisser prendre au retour de ces menaces? La France ne pouvait pas admettre qu'on restreignît sa liberté.

Et M. Delcassé répondait à la préoccupation qui était dans tous les esprits en affirmant avec une conviction énergique : « Ce n'était pas la guerre! » Les applaudissements qui ponctuèrent le discours de l'ancien ministre et saluèrent sa péroraison, les félicitations qu'il reçut en regagnant sa place durent être pour lui un agréable réconfort et la plus douce compensation aux heures d'étreinte morale qu'il avait traversées.

M. Delcassé avait dit vrai : ce n'était pas la guerre. Si l'Allemagne avait eu le dessein arrêté de nous attaquer, elle ne se serait pas contentée de la disparition d'un homme, fût-ce le ministre des Affaires étrangères. Elle aurait retrouvé mille occasions pour une à la conférence d'Algésiras où elle se sentait tenue en échec, et l'on se fût plus facilement expliqué sa colère à la suite d'un insuccès dont elle ne pouvait méconnaître ni atténuer la portée.

Encore faut-il un motif pour faire la guerre. La France ne lui en fournissait aucun. Ce n'est point

que l'Allemagne s'embarrassât de scrupules. Mais elle ne pouvait oublier que, à deux reprises différentes, elle avait vu l'opinion européenne se dresser entre la France et elle pour s'opposer à son agression. Elle était donc tenue, vis-à-vis de cette opinion, à quelques ménagements.

Une dernière raison et la meilleure, c'est que, ni au point de vue militaire ni au point de vue diplomatique, elle n'était en état de déchaîner la guerre. Méthodique et réfléchie, elle ne se lance pas à la légère, elle aime à choisir son heure et ne se décide que lorsqu'elle dispose de tous les moyens propres à accabler l'adversaire et à assurer son triomphe.

Or, elle ne possédait pas à ce moment la puissante artillerie lourde dont elle s'est armée depuis et, surtout, elle n'avait pas encore procédé à la réfection de son artillerie de campagne par la modification de son canon de 77^{mm}, tandis que tous nos régiments d'artillerie étaient déjà en possession de l'excellente pièce de 75. Il y avait là, pour nous, quelles qu'eussent été les défaillances de notre préparation sur d'autres points, un élément de supériorité incontestable, si nous avions dû nous mesurer seuls à seuls.

Mais l'Allemagne voyait en outre autour de nous des alliés. Sans doute la Russie, encore engagée dans la lutte contre le Japon, perdait une grande part de sa valeur; mais il y avait l'Angleterre qui n'était pas un auxiliaire de peu d'importance et qui spontanément nous offrait sa coopération. Qu'on se rappelle le cri de surprise et de protestation poussé par M. de Jagow en août 1914 quand il apprit du représentant de l'Angleterre que cette puissance se rangeait aux côtés de la Double Alliance, et l'on comprendra que la perspective ou

plutôt la certitude de trouver l'Angleterre en face d'eux était de nature à inspirer à Guillaume II et à ses conseillers des pensées de modération. Dans son ouvrage *La Politique allemande,* le chancelier de l'Empire nous a édifiés à ce sujet avec une franchise un peu lourde. Du moment où l'Allemagne, pour les besoins de sa politique mondiale, a commencé à constituer sa flotte de guerre, elle a eu pour principale préoccupation de préserver cette jeune flotte, de la garantir de tout danger et d'éviter soigneusement tout conflit avec l'Angleterre jusqu'au jour où, munie d'une armée navale redoutable, l'Allemagne pourrait retrouver son habituelle arrogance. En 1905, Guillaume II n'eût pas voulu sacrifier ses escadres naissantes et les vouer à un prompt anéantissement dans un conflit où il aurait eu pour adversaire la Grande-Bretagne. Certain d'avoir contre lui l'Angleterre, il était en outre assuré de n'avoir pas avec lui l'Italie qui, à la suite et en exécution de ses accords méditerranéens, était engagée à ne pas participer à une agression contre la France.

L'Allemagne pouvait-elle au moins compter sur la fidélité de l'Autriche-Hongrie? Je crois pouvoir affirmer que non. C'est une opinion courante que, dans l'alliance austro-allemande, l'Allemagne s'est réservé la direction et impose à l'Autriche sa volonté. La manière dont le Kaiser qualifie son brillant second paraît bien indiquer qu'il s'attribue en effet le premier rang. En réalité, il n'en a pas été ainsi. Nous connaissons le texte du traité passé en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, puisqu'il a été publié en 1887. Ce texte ne comporte pas la coopération de l'Autriche-Hongrie contre la France; cette restriction a été exigée par

le comte Andrassy, et Bismarck dut céder après débat. L'alliance voulue par Bismarck, afin d'imposer à l'Europe le *statu quo* qui consacrait les victoires allemandes, fut acceptée par l'Autriche-Hongrie comme une garantie vis-à-vis des ambitions slaves. Les événements démontrent que l'alliance a surtout fonctionné pour la protection des intérêts autrichiens et hongrois; c'est grâce à elle qu'une pression a été exercée sur la Russie en 1887; c'est elle qui a permis à l'Autriche l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908, dans des conditions où l'Allemagne parut avoir la main quelque peu forcée par son alliée. En 1914, si l'Autriche a consenti à jouer le rôle de provocateur, c'est que le conflit était orienté vers les Balkans et dans un sens conforme aux ambitions personnelles de la monarchie des Habsbourg. En somme, la politique de l'alliance a été autrichienne, et Berlin s'est trouvé à la discrétion de son alliée. On prête à l'empereur Guillaume, dans une de ses entrevues avec l'archiduc François-Ferdinand, ces mots : « Vous faites beaucoup de bruit avec mon sabre. » Je n'ai aucune garantie sur l'authenticité du propos, mais il exprime une idée historiquement exacte.

L'Autriche n'avait aucun engagement à tenir vis-à-vis de l'Allemagne, au cas où cette dernière puissance aurait déclaré la guerre à la France; elle en était expressément dispensée par son traité. Elle n'avait donc aucun motif pour se jeter dans une aventure périlleuse où rien ne l'appelait et où elle n'avait aucun avantage à recueillir. Le Maroc était sans intérêt pour elle. Quand l'Allemagne lança la proposition de la conférence, l'Autriche ne témoigna pas d'un grand enthousiasme; le comte Goluchowski répondit prudemment : « Nous irons à

la conférence si tout le monde y va. » Cette formule de désintéressement et d'indifférence nous montre l'attitude que le Cabinet de Vienne entendait conserver sur cette question.

A Algésiras, tout en se montrant en principe favorable à l'Allemagne, l'Autriche se garda de toute exagération et donna l'impression d'avoir gardé sa liberté d'action complète. Plus tard, quand en 1908 l'Allemagne, par un de ces coups imprévus dont elle est coutumière, s'empressa autour du nouveau sultan du Maroc et voulut contraindre l'Europe à le reconnaître d'une façon prématurée, l'Autriche s'associa aux protestations de la presse européenne et manifesta son étonnement de cette initiative inopportune.

En résumé, une agression préparée sur ce terrain mettait l'Allemagne en fâcheuse posture; elle y perdait ses alliés tandis que nous pouvions compter sur d'utiles concours.

Ce n'était donc pas la guerre; c'était simplement, ainsi que l'avait affirmé M. Delcassé, tromperie, bluff et surtout pierre de touche. Si l'Allemagne s'apercevait qu'elle pouvait arracher des concessions à notre faiblesse en brandissant son glaive et en faisant sonner son armure, elle serait trop portée à recourir à ce moyen d'intimidation pour que notre dignité ne fût pas menacée et la paix compromise.

*
* *

La Chambre, en applaudissant M. Delcassé, le 24 janvier 1908, avait, une fois de plus, ratifié la politique extérieure à laquelle si souvent déjà elle avait donné son acquiescement et son approbation.

L'ancien ministre s'abstint pourtant par discrétion d'intervenir dans les débats touchant la politique étrangère. D'autres questions, particulièrement graves, sollicitaient son étude et son attention.

Notre marine de guerre était victime d'accidents répétés. L'opinion publique en était déjà émue quand se produisit une effroyable catastrophe : une explosion terrible faisait sauter le cuirassé *Iéna,* entraînant avec la perte du bâtiment la mort de plusieurs centaines de marins. La Chambre nomma une commission parlementaire pour procéder à une enquête sur les causes du sinistre, et M. Delcassé fut, d'un commun accord, désigné pour la présider.

Dès avant l'époque de son entrée au ministère des Affaires étrangères, il s'était livré à un examen minutieux de la marine et de son organisation. A diverses reprises, il en avait signalé les abus. Insuffisamment dotée, notre marine était dépassée par la marine allemande ; l'organisation des arsenaux était défectueuse ; des conflits d'attribution entre le service constructeur et le commissariat de la Marine entravaient la marche normale des constructions. Sans cesse modifiée au goût variable du jour, notre flotte comprenait tous les types et tous les modèles ; des bâtiments de même nature présentaient des différences de dimension, de vitesse, de déplacement, de rayon d'action. Energiquement M. Delcassé avait insisté sur la nécessité d'un programme naval, et, fidèle à ses habitudes d'esprit, il rattachait la question de la marine aux conceptions plus hautes de la politique générale.

« Une fois assurés, disait-il en 1898, que la marine s'est mise en état de construire vite, bien et avec économie, il vous appartiendra de déterminer

la politique maritime de ce pays, ce qui équivaut à faire un programme naval, puisqu'en somme la composition d'une flotte doit découler de la conception politique du rôle qu'on lui destine. C'est à l'absence de politique maritime bien arrêtée qu'il faut attribuer le peu d'homogénéité de la flotte française. »

Dans la discussion à laquelle donnèrent lieu les conclusions de la Commission d'enquête sur la catastrophe de l'*Iéna,* M. Delcassé fut amené à prendre la parole ; pièces en main, il établit de si graves imprudences dans la disposition des poudres à bord de ce navire que le ministre de la Marine céda devant l'émotion de la Chambre et quitta de lui-même le banc des ministres pour reprendre son siège de simple député.

Quelques mois après ce retentissant débat qui se place à la date du 19 octobre 1908, M. Delcassé demandait et obtenait la nomination d'une commission spéciale chargée d'enquêter sur la situation générale et sur l'ensemble des services de la Marine. Aussitôt élue, la Commission fit de nouveau appel à lui pour la présider. Il dirigea ses travaux et, le 16 juillet 1909, les conclusions furent portées à la tribune de la Chambre. Le débat dura plusieurs jours. M. Delcassé, après le secrétaire de la Commission, M. Henri Michel, et d'autres orateurs, prit la parole pour signaler la persistance des mêmes abus. Il montrait nos constructions navales mal commencées, mal poursuivies, retardées par des modifications incessantes apportées en cours d'exécution ; il citait un cuirassé en construction, la *Justice,* qui, au bout de vingt-cinq mois, avait vu changer ses tourelles et avait deux ans de retard sur les prévisions.

Un incident très vif se produisit tout à coup. Le président du Conseil, M. Clemenceau, pour se délivrer des critiques qui retombaient sur son gouvernement, tenta une diversion : sortant résolument du terrain du débat, il prit personnellement à partie M. Delcassé et rouvrit contre lui la querelle de 1905. Ce fut un duel d'homme à homme, rapide et passionné. Sur un mot imprudent du président du Conseil et une brève réplique de son adversaire, la Chambre se souleva et mit le ministère en minorité.

Le 5 mars 1911, M. Monis, chargé de la formation d'un cabinet, demanda à M. Delcassé de prendre le portefeuille de la Marine. L'ancien président de la Commission d'enquête ne pouvait se dérober ; ayant signalé les maux dont souffrait notre armée navale, il dut accepter la charge d'y porter remède. Dès le 7 mars, deux jours après avoir pris possession de ses fonctions, il montait à la tribune de la Chambre et entraînait le vote du projet de loi autorisant la mise en chantier de deux bâtiments.

Demeuré au ministère sous le Cabinet Caillaux, le 27 juin 1911, il s'affirme comme le réorganisateur de notre marine militaire. Utilisant notre flotte suivant les vues de sa politique et bénéficiant de l'engagement pris par l'Angleterre d'assurer la protection de nos côtes de la Manche et de l'Océan, il concentre nos forces navales dans la Méditerranée. Soucieux de rehausser l'éclat de notre marine, de la placer haut dans l'affection du pays, il organise à Toulon, devant le chef de l'État et les représentants de la nation, la grande revue navale du 11 septembre 1911 et, en pleines négociations franco-allemandes, fait apparaître aux yeux de tous

la puissance de notre flotte de guerre, que put à peine entamer la terrible catastrophe de la *Liberté*.

En 1912, il fait voter le programme naval portant à vingt-huit le nombre des cuirassés d'escadre, assignant à chaque type de bâtiment une durée légale et assurant le remplacement automatique des unités vieillies.

Par son activité et par le zèle qu'il a su imprimer au travail des arsenaux, sur lesquels doit se régler l'industrie privée, par l'heureuse émulation qu'il fait naître entre les différents ports, il détermine de tels progrès dans la rapidité de nos constructions navales qu'au début de l'année 1912 il peut indiquer les résultats suivants : le *Jean-Bart* à Brest, le *Courbet* à Lorient ont été lancés après dix mois et demi seulement de montage sur cale et entreront en service l'année suivante. Deux autres cuirassés, *France* et *Paris*, mis en chantier à la fin de 1911, prendront rang en escadre en 1914. Ces résultats nous égalaient à très peu près aux pays les plus réputés pour la rapidité de leurs constructions.

Le 29 mars 1912, le ministre de la Marine pouvait clôturer la discussion du programme naval devant le Sénat par cette affirmation deux fois répétée : « Par conséquent, à l'heure actuelle, on ne peut pas dire qu'il y ait, soit en construction, soit en service, un cuirassé qui résume à un plus haut degré que le cuirassé français la puissance offensive et la puissance défensive. »

Lorsqu'en janvier 1913 se produisit la démission du Cabinet Poincaré, provoquée par l'élection de son chef à la plus haute magistrature de l'État, M. Delcassé déclina l'offre qui lui était faite de participer au nouveau ministère et se décida à prendre quelque repos.

Il n'en put point jouir longtemps. Après quelques semaines seulement il recevait du Cabinet Briand la charge de représenter la France à Saint-Pétersbourg. C'était un service à rendre au pays : M. Delcassé accepta et prit le chemin de la Russie. Les ambassadeurs qui l'avaient précédé n'avaient ni son autorité ni son prestige ; en tout cas ils n'avaient pas acquis à la cour de Russie une situation qui leur permît d'exercer une réelle influence ; ils n'étaient reçus par le Tsar qu'en audiences cérémonieuses et séparées souvent par de longs intervalles. Il fallait rétablir le contact, et c'est pourquoi le Gouvernement fit choix de M. Delcassé. Sa situation, ses services passés, les sympathies qu'il s'était acquises auprès du souverain, le désignaient de préférence à tout autre. C'est l'époque où les armements de l'Allemagne et sa formidable préparation prenaient un caractère particulièrement menaçant. En France, l'opinion publique s'inclinait devant la nécessité de renforcer notre organisation militaire et s'orientait vers le retour au service de trois ans. Il était nécessaire que Paris et Saint-Pétersbourg fussent unis dans une étroite préparation de la puissance militaire des deux pays en vue de faire face au danger commun. La France avait donc besoin d'un négociateur habile et influent qui pût pénétrer aisément auprès de l'Empereur, parler avec franchise, se présenter sans crainte d'être éconduit et mettre au service de ses moyens de persuasion plus d'insistance que n'aurait osé le faire un fonctionnaire de la carrière. M. Delcassé fut l'envoyé extraordinaire que réclamaient les circonstances. Accueilli par le Tsar avec des marques de confiance tout à fait spéciales et des égards tout personnels, il obtint un accroissement considérable

de la force des armées russes et fut admis à une collaboration intime qui lui permit de contrôler les efforts de nos alliés et de donner une unité complète à l'action diplomatique des deux puissances.

Il ne rentra en France que dans les premiers mois de 1914 quand il eut conscience d'avoir accompli sa mission.

*
* *

Il avait rapporté de Russie le pressentiment d'une agression allemande préparée par les menées autrichiennes dans les Balkans. L'événement ne justifia que trop ses craintes. A la fin de juillet 1914, il venait à peine de se rendre dans l'Ariège après la clôture de la session parlementaire qu'il fut rappelé à Paris à titre officieux par les membres du Gouvernement chargés d'assurer la direction des affaires, en l'absence du président du Conseil qui accompagnait le Président de la République dans sa visite aux puissances du nord de l'Europe.

Le 28 août, eut lieu le remaniement ministériel destiné à élargir les bases du Gouvernement et à associer aux responsabilités du pouvoir un plus grand nombre de personnalités politiques appartenant aux diverses fractions du parti républicain. Dans ce remaniement, M. Delcassé reçut le portefeuille des Affaires étrangères. L'inspiration du président du Conseil, M. Viviani, fut en cela heureuse ; elle était du reste dictée par les nécessités tragiques des débuts de la campagne. Je ne sais si sa rentrée au quai d'Orsay, après plus de neuf années d'intervalle, apporta à M. Delcassé la satisfaction des réparations légitimes ; l'heure était trop grave pour se prêter à ces retours personnels ; mais

le pays éprouva le sentiment que procure toute chose juste et longtemps attendue. L'opinion publique l'appelait au pouvoir de tous ses vœux. Lorsque la vie même de la nation est en jeu, il importe que toutes les valeurs, toutes les énergies soient mises en œuvre et que toutes produisent leur maximum d'effort et d'utilité. A chacun d'occuper son poste, et la place de M. Delcassé était, de l'aveu de tous, au gouvernail de la politique étrangère.

Cette politique, telle qu'il l'avait conçue et dirigée, recevait des événements une consécration éclatante. Ses vues avaient été justes ; les liens qu'il avait noués s'étaient montrés solides et résistants, l'usage ne les avait ni rompus ni entamés, et nous avions débuté dans le terrible conflit que l'Allemagne déchaînait sur l'Europe par une victoire diplomatique incontestable. L'Angleterre se jetait dans la mêlée avec nous, et l'Italie, fidèle à sa parole, refusait de confondre ses soldats avec ceux de Guillaume et de François-Joseph.

Mais il ne pouvait convenir de se reposer sur ces premiers succès. Dans cette crise qui secouait profondément l'Europe il n'y avait pas de nations indifférentes. Toutes étaient l'objet de négociations ou de sollicitations incessamment renouvelées. A certains neutres on demandait un appui économique, pour fournir aux belligérants des denrées d'alimentation, des matières premières, un outillage qu'ils ne pouvaient plus produire par eux-mêmes. A d'autres on réclamait un concours plus énergique en les invitant à se ranger dans l'un ou l'autre camp et en cherchant à les gagner par l'appât de la récompense réservée à leur intervention.

Cette lutte, qui se poursuit encore à cette heure,

est aussi acharnée et aussi active que l'est au front la lutte par les armes. L'Allemagne y a consacré, dès le premier jour, son esprit d'intrigue, ses ressources infinies de ténacité et de ruse. Elle avait, sur ce terrain comme sur l'autre, l'avance d'une organisation méthodique et minutieuse, l'aide de ses nationaux répandus à la surface de tous les pays et complices des ambitions et des visées d'un pangermanisme envahissant. Elle possédait des influences, des journaux et souvent le monopole des moyens d'information. Experte à célébrer ses moindres succès, ayant dès longtemps accrédité chez tous les peuples la force invincible de ses armées, elle tirait parti de cette croyance et déployait dans sa propagande une activité redoutable.

M. Delcassé opposa tout de suite à ces agissements la méthode qu'il avait appliquée à sa politique : étudier les intérêts essentiels des États avec lesquels il entrait en conversation, chercher de concert les solutions pratiques qui pouvaient en assurer la réalisation et maintenir cette réputation de sincérité et de loyauté qui, seule, donnait leur prix aux promesses échangées.

La victoire de la Marne avait rompu le charme dont s'enveloppait la puissance allemande et prouvé que sa prodigieuse armée pouvait être vaincue. Dès lors les neutres, ceux principalement dont la neutralité n'était qu'une prudente réserve et qui avaient eux-mêmes à demander à la guerre la réalisation de leurs aspirations nationales, pouvaient, d'un esprit plus libre, examiner les données du problème et supputer les chances de succès.

M. Delcassé, pour appeler la confiance du côté des alliés, négocie tout d'abord le traité du 4 septembre 1914, par lequel les États de la Triple

Entente affirment l'intention et prennent l'engagement de ne pas conclure de paix séparée et de ne faire aux puissances ennemies aucune offre de paix, sans s'être au préalable mises d'accord sur les conditions à imposer aux vaincus.

Puis il se tourne vers l'Italie pour parachever l'œuvre de rapprochement dont il avait été le premier artisan. Sans porter atteinte à la dignité de la nation latine, ne poussant jamais son insistance au point de devenir importun, mais toujours prêt à renouer l'entretien, n'attendant la décision de l'Italie que de la considération de ses seuls intérêts, mais accordant à la défense de ces intérêts sa puissante entremise auprès des chancelleries, il parvient à ses fins ; ce printemps, après de délicates et habiles négociations, des conversations suspendues et reprises, l'Italie a déclaré la guerre à l'Autriche-Hongrie et joint sa cause à celle des alliés. Elle a déjà forcé la frontière autrichienne et porté ses troupes sur les cimes des Alpes et dans la vallée de l'Isonzo, ouvrant une large brèche au front ennemi.

C'est à M. Delcassé que, d'un même élan, la France a reporté l'honneur de cet important succès, et de toutes parts sont allés vers lui les témoignages de la gratitude publique.

Mais un autre terrain restait ouvert à l'activité diplomatique. La guerre d'influence que soutenaient auprès des neutres les nations belligérantes avait pris dans les Balkans une acuité toute spéciale. Il n'était douteux pour personne que la neutralité dans laquelle se renfermaient les États balkaniques ne fût une attitude de prudence et d'attente. Pendant que la Serbie multipliait les preuves d'héroïsme, la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce dres-

saient la liste de leurs ambitions et interrogeaient l'avenir pour savoir de quel côté pencherait la victoire. Aussi chaque groupe de belligérants s'employait-il d'une égale ardeur à les convaincre pour les gagner à sa cause.

L'heure n'est pas venue d'exposer ce qu'ont été les négociations de la Quadruple-Entente dans les Balkans. Elles sont encore dans le secret des chancelleries et il ne serait ni possible ni sage d'essayer aujourd'hui de dégager la part des divers gouvernements, encore moins celle d'un homme, fût-il ministre des Affaires étrangères.

On peut tout au moins noter la différence des méthodes mises de part et d'autre en usage. La France et ses alliés sont restés fidèles aux principes pour lesquels ils combattent et dont ils se réclament aux yeux du monde. La politique à laquelle ils conviaient les peuples balkaniques est toute de loyauté et de franchise. Elle opposait avec une clarté évidente le désintéressement de l'Entente aux visées ambitieuses de ses ennemis dans les Balkans. C'est de notre côté que ces nations récemment affranchies trouvaient les défenseurs de leur indépendance, et nulle arrière-pensée ne devait troubler la confiance que méritaient nos engagements. Dans le camp adverse figuraient au contraire des concurrents redoutables, également désireux d'étendre leur domination dans cette région convoitée. Victorieuse, la Turquie prétendrait sans nul doute ramener sous son autorité les provinces que venait de lui arracher une guerre malheureuse. En face d'elle, l'Autriche pratiquerait une large coupure au cœur de la péninsule pour se frayer un chemin vers Salonique. Comprimés entre ces deux impérialismes, les peuples des Balkans se verraient fermer tout horizon

et végéteraient, exposés à retomber, avant même d'avoir achevé leur libération, dans un vasselage politique ou économique où sombrerait leur indépendance.

Nous leur offrions l'occasion de réaliser leurs plus chères espérances, d'ouvrir à leurs frères de race le cercle de leurs frontières et de reconstituer leur nationalité suivant leurs aspirations nationales. Et, pour qu'il ne subsistât ni équivoque ni prétexte à querelle dans ce pays troublé, nous voulions apporter la paix du lendemain. Utilisant un apport de terres nouvelles, nous demandions, dans leur intérêt même, à la Serbie, à la Roumanie et à la Grèce les concessions territoriales qui pouvaient faire renaître l'entente balkanique, en apaisant les regrets et les rancunes bulgares. Peut-être cette politique encourra-t-elle la raillerie pour sa naïveté et son idéalisme? On ne saurait lui contester un caractère de générosité et de droiture. De fait, l'Allemagne pratiquait une tout autre méthode. Spéculant sur les colères et les haines que nous cherchions à éteindre, elle attisait les ressentiments laissés dans l'âme bulgare par le traité de Bucarest. A la Bulgarie vaincue dans ses ambitions et froissée dans son orgueil elle indiquait la Serbie comme une proie facile, qu'il serait aisé de surprendre et frapper par derrière tandis qu'elle serait maintenue sur le Danube par une attaque des forces germaniques.

En même temps, l'or allemand gagnait les consciences et coulait à flots dans la péninsule. Les représentants accrédités de l'Allemagne étaient assistés d'envoyés officieux, plus libres pour l'œuvre de corruption. Par ses agents, par ses nationaux, par les journaux à sa solde, l'empire germanique proclamait sa force invincible, célébrait la gloire de

ses armées et publiait par avance ses victoires, paralysant ceux mêmes que leurs sympathies auraient entraînés vers nous. Aidé par des souverains de sa race ou gagnés à son prestige, le Kaiser trouvait ainsi le moyen de faire échec à l'instinct et au sentiment des peuples qui reconnaissaient dans les puissances de la Quadruple-Entente les auteurs de leur libération et les garants de leur indépendance.

La Bulgarie a cédé à ces pernicieux conseils. Contre la Serbie, de race slave comme elle, elle a pris les armes et s'avilit par une lâche agression. La Grèce, tenue, par le traité gréco-serbe, de venir au secours de son alliée, recourt à une neutralité prudente, et le roi Constantin dénie les engagements que M. Venizelos avait reconnus la veille aux applaudissements de la majorité des représentants du peuple grec.

C'est à cette date qu'est intervenue la démission de M. Delcassé. Elle a retenti profondément en France et à l'étranger, et cette émotion honore le ministre démissionnaire. Elle atteste l'autorité qui s'attachait à son nom et l'importance que l'on attribuait à sa présence dans les conseils du Gouvernement. Inquiète de ce départ, l'opinion voudrait en scruter les motifs cachés. C'est un jeu dangereux qui peut conduire à l'erreur, et il y aurait quelque prétention, dans le silence de M. Delcassé, à se substituer à lui et à rompre la discrétion qu'il observe. Il faut donc se borner aux raisons qui dès aujourd'hui apparaissent manifestes. La première nous est fournie par son état d'extrême lassitude physique qui s'était révélé à tous dans les dernières semaines de son ministère. Il en est de certains hommes comme des chevaux de sang qui vont jusqu'au bout de leur effort et ne cèdent à la fatigue

que lorsqu'elle les abat. Une année et plus de tension continue, le poids de responsabilités graves et incessamment renouvelées expliquent un état de dépression nerveuse même chez les plus robustes organismes. Les déclarations présentées à la tribune par le président du Conseil M. Viviani indiquent un autre motif auquel se réfère la lettre de démission : le désaccord existant entre M. Delcassé et ses collègues sur les conditions dans lesquelles se poursuivait l'expédition de Salonique.

Dans cette grave question, M. Delcassé se montre dominé par la préoccupation de ne pas diminuer les forces consacrées à la défense de notre sol envahi et de n'effectuer sur notre front d'autres prélèvements que ceux auxquels le chef de nos armées donne son plein et entier assentiment. L'expédition de Salonique, combinée d'abord avec la Grèce et liée à son intervention promise, n'exigeait de notre part que des effectifs limités. Du jour où la Grèce a fait défaut à ses engagements, la situation prenait une face nouvelle, et nous ne pouvions persister qu'en acceptant une tâche plus lourde que celle qui avait été primitivement envisagée. C'était une conception nouvelle et la nécessité de mettre en œuvre des moyens d'action plus puissants. Quand le ministre des Affaires étrangères, momentanément retenu chez lui par l'état de sa santé, apprit par la lecture d'une déclaration ministérielle dont on lui avait laissé ignorer et les termes et la pensée, que la France se trouvait lancée dans cette entreprise sans être certaine d'être efficacement soutenue par l'ensemble des nations alliées, il refusa de s'associer à une politique qu'il jugeait dangereuse pour notre prestige et pour nos armes.

Certes, il était dans les désirs et dans les intentions de la France de ne pas laisser égorger la Serbie sans lui porter secours; mais, pour la défendre utilement, pour résister aux forces ennemies qui se donnent rendez-vous dans les Balkans, M. Delcassé estimait nécessaire l'effort commun des puissances de la Quadruple-Entente. L'Italie et la Russie ont dans la péninsule balkanique des intérêts plus directs que nous-mêmes. Pouvions-nous agir quand elles s'abstenaient? Il est certain que nous ne pouvions attirer sur nous seuls le poids de l'entreprise. D'autre part, la tenter avec des forces insuffisantes paraissait un expédient plein de périls, et M. Delcassé ne voulait pas voir se renouveler l'aventure fâcheuse des Dardanelles. Il semble qu'à cet égard sa démission n'ait pas été sans effet. L'avertissement qu'elle contenait en a reçu une plus grande force. Le problème s'est posé devant les chancelleries avec toute son ampleur, mis en pleine lumière. D'autre part, l'héroïsme des soldats serbes plaidait la cause de leur valeureux pays. A cet appel l'Angleterre hâte le transport de ses divisions et prévoit une participation plus large que celle qu'elle avait d'abord fixée. L'Italie se consulte et la Russie rassemble ses contingents pour châtier l'agression bulgare. Si ces renforts arrivent sans de trop longs délais, ils relèveront la partie compromise et déjoueront les plans du Kaiser sur ce nouveau théâtre où il n'a d'ailleurs été conduit que par l'échec de son offensive sur le front russe.

Si la démission de M. Delcassé marque une étape dans sa carrière, son influence en Europe est trop forte et son activité reste trop grande pour que l'avenir le tienne en oubli. Il est de ceux dont à la

fin des hostilités l'autorité et les avis seront précieux pour la défense des intérêts français. Du reste, si l'on juge qu'il y aura quelque honneur à intervenir dans le règlement de la paix victorieuse, ne serait-il pas juste qu'une part en revînt à l'homme qui a pratiqué et réalisé la politique des alliances, accepté la responsabilité de parler et d'agir au nom de la France au lendemain de la défaite de Charleroi, et assumé depuis ce jour la lourde charge de la direction de nos affaires extérieures? Tout n'a pas été succès, c'est certain. L'Allemagne peut se vanter d'avoir obtenu l'alliance bulgare et s'enorgueillir d'avoir triomphé à Sofia. Il serait puéril de le nier; nous devons même reconnaître, pour que la leçon porte ses fruits, que l'action germanique trouve un réel avantage dans l'unité de direction. Nous souffrons du mal inhérent aux groupements et aux coalitions : la multiplicité des volontés, la divergence des vues, la difficulté et la lenteur des accords. Les puissances de l'Entente présentaient souvent une diversité d'opinions et de tendances, et notre ministre ne pouvait toujours s'affranchir des résistances amicales qu'il rencontrait chez les nations alliées. Il y avait dans les Balkans une politique anglaise, il y avait surtout une politique russe. L'une et l'autre se rejoignaient dans la croyance à la fidélité bulgare. Sofia avait mobilisé déjà que les ministres anglais célébraient à la tribune l'excellence de nos relations avec son gouvernement. Plus confiante encore, la Russie se reposait sur ses services passés pour écarter toute pensée de trahison; elle continuait à jouer vis-à-vis des sujets du roi Ferdinand son rôle protecteur et repoussait toute intention de pression ou de violence à leur égard. Dans les questions balkaniques,

d'ailleurs, la Russie apportait des idées arrêtées et des conceptions traditionnelles. Elle puisait dans son histoire, dans sa situation géographique aussi bien que dans les affinités de religion et de race, le sentiment d'un droit de prépondérance et n'hésitait pas à le faire prévaloir, ainsi que nous en avons eu la preuve, quand il s'est agi de statuer sur l'attribution future de Constantinople.

Ajoutons enfin que notre diplomatie supportait le contre-coup direct des événements militaires. Par ces temps de guerre, la force s'impose et devant elle toute autre considération faiblit. Quelles que fussent l'ingéniosité, la sagacité et la profondeur de vues d'un ministre, il est évident que, dans cet Orient subtil et prudent, sa science et ses efforts étaient dominés par le recul des armées russes et l'insuccès de notre expédition des Dardanelles.

Quand l'Histoire impartiale relèvera les mérites ou les faiblesses de l'action diplomatique de l'Entente au cours de cette première année de guerre, elle tiendra compte des difficultés et des contraintes auxquelles s'est heurté notre représentant; elle le louera pour ses initiatives heureuses et reconnaîtra qu'il a souvent réussi, par ses conseils judicieux et son influence écoutée, à ramener des volontés divergentes et à les unir pour d'efficaces décisions. M. Delcassé y acquerra des titres nouveaux à la gratitude de son pays pour lui avoir donné son entier dévouement aux heures difficiles et pour avoir maintenu très haut auprès des nations alliées l'autorité de la France et son renom.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — NOVEMBRE 1915

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Série de volumes in-12 (81 volumes parus)

PRÉLIMINAIRES ET DÉBUT DE LA GUERRE

Le Guet-apens. *23, 24 et 25 juillet 1914* . . . . 40 c.
La Tension diplomatique. *Du 25 juillet au 1er août 1914* . . . . . . 60 c.
En Mobilisation. *2, 3 et 4 août 1914*. . . . . 60 c.
La Journée du 4 août . . . . 60 c.
En Guerre. *Du 5 au 7 août 1914*. . . . . 60 c.

La Séance historique de l'Institut de France. Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . 60 c.
La Journée du 22 décembre (*Rentrée des Chambres*). Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . 60 c.
Paroles françaises (*Diplomates, publicistes, académiciens, universitaires, etc.*). Volumes I et II, chacun à. . . . . 60 c.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS DEPUIS LA DÉCLARATION DE GUERRE

Du 5 août 1914 au 30 septembre 1915. 15 volumes. Chaque volume . . . 60 c.
Nos Marins et la guerre (*Du 4 août 1914 au 15 août 1915*). 2 volumes, chacun à . . . . 60 c.

LES MISES A L'ORDRE DU JOUR

I à XIII. — *Du 8 août au 28 décembre 1914*. 13 volumes. Chaque volume. 60 c.
XIV. — *Du 29 décembre 1914*. Avec la *Liste alphabétique des noms cités depuis le 8 août* . . . . 90 c

Extraits du « Bulletin des Armées de la République ».

I. — Les Premiers-Paris. *Du 15 août au 3 septembre 1914* . . . . 60 c.
II. — Les Premiers-Bordeaux. *Du 4 septembre au 21 octobre 1914.* 60 c.
III. — Les Premiers-Bordeaux. *Du 24 octobre au 9 décembre 1914.* 60 c.

Chants de Soldats (1525-1915). *Chansons populaires. Chants militaires. Hymnes nationaux. Sonneries.* (Avec la musique.) Recueillis par A. Sauvrezis . . . . 1 fr.
Les Poètes de la Guerre. *Recueil de poésies parues depuis le 1er août 1914.* Préface en vers de Hugues Delorme. . . . . 75 c.
La Vie économique en France pendant la Guerre actuelle, par Paul Beauregard, membre de l'Institut . . . . 40 c.
L'Organisation du Crédit *en Allemagne et en France,* par André Liesse, membre de l'Institut. . . . . 90 c.
Du Rôle de la Physique à la guerre. De l'Avenir de nos Industries physiques après la Guerre, par J. Violle, membre de l'Institut. Avec 26 figures. . . . . 75 c.
Les Pages de Gloire de l'Armée belge. *De la Gette à l'Yser. A Dixmude,* par le commandant Willy Breton, de l'armée belge. 1915. Avec 4 cartes. . . . . 60 c.
Les Volontaires étrangers *enrôlés au service de la France en 1914-1915,* par M.-C. Poinsot . . . . 60 c.

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1916

Souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et du Gouvernement Belge

1re Série i

Ernest VAFFIER

G

LA BATAILLE MAROCAINE

L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL LYAUTEY

DEUXIÈME MILLE

IBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

)3

Prix : 60 centimes.

LA BATAILLE MAROCAINE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);
50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1916

Souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et du Gouvernement Belge

1re Série 1

Ernest VAFFIER

LA BATAILLE MAROCAINE

L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL LYAUTEY

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS | NANCY

5-7, RUE DES BEAUX-ARTS | RUE DES GLACIS, 18

1916

AU GÉNÉRAL LYAUTEY

VAINQUEUR DE LA BATAILLE MAROCAINE

E. V.

LA
BATAILLE MAROCAINE

I

VERS LE PROTECTORAT

Ce que le Maroc a fait pour la France pendant cette guerre est la conséquence de tout ce que le général Lyautey a fait pour le Maroc. Les deux noms Maroc-Lyautey resteront indissolublement unis dans l'histoire de la colonisation française en venant s'y inscrire aux pages les plus glorieuses en même temps que les plus prodigieuses. Mais, pour bien apprécier la valeur de cette œuvre qui étonne par la rapidité de son développement, il faut se reporter à une vingtaine d'années en arrière, au temps où régnait encore le sultan Mouley el Hassan, qui fut un des plus grands parmi les souverains de l'Empire chérifien. Il faut se reporter au Maroc auquel l'incomparable Loti, après un voyage qui nous valut un de ses plus beaux livres, envoyait cet adieu si profondément émouvant :

« O Maghreb sombre, reste, bien longtemps encore, muré, impénétrable aux choses nouvelles,

tourne bien le dos à l'Europe et immobilise-toi dans les choses passées. Dors bien longtemps et continue ton vieux rêve, afin qu'au moins il y ait un dernier pays où les hommes fassent leur prière...

« Et qu'Allah conserve au Sultan ses territoires insoumis et ses solitudes tapissées de fleurs, ses déserts d'asphodèles et d'iris, pour y exercer dans l'espace libre l'agilité de ses cavaliers et les jarrets de ses chevaux ; pour y guerroyer comme jadis les paladins, et y moissonner des têtes de rebelles. Qu'Allah conserve au peuple arabe ses songes mystiques, son immuabilité dédaigneuse et ses haillons gris ! Qu'il conserve aux musettes bédouines leur voix triste qui fait frémir, aux vieilles mosquées l'inviolable mystère, — le suaire de chaux blanche aux ruines !... »

*
* *

Lorsque la mort vint surprendre ce grand sultan, il accomplissait une de ses prodigieuses chevauchées à travers le Maroc et se trouvait à moitié chemin entre Marrakech et Rabat. On rapporte que son grand vizir, le célèbre ba Ahmed, craignant un coup d'État, ordonna aux esclaves de la Cour de maquiller le cadavre chérifien et de l'attacher dans sa civière pour achever les étapes jusqu'à Rabat. Le rusé vizir, jouant une comédie macabre, venait se présenter devant le mort en faisant mine de recevoir ses ordres. Toute cette mise en scène avait pour but de gagner du temps pour faire étroitement garder les aînés des fils du Sultan, principalement Mouley Mohammed et Mouley Hafid qui se trouvaient à Marrakech, et d'assurer la proclamation du tout

jeune Abd el Aziz, fils d'une Circassienne favorite et que le Sultan avait choisi pour lui succéder.

Mouley Abd el Aziz avait quatorze ans lorsqu'il monta sur le trône. Il avait été l'enfant gâté du palais, vivant dans la compagnie un peu frivole de sa mère et de ses esclaves où le laissait son père, qui le trouvait trop jeune encore pour le mêler aux affaires du Gouvernement. Ba Ahmed, qui resta grand vizir, tenait sous son influence lalla Rquia, la mère du Sultan, et Mouley Abd el Aziz auquel il fournissait toutes les distractions possibles, pendant que lui-même, continuant la tradition de son maître défunt, goûtait à l'incomparable joie de gouverner à lui tout seul un des plus grands empires que les sultans se soient taillé dans le Maghreb et qu'il savait conserver à force d'énergie et d'habile politique.

Tant que vécut ba Ahmed, le Maroc continua son vieux rêve, « tournant toujours le dos à l'Europe et immobilisé dans les choses du passé ». Le jeune sultan, comme un Prince Charmant, dans l'immensité de ses palais, dans la fraîcheur de ses grands jardins, jouissait des joies les plus complètes avec, autour de lui, tout ce qu'il fallait en gens et en choses pour satisfaire ses moindres désirs ou ses naïves fantaisies d'enfant. Jaloux de son autorité qu'il ne voulait partager avec personne, son vizir le laissait dans l'ignorance des affaires du Gouvernement qu'il expédiait lui-même.

Cette existence, venant après celle qu'il avait menée auprès de son père tout-puissant et qu'il ne voyait qu'aux heures heureuses de son règne, lui laissa ignorer tous les soucis de la vie, même les moindres; il ne connut rien des difficultés et des ennuis de la tâche quotidienne d'un souverain. Pour lui, et sans qu'il se soit jamais demandé pourquoi, le

Sultan était un homme absolument heureux devant lequel se prosternaient respectueusement tous les autres hommes parce qu'il était leur maître.

Depuis plusieurs années, les tribus ne s'étaient plus révoltées, elles étaient énergiquement gouvernées par leurs caïds. Comme le Maghzen était puissant, il pouvait, suivant les circonstances, soutenir un caïd contre sa tribu ou destituer et emprisonner celui qui manifestait des velléités d'indépendance. Cet état de choses avait amené l'ordre partout, les étendues de terre labourées avaient décuplé par suite de l'assurance que l'on avait de moissonner, les troupeaux étaient devenus plus nombreux, le pays vivait dans l'abondance, de telle sorte que les impôts rentraient sans peine et venaient remplir le Trésor. Après en avoir prélevé sa bonne part, ba Ahmed apportait au jeune Sultan des caisses remplies d'or qu'il amassait dans le « bit el mal », et ces amusements étaient de ceux qui retenaient le moins son attention, car il ignorait encore la valeur de ce précieux métal.

La Cour évitait de prolonger ses séjours dans une des capitales de l'Empire et, fréquemment, elle se déplaçait entre Fez et Marrakech, les deux extrêmes. C'était alors l'occasion d'un déploiement de forces prestigieux qui ne manquait pas d'impressionner profondément les tribus. L'armée chérifienne était forte de plus de 10.000 hommes et, à cette occasion, les tribus en fournissaient deux fois autant, rivalisant par la beauté des chevaux, l'éclat de leurs harnachements et celui des costumes des cavaliers.

Une population de marchands de toutes sortes vivait du Maghzen et suivait ses déplacements. Il arrivait donc que la mehalla chérifienne avec ses troupes, ses cavaliers, ses chameliers, ses marchands, ses femmes comptait plus de 50.000 personnes.

Les étapes étaient marquées à l'avance près des casbahs des puissants caïds, et celles-ci se vidaient en grains et en troupeaux pour nourrir tous ces gens. D'autres fois l'itinéraire changeait et la horde traversait quelque tribu rebelle et la « mangeait » si bien, entraînant avec elle les femmes et les enfants en esclavage, qu'il lui fallait des années pour reprendre une vie normale et sortir de la misère.

Vers le début de son règne, le sultan Mouley Hassan avait dû soutenir une guerre contre l'Espagne, dans les environs de Tétouan; il avait cédé devant cette force inquiétante et signé à temps un traité qui lui laissait l'intégrité de son empire moyennant le paiement d'une indemnité de 100 millions. La prospérité de ses finances lui avait permis de s'acquitter très vite de cette dette et de reprendre sa vie lointaine de cette vieille Europe, pourtant si proche.

L'Empire des chérifs était revenu à son sommeil séculaire, à ses beaux rêves d'autrefois, immobilisé dans ses coutumes sacrées, celles que les califes conquérants avaient apportées treize siècles auparavant sur cette terre africaine et que les échos lointains des plus tragiques événements du monde n'étaient jamais venus troubler.

Les ministres plénipotentiaires des puissances étrangères, les « bachadours », vivaient à Tanger, à l'extrémité de l'Empire, et cette ville, d'où l'on voit l'Europe, avait été abandonnée aux roumis comme profanée par eux. Ils l'appelaient « Tanja el Kelba », Tanger la Chienne. Et la distance qui les séparait de S. M. Chérifienne était encore augmentée par l'habile institution du naïb du Sultan, astucieux intermédiaire qui savait, suivant les circonstances, gagner ou perdre du temps, comprendre ou ne pas com-

prendre telle ou telle question. C'était le tampon de choc entre l'Europe et le Maroc, amortissant le heurt des relations, et permettant à son abri, au dernier empire d'Islam, de mener sa vie toujours si lointaine des pays civilisés.

Parfois le Sultan devait se résoudre à recevoir la visite d'un de ces ambassadeurs; il en faisait son hôte dès la sortie de Tanger, ordonnait aux caïds de venir lui faire escorte avec leurs beaux cavaliers, et c'étaient, à travers les tribus fleuries, de longues chevauchées qui enchantaient l'imagination. Dans la capitale qui leur faisait une réception étonnante, ils étaient logés dans d'immenses palais rappelant les plus beaux parmi ceux qu'ils ont laissés en Espagne, avec de mystérieux jardins que des fleurs de toutes sortes remplissaient de leurs parfums troublants. Les audiences du Sultan, réglées par un protocole aussi compliqué que celui des cours européennes, au milieu d'un Maghzen fastueux, marquaient d'une impression ineffaçable l'esprit de ceux qui en étaient l'objet. Malgré eux le respect craintif de toute la foule pour le chérif hautain et indifférent leur gagnait le cœur et ils gardaient l'impression d'un homme bien au-dessus de tous les autres. Les repas que leur offraient les vizirs, avec leurs innombrables plats, leurs confiseries exquises, leurs boissons si douces, leurs parfums si délicats dans le décor de leurs riches palais aux pièces si merveilleusement décorées de précieuses faïences et de plâtres si finement ciselés, ces réceptions avec des musiciens qui redisaient de vieux airs andalous religieusement conservés alourdissaient leurs cerveaux dans des rêves de civilisations mortes depuis longtemps où quelque philtre troublant semblait les avoir ramenés. Et ces civilisés retournaient vers leurs pays, enchantés de ce qu'ils avaient vu, et beau-

coup parmi eux se demandaient si les hommes qui venaient de les si bien recevoir n'étaient pas les plus heureux parmi les habitants de ce monde. Ces Marocains-là tournaient bien le dos à l'Europe, ils pensaient à elle le moins possible et vivaient sans haine et pleins d'une bienveillante tolérance pour les chrétiens qui venaient dans leur heureux empire pour y commercer avec eux ou, simplement, pour y voyager.

Et, dans tout l'Empire chérifien, ceux qui pensaient et savaient quelque chose de l'histoire des peuples, ceux qui avaient voyagé soit pour le pèlerinage de La Mecque soit pour leurs affaires et avaient eu l'occasion de voir vivre les hommes dans les pays d'Islam ou dans les pays chrétiens, ceux-ci remerciaient Dieu du sort qu'il leur avait réservé et de leur avoir laissé le bonheur de pouvoir lui adresser leurs prières dans le calme des jours d'autrefois.

C'est ce Maroc qu'allait avoir à gouverner Mouley Abd el Aziz, fils du grand sultan Mouley el Hassan, lorsque mourut presque subitement son grand vizir ba Ahmed.

*
* *

Ba Ahmed, suffisant à tout pour gouverner l'Empire, s'était entouré de vizirs sans valeur, éloignant de la Cour ou faisant disparaître les hommes capables de porter ombrage à sa redoutable autorité. Il avait placé ses favoris dans l'entourage immédiat du Sultan et il les faisait étroitement surveiller pour qu'ils restent bien, en même temps que leur maitre, dans l'ignorance des affaires du pays et pour qu'ils n'aient pas l'occasion de s'en occuper. Leur seul rôle était d'amuser le Sultan.

Livré à lui-même, le jeune Mouley Abd el Aziz, sachant qu'il était le maître, en profita pour choisir

son Maghzen parmi ses favoris aussi inexpérimentés que lui et parmi les non-valeurs que lui avait léguées son grand vizir.

La barque chérifienne avec un pareil état-major n'allait pas tarder à s'en aller à la dérive, abandonnée à son équipage et dans des parages tout semés de récifs où elle devait trouver sa perte.

Les jeux continuèrent de plus belle à la Cour où la situation était excellente : on assure que le Trésor contenait plus de 60 millions. Au Maghzen, les vizirs, qui n'étaient plus surveillés, ne furent plus préoccupés que d'amasser des fortunes scandaleuses, profitant de toutes les occasions pour voler partout et toujours. Le relâchement dans l'autorité du Gouvernement ne tarda pas à gagner les tribus où les caïds, qui n'avaient plus à craindre le puissant régulateur du grand vizir, se mirent à pressurer à outrance leurs pauvres administrés, faisant rentrer plusieurs fois la valeur des impôts, dont ils gardaient pour eux la plus grande part, le reste s'en allant aux vizirs pour acheter leur vile complicité.

Il ne fallut pas longtemps d'un régime de cette sorte pour qu'un grand mécontentement se répandit dans l'Empire tout entier. Sur les confins du Bled-Maghzen, dans les régions montagneuses, les tribus qui ne s'étaient soumises qu'à la force se soulevèrent contre leurs caïds et se déclarèrent en « siba ». Le Maghzen se préoccupa de cette situation, mais sans la prendre au sérieux, et ce fut une distraction pour le Sultan que de préparer une première mehalla qui devait aller châtier les rebelles. Comme il avait vu toutes les expéditions préparées par son père revenir victorieuses, il n'aurait su douter du succès de la sienne. Ce fut aussi l'occasion de grandes dépenses pour la mouna, les uniformes, les armes et les muni-

tions. Le Trésor était plein et chacun y puisait sans compter.

Mais comme les caïds gardaient pour eux la plus grande part de la mouna de leurs soldats, ceux-ci ne tardèrent pas à se ranger du côté des mécontents et à déserter avec armes et bagages pour faire cause commune avec eux.

Cette première expédition s'était évanouie d'elle-même avant d'avoir pu agir et, comme elle avait donné l'impression de l'impuissance du Maghzen, elle avait été la cause de l'augmentation du désordre dans les tribus.

Et, pendant tout ce temps, au Maghzen on continuait à s'amuser. Les Européens, alléchés par les brillantes commandes que leur faisait le Sultan, étaient venus s'installer dans la capitale. Chaque jour ils se réunissaient au Dar-el-Maghzen avec S. M. Chérifienne, Sidna, comme ils aimaient à l'appeler, et ils rivalisaient d'imagination pour lui indiquer des jeux nouveaux et en obtenir les fructueuses commandes. Le Sultan, qui était très intelligent, prenait un plaisir sans pareil à satisfaire sa curiosité toujours en éveil, et il emplissait ses palais d'objets de toutes sortes, toujours hâtivement commandés, et qu'il faisait venir en abondance, de crainte d'en manquer.

Les mystérieux appartements du palais, où de discrets vitraux tamisaient depuis des siècles la plus douce des lumières, furent inondés des éclatants rayons des lampes électriques, les pétarades des moteurs de toutes sortes troublèrent le silence des grands jardins ombragés et, dans la limpidité des ciels des nuits africaines, scintillaient au-dessus du palais les mille couleurs des artifices que Sidna prenait plaisir à voir brûler des heures durant. Et puis c'étaient

le cinéma, la photographie, les phonographes, les boîtes à musique, et que sais-je encore : tout ce que les bazars d'Europe contenaient de bibelots affluait au palais, après avoir encombré les ports et remplis les pistes d'interminables caravanes !

Et tout ceci se passait à une époque où les puissances européennes, après s'être partagé les colonies du monde, commençaient à jeter les yeux sur le Maroc, toutes désireuses avant tout de s'y assurer une hypothèque précieuse pour l'avenir. Il en résulta que les commerçants du Maghzen devinrent des agents officieux de la politique de leurs pays, et ils ne tardèrent pas à céder leur place à des gens plus appropriés à la besogne à accomplir et qui furent appelés à la Cour pour y remplir des missions de toutes sortes.

Toujours jouant on se mit à faire de la politique, les courtoises rivalités ne tardèrent pas à se manifester, les clans à se créer, ayant à leur tête tel ou tel vizir, ami de tel ou tel Européen. La sage prudence que le Maghzen avait toujours mise dans ses relations avec les roumis, que le Koran défend à plusieurs reprises de prendre pour amis, cette prudence dédaigneuse était devenue chose morte, et non seulement les chrétiens étaient les maîtres du palais, mais on y adoptait leurs coutumes défendues !

Il ne fallut pas longtemps aux croyants convaincus et aux marabouts roublards pour pousser des cris d'indignation contre un semblable état de choses. Les tribus en eurent bien vite l'écho et, à leur mécontentement d'être maltraitées par les caïds, ce dont elles rendaient déjà le Maghzen responsable, vint s'ajouter celui d'être gouvernées par des gens se livrant aux roumis, ennemis de l'Islam. Et ce fut le réveil du fanatisme latent, dans l'âme de ces musulmans vivant depuis si longtemps bien loin des chrétiens

qu'ils avaient laissés venir au milieu d'eux avec une si confiante tolérance. En même temps que s'infiltrait en eux l'hostilité pour le Maghzen livré aux roumis, ils regardaient ceux-ci avec une méfiance croissante, inquiets de tous leurs actes.

Les impôts rentraient de moins en moins, pendant que d'un autre côté le Trésor se vidait très vite, tellement les appétits qui y puisaient étaient nombreux et honteusement insatiables. C'est ainsi que les ressources vinrent à manquer presque complètement, juste au moment où le Sultan allait avoir besoin de faire un grand effort pour tenir tête au premier ouragan politique qui venait de se déchaîner sur lui.

Un faiseur de tours, habile prestidigitateur, profitant du mécontentement général, avait pu se faire proclamer Sultan dans les environs de Mekinez. Djilali Zerhouni, dit Bou Hamara parce qu'il avait coutume de monter une ânesse, se faisant passer pour Mouley Mohammed, le frère aîné du Sultan, avec lequel il avait quelque ressemblance, avait réussi à réunir autour de lui plusieurs tribus et à former une mehalla pour marcher sur Fez où résidait le Maghzen.

La ville était gravement menacée et cette fois il fallait prendre les choses au sérieux. L'argent manquait et, comme il ne fallait pas songer à en trouver parmi les indigènes, le Sultan et son pauvre Maghzen furent acculés à écouter les propositions des financiers européens, sauveteurs perfides, qui allaient aggraver le mal en le rendant incurable. A partir de cette époque, le Maghzen, définitivement compromis, allait sans cesse s'appuyer sur les Européens pour lutter contre les tribus rebelles.

Pendant que le pays se désorganisait peu à peu, alors que l'anarchie s'y infiltrait jusque dans les

vieilles tribus maghzen dont la loyauté n'avait jamais été ébranlée, pendant que le vide se faisait de plus en plus grand autour du Sultan, dont l'autorité religieuse n'était plus reconnue, les rivalités européennes avaient suivi leur marche, et des ententes s'étaient faites qui n'avaient pas été sans inquiéter les couches éclairées de la population.

La France et l'Angleterre avaient signé l'accord de 1904, les deux principales rivales dont on jouait à la Cour venaient de s'entendre, on avait maladroitement et prématurément parlé de protectorat français. Cette situation ouvrait toute grande la porte du Maroc aux sournoises intrigues allemandes; avec leur inconscience et leur imprévoyance du lendemain, les Marocains allaient se faire les complices de la querelle franco-allemande, dont leur pays devenait le théâtre principal.

Depuis le retentissant débarquement de Guillaume II à Tanger, la crédulité marocaine accepta cette idée invraisemblable que les Allemands délivreraient l'Empire chérifien des convoitises françaises et lui rendraient son indépendance. « Allah iaoun el Brouss », s'écriait-on partout, « que Dieu aide les Prussiens! » A partir de ce moment, grâce à la propagande des marabouts largement payés, l'aversion du roumi en général se transforma en une franche haine pour les Français en particulier et pour toutes leurs entreprises. La belle tolérance musulmane s'évanouit bientôt, pour faire place à un fanatisme exalté, et des mains traîtreusement armées par nos perfides ennemis se mirent à commettre les plus injustes assassinats. C'est ainsi que le brave Dr Mauchamp trouva la mort à Marrakech au milieu d'une population douce et sympathique, à laquelle il avait toujours fait le bien sans compter.

Et puis, enfin, ce fut l'horrible massacre de Casablanca, où d'inoffensifs ouvriers payèrent de leur vie l'assouvissement de la honteuse jalousie que nos travaux dans ce port avaient fait germer dans l'esprit des sujets de Guillaume II. Ce crime marqua la fin de l'autorité chérifienne : le Sultan, menacé par tous ses sujets, vint chercher à Rabat la protection des canons de nos croiseurs, pendant qu'à Marrakech son frère Mouley Hafid, champion de l'indépendance marocaine, se faisait proclamer sultan.

*
* *

Ce serait sortir du cadre de cette étude que de dire la suite, pourtant si intéressante, des événements qui se déroulèrent à partir de ce moment dans l'Empire chérifien, où se jouait une curieuse partie entre les deux sultans et les autorités françaises, pendant que, bien au-dessus, se développaient des intrigues autrement sérieuses, où se mesuraient deux gigantesques adversaires, et qui devaient aboutir au drame d'août 1914.

Depuis le débarquement de nos troupes à Casablanca et l'occupation par elles de la Chaouia, sous l'habile commandement du général d'Amade, tout le Maroc était en proie à une surexcitation fanatique, entretenue par les proclamations du nouveau Sultan et, certainement, la propagande des Allemands, qui semblaient tenir à nous pousser de plus en plus dans l' « aventure marocaine ».

Mouley Abd el Aziz, auquel nous donnions un appui maladroit et compromettant, fut bientôt définitivement vaincu par son frère, que les puissances se décidèrent à reconnaître comme sultan du Maroc.

Trois événements dominent le régne éphémère et louche de ce chérif que notre diplomatie avait jeté dans les bras de l'Allemagne : l'affaire des déserteurs de Casablanca, nous mettant à deux doigts de la guerre avec l'Allemagne, et que sut si bien parer à notre grand honneur M. Clemenceau, alors président du Conseil, par son attitude d'énergie et de patriotisme; l'affaire d'Agadir, si pénible au cœur de tous les Français, et qui se termina par la signature des traités franco-allemands et franco-espagnols, compromis perfides, où nous capitulions pour avoir la paix, et qui nous donnait le protectorat marocain avec des hypothèques telles qu'il nous était impossible d'en tirer le moindre profit; enfin l'affaire des massacres de Fez.

De celle-ci je dois dire quelques mots, parce qu'elle fut la cause de la nomination du général Lyautey au poste de résident général, et que le Maroc qui massacra tant de Français à Fez était celui auquel allait avoir affaire le nouveau représentant de la France.

*
* *

Le traité de protectorat avait été signé à Fez le 30 mars 1912. L'attitude que le sultan Mouley Hafid eut à dater de ce jour et certains faits semblent devoir engager lourdement sa responsabilité dans les événements qui se déroulèrent dans la suite. Il paraît certain qu'à la sortie de la prière du vendredi suivant la signature du protectorat, il s'est lamenté devant les chérifs et autres personnages de son entourage au sujet des événements qui ont amené l'intervention militaire française au Maroc et l'établissement d'un protectorat, comportant le contrôle des recettes et des

dépenses du Maghzen. Il aurait fait entendre, en des termes qui ne laissaient aucun doute sur son désir que cette scène transpirât hors du palais, que personnellement il n'était pas loin de préférer l'abdication à l'acceptation d'un régime qui amoindrissait sa souveraineté.

Cette attitude ne manqua pas d'être commentée à Fez, où l'on déclarait qu'il était le prisonnier des Français et que ceux-ci allaient s'emparer définitivement du Maroc.

D'autre part, comme il avait paru nécessaire de donner avant tout quelque force au Maghzen pour lui permettre de mettre de l'ordre dans les tribus, on avait immédiatement entrepris l'organisation de l'armée chérifienne. Le programme un peu hâtivement élaboré et appliqué, la répression maladroite et anti-musulmane et certaines fautes commises par les maghaznis, l'enrégimentation trop complète de ces hommes, à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, tout cela amena un sérieux mécontentement dans la nouvelle armée chérifienne. Il ne tarda pas à se manifester par de nombreux actes d'indiscipline et, enfin, par l'assassinat à bout portant d'un lieutenant instructeur. On considéra cet acte comme celui d'un fou. Comme ils ne pouvaient se résigner à porter le sac à l'instar des soldats français, une délégation fut chargée de porter leurs doléances jusque devant le Sultan lui-même.

On m'a rapporté de plusieurs endroits dignes de foi que Mouley Hafid, après les avoir écoutés avec attention, les congédia sur ces mots : « Dak chi bintkoum. » « Ceci est entre vous! » Pour ceux qui connaissent le caractère de la langue arabe et ses sous-entendus, une telle phrase, dans de telles circonstances, semblait vouloir dire : « Réglez ce compte entre

vous... Pour moi je n'y peux rien et je m'en lave les mains! » Toujours est-il que ce sont ces soldats qui, au sortir du Maghzen, ont donné le signal du massacre, ensanglantant la ville de Fez pendant deux jours et coûtant la vie à soixante-six Européens, tous Français ! Ces jours-là, notre ambassade, celle qui était venue faire signer le traité de protectorat, s'était enfermée dans un palais aux solides murailles, sans quoi elle aurait été massacrée tout entière avant que nos troupes aient pu arriver pour lui porter secours.

Et ces événements survenaient à une époque où le Gouvernement français, d'accord avec nos représentants au Maroc, envisageait très sérieusement la possibilité de rapatrier une partie de notre corps expéditionnaire et de limiter progressivement notre occupation. Dès la première nouvelle des événements, des renforts furent au contraire envoyés au Maroc, et le général Moinier recevait une batterie de montagne, trois bataillons de tirailleurs algériens et deux escadrons de chasseurs d'Afrique. On maintint au Maroc trois bataillons de tirailleurs sénégalais et le bataillon colonial qui allaient être rapatriés. Le colonel Charles Mangin recrutait en Afrique Occidentale trois nouveaux bataillons de tirailleurs sénégalais, ce qui allait porter l'effectif du corps d'occupation au Maroc Occidental à 32.000 hommes.

A cette date, la situation du Maroc était la suivante : les Français occupaient avec leurs troupes la province de la Chaouia depuis Mazagan jusqu'à Rabat et un certain nombre de postes de cette dernière ville jusqu'à Meknès et Fez, mais sans qu'il y ait la moindre sécurité sur cette longue route où les convois de ravitaillement étaient sans cesse attaqués. Un poste important d'environ 2.000 hommes gardait Fez, mais, dans le but incompréhensible de ne

pas effrayer la population de cette ville sainte, on avait établi le camp français à Dar-Debibah, à plusieurs kilomètres. Cette distance donna à la rébellion le temps de se développer et de poursuivre ses massacres dans cette ville aux rues étroites où l'on eut tant de peine à la réprimer. Le Sultan ne cachait plus son dégoût des affaires politiques et le Maghzen, auquel il répugnait de se livrer à la politique du protectorat, laissait aller les événements, donnant l'impression d'une impuissance résignée qui encourageait les fauteurs de troubles ; les tribus s'étaient presque toutes déclarées en siba ou bien ceux des caïds qui avaient pu les maintenir sous leur autorité s'étaient avoués franchement hostiles à un Maghzen vendu aux chrétiens. Et partout, dans les tribus les plus proches comme dans les plus éloignées, c'était une haine irréductible contre les Français, seuls véritables ennemis de l'Islam et qu'on ne désespérait pas de rejeter avant peu à la mer.

La nouvelle des massacres des Français dans l'antique cité de Mouley Idriss se répandit dans tout le Maroc comme une trainée de poudre, l'imagination arabe lui donna des proportions prodigieuses et cela porta au paroxysme l'exaltation fanatique de ces populations, si bien entretenue depuis des années par la propagande des marabouts derrière laquelle les enquêtes ne manquèrent pas de révéler les agents allemands.

C'est pour venger les soixante-six cadavres de nos compatriotes, ces martyrs de la civilisation, et pour rétablir le prestige de la France qui avait complètement sombré dans la journée du 17 avril, que le Gouvernement français envoya au Maroc le général Lyautey en lui confiant les hautes fonctions de résident général.

*
* *

Le Gouvernement, qui avait à sa tête à cette époque M. Poincaré, ministre des Affaires étrangères, fit preuve d'une grande sagesse et d'une parfaite clairvoyance en désignant un militaire pour remplir ces difficiles fonctions ; tous les pouvoirs se trouvaient réunis dans la même main et du même coup de fâcheuses rivalités allaient prendre fin. Parmi les militaires, le général Lyautey fut choisi parce que toute sa carrière, où ses nombreuses qualités n'avaient cessé de se révéler à toutes les occasions, le désignait mieux que tout autre pour ce poste éminent dont il allait créer la tradition.

Après avoir été le brillant officier de cavalerie qui avait écrit, en 1891, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article anonyme remarqué sur le rôle social de l'officier, il avait été appelé, en 1894, à l'état-major des troupes d'Indo-Chine pour y prendre part, sous la direction du général Gallieni et du colonel Vallière, aux rudes campagnes contre les pirates du Haut-Tonkin, où il avait été cité à l'ordre du corps d'occupation ; puis il avait de nouveau suivi le général Gallieni à Madagascar et conquis le grade de lieutenant-colonel dans la répression de l'insurrection. C'est au cours de ces expéditions qu'il se révéla le véritable chef colonial qu'il devait être dans la suite, y apportant la méthode qui s'appuyait à la fois sur des idées et sur des actes et que lui avait apprise son incomparable chef le général Gallieni.

Ces idées et cette méthode, le colonel Lyautey les formula dans une étude sur « le Rôle colonial de l'Armée » que publia, en 1900, la *Revue des Deux Mondes*.

Ces quelques pages, où le colonel Lyautey développait la politique coloniale du général Gallieni en se réclamant tout d'abord avec son maître des glorieux initiateurs tels que Bugeaud et Lamoricière, ont exercé une impression profonde sur la jeune génération coloniale. Toute la méthode se formulait dans cette simple phrase :

« L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche. »

Ce programme, le colonel Lyautey alla l'appliquer de 1900 à 1902 à Madagascar, où il exerça le commandement supérieur du Sud. Dans un livre sobre et émouvant (1), il a raconté cette dure campagne qui soumit cette importante région et où l'action militaire et l'action politique marchèrent de pair. En quittant ce commandement, il laissait un territoire pacifié, ordonné, prospère, ouvert par des voies de communication.

Rentré dans son corps, le colonel Lyautey ne tardait pas à aller appliquer son expérience et sa méthode sur un autre terrain, car, dès 1903, il était appelé au commandement du territoire d'Aïn-Sefra, alors si troublé par les incursions marocaines, et, plus tard, au commandement de la division d'Oran avec le titre de haut commissaire chérifien pour l'application des accords franco-marocains. Là encore il fit œuvre de pacificateur en même temps que d'organisateur et de colonisateur. Le couronnement de son œuvre fut la pacification du massif des Beni-Snassen où il dirigea une campagne militaire devenue un modèle et qu'il laissa soumis, ouvert à la colonisation, sillonné de routes, tenu par quelques postes et les

---

(1) *Dans le Sud de Madagascar*. Charles-Lavauzelle, éditeur.

marchés. C'était du protectorat, vivant, pratique, conforme aux traités.

Pendant les années qu'il avait passées sur les confins algéro-marocains, il avait toujours suivi de très près les événements qui se déroulaient dans le Maroc Occidental, dont son service de renseignements, admirablement organisé, ne lui laissait pas échapper les moindres faits. Il connaissait donc la situation mieux que personne et, au Maroc, où il revenait après avoir si brillamment commandé le corps d'armée de Reims, il était à sa place. Il avait la confiance du Gouvernement, la faveur de l'opinion, celle de l'armée d'Afrique et de l'armée coloniale qu'il n'a jamais séparées dans sa sollicitude, l'autorité débordante et vigilante, l'allant et la bonne humeur qui entraînent les hommes, le prestige personnel et l'habitude du succès.

II

LE PROTECTORAT

Le 13 mai 1912, le général Lyautey débarquait à Casablanca où le *Jules-Ferry* l'avait transporté. J'avais l'honneur de l'accompagner et je n'oublierai jamais les journées angoissantes que nous vécûmes pendant les mois qui suivirent.

Comme je l'ai dit, tout le Maroc nous était franchement hostile et la plupart des tribus étaient soulevées contre nous : dans la Chaouia que nous occupions solidement, il était impossible, même à une petite troupe armée, de s'aventurer sans risquer le pillage et la mort. Jusqu'aux abords immédiats des villes, qui n'étaient pas sans danger.

Au cœur du pays, à Fez, notre ambassade se trouvait prisonnière en même temps que le Sultan, sous la garde d'une garnison trop faible et incapable d'entreprendre une opération de police pour éloigner les tribus de plus en plus menaçantes. Entre Fez et la Chaouia, des postes solidement établis gardaient la route et servaient d'étapes aux longs convois de ravitaillement, qui devaient être fortement escortés pour éviter les bandes de pillards toujours prêtes à l'attaque. C'étaient comme des îlots de refuge au milieu d'une mer sans cesse battue par la tempête.

Le foyer du mal était à Fez ; laissant de côté toutes les autres préoccupations, c'est là que le résident général se rendrait d'abord. Les nouvelles de l'intérieur devenaient de plus en plus mauvaises, on parlait de la formation d'une puissante harka chez les Beni-Mtir et qui, avec un appoint fourni par les Zaïan, devait attaquer notre convoi. Il ne fallait pas risquer une aventure et traverser ce pays insoumis sans la protection d'une colonne capable de répondre à toutes les attaques. Pour la former sans déséquilibrer les forces d'occupation, quelques jours étaient nécessaires : le général les employa à prendre contact avec les colonies françaises et étrangères et à se documenter sur la situation diplomatique que le régime du protectorat n'avait pas simplifiée, au contraire.

Entre Casablanca et Rabat un incident de route lui révéla, dans toute l'ampleur de leur indélicatesse, les procédés que les Allemands allaient employer à notre égard après la loyale acceptation du protectorat : comme la piste où devaient passer les automobiles du résident traversait une soi-disant propriété allemande, ils avaient pris soin de la faire barrer par une profonde tranchée qu'il fallut contourner en passant en plein champ. Ce fut pour nous une première révélation du fin doigté allemand ! Peut-être escomptaient-ils un accident que l'œil attentif du chauffeur avait su éviter.

Le 19, nous quittions Rabat et, sans incident, sans même recevoir un coup de fusil, nous arrivions à Meknès en trois étapes, que l'entrain du général et celui de tout son entourage avaient rendues singulièrement courtes. La harka ennemie rôdait dans les environs de Souk-el-Arba, les précautions de sécurité avaient été prises, la colonne s'était un peu resserrée,

silencieuse et angoissée, dans les défilés qu'il faut franchir à cet endroit : mais elle nous avait manqués ou peut-être n'avait-elle pas osé nous attaquer ; dans tous les cas nous n'avions pas eu de ses nouvelles.

Pendant la première étape, une importante délégation de la farouche tribu Zemmour était venue saluer le général et faire acte de soumission.

Il leur adressa cette vibrante allocution :

« Je suis heureux de vous avoir vus sur vos beaux chevaux, car je suis, moi aussi, un homme de cheval et de poudre. On vous a ôté vos armes et votre poudre, mais, quand je reviendrai ici, nous serons amis, vous aurez vos armes et vous ferez parler la poudre ! »

Puis, avec son état-major, le général rejoignait la colonne dans un galop de charge que les Marocains émerveillés essayaient en vain de suivre. C'était le premier contact avec les tribus marocaines et je sais que ces redoutables guerriers parlèrent avec admiration du chef que la France avait envoyé au Maroc et qui était un grand chef. A peine débarqué, le général, par « sa manière », commençait à gagner les cœurs marocains.

Le 24 mai, nous étions aux portes de Fez. Notre troupe grossie de celle des vizirs et de notre ministre plénipotentiaire, venus à notre rencontre, faisait vers le soir, avec tout le protocole habituel, son entrée solennelle dans la vieille cité sainte de l'Islam. Au sommet d'une des hautes tours grises du grand méchouar, sur le ciel limpide, se détachait une silhouette blanche isolée d'un groupe de compagnie : le sultan Mouley Hafid avait voulu assister à l'arrivée du général. Et qui sait quelles étaient, à ce spectacle, les pensées du chérif, dont l'attitude dans ces circonstances restera toujours si mystérieuse.

Contrairement aux habitudes, les habitants s'étaient montrés indifférents à cette arrivée et leur absence sur le parcours du cortège n'indiquait rien de bon.

Le soir même, une grande fête avec musique et feux d'artifice réunissait la colonie française dans le somptueux palais du grand vizir el Glaoui où s'était installé notre ministre plénipotentiaire.

Le lendemain matin, le Sultan, rompant avec les protocoles, recevait hâtivement le général Lyautey en audience solennelle pour l'assurer de tout son attachement à la grande nation française et la remercier de la collaboration loyale qu'elle lui envoyait en sa personne.

Une nouvelle entrevue intime avait lieu dans l'après-midi, et le général en rapportait la triste impression qu'il ne pouvait plus compter sur ce souverain fantasque, dont la seule préoccupation, au milieu des graves événements qui entouraient son trône, était de gagner au plus tôt Rabat.

Au lieu du précieux collaborateur qu'il aurait pu être, Mouley Hafid, par son attitude épeurée et sournoise, aggravait la situation, et il fallait le surveiller de près dans la crainte d'une fuite éperdue qui aurait pu définitivement tout gâter.

Vers 10 heures du soir le même jour, sur la ville endormie dans la douceur d'une nuit d'Orient, du fond des jardins mystérieux qui l'entourent, quelques coups de feu, d'abord, puis d'autres, claquèrent dans le morne silence, et il suffit d'un instant pour que la fusillade devînt générale. La ville était attaquée de toutes parts par une horde de Berbères que l'on n'attendait pas et contre lesquels il fallait hâtivement organiser la défense.

Je n'oublierai jamais cette nuit d'angoisse passée avec mon ami Eugène Tardieu, de l'*Écho de Paris,*

derrière les murs élevés d'un grand jardin d'où, ne pouvant pas en sortir, nous suivions les événements au bruit qu'ils faisaient autour de nous. A un moment, j'eus la perception bien nette que les Berbères étaient entrés en ville et que leur bande se rapprochait de notre quartier. Les massacres du 17 avril allaient-ils recommencer?

Nous avons été rassurés en entendant le crépitement régulier et ininterrompu de nos mitrailleuses, que ne tarda pas à dominer la voix claire et puissante du 75. Nos troupes arrivaient de Dar-el-Debibah où elles étaient campées, mais il leur fallut lutter jusqu'à midi pour repousser les agresseurs sans pouvoir les poursuivre, parce qu'ils étaient trop nombreux. Nous avions 42 tués et plus de 60 blessés, l'affaire avait été une des plus chaudes de notre expédition marocaine. Notre situation était inquiétante et le général télégraphiait : « Nos troupes sont campées en pays ennemi. »

Telle est la réception que le Maroc, sournoisement préparé par les Allemands, avait réservée au nouveau résident général de la République Française.

Le 28, les Berbères, revenant plus nombreux, recommençaient une nouvelle attaque plus violente que la première. Mais cette fois toutes les précautions avaient été prises. Le colonel Gouraud, que le général Lyautey avait amené avec lui, avait eu le temps d'organiser la défense de la ville et de recevoir les assaillants comme ils le méritaient. Leur élan fut presque aussitôt brisé et ils s'enfuyaient pour aller reformer leur harka à quelques kilomètres au nord-ouest de la ville.

Comme il était arrivé des renforts, le colonel Gouraud pouvait sortir avec une colonne forte d'environ 4.000 hommes et, par un de ces coups d'audace

dont il est coutumier, surprenant les Marocains, il les mettait en déroute complète, les obligeant à se disperser loin de la ville dans leurs montagnes, où ils jugèrent prudent d'aller chercher un abri contre un pareil adversaire.

Fez était débloqué et, pour ce beau fait d'armes, le colonel Gouraud était nommé général de brigade.

Comme les Marocains avaient dû abandonner hâtivement une partie de leur camp, on s'était emparé de la tente de leur chef, le fameux chérif el Hadjami; on y trouva, entre autres documents intéressants, un ordre du jour relatif à l'attaque de Fez. Il était rédigé avec une telle méthode que le doute n'était pas possible; les Allemands, excellents amis du rebelle, y avaient collaboré d'une manière évidente. C'était une preuve nouvelle de la félonie germaine dans sa manière d'accepter le protectorat marocain. Avec de tels conseillers, contre lesquels nous étions directement, ouvertement impuissants, les Marocains devenaient de dangereux adversaires. Il fallait une habileté aussi énergique et avisée que celle du général Lyautey pour en venir à bout.

Ce danger écarté, Mouley Hafid recommença ses jérémiades : il s'obstinait à vouloir partir pour Rabat et ne voulait plus rien entendre des affaires du Gouvernement. D'ailleurs il ne cachait plus sa décision formelle d'abdiquer et on lui paya très cher un délai accordé après de pénibles marchandages. Le 6 juillet, il quittait pour toujours la capitale chérifienne sous une forte escorte, et notre ministre plénipotentiaire, dont le rôle était dorénavant fini au Maroc, en profitait pour regagner la côte avec sa famille et sa nombreuse suite.

Quelques jours après, deux nouvelles colonnes, l'une chez les Hyaïna avec le général Gouraud, l'autre

chez les Beni-Mtir avec le général Dalbiez, dispersaient tous les groupements de tribus dans les alentours de la capitale chérifienne et la mettaient définitivement à l'abri d'un nouveau coup de main.

La situation s'étant enfin éclaircie de ce côté, le général Lyautey se décidait à quitter Fez le 25 juillet, laissant le commandement de la région au général Gouraud, sachant bien qu'il y ferait bonne garde.

* * *

C'est à Rabat que le résident général était allé rejoindre Mouley Hafid. L'état d'esprit du fantasque Sultan n'avait pas changé : il affectait d'ignorer les événements de son empire, attendant, non sans mauvaise humeur, la date qu'il avait fixée pour son abdication, puis son départ pour Paris et La Mecque. Il avait abandonné son Maghzen que son insouciance avait gagné peu à peu : la Cour du grand méchouar s'était vidée d'une clientèle fatiguée de venir implorer des audiences stériles. De cette manière le Gouvernement de l'Empire chérifien, cette machine considérable qu'avait toujours et de tout temps été le Maghzen, n'existait plus ; les caïds, les pachas, les fonctionnaires, ne savaient plus à qui s'adresser pour asseoir leur autorité, et c'était la cause principale du désarroi dans lequel se trouvaient toutes les affaires de l'Empire.

Cette situation avait trop duré : il fallait au plus vite que le Maroc retrouvât un sultan et un maghzen qui reprendraient les grandes traditions vis-à-vis de la population, afin de lui rendre la confiance dans son avenir musulman, lui montrant le mensonge de ceux qui proclamaient que la France était venue s'emparer

du Maroc pour y abolir toutes les coutumes les plus sacrées.

Dès sa première rencontre avec le général Lyautey, Mouley Hafid s'aperçut que c'était sérieux cette fois et que le nouvel envoyé de la France n'était pas l'homme avec lequel il pourrait recommencer à finasser à marchander quelque autre délai contre un chèque ruineux pour notre caisse diplomatique. Sans phrases, il signa son abdication et, le 12 août, il s'embarquait à Rabat, à bord du *Du Chayla*, pour s'éloigner de ce Maroc où, juste cinq années auparavant, en se faisant proclamer à Marrakech, il avait caressé le beau rêve de jouer un rôle qui l'aurait rendu l'égal de son père, le grand sultan Mouley el Hassan. Comprendra-t-on jamais, en étudiant l'histoire éphémère et cependant si compliquée de ce prince musulman, quels furent ses véritables sentiments? Saura-t-on jamais le fond de ses pensées, lorsque, dans l'ombre mystérieuse de ses palais, il cherchait à briser l'étreinte de plus en plus étouffante de son peuple en pleine anarchie, en même temps que celle des troupes et des autorités de la France, devant lesquelles il sentait s'effondrer son autorité dont il avait été si jaloux? La déception avait été d'autant plus grande pour lui, la chute de ses illusions d'autant plus terrible que ses rêves avaient été plus élevés, et c'est là qu'il faut chercher, non pas l'excuse, mais l'explication de certains de ses actes que l'histoire révélera un jour.

Le lendemain 13 août, Mouley Youssef, frère de Mouley Hafid, était proclamé sultan du Maroc par les oulémas de Rabat et, ce qui n'était pas très protocolaire au point de vue musulman, la télégraphie sans fil répandit aussitôt la nouvelle dans tout l'Empire. Les proclamations dans les autres villes suivirent sans difficulté, sauf cependant à Tétouan et

Larache, dans la zone espagnole, où, sous l'influence allemande non déguisée, on fit preuve de quelques hésitations en guise de protestation.

Le nouveau Sultan avait à peu près l'âge de son frère et la même belle prestance. On disait dans le peuple qu'il avait la « baraka », c'est-à-dire la bénédiction particulière de Dieu. Très dévot, il n'était compromis dans aucune intrigue, et sa vie édifiante était une garantie qu'il saurait ramener sur le trône chérifien toutes les traditions de religion et de simplicité que ses frères avaient un peu trop oubliées, pour le plus grand dommage de leur prestige de Princes des croyants.

Hadj Mohammed el Mokri gardait auprès de lui les fonctions de grand vizir. Homme d'une fine intelligence, d'une grande culture musulmane, très averti des affaires européennes, ami très sincère de la France, à laquelle il avait donné les plus grandes preuves de loyalisme dans les circonstances les plus tragiques, très rompu à toutes les intrigues du Maghzen où il avait passé sa vie, fils d'un ancien vizir, nul n'était mieux désigné que lui pour conseiller le nouveau Sultan dans ses débuts de souverain et le guider dans le rétablissement des traditions d'autrefois.

Le Maroc avait enfin un Sultan dont la bonne réputation allait bientôt devenir populaire. Sous sa haute autorité, avec le concours éclairé de son grand vizir, le Maghzen allait reprendre vie, rendant à tous les rouages administratifs de l'Empire cette autorité sans laquelle un gouvernement est impossible. Les musulmans allaient se tranquilliser en constatant que leur protectrice, la grande nation française, leur avait envoyé un résident profondément respectueux de toutes les coutumes de leurs ancêtres, auxquelles ils sont fortement attachés.

C'était là une réforme indispensable que la présence de Mouley Hafid aurait toujours entravée : c'est pour cela que le général Lyautey n'avait pas hésité à accepter son abdication, pour laisser les oulémas choisir un nouveau souverain décidé à entrer loyalement, mais prudemment, dans la voie des réformes et à écouter nos conseils bienveillants.

*
* *

Mais si la situation s'éclaircissait dans le Nord, où l'habile intervention du général Gouraud obligeait les tribus à se soumettre à l'autorité chérifienne, elle s'assombrissait de plus en plus dans le Sud. Depuis son débarquement à Casablanca, le général Lyautey avait vainement cherché à voir clair dans la situation embrouillée du Haouz, et les rapports incomplets et contradictoires des consuls ne lui avaient fourni aucun élément d'appréciation, au contraire.

A l'inverse du Nord où s'éparpillaient des poussières de tribus indépendantes et insoumises, organisées suivant des formules socialistes et que des chefs n'ont jamais pu conserver sous leur autorité, le Sud est essentiellement féodal et quelques grands caïds s'en partagent le gouvernement. Le plus puissant était Si el Madani el Glaoui, grand électeur de Mouley Hafid, qu'il avait loyalement soutenu de son or et de ses troupes. Il avait connu l'ingratitude de ce souverain qui sut obtenir la complicité des autorités françaises pour le mettre en disgrâce le lendemain de l'entrée de nos troupes à Fez. Cet acte odieux de Mouley Hafid, frappant toute la famille du Glaoui qui s'était dévouée à lui et compromise pour sa cause, le libérait de la lourde dette

de reconnaissance contractée vis-à-vis d'elle. En même temps il leur enlevait le gouvernement de la plupart de leurs tribus, détruisant dans le Sud, et cela avec notre aveugle complicité, la seule grande autorité vraiment acquise à la cause française et sur laquelle, malgré tout, nous n'avons jamais dû cesser de compter.

Un favori du Sultan, son compagnon de débauche, était nommé pacha de Marrakech, où il s'entoura d'êtres sans aveux, la plupart protégés allemands : c'est cette bande qui allait nous préparer les difficultés que nous ne devions pas tarder à rencontrer dans cette région.

Les Glaoua étaient depuis longtemps mes amis fidèles ; nos bonnes relations avaient contribué à décider de leur attachement à la France et, d'autre part, j'avais intimement connu les autres grands caïds pendant mon séjour à la cour de Mouley Hafid ; aussi le général Lyautey me fit-il l'honneur de m'envoyer à Marrakech, où je devais leur expliquer ce qu'allait être notre protectorat, en même temps que je chercherais à voir clair dans leurs affaires.

J'écrirai ailleurs les incidents de ce voyage pendant lequel je goûtai toutes les émotions que réserve le passage à travers les turbulentes tribus marocaines. Au moment où j'allais quitter Safi pour pénétrer dans l'intérieur, le pays était complètement révolté et, après avoir rencontré de la « poudre » sur deux routes différentes, je me décidai à passer par les tribus berbères de l'Atlas, où je pensais me trouver en pays ami.

C'est en campant un soir dans la casbah du caïd des Ouled bes Sebâa que j'eus la révélation de l'influence grandissante de el Hiba dans le Sud marocain. C'était un nouveau prétendant au trône, que ses

origines rendaient plus dangereux que tous les autres. Il était le fils du célèbre marabout Mââ el Aïnin, le plus grand saint moderne de toute l'Afrique du Nord, dont les ouvrages théologiques étaient lus et commentés jusqu'en Tunisie. Il était le chef de la Mauritanie, dont les campagnes du général Gouraud avaient eu raison. Son prestige était formidable dans le Sud, où la religion est plutôt faite de sorcellerie que de pur idéalisme islamique. Il y passait pour un demi-dieu : on baisait la trace de ses pas et le peuple se prosternait devant lui sur son passage. J'avais connu el Hiba dans l'entourage de Mouley Hafid, dont il avait été le favori assidu pendant plusieurs mois, je le savais intelligent et capable, en se servant de la baraka de son père dont il avait hérité, de nous créer les pires difficultés.

Mon premier soin fut d'attirer l'attention du résident général sur le mouvement qui se dessinait dans le Sud et qui devait être bien autrement inquiétant que les rivalités du Glaoui et du Mtougui, où se perdait la diplomatie maladroite de nos consuls.

Le coup était admirablement monté, et j'ai toujours cru y reconnaître l'habile main de Mouley Hafid : son dernier cadeau avec l'expression de sa dernière pensée avant son abdication. Comme je l'ai dit, il avait pris plaisir à anéantir la force du Glaoui dans le Sud, humiliant ceux auxquels il ne pouvait pardonner de l'avoir si bien servi et les mettant dans l'impossibilité de nous aider. D'autre part, il avait groupé ses amis, les bons protégés allemands, autour du caïd Mtougui, aveugle rival du Glaoui, coutumier de la trahison et, malgré ses protestations, xénophobe irréductible et partisan certain de el Hiba.

N'oublions pas que el Hiba s'était fait proclamer à Tiznit, dans le Sud, non loin d'Agadir, où les Boches

maintenaient à grands frais leur influence, et nous retrouvons là toutes les apparences de la collaboration habituelle aux événements difficiles pour nous.

Ce qu'il est aussi intéressant de noter, c'est la rapidité avec laquelle se développa le mouvement de el Hiba dans le Sud, à partir du moment où l'abdication de Mouley Hafid devint irrévocable. Mouley Hafid abdiquait à Rabat le 12 août et, le 15, avant que l'on ait eu le temps d'y proclamer son successeur, el Hiba entrait victorieux à Marrakech, où la population résignée et les Glaoua impuissants l'accueillaient comme Sultan. Naturellement, les Boches prévenus par leur fidèle ami le pacha avaient filé à temps, mais neuf de nos compatriotes y étaient arrêtés et emprisonnés par le sultan des « hommes bleus ».

Jamais la situation n'avait été aussi grave pour nous. L'autorité maraboutique de el Hiba le rendait inviolable dans tout le Maroc où même ses ennemis n'auraient pas osé porter la main sur lui. Seule une autre autorité religieuse, celle du Sultan, aurait pu se dresser en face de lui pour lui tenir tête, mais celle-ci, Mouley Hafid avait pris soin de la détruire et il manquait à son successeur, Mouley Youssef, les forces nécessaires pour s'engager dans une expédition.

Le mouvement pouvait rapidement gagner le Nord et enflammer tout le Maroc dans une explosion de fanatisme que notre corps d'occupation, malgré sa bravoure et son endurance, aurait eu peine à contenir. Il n'y avait plus de temps à perdre, il fallait briser le prestige du nouveau Sultan et puis il fallait avant tout mettre fin à l'angoisse de savoir nos compatriotes aux mains de ce dangereux fanatique ; à tout prix il fallait les délivrer !

Le général se trouvait peut-être en présence de la situation la plus difficile de sa carrière : l'affaire de

Fez, toute locale, n'était rien à côté de celle de Marrakech. Depuis des mois nos troupes étaient partout et toujours sur la brèche, luttant sans répit pour réduire les tribus révoltées, attaquées tous les jours et partout, insuffisantes pour faire face à nos irréductibles adversaires. Elles ne tenaient coup que par leur inlassable activité et leur bravoure à toute épreuve. Et c'est au moment où on aurait pu les croire à bout de forces, ces vaillantes troupes, à cette époque des chaleurs torrides, où le soleil brûle tout dans les grandes plaines désolées, qu'il fallait à tout prix faire appel à elles et leur demander un nouveau et rude sacrifice.

La situation du résident général était angoissante : il fallait continuer à maintenir un ennemi mordant sur un front considérable, en même temps que l'on ferait tête au danger redoutable qui se levait derrière l'Atlas. Il ne tarda pas à se déterminer : on formerait deux colonnes de 6.000 hommes chacune, et pendant que l'une d'elles marcherait sur Marrakech pour y délivrer les nôtres, l'autre appuierait son flanc gauche et serait prête à faire face au mouvement hostile qui se dessinait du côté de Tadla. Avec des prélèvements sur les troupes existantes et l'arrivée de renforts, tout fut prêt en quelques jours ; le général Lyautey, qui venait d'accomplir un nouveau tour de force, pouvait envoyer le 2 septembre au colonel Mangin, commandant de l'expédition, la mémorable dépêche :

Allez-y carrément.

Je mets en vous toute ma confiance pour sauver nos compatriotes, rendre appui à nos amis, châtier nos ennemis, en unissant à toute la vigueur nécessaire la prudence indispensable pour ne vous laisser ni accrocher ni retenir et pour ne partir que complètement outillé et munitionné.

Et le colonel Mangin « y alla carrément ». Le 6, il mettait en complète déroute l'armée de el Hiba à Sidi-bou-Othmann, aux portes de Marrakech, où son avant-garde, brillamment commandée par le lieutenant-colonel Simon, pénétrait le 7 ; elle y trouvait sains et saufs nos compatriotes que le Glaoui avait délivrés le matin même.

El Hiba s'était précipitamment enfui dans la direction du Goundafi, il avait passé les cols de l'Atlas pour aller piteusement se réfugier dans le Sous. L'habile et foudroyante intervention du colonel Mangin avait détruit son prestige et ruiné dans tout le Maroc l'autorité menaçante de ce sultan éphémère. Avertis de la puissance de nos armes, les groupements qui se formaient dans la région de Talda renoncèrent à l'action et ne tardèrent pas à se disperser. Une fois de plus, la baraka de notre résident général s'était affirmée par ce coup d'audace dans le Sud marocain qui devait en amener la pacification définitive.

La collaboration active des frères Glaoua nous avait été des plus précieuses dans ces difficiles circonstances, et je tiens à rendre hommage ici au loyalisme inaltérable de mes bons amis à la cause de la France.

A cette époque, M. Auguste Terrier, le dévoué secrétaire général du Comité de l'Afrique française, analysait ainsi le résultat de cette brillante opération :

D'un bout à l'autre de la zone d'occupation française, ce succès a produit une impression considérable. Celle-ci s'explique par tout ce que représentait pour les tribus marocaines le mouvement sudiste. Depuis plusieurs mois, depuis les douloureux événements de Fez, les indigènes s'étaient pris à douter de notre puissance. Partout ils avaient été attentifs aux excitations antifrançaises, partout ils s'étaient levés contre nous et attendaient

l'heure de s'unir pour une action décisive. Chaque jour les agitateurs trouvaient un nouveau prétexte à invoquer contre nous. C'étaient les difficultés que nous éprouvions partout et la légende de notre impuissance à augmenter les effectifs engagés. C'étaient les conditions du départ du sultan Mouley Hafid, l'avènement de son successeur, l'occasion d'exploiter contre nous ce changement de régime. Tout cela s'ajoutait aux griefs religieux, à la haine de l'envahisseur et au sentiment d'hostilité générale que le pays ressentait contre nous plus vivement que jamais. Pour commencer ce mouvement on attendait un homme. Hiba, fils de Mââ el Aïnin, fort de son prestige religieux, fort surtout qu'il était de personnifier le sentiment de haine contre l'infidèle, apparut aux musulmans du Maghreb comme devant être le maître de l'heure. Tous espéraient en lui comme s'il était, enfin, le libérateur, celui qui devait nous jeter à la mer et rétablir au Maroc le régime de l'Islam triomphant. Il fut vaincu. On conçoit quelle déception put naître partout après de pareilles espérances et quelle portée devait avoir dans ces conditions le succès de Marrakech.

Quelques jours après ce beau fait d'armes, le résident général venait lui-même en consacrer l'importance à Marrakech, où il décidait de la forme à donner à notre action dans le Sud. Par sa profonde connaissance du cœur musulman, par la grande séduction de sa manière d'être, sévère, mais franche et loyale, il eut vite fait de gagner définitivement les grands caïds à la cause du nouveau Sultan et à la nôtre. En les réunissant tous dans le fastueux palais du grand vizir ba Ahmed dont il avait fait sa résidence, il réconcilia ceux que de vieilles rancunes divisaient depuis longtemps, rectifia les frontières de leurs féodaux caïdats et s'assura de leur collaboration pour le rétablissement et le maintien de l'ordre.

La ville de Marrakech resterait occupée par une

importante garnison, toujours prête à donner l'appui de sa force irrésistible aux caïds contre les tribus qui manifesteraient des velléités d'insoumission. Et pour affirmer cette étroite collaboration de l'autorité maghzénienne et des forces françaises, le colonel Mangin parcourut le Haouz, de Marrakech à la mer, vers Mogador, à la tête d'une importante colonne. Partout il était l'hôte des caïds dans leurs grandes casbahs, où des délégations de tribus, soumises et résignées, venaient apporter des présents et vérifier les bonnes relations de leur grand chef avec le protecteur du Maghzen. Venus avec appréhension, beaucoup s'en retournaient avec un commencement de confiance que l'intérêt avait fait naître en eux : toute cette importante mehalla française avait vécu sur la tribu, mais, à l'inverse des mehallas marocaines, elle avait tout payé, laissant sur la route une bienfaisante pluie de douros. C'était nouveau, et cette manière donnait naissance à l'opinion que, si les Français portaient des coups irrésistibles à leurs ennemis, ils étaient justes et bienfaisants pour leurs amis. Ce peuple, comme tous les autres, épris de justice et de liberté, dont nous avions brisé la rébellion d'une manière si foudroyante, nous observait à l'abri de sa soumission résignée ; notre loyauté, notre franchise qu'il ne prenait jamais en défaut lui faisaient déjà pressentir que sous l'égide de notre action il allait pouvoir réaliser ses plus chères aspirations et vivre dans la sécurité avec la libre pratique de sa religion et des chères coutumes de ses ancêtres.

A cette époque, le nouveau Sultan, S. M. Mouley Youssef, entreprenait à travers son empire un voyage d'une haute portée politique et qui devait définitivement le rendre populaire dans l'esprit de ses sujets. Après avoir accompli les rituelles visites aux tom-

beaux des saints de la ville, il quittait Fez ; à Mekinez, il s'attardait quelques jours dans les merveilleux palais de son père et du grand Mouley Ismael, et puis, après un pieux pèlerinage au tombeau de Mouley Idriss dans le Zerhoun, il gagnait Rabat, capitale politique de l'Empire chérifien et où le résident général avait établi sa résidence officielle. Il y célébra la grande fête musulmane de l'Aïd el Kebir au milieu d'une affluence considérable de ses sujets venus à cette occasion de toutes les tribus du Maroc et qui, suivant la coutume abandonnée depuis des années, lui avaient apporté de beaux cadeaux en argent et en objets de toutes sortes.

Le général Brulard avait réorganisé l'armée chérifienne réduite à rien par les événements d'avril ; en peu de temps il avait improvisé et instruit une garde importante. A l'exclusion de toute troupe française elle accompagnait le Sultan dans son voyage, produisant la meilleure impression sur les tribus, les convainquant de la liberté laissée par les Français à leur nouveau et sympathique souverain.

Le 12 décembre, il faisait à Marrakech une entrée triomphale au milieu d'une foule enthousiaste et défilait devant les troupes françaises qui lui rendaient les honneurs.

Tout ce qui pouvait rester du prestige maraboutique de el Hiba, l'*homme bleu,* était définitivement détruit : partout où il était passé, le Sultan avait su gagner les cœurs ; ceux qui venaient de le voir s'en retournaient dans leurs lointaines tribus déclarant qu'un vrai sultan était enfin monté sur le trône du Maroc et qu'il était digne de ses plus grands ancêtres. Et comme le général Lyautey avait eu l'habileté de ne se mêler en aucune manière à ce voyage, cela atténua, dans de sérieuses proportions, la légende, si habile-

ment répandue par les Boches, du Sultan prisonnier des Français.

Il revint à Rabat en passant par la côte, où sa présence donna lieu dans chaque ville à de grandes fêtes. On y célébrait, en même temps que son avènement au trône, le retour du pays à une époque de paix et de prospérité que les événements passés avaient si profondément troublées.

*
* *

Si je me suis tellement étendu sur ces événements du début de notre protectorat marocain c'est que je leur attribue une importance capitale. La tâche du résident général avait dépassé en difficultés tout ce que l'on avait pu imaginer au moment de sa nomination, et c'est grâce à sa clairvoyance et à sa puissante faculté d'organisation qu'il avait pu se rendre maître de la situation.

Moins de six mois après son débarquement à Casablanca, les rebelles étaient refoulés au delà des frontières habituelles du Bled-Maghzen : devant l'audace et la précision de ses expéditions les tribus montagnardes s'étaient recueillies et celles de la plaine définitivement soumises. L'autorité chérifienne, ruinée, sciemment peut-être, par l'attitude passive de Mouley Hafid, se trouvait restaurée en la personne de S. M. Mouley Youssef, et le Maghzen, appuyé par la force reconnue irrésistible de nos troupes, allait enfin pouvoir faire acte réel de gouvernement, administrer les tribus, organiser l'ordre et faire rentrer les impôts indispensables à la vie sociale de l'Empire.

Le général Lyautey avait débuté par le régime de la force et même de la violence, mais, en présence

d'une telle situation, avec un peuple aussi guerrier, surchauffé par la perfide propagande des Allemands, il n'y en avait pas d'autre possible. Il fallait, selon une de ses expressions favorites, donner aux endroits voulus de violents « coups de poing » qui étourdissent l'adversaire en lui enlevant toute envie de recommencer. Toute autre manière (celle des demi-mesures employée jusqu'alors, des expédients de toute sorte) aurait pu compromettre pour longtemps notre situation dans ce merveilleux pays, et nous devons nous réjouir de ce qu'un colonial de la valeur du général Lyautey y ait été envoyé. Il lui avait fallu moins de six mois pour asseoir définitivement notre protectorat au Maroc et donner à la métropole la certitude qu'elle allait pouvoir y accomplir désormais en pleine sécurité son œuvre de civilisation et de progrès.

La pacification n'était pas terminée, loin de là. Le massif central, le mystérieux Atlas, peuplé d'indépendantes et farouches tribus berbères que jamais un conquérant n'a pu soumettre jusqu'à ce jour, restait rebelle à tout gouvernement. L'amour de l'indépendance poussé jusqu'à l'héroïsme allait constituer tout le long de l'étendue de notre front marocain un danger continuel contre lequel il faudrait nous garder. Dès qu'une tribu s'était soumise à nous, il fallait la protéger contre ses voisines, encore en « siba » et qui cherchaient à la piller. Notre voisinage les mettait dans une constante inquiétude et les marabouts payés par les Allemands en profitaient pour les soulever contre nous et les grouper en harkas menaçantes. Ces harkas, dont nous suivions le développement, il fallait les détruire avant qu'elles fussent dangereuses, et c'est là l'explication de notre continuelle marche en avant. Il n'y a jamais

eu au Maroc, de la part du parti militaire, une arrière-pensée de conquête : toujours et partout chacune des affaires a été la conséquence pour ainsi dire de la précédente. Un poste nouveau ne s'est jamais établi sans que, plus en avant, il se soit, dans un délai plus ou moins long, formé un groupement rebelle de plus en plus menaçant et qu'il a toujours fallu disperser au moment opportun. Et c'est ainsi que depuis le débarquement de Casablanca, ou plutôt depuis notre première action en Chaouia, nos troupes ont toujours été attirées en avant par la nécessité de briser la force d'un ennemi menaçant et, sous peine de ruiner le prestige de nos armes, de toujours rester sur les positions conquises. Et cela durera jusqu'au jour où toutes les tribus s'étant enfin soumises à la suite des coups que, malgré nous, nous aurons dû leur porter, tout l'Empire chérifien sera tenu en paix d'abord par le réseau de nos postes militaires et, progressivement, par la confiance que lui aura inspirée notre loyale administration.

C'est ainsi que dans la suite, en 1913 et au commencement de 1914, le général Lyautey se trouva dans l'obligation d'accomplir deux grandes opérations militaires devenues indispensables à la sécurité de notre occupation.

Il occupa la casbah de Khenifra, repaire du Zaïanï, notre irréductible ennemi, et surtout se rendit maître de la ville de Taza, opérant de la sorte, à la suite des brillantes opérations des généraux Gouraud et Baumgarten, la jonction des deux Marocs, assurant désormais la continuité de notre occupation de toute l'Afrique du Nord.

Il y aurait beaucoup à écrire sur notre pénétration militaire dans le Maroc insoumis, où chaque pas en avant a toujours été engagé avec une méthode im-

peccable et réalisé au moment opportun, avec le minimum de casse. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les difficultés sans nombre que n'ont cessé de soulever contre nous les Allemands, soit par leur action sournoise en pleine zone française, soit par leur propagande révolutionnaire dans la zone insoumise espagnole, où ils sont encore en nombre important aujourd'hui. La diplomatie, toujours prudente, nous a laissé ignorer bien des faits dont la révélation, possible et prochaine maintenant, montrera la perfidie allemande sur cette terre d'Afrique où, depuis 1905, elle nous faisait virtuellement la guerre.

Ce que j'ai bien tenu à indiquer aujourd'hui, c'est le geste énergique et continu avec lequel le général Lyautey repoussa en quelques mois la rébellion des confins de la Chaouia jusqu'aux plus profondes vallées de l'Atlas. Il sut entraîner nos vaillantes troupes, et c'est grâce à leur inlassable dévouement qu'il put reconstituer, avec cette inconcevable rapidité, le Bled-el-Makhzen, dans ses limites les plus étendues, comme aux époques des plus grands sultans et que ceux-ci avaient mis leur règne à conquérir.

* * *

En même temps qu'il déblayait la situation politique, le résident général, fidèle à sa méthode, se préoccupait de l'organisation des territoires rendus à l'autorité du Sultan.

Pour chacune des branches de cette œuvre de réorganisation d'un empire presque aussi grand que la France, il s'était entouré de collaborateurs de premier ordre. Je regrette de ne pouvoir dire ici ce que fut le développement de cette active collabora-

tion, où chacun des chefs de service apporta sans compter le concours de son expérience éclairée. Il fallait tout refaire à neuf, puisque plus rien n'existait à l'abdication de Mouley Hafid, mais il fallait aussi se garder d'improviser dans ce pays où tout est tradition, où toute réforme inopportune peut amener les pires catastrophes. Dans l'écroulement de toutes les institutions, il fallait patiemment rechercher les matériaux enfouis sous les décombres et bien les reconnaître avant de les remettre à leur place. C'est pour cela que, presque chaque matin, un grand conseil de directeurs se réunissait autour du résident général et que les réformes y étaient minutieusement discutées avant d'être promulguées.

Grâce à cette méthode de travail, l'Empire chérifien renaissait peu à peu à une vie d'ordre et de paix qu'il n'avait pas connue depuis de longues années. Les caïds restés à la tête de leurs tribus, étroitement surveillés par les chefs de bureaux arabes, ne pouvaient plus pressurer à loisir leurs sujets; les impôts commençaient à rentrer régulièrement avec un contrôle donnant toute garantie de chaque côté. Les indigènes ne tardèrent pas à constater que toutes leurs réclamations étaient d'abord gratuitement accueillies et qu'il leur était fait justice toutes les fois qu'elles le méritaient.

Comme la sécurité régnait partout où nous étions et qu'il n'y avait plus à craindre d'être « mangé » par le caïd, par le Maghzen ou par quelque tribu voisine, comme on était enfin certain de récolter ce que l'on avait semé ou de vendre les troupeaux que l'on avait élevés, il en résulta un accroissement rapide dans la prospérité de tous. Il fallut bien reconnaitre que les Français en étaient la cause. Et comme, d'autre part, ils voyaient que toutes leurs coutumes,

toutes leurs traditions étaient scrupuleusement respectées, ils s'accoutumèrent facilement à notre présence. Leur appréhension première à notre égard se dissipa rapidement; elle fut remplacée par une confiance étonnée, encore un peu inquiète pendant les premiers temps. Mais nos manières toujours franches et loyales, avec l'aide bienfaisante de S. M. le Sultan, de ses vizirs et de ses caïds qui nous donnaient de tout cœur leur précieuse collaboration, opérèrent l'heureux rapprochement des Français et des Marocains, accomplissant ce miracle de faire naître l'amitié entre les deux peuples que les événements, aidés beaucoup par la propagande allemande, je tiens à toujours le répéter, semblaient avoir rendus irréconciliables quelques mois auparavant.

Bien qu'étroitement ligoté par tous les traités dont les Allemands avaient ourdi la trame diplomatique autour du Maroc, le résident général s'efforça de donner à ce merveilleux pays tout le développement économique que méritait son incomparable richesse. La nécessité de ravitailler nos troupes de plus en plus éloignées du port de débarquement lui donna le prétexte de construire des voies ferrées qui unissent aujourd'hui Fez à Casablanca et bientôt à Marrakech. Partout les vieilles pistes où cheminaient péniblement les caravanes étaient aménagées pour le passage des voitures, des ponts étaient jetés sur les rivières qu'il avait toujours fallu franchir à travers des gués profonds et dangereux, de vraies routes étaient construites pour unir entre elles les grandes villes. C'est ainsi que l'on put voir cette chose prodigieuse : les automobiles sillonner tout le Maroc, moins d'un an après l'arrivée du résident général, à travers des contrées où l'on ne circulait qu'avec de grandes difficultés sur les montures marocaines.

Et ce qu'il y avait de plus prodigieux, c'est que les indigènes, ceux-là mêmes qui cinq ans auparavant avaient détrôné Mouley Abd el Aziz parce qu'il allait en automobile et parce qu'il avait fait construire un chemin de fer dans les jardins de son palais, ceux-là étaient les plus enragés à vouloir se servir des automobiles et considéraient comme une des faveurs les plus grandes l'autorisation de monter dans le chemin de fer militaire.

Il y avait vraiment quelque chose de changé au Maroc. Les tribus en « siba », toujours dangereuses, étaient maintenues dans leurs montagnes par la force inébranlable de nos postes avancés, et désormais, en arrière, les tribus soumises s'étaient accoutumées à cette idée de vivre en paix suivant leurs institutions et leurs coutumes. Le pays avait enfin un sultan en S. M. Mouley Youssef, dont la vie irréprochable pouvait servir d'exemple à tous; pendant qu'il avait traversé son Empire, partout on avait été émerveillé de la dignité de sa tenue, de sa profonde dévotion dans les cérémonies religieuses et de la bienveillance inépuisable avec laquelle il recevait ses sujets. Près de lui nous représentions la force loyale et toujours bienfaisante sans laquelle il est impossible de gouverner; nous représentions aussi le progrès et la civilisation dont les sujets de l'Empire chérifien ne pouvaient nier les bienfaits et dont ils s'étaient empressés de profiter. Les Européens, les Français surtout, affluaient dans toutes ces contrées dont on leur avait vanté les inépuisables richesses, et chaque paquebot déversait par centaines à Casablanca de nouveaux venus prêts à toutes les entreprises. Avec eux les capitaux affluaient. Les indigènes, intelligents et intéressés, attentifs à ce qui se passait au milieu d'eux, s'apercevaient que, sous toutes les formes, ils

étaient les premiers à en profiter, et cela les amenait à s'habituer agréablement à notre présence. Les deux peuples s'apercevaient qu'ils avaient des affinités communes, qu'ils étaient en somme assez près l'un de l'autre et qu'ils pouvaient facilement s'entendre. L'intérêt aidant, il se firent rapidement nos collaborateurs, et de là à être franchement nos amis il n'y avait qu'un pas, il fut vite franchi.

III

LA GUERRE

Le 14 juillet 1914, quelques jours à peine avant la déclaration de la guerre, la colonie française de Rabat se réunissait autour du résident général et du grand vizir de S. M. Chérifienne. Des allocutions étaient prononcées dont les parties principales ont leur place ici, parce qu'elles indiquent, d'une manière précise, la situation du Maroc à cette époque et l'état d'esprit des Marocains à l'égard de la France.

Le général Lyautey, résident général, s'exprimait ainsi :

En vous voyant si nombreux réunis autour de moi, je ne puis m'empêcher de mesurer de l'œil le chemin parcouru depuis deux ans. J'évoque le premier 14 juillet 1912 que je passais à Fez, dans tout l'appareil de la guerre, au milieu de mes troupes, revenues le jour même de la campagne qui avait dégagé la ville, tandis qu'à Rabat M. de Saint-Aulaire, arrivé de la veille, débutait dans la collaboration qu'il n'a cessé de me donner avec tant de dévouement, de clairvoyance et d'activité, en groupant autour de lui la colonie naissante au milieu des inquiétudes, des angoisses même que vous vous rappelez.

Puis ce fut le 14 juillet 1913 où vous vous réunissiez déjà bien nombreux, mais où tant d'incertitudes pesaient encore sur l'avenir — l'emprunt ajourné — les anxiétés

motivées par une année particulièrement mauvaise et une sécheresse prolongée.

Aujourd'hui, les opérations récentes pour lesquelles vous venez de rendre un si juste hommage aux chefs et aux troupes, qui ont solidement assis les bases de notre établissement dans l'Empire chérifien, l'emprunt voté nous permettent enfin d'entrer dans la voie des réalisations. L'année, plus favorable, nous permet d'envisager la fin de la crise économique qui a si lourdement pesé sur le pays.

Dans sa réponse, Si Mohamed el Guebbaz, grand vizir, prononçait les paroles suivantes :

... Rayonnant à travers le monde, la France colonisa plusieurs pays dans les cinq parties du monde et prit sous sa protection des royaumes dont l'Empire chérifien est un des plus important.

Cet Empire eut le bonheur d'avoii à sa tête notre Sultan actuel, dont tout le succès consiste à tirer son peuple de l'obscurité, de l'ignorance et de le détourner de la mauvaise voie. Sa Majesté a eu la bonne fortune d'avoir auprès d'elle un homme comme vous en qualité de représentant de la glorieuse République Française. Vous lui avez prêté tout votre concours pour embellir son Empire fortuné des bienfaits de la civilisation et de la prospérité et pour mettre l'ordre et la sécurité dans le pays.

... Nous avons pleine confiance dans votre amour pour cet empire marocain, amour aussi grand que l'est celui du peuple marocain pour votre personne. La meilleure preuve en est dans le respect que vous professez à l'égard des rites religieux, ainsi qu'à l'égard des institutions musulmanes et des traditions nationales, qui, d'ailleurs, méritent d'être conservées. Car l'Islam n'est point une religion d'obscurité et d'abaissement, comme certains ont pu le croire, mais plutôt une religion de solidarité sociale.

Je n'étais pas au Maroc à la fin de juillet 1914 et

ce n'est pas là-bas que j'ai vécu les heures angoissantes du début de la guerre. Elles ont été analysées d'une manière tellement émouvante par M. G. de Tarde, secrétaire général adjoint au protectorat, dans une conférence qu'il a faite le, 12 septembre 1915, à Casablanca, que je ne saurais résister au désir de le citer longuement. Après avoir examiné la situation marocaine à la veille des hostilités, il s'exprime ainsi :

Un seul problème restait à résoudre : le problème allemand. Celui-là s'est résolu subitement le 1er août 1914. Et là encore, je vous demande d'évoquer par un souvenir personnel, qui sera toujours vivace, ce moment solennel de l'histoire du Maroc comme de toutes les histoires du monde.

Cinq jours d'angoisse et d'attente. Vous vous les rappelez. Quelques brèves dépêches, obscures et ambiguës, nous donnaient le vague sentiment heureux du grand travail diplomatique là-bas en Europe. Nous attendions quoi? la guerre? Ces quelques heures de commotions subites nous avaient à peine préparés à l'idée, que déjà l'événement éclatait. Ce soir-là, 1er août 1914, à 9 heures du soir, dans l'antichambre du général en chef, les figures et les gestes avaient une étrange gravité. Comme j'entrais, on me tendit un télégramme recueilli par la T. S. F. de Fez et acheminé jusqu'à nous : il décrétait la mobilisation générale. Quelle grande chose! Cet orage amoncelé sur l'Europe et qui éclatait, le Maroc même, à qui la France criait la nouvelle de loin, le premier l'avait annoncé trois fois : Tanger, Casablanca, Agadir : trois signaux d'alarme lancés à temps et entendus. C'est à eux que nous devons le réveil de nos âmes, le rassemblement de nos forces, l'organisation improvisée aussi qui nous a sauvés. C'est lui, le Maroc, qui a sonné le garde à vous, et voilà qu'il était payé de sa vigilance : toutes les T. S. F. du Maroc d'où, par trois fois, le cri d'appel était parti, recevaient ce soir-là la grande réponse.

Ce fut un moment de stupeur et d'enthousiasme. Moment critique où s'est joué tout le sort du Maroc. Le souffle de l'épopée qui se jouait là-bas nous emportait, comme nos frères en France, à la même heure, du même délire patriotique. La guerre serait épique, foudroyante, brève. Il fallait partir tous, tout quitter dans un même mouvement d'abnégation et de foi, pour nous jeter comme nos frères dans la fournaise. Le sort du Maroc se réglerait là-bas, sur la frontière lorraine, en trois mois, six mois au plus. Partir, partir, c'était l'idée de tous au Maroc et en France.

De tous, sauf d'un seul. Un seul qui est notre chef dans toute l'acception prestigieuse et familiale du mot. Les grands mouvements d'opinion, surtout les grands mouvements d'âmes, sont comme les foules aveugles qu'il est difficile d'arrêter. Il a senti qu'il fallait arrêter celle-là sur l'heure, pour se donner d'abord le temps de méditer et de décider. Pas longtemps, quarante-huit heures. Ce délai passé, son opinion était faite, sa décision prise. L'idée était née.

Et il faut bien que nous sachions que c'est à cette idée seule, je dirai presque à cette intuition, apparue à l'instant critique dans la méditation d'un homme, que nous devons la vie du Maroc depuis un an, tous nos biens conservés, nos fermes, nos usines, nos commerces et toutes nos richesses accrues, la richesse de la France, enfin cette manifestation même à laquelle nous assistons aujourd'hui et qui, comme tous nos travaux depuis un an, est une victoire de plus sur le front de guerre économique.

..... Cette idée, la voici : envoyer en France le plus possible de troupes actives. Pour cela, conserver toutes nos positions militaires extrêmes, l' « armature », car le moindre craquement aux avant-postes serait fatal. Le Maroc est d'ailleurs la clef de voûte de l'Afrique du Nord. Sait-on quelles conséquences mondiales entraînerait son abandon ? Mais le Maroc vidé de troupes est comme une écorce sans bois. Pour l'étayer : conserver toutes nos positions économiques, mobiliser, en quelque sorte

militariser le commerce, l'agriculture, l'industrie. Et plus tard, qui sait? Si la guerre dure (car il faut toujours prévoir le pire), travailler, construire, agir en profitant de la liberté d'action qu'elle nous donne.

En tant que commandant en chef des troupes d'occupation, le général Lyautey appela de suite sous les drapeaux tous les Français du Maroc, quels que fussent leur âge et leur situation militaire en France, et il les forma en compagnies de marche destinées à suppléer aux troupes actives envoyées en France dès les premiers jours de la guerre. En rendant compte au ministre de la Guerre des dispositions prises pour maintenir l'intégrité du front de notre occupation, le résident général télégraphiait :

J'ai notifié aux détachements maintenus sur le front que, en se sacrifiant jusqu'au dernier homme au besoin pour assurer la liberté des mouvements des éléments envoyés en France, ils servent aussi glorieusement et utilement la Défense nationale que sur la frontière de l'Est.

A quoi le ministre de la Guerre répondait quelques jours plus tard, le 13 août :

Votre lourde tâche ne doit pas être regardée comme ingrate, puisque vous réussissez à donner à la Défense nationale des effectifs plus nombreux que ceux que le Maroc lui avait enlevés. Les troupes restreintes, mais intrépides, qui vous restent parviendront sous votre commandement à défendre jusqu'au bout le drapeau sur la terre marocaine.

..... Dites à vos admirables troupes qui restent que le pays comprend toute l'étendue du sacrifice qu'il leur demande. Il leur envoie, avec ses bataillons territoriaux, ses enfants de France, pour partager les heures héroïques qu'elles vont vivre.

L'exemple que vous leur donnez, votre énergie et votre foi patriotique sont les meilleures garanties du succès final.

Et c'est grâce à cette conception audacieuse et sage que le Maroc pouvait fournir à la mère patrie un appoint important de troupes aguerries et qui, retrouvant sur le front la vie de combats qu'elles étaient accoutumées à mener, s'y battirent à l'admiration de tous les chefs, portant de rudes coups à nos redoutables envahisseurs.

Le 23 septembre, le 37e bataillon d'infanterie débarquait en France où, sur l'ensemble des forces qui occupaient le Maroc tant Occidental qu'Oriental, il avait été envoyé l'effectif de trois divisions d'infanterie avec une brigade de cavalerie, deux groupes d'artillerie montée, la plupart des troupes du génie et tous les services afférents à ces formations, effort supérieur à celui que demandait le Gouvernement et qui ne semblait pas, au début, pouvoir être donné, ni avec cette importance ni dans ce délai.

Si cet effort avait pu être réalisé, c'est grâce d'abord à l'énergie, à la ténacité et à la vaillance des troupes si réduites maintenues sur le front avancé et qui, par leurs vigoureuses ripostes contre des adversaires escomptant trop vite notre affaiblissement et l'évacuation de nos positions, leur ont infligé des leçons assez sévères pour les convaincre que notre drapeau serait maintenu aux points extrêmes où il avait été planté.

Couvert par cette armature inébranlablement sauvegardée, tout le pays en arrière a repris confiance, les communications sont restées libres, toutes les ressources du pays en hommes et en vivres sont restées disponibles, et l'écoulement ininterrompu de

contingents aussi importants a pu s'effectuer sans incident, comme en temps normal.

C'est grâce ensuite à la politique intensive pratiquée par les commandants des diverses circonscriptions et des officiers du service des renseignements, qui ont su inspirer à tous une juste confiance dans notre force et le succès de nos armes, et couper court à temps à la propagande effrénée pratiquée par des adversaires aussi perfides qu'indignes de l'hospitalité et de la liberté dont ils bénéficiaient.

*
* *

Parmi les troupes envoyées en France, se trouvaient une forte part de tirailleurs et de spahis marocains qui constituaient un élément déjà important du corps d'occupation. Les tirailleurs formèrent un régiment presque de la force d'une brigade qui, sous l'habile commandement du lieutenant-colonel Poeymirau, se conduisit si héroïquement dans les fournaises que furent les rencontres de l'Yser, des Éparges et de Soissons.

Je ne connais rien de plus éloquent sur la conduite de ces troupes que les deux télégrammes ci-dessous adressés à leur sujet au général Lyautey par M. Millerand, ministre de la Guerre.

Bordeaux, 25 octobre 1914.

Suis heureux vous prier faire connaître aux familles de vos chasseurs marocains que, depuis arrivée de ceux-ci sur le front des armées, ils n'ont cessé de se montrer dignes de la confiance qu'aviez en eux. Combattant avec une ardeur que leurs officiers ont dû souvent maîtriser pour éviter des pertes, nos ennemis qui les redoutent ne

peuvent résister à leurs attaques. Dans récent combat, ils ont enlevé à la baïonnette nombreuses tranchées sans se soucier feu violent artillerie qui n'a pu les arrêter. Cavaliers et fantassins rivalisent de courage et ont droit à notre reconnaissance.

9 novembre.

Je rentre du front des armées, j'y ai recueilli de nombreux témoignages de la vaillance des troupes marocaines, je suis heureux de vous prier de transmettre de nouveau à leurs tribus et à leurs familles ma satisfaction pour l'ardeur, l'endurance, le courage que les contingents marocains continuent à montrer dans les nombreux combats livrés actuellement contre les ennemis de l'humanité.

Dans un récent combat, ayant eu à traverser un glacis de plus de 2 kilomètres battu par le feu violent de l'artillerie et de l'infanterie ennemies, les unités marocaines ont marché comme à la manœuvre, exécutant leur mouvement en si bon ordre et dans de si heureuses formations que les pertes se sont réduites à quelques blessés légers. Dans un autre combat, une autre compagnie se présenta avec une telle impétuosité devant les tranchées abritant plus de 200 Allemands, que ceux-ci, terrifiés, n'osèrent en sortir pour fuir et se rendirent.

Les belles vertus guerrières des troupes marocaines s'affirment ainsi de jour en jour et inspirent autant de crainte aux Allemands que d'admiration à leurs frères d'armes, Français et autres troupes musulmanes, qui combattent avec les troupes alliées.

En donnant connaissance de ce dernier télégramme aux habitants de l'Empire chérifien, il en faisait le commentaire suivant :

En mettant à l'ordre ce magnifique témoignage des sentiments qu'inspire au Gouvernement de la République, aux troupes françaises, à nos Alliés et à l'ennemi commun

la vaillance des troupes marocaines, le résident général, commandant en chef, ressent plus que jamais la grandeur et l'honneur de la mission qui lui incombe en ce pays dont la noble race, réputée de tous temps pour ses vertus guerrières, les manifeste aujourd'hui sur le plus grand théâtre de guerre de l'Histoire, en luttant côte à côte avec les Alliés, les contingents musulmans de toute l'Afrique du Nord, de l'Inde et de l'Asie Centrale.

Dès le début de la guerre, S. M. Chérifienne, digne héritière de ses glorieux ancêtres, a compris que la cause religieuse dont elle est le chef incontesté ne pouvait que se solidariser avec ceux qui luttent pour le triomphe du droit, de la justice et de la liberté, et a adressé aux troupes marocaines les nobles et fortes paroles qu'elles ont emportées dans leur cœur, qui les ont enflammées au jour du combat.

C'est par le sang versé en commun qu'est désormais cimentée l'union étroite de la France et de l'Empire chérifien, dont le protectorat sauvegardera l'indépendance et la prospérité.

Le 11 février 1915, le général Joffre tenait à venir remettre lui-même au lieutenant-colonel Poeymirau la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'il avait si courageusement méritée à la tête de son héroïque régiment de tirailleurs marocains. Après cette émouvante cérémonie, le jeune colonel adressait à ses troupes cette vibrante allocution :

Ce n'est pas seulement votre colonel que le généralissime a décoré aujourd'hui, c'est vous tous, mes amis ; c'est au beau régiment des tirailleurs marocains, que j'ai l'honneur de commander, que le général Joffre a rendu hommage. C'est à votre valeur, à votre mépris de la mort, en d'héroïques assauts où l'ennemi a appris à vous connaître, que vous m'avez conquis la gloire de recevoir, au nom de vous tous, la rosette d'officier de la Légion

d'honneur des mains du chef suprême des armées de la République.

Et, comme le général Lyautey avait adressé à cette occasion un télégramme au général Joffre, celui-ci lui répondait :

J'ai été heureux de passer en revue le régiment marocain qui, depuis son arrivée en France, a donné des preuves remarquables de vaillance, de son aptitude à la guerre en Europe et de sa discipline, se plaçant au premier rang parmi les troupes indigènes. Je saisis cette occasion pour vous remercier du concours plein d'abnégation que le Maroc a donné à la Métropole et qui nous a été précieux. Je vous prie également de transmettre mes remerciements à S. M. le Sultan.

*
* *

Comme il me serait agréable, si je n'étais pas limité dans l'étendue de cet ouvrage, de rejoindre sur le front de France ces troupes héroïques que le Maroc y avait si délibérément envoyées et de dire les exploits qu'elles y ont accomplis. Dans la moisson de gloire réservée à nos enfants de France depuis Charleroi jusqu'à la Marne, la Belgique, sur toute notre frontière si lâchement envahie, les troupes du Maroc étaient toujours au premier rang. Plus tard, lorsque l'on écrira l'histoire de ces batailles gigantesques, dont le moindre incident était comme les plus grandes parmi celles que le monde aura vues jusqu'alors, on retrouvera sans cesse les noms des régiments marocains avec ceux de leurs chefs : les généraux Gouraud, Brulard, Pellé, dont le général Lyautey s'était séparé avec tant d'abnégation dès le début des hostilités.

Comme j'aimerais à rapporter ici les récits si simples, si pittoresques, que les tirailleurs marocains m'ont faits de leurs prouesses sur le front, au cours de mes visites à l'établissement de San-Salvadour, si pratiquement installé par Mme la générale Lyautey pour qu'ils y trouvent la plus douce convalescence.

*
* *

Pendant que s'exécutaient les mouvements de troupes, une série de mesures étaient prises contre les Allemands résidant au Maroc et elles n'étaient pas sans fortement influencer les indigènes, tout en augmentant considérablement la conception de notre force dans leur esprit.

Avant la guerre, ils jouissaient, aux yeux des indigènes de notre protectorat, d'un prestige incontestable. Depuis plusieurs années déjà, les consuls et commerçants de l'Empire germanique installés au Maroc menaient contre nous une campagne acharnée. Les indigènes prenaient pour de la crainte de notre part les concessions, les transactions, que le régime des capitulations et l'appréhension d'incidents diplomatiques nous obligeaient souvent à faire. M. Viviani, président du Conseil, y avait fait allusion dans sa déclaration aux Chambres, le 4 août 1914 :

L'Allemagne, disait-il, n'a rien à nous reprocher. Nous avons consenti à la paix un sacrifice sans précédent en portant un demi-siècle silencieux une blessure ouverte par elle. Nous en avons consenti d'autres dans tous les débats que, depuis 1904, la diplomatie impériale a systématiquement provoqués soit au Maroc, soit ailleurs, aussi bien en 1909 qu'en 1906, en 1908 qu'en 1911.

La vigilance de tous les agents de la résidence n'avait rien laissé d'ignoré dans leurs menées secrètes et perfides, et, si les barrières diplomatiques avaient jusqu'alors empêché de poursuivre ces monstres dans leur tanière, il n'en était plus de même le 1er août. Des mesures énergiques étaient immédiatement prises pour les mettre dans l'impossibilité de nuire et les empêcher d'entraver les opérations de notre mobilisation.

Il fut procédé à l'arrestation de tous les sujets allemands et autrichiens et à leur embarquement, sous la conduite de nos soldats, pour l'Algérie. Leurs consulats, leurs bureaux de poste furent fermés, leurs correspondances saisies. Il fut également procédé à l'arrestation de quelques censaux qui, forts de l'immunité que leur donnait leur situation spéciale, s'étaient montrés maintes fois insolents à l'égard des autorités françaises. Enfin la protection allemande fut supprimée.

Un dahir chérifien plaçait sous séquestre les biens meubles et immeubles de toute nature, notamment les mines et les carrières, dont les sujets allemands et austro-hongrois avaient la détention de fait au jour où les capitulations dont jouissaient leurs gouvernements ont été abolies.

D'autre part, MM. de Saint-Aulaire, délégué à la résidence générale, et Si Kaddour ben Ghabrit, directeur de l'interprétariat général, s'étaient rendus, au nom du résident général agissant comme ministre des Affaires étrangères de l'État chérifien, à Tanger, où ils remettaient leurs passeports aux ministres d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

J'emprunte à M. Robert Raynaud, directeur de la *Dépêche Marocaine*, l'intéressant récit des incidents qui entourèrent cette opération diplomatique.

La complexité diplomatique de l'Empire chérifien offrait cependant à l'offensive allemande des moyens redoutables contre notre influence. Les agents consulaires des puissances ennemies demeuraient à leur poste dans la zone espagnole. Cette situation, que nous avons dû accepter, se définit encore aujourd'hui par l'hospitalité bienveillante que Larrache et Tétouan offrent aux colons allemands réunis pour y défier la France. A Tanger, les légations d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie accueillaient ouvertement, au lendemain de la guerre, et encourageaient contre nous les perfides menées de certains indigènes. Là, nos difficultés étaient d'une nature spéciale, comme le régime même de cette ville. Tous les traités et arrangements conclus depuis 1904 avec l'Angleterre et l'Allemagne s'accordent à reconnaître à Tanger un caractère international dont les définitions précises sont d'ailleurs encore recherchées. Mais aussi longtemps que le statut n'aura pas été approuvé et appliqué, Tanger doit rester sous la souveraineté du Sultan. C'est lui qui y commande actuellement aux indigènes par son naïb et son Maghzen. En outre, les traités consacrent l'unité diplomatique du Maroc et font du résident général l'organe des relations extérieures de tout l'Empire. Le Sultan et le Gouvernement du protectorat avaient donc le pouvoir d'éloigner de Tanger les représentants allemands et autrichiens accrédités auprès de la Cour chérifienne qui siège à Rabat.

...Le 19 août à 10 heures, Si Mohammed Tazi, naïb du Sultan, demandait à M. Dickof, chargé d'affaires d'Allemagne, un entretien à la légation. Sur la réponse de ce diplomate, le naïb, accompagné de Si Kaddour ben Ghabrit, s'y rendait aussitôt.

A l'instant où le délégué chérifien franchissait le seuil de la légation impériale, on remarquait qu'un détachement de 50 hommes du tabor de police franco-marocain, jusque-là éparpillés dans le cimetière voisin, se rapprochaient en s'alignant et faisait circuler la foule des indigènes accourus sur le Grand Sokko.

Ces mesures militaires étaient grandement justifiées.

Nos autorités avaient été informées qu'un envoi assez important de revolvers, d'abord arrêté en douane, avait été délivré, sur sa réclamation, à la légation d'Allemagne. Les armes étaient aussitôt distribuées à des Marocains, protégés allemands. Or, la légation d'Allemagne se trouvait constamment entourée de ces indigènes prêts à la bagarre ou à l'émeute. La présence de ces forces militaires de police écartait toute possibilité d'incidents en sens divers, susceptibles de compromettre à la fois l'ordre public et la sécurité des diplomates en partance.

Dans la légation, le chargé d'affaires, M. Dickof, et le drogman M. Schabinger, accueillent Si Tazi et Ben Ghabrit et les interrogent sur l'objet de leur visite. L'éventualité de leur départ n'effleurait pas leur esprit. La veille, M. Dickof, dans un cercle privé, avait soutenu, en juriste, que Tanger demeurant le siège d'administration internationale, la présence dans cette ville du représentant allemand ne pouvait être discutée.

...On lui annonce que sa mission est achevée et qu'il pourra désormais regagner son pays et on lui remet ses passeports... Il se refuse à admettre ce congé subit. « Je ne puis cependant partir sans l'avis de mon Gouvernement. Vous détenez tous les télégraphes. Veuillez m'autoriser à faire connaître à Berlin cette situation et à demander des instructions. — Hélas ! Monsieur le Chargé d'affaires, répond Si ben Ghabrit, il n'est pas question de télégraphier, mais de quitter le territoire. — Je m'incline donc, cédant à la force ; mais donnez-moi l'assurance que jusqu'à mon départ les autorités marocaines veilleront à me sauvegarder dans mes déplacements à Tanger. — Cette assurance est de règle. Mais pourquoi ces mesures, puisque Sa Majesté compte que vous voudrez bien partir immédiatement ? — Immédiatement, partir aujourd'hui ? — Ce matin même, Monsieur le Chargé d'affaires, tout de suite. — Vous me faites violence. — Nous exécutons les ordres de Sa Majesté. D'ailleurs, toutes les dispositions sont prises, et, si vous voulez me le permettre, je vais avoir l'honneur de vous présenter M. le capitaine Devès, chef du tabor chérifien, que j'aperçois et qui vient

lui-même pour assurer, dans les conditions les meilleures et les plus honorables, votre départ. »

M. Dickof a cessé de protester. Ils savent, en Allemagne ce que représente un militaire et ce que signifie une consigne. Il se coiffe, prend sa canne et quitte pour n'y plus revenir la légation impériale.

...Et, quelques instants après, il embarquait à bord du croiseur français le *Cassard*, où venait le rejoindre le chargé d'affaires d'Autriche auprès duquel les mêmes formalités courtoises, mais décisives, avaient été remplies. Le soir même, le croiseur appareillait pour Messine où ils étaient débarqués.

...Ainsi s'accomplit l'acte suprêmement politique de la résidence générale. L'effet produit par ce départ fut immense et retentit au plus profond du Maroc. On ne connaissait dans les provinces que les consuls, souvent marchands, à l'autorité réduite. Au contraire, les indigènes situaient à Tanger, dans un traditionnel respect, les bachadours qui faisaient plier le Sultan.

Que la France ait pu expulser le bachadour le plus puissant, personne dans les tribus n'y eût pensé. Le témoignage des milliers d'indigènes réunis sur le Grand Sokko, pour assister à ce spectacle étrange, n'était pas récusable. On hocha la tête en recueillant l'écho parti de Tanger, et dans les douars on conclut : la France est forte. Rallions-nous [1] !

Mais ce qui impressionna le plus définitivement les indigènes, ce fut le débarquement à Casablanca de 4.000 prisonniers allemands qui furent immédiatement répartis sur tout le territoire du Maroc Occidental. Après tout ce que leur avaient dit les Allemands avant la guerre, ils ne pouvaient en croire leurs yeux

---

(1) Robert Raynaud, « La remise des passeports aux représentants de l'Allemagne, à Tanger » (*Bulletin du Comité d'Afrique française*, avril 1915).

à ce spectacle d'Allemands travaillant sans relâche au terrassement des routes nouvelles, à des voies ferrées militaires. C'était pour eux quelque chose comme de l'esclavage révélant la vérité de la force de la France et, dès lors, plus que jamais, ils nous furent définitivement et loyalement attachés.

Enfin le couronnement de ces opérations résida dans les révélations précises découvertes par la justice au cours de l'instruction du procès intenté devant le Conseil de guerre contre des sujets allemands convaincus de complot contre la sécurité du Maroc et de haute trahison. Ce procès, auquel ne fut malheureusement pas donnée la publicité qu'il méritait, révéla un vaste complot minutieusement préparé en vue du soulèvement des indigènes contre les Français et, par le fait, contre tous les Européens habitant le Maroc.

A ce sujet, le *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* si fécond en renseignements sur les questions marocaines, publiait la note suivante :

Depuis l'ouverture des hostilités, un certain nombre de sujets allemands résidant au Maroc et convaincus de menées antifrançaises ont été l'objet d'une instruction judiciaire. Ont été déférés au Conseil de guerre ceux à l'encontre desquels l'enquête a établi la preuve qu'ils avaient entretenu des intelligences avec l'ennemi dans l'intention de favoriser ses entreprises.

Dans la plus importante de ces affaires, les nommés Ficke et Grandler ont été, après des débats contradictoires et publics, au cours desquels ils ont fait présenter leur défense par des avocats de leur choix, condamnés, à l'unanimité, à la peine capitale, le 13 janvier 1915.

Ils ont été exécutés le 28 janvier.

Dans la même affaire, leur co-inculpé Nehrkoun a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans une autre affaire de même nature, le nommé Brandt a été également condamné à la peine de mort, le 27 novembre 1914. Mais comme les faits relevés à sa charge ne revêtaient pas le même caractère de gravité, le condamné a vu sa peine commuée en celle de dix ans de réclusion.

L'exécution de ces deux Allemands qui jouissaient d'une situation commerciale considérable à Casablanca avait donné aux indigènes un nouvel élément de confiance en nous et mettait surtout fin à la question allemande dans toute l'étendue du territoire chérifien soumis à l'occupation des troupes françaises.

Malheureusement, nous n'étions pas les maîtres de tout le Maroc ; une grande étendue montagneuse, le massif central de l'Atlas et tout le Souss jusqu'à la Mauritanie, habitée par les Berbères farouches et indépendants, se refusait encore à reconnaitre l'autorité du Sultan. Encouragés dans leur résistance par une constante propagande allemande qui durait depuis des années, ils allaient, grâce au redoublement d'activité de nos ennemis, tenter contre nous une série d'opérations avec l'espoir, en nous refoulant jusqu'à l'Océan, de nous chasser du Maroc.

Et cette propagande allemande était grandement facilitée par le fait que la zone espagnole de l'Empire chérifien participant à la neutralité espagnole était ouverte à tous les agents de l'Allemagne qui pouvaient y circuler en toute sécurité. Partout les chefs indigènes qui menaient l'agitation étaient soudoyés par eux ; ils leurs versaient des subsides de toutes sortes, et certainement les approvisionnaient en armes et en munitions dont la contrebande était mollement réprimée sur toute la côte du Riff. Des officiers alle-

mands, des instructeurs choisis parmi les sous-officiers connaissant la langue arabe dirigeaient l'instruction des mehallas, qui étaient bien équipées et qui recevaient, chose rare au Maroc, une solde régulière.

Si l'organisation allemande en vue du soulèvement des indigènes dans la zone française du protectorat avait été radicalement détruite, il n'en était pas de même dans la zone insoumise : avec leur ténacité habituelle et leur opiniâtre persévérance les Allemands allaient s'efforcer de maintenir la rébellion parmi ces tribus guerrières en leur fournissant de belles armes bien approvisionnées et en leur donnant l'occasion de s'en servir. De ce fait, depuis le Souss jusqu'à l'embouchure de la Moulouya, sur un front de plusieurs centaines de kilomètres, les troupes restées au Maroc sous le haut commandement du général Lyautey avaient à combattre le même ennemi que celui de la mère patrie. Là aussi les Boches s'étaient faits les amis des tribus sauvages en rébellion contre la civilisation et profitaient perfidement de leur passion de l'indépendance pour les jeter contre nous avec l'espoir toujours entretenu de nous vaincre et de déterminer le soulèvement de l'Islam contre les Alliés.

Pendant les premiers mois de la guerre, les troupes qui étaient restées au Maroc eurent à soutenir de rudes coups et si, nulle part, nos ennemis ne parvinrent à faire craquer l'armature, c'est que, partout où ils dirigèrent leurs tentatives, ils se trouvèrent en face de nos héroïques combattants dont l'histoire dira un jour tout leur obscur et glorieux dévouement sur ce front marocain si lointain de celui où se joue notre destinée dans le monde. Comme je voudrais pouvoir me laisser vaincre par la tentation obsédante de dire

ici la suite des belles opérations conçues par l'inlassable résident général avec la collaboration de chefs remarquables comme les généraux Henrys et Duplessis, les colonels Simon, Petitdemange, Dérigoin, Maurial, le commandant Desportes et combien d'autres, dont les noms reviennent sans cesse dans les annales des opérations militaires, comme preuve de leur formidable activité et de leur endurance à toute épreuve... Mais ces récits dépasseraient le cadre de cette étude, malgré tout leur grand intérêt. Cependant, à ceux qui voudraient en connaître le détail, je conseillerai la lecture du *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* et notamment celle de deux longues correspondances des mois de juin-juillet 1915, trop modestement signées E. A. Je leur emprunte ces quelques lignes où la politique du résident général est si bien définie :

Sur tout le frond sud, à la suite de cette série d'actions de force où l'ennemi, se butant à la plus énergique des résistances, a subi des pertes énormes, le calme se fait peu à peu comme sur le front nord. Nos adversaires de l'Atlas, fortement éprouvés, semblent vouloir désormais nous reconnaître définitivement la possession des terres conquises au cours des dernières opérations.

A l'intérieur du Maroc, les sévères mesures prises pour faire cesser la propagande antifrançaise, la constatation de nos succès sur le front zaïan, l'arrivée des premiers bataillons territoriaux de renfort et des premiers convois de prisonniers allemands, rassurent entièrement les tribus soumises, que le résident général va maintenir en confiance grâce à la constante application de cette politique du « sourire » qu'il a si bien définie dès le début de la guerre :

« Alors que la France entière conserve l'aspect d'une place de guerre, la vie normale suspendue, les réjouissances arrêtées, tout le monde uniquement tendu vers

l'accomplissement du devoir militaire, au Maroc, au contraire, pour donner au peuple une impression indispensable de sécurité et de confiance il faut maintenir autant que possible la vie extérieure, le fonctionnement habituel de l'Administration, en un mot tout faire pour « garder le sourire ». Il faut s'appliquer à donner et à faire donner partout l'impression que la guerre ne nous émeut pas, que nous en attendons l'issue en toute confiance et qu'ici, au Maroc, « la séance continue. »

Et pourtant, dans le sentiment qui nous étreint tous, partagé entre l'attente anxieuse de ce qui se passe en Europe et le souci des graves éventualités qui peuvent surgir au Maroc d'un jour à l'autre et auxquelles il faut parer sans relâche, l'effort nécessaire pour maintenir l'apparence de la vie habituelle, souriante et sereine, est encore ce qu'il y a de plus difficile et de plus dur à soutenir.

*
* *

Ainsi, suivant une expression du résident général, le Maroc avait « tenu le coup ». Toute l'organisation secrète des Boches pour soulever les tribus contre nous avait été étouffée dans l'œuf par les mesures énergiques prises contre leurs ignobles auteurs; de l'autre côté du front, chez les tribus insoumises, leur action militaire s'était heurtée à une résistance inébranlable, et nulle part ils n'avaient pu faire craquer l'armature. Les contingents avaient pu s'écouler sans incidents vers Casablanca, où ils s'embarquaient pour la France. L'émotion de la guerre n'avait pas été longue au Maroc, surtout parmi les indigènes, elle s'était vite calmée et la vie économique avait repris toute son intensité. Ici encore je veux emprunter à M. de Tarde l'excellent tableau qu'il a

tracé de cette situation au cours de la conférence qu'il a faite avec tant de succès à Casablanca :

..... Au bout de peu de temps, après une ère difficile, dure au point de vue militaire et politique, dure au point de vue économique, dure aussi et surtout au point de vue moral — ère de marasme, de crise d'impatience et d'ennui, — ce temps écoulé et les esprits peu à peu ramenés au calme, alors apparaissait la formule : *s'installer dans la guerre,* et l'autre formule *: tout chantier vaut un bataillon.* Nous devons beaucoup à ces formules; elles condensent en quelque sorte toute la force d'une idée en vue de l'action, elles sont toniques, elles sont la parole du commandement.

Il fallait d'abord solliciter l'initiative privée, lui donner le moyen d'agir et de se développer : premier article du programme économique.

Nous avions tous ici, au début, la même conception de la mobilisation. Tout le monde appelé, tout le monde dans le rang, à son poste de soldat! Je m'apprêtais, comme les autres, à partir pour rejoindre, le onzième jour, à la gare Saint-Lazare. Mais cette grande conception théorique s'est montrée pratiquement fausse, et vous savez quels efforts on fait en France pour en revenir. Elle était surtout fausse aux colonies, où, pour envoyer quelques centaines de soldats sur le front, la France a quelquefois perdu ses positions commerciales. Au Maroc, on l'a compris dès l'origine, on a compris qu'un homme, une unité, rendait plus de service à la France, au point de vue militaire même, comme colon dans sa ferme, négociant dans son magasin, industriel dans son usine, banquier à son guichet, que comme soldat dans le rang. L'œuvre était délicate. Il y a eu des jalousies, peut-être des injustices fatales. Mais toute la machine économique s'est mise aussitôt en branle, et tout le monde, les troupes elles-mêmes, en ressentent aujourd'hui l'heureux résultat.

..... La vie a repris peu à peu, non pas la vie normale,

mais une vie restreinte, une vie d'exception, une vie de temps de guerre. Or, il fallait prendre ses quartiers d'hiver, il fallait non seulement vivre malgré la guerre, mais s'y installer et, en s'y installant, en s'y développant, contribuer à la lutte générale. Une chose manquait : l'argent, ou plutôt le crédit ; car il suffit de peu d'argent, avec du travail, pour faire beaucoup de crédit.

..... Dès les premiers symptômes de reprise des affaires, apparut avec évidence la nécessité de supprimer lentement, prudemment, le moratorium.

Il a pu, grâce au concours unanime des banques, être réalisé jusqu'au bout, avec hardiesse et prudence à la fois, malgré les critiques qu'il provoquait. Et cette mesure si heureuse, que la Tunisie a imitée depuis lors, a été d'une importance capitale pour le Maroc. Un commerçant de Lyon disait dernièrement à M. Luret : « Nous traitons volontiers avec le Maroc ; c'est, à l'heure actuelle, l'un des seuls pays qui paient. »

Que toutes les mesures nécessaires aient été prises au moment opportun, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Elles découlaient naturellement de l'idée initiale. Mais ce qui est admirable, c'est combien le pays a répondu vite et pleinement à l'appel. Il n'y a pas d'inertie au Maroc, il n'y a que des énergies et il suffit d'une secousse pour les déclencher.

Mais ceux-là mêmes qui avaient déclenché ces efforts, allaient-ils rester les bras ballants, à regarder faire ? L'État, le premier, ne devait-il pas donner l'exemple du travail ?... Dès le signal de la guerre, les travaux s'étaient arrêtés, les projets étaient rentrés dans les cartons.

..... Reprendre les travaux, construire des routes, des ponts, creuser des égouts, bâtir des écoles ! En pleine guerre ! Et pourquoi ?... Pourquoi ? pour employer toute une main-d'œuvre oisive, pour donner au pays le sentiment absolu que tout va bien, qu'il y a de l'argent en France, et de l'espoir, et même de la certitude, enfin pour préparer d'avance la fin de la crise, en dotant le Maroc pendant la guerre même de tout le premier outillage dont il doit être armé...

..... Le signal à peine donné, les chantiers pullulaient déjà partout.

Sur les routes d'abord... Il y en aura ainsi dans tout le Maroc, avant la fin de décembre, près de 450 kilomètres...

Je parlais tout à l'heure des chemins de fer. Mais nous avons une voie ferrée ; elle est étroite et modeste ; cependant, telle qu'elle est, et faute de mieux, elle peut servir grandement au pays. L'idéal serait de la rendre entièrement commerciale. C'est une question de matériel et, par endroits, de dédoublement de voie. On l'étudie et, dans un an d'ici, elle sera plus commerciale que militaire. Or, là encore on a travaillé : le réseau s'est étendu. Au mois de janvier, le rail atteignait Fez ; au mois de juillet, il atteignait Taza. Il est posé dans la direction de Marrakech. Une nouvelle ligne qui doit servir Tadla s'avance de Ber-Rechid vers l'oued Zem.

..... Une dernière œuvre restait à accomplir, dernier article du grand programme économique et, en quelque sorte, son couronnement. Dès le lendemain de la déclaration de la guerre, tous les Austro-Allemands du Maroc une fois rassemblés, tous leurs postes commerciaux abandonnés, une place était à prendre.

..... Que restait-il à faire ? Appeler la France à notre secours, lui dire : « Vous avez un marché à prendre ; fabriquez tel ou tel produit, nous nous chargeons de son placement »... Et c'était là, il faut bien le dire, la tâche la plus difficile. Le commerce français n'est pas, en général, facile à remuer : « On est si bien en France ! » Et puis, aller au Maroc, un pays de sable, de chameaux et de coups de fusil !... Et enfin, il y a la guerre ! Il faut être allé en France pour se rendre compte de ce qu'est la guerre pour les commerçants. Toute l'activité du pays est employée pour les besoins militaires. Et nous demanderons à ces gens-là de fabriquer de la porcelaine peinturée pour les Marocains, de la quincaillerie bon marché, des burnous et des haïks pour les Marocains !

Nous avons osé pourtant. Il le fallait. Et c'est ainsi que naquit l'idée de l'exposition de Casablanca, et qu'un

beau matin, M. Luret, directeur du contrôle de la Dette, accompagné de M. Touza, partit en mission pour la France, son rapport sous le bras et un jeu d'échantillons dans ses malles. Il allait voir les chambres de commerce.

... M. Terrier, directeur de l'Office chérifien, de son côté menait la campagne à Paris et dans d'autres centres. Le résultat ne se fit pas attendre. Vers la fin du mois d'avril, le résident général étant à Fez recevait un télégramme qui disait en substance : « L'idée de l'exposition est comprise, les adhésions arrivent : son succès est assuré. » La chose était lancée. Il y a quatre mois de cela. Vous voyez ce qu'elle est devenue. Le spectacle qui est sous vos yeux en dit plus long que toutes les paroles...

Je vais, en terminant, et pour donner l'aperçu le plus frappant des résultats de la politique féconde et de la merveilleuse activité du pays, citer simplement, brutalement, quelques chiffres à peine recueillis que j'ai arrondis en supprimant les décimales, mais qui sont exacts :

1° Contributions apportées par le Maroc à la France :

Le Maroc a envoyé en France :

Des troupes d'abord ;

Des grains : 80.000 quintaux de blé de la récolte 1914, répartis entre la Tunisie et le Monténégro ;

70.000 quintaux de blé de la récolte 1915, déjà réalisés sur les 200.000 promis ;

91.000 quintaux d'orge 1914, dont 29.000 envoyés à Tunis ;

134.000 quintaux d'orge 1915, déjà réalisés sur le million de quintaux promis ;

Des peaux : 174.000 peaux de mouton et 5.000 peaux de chèvre ;

Des laines : 9.000 quintaux ;

2° Mouvement du commerce marocain :

Premier semestre 1914 (avant la guerre !) :

Importations : 67.195.000 francs ; exportations : 8.157.000 francs ;

Premier semestre 1915 (pendant la guerre) :

Importations : 68.984.000 francs ; gain : 1.789.000 francs.

Exportations : 12.324.000 francs ; gain : 3.172.000 francs.

Gain total de la zone française du Maroc : 4.961.000 francs.

Tel est le bilan de nos richesses qui sont les richesses de la France.

Et, le 5 septembre, le résident général inaugurait l'exposition de Casablanca, dont le succès fut retentissant non seulement au Maroc, mais encore en France et surtout dans le monde musulman où s'en répandit la nouvelle bienfaisante. Chacun avait apporté son infatigable collaboration à l'organisation de cette œuvre française dans notre colonie naissante, et, dans son discours d'inauguration, il leur adressait en ces termes ses remerciements : « A Monsieur Berti, Délégué du contrôle de la Dette, Commissaire général : ..... il a fallu cette occasion pour mettre en relief vos aptitudes supérieures d'organisateur, de metteur en œuvre, de moteur à la fois puissant et souple, votre esprit de décision et d'initiative, votre calme souriant au milieu des difficultés, bref, ces dons d'autorité et de commandement qui font le chef avec qui on est assuré de la réalisation et du succès, quelle que soit la tâche qu'on lui confie... M. René Leclerc, dont l'activité inlassable et la science technique ont été la cheville ouvrière de votre œuvre ; M. Mallet, qui a su donner dans cette manifestation du travail, à l'agriculture et à la colonisation la place qui leur revenait, c'est-à-dire la première ; M. Tranchant de Lunel, le magicien qui, de sa baguette, a fait surgir du sol, en quelques semaines, cette ville charmante, en étroite association avec votre ingénieur, le capitaine Brau, réalisation

pratique et rapide par excellence ; M. Guillaume de Tarde qui, ainsi que vous l'avez rappelé, a été un des premiers à avoir cette conception hardie de l'exposition et a été l'agent de liaison infatigable et ingénieux, non seulement entre la résidence générale et vous, mais entre le Maroc et son incomparable correspondant à Paris, M. Terrier. »

Je veux laisser au général Lyautey le soin de dire ce qu'était cette exposition, en citant la fin de son discours d'inauguration. Les discours du résident général, prononcés à toutes les occasions de l'œuvre considérable accomplie par lui au Maroc en marquent les étapes avec une éloquence impeccable, une précision militaire et toujours avec une note artiste et poétique qui leur donnent un charme tel que, si on les réunit un jour en volume, ils constitueront une des lectures les plus attrayantes sur le développement prodigieux de l'Empire chérifien. Les quelques pages qui vont suivre ont profondément impressionné la population de Casablanca et tous les colons français au Maroc qui se trouvaient ce jour-là réunis autour de leur chef :

Tout le monde sait et reconnaît aujourd'hui que ce dont il s'agissait, ce n'était pas la vaine et paradoxale satisfaction d'opposer une exposition pacifique aux œuvres de guerre qui ravagent le monde, ni de donner un cadre à des réjouissances dont l'idée même ne saurait venir à la pensée de personne en ces temps tragiques où tant de deuils étreignent les cœurs ; non, ce que nous avons voulu faire ici, c'est un geste de guerre, parce qu'il nous est vite apparu que cette guerre sans précédent se livrait sur tous les terrains et qu'elle employait toutes les armes. Nous ne nous sommes pas seulement trouvés en face, nos alliés et nous, de la plus meurtrière machine de destruction, mais de l'organisation la plus puissante

et la plus généralisée, embrassant tous les domaines, et nous avons compris que c'était dans toutes les manifestations de l'activité humaine qu'il fallait la contredire, et cela, sans perdre un instant, sans répit.

Vous venez de lire les déclarations récentes où notre adversaire proclamait ouvertement et cyniquement son programme, programme non pas seulement de domination militaire et politique, mais d'asservissement économique, et c'est à ce programme que nous répondons ici, dans ce Maroc qui a été un des premiers enjeux de cette lutte, en affirmant notre volonté de vivre et de prospérer par nous-mêmes et de ne pas nous laisser asservir.

Disons-le bien hautement, ce que nous présentons aujourd'hui, c'est une exposition de combat.

Y en eut-il jamais une, en effet, qui se soit ouverte dans de telles conditions, non seulement générales, mais aussi locales, alors que non seulement une lutte sans précédent couvre le monde de ruines, mais que, dans ce pays même, toute une partie est encore en guerre et que la dissidence y offre à nos adversaires des foyers qu'il ne cesse d'attiser?

Et voilà où est le paradoxe : c'est qu'ici, à Casablanca, cette manifestation de travail pacifique ne puisse se faire que parce que, sur notre front marocain, chaque jour des poitrines s'offrent aux coups, des baïonnettes se dressent, des fusils s'ajustent, pour maintenir notre sécurité et notre richesse.

Ce n'est pas seulement pour procéder à une inspection militaire périodique qu'il y a trois jours, après avoir arrêté avec vous les dernières lignes de cette exposition, je suis parti pour le Tadla, pour les avant-postes, dont je suis revenu hier. Je sentais que, pour conserver la claire vue des devoirs qui m'incombent ici, pour vous rapporter, à vous, l'état d'âme dont il ne faut pas nous dépouiller une minute, il me fallait reprendre le contact de mes troupes et, avant de redevenir ici avec vous le résident général, me remettre, si j'ose m'exprimer ainsi, dans la peau du général en chef.

Ah ! combien j'aurais voulu pouvoir vous faire

partager à tous ma rapide vision! Ce fut d'abord Ber-Rechid, la cité naissante. On m'y parla de constructions, de voirie, d'écoles. Puis ce fut Ben-Ahmed où le hasard faisait coïncider mon passage avec un « moussem » annuel où une foule était rassemblée. Cinq mille cavaliers dans leurs riches vêtements, galopant et faisant parler la poudre des fantasias pacifiques, s'empressant autour de moi, heureux de la belle récolte, de la justice assurée, de la sécurité retrouvée, du lendemain garanti, sur ces confins de la Chaouia si longtemps désolés par l'anarchie et le pillage. Et jusque-là c'était la paix complète, sans un indice qui révélât l'insécurité d'hier, l'effort militaire constant pour maintenir la sécurité.

« Quatre-vingts kilomètres plus loin, l'automobile m'amenait à l'oued Zem, la sentinelle avancée d'hier, la base militaire d'aujourd'hui : les bataillons massés dans les camps sénégalais, légionnaires territoriaux de France, prêts à se porter au premier signe au point menacé.

Vingt kilomètres encore et c'est Boujad, la cité sainte, auprès de laquelle veille notre réserve d'avant-postes, un bataillon colonial revenu hier du front de France.

Enfin, ce fut Kasbah-Tadla, le poste de première ligne, sur l'oued Er-Rebia, au delà duquel se dresse la muraille de l'Atlas encore hostile, tandis que, dans la plaine, l'œil aperçoit les petits groupes de cavaliers, le fusil haut, attendant la première sortie pour la recevoir à coups de fusil. Et dans ces camps, sous une chaleur torride, sous la tente, sous des abris improvisés, que leurs hôtes nomment plaisamment, mais avec quelque exactitude, les « fours crématoires du Tadla », vivent tout au long de l'année des troupes coutumières des privations, de l'isolement et du combat quotidien, mais qui n'en conservent pas moins leur bel entrain, leur vaillance morale et leur endurance physique.

Ah ! c'est bien là le rempart vivant qui seul permet de réaliser ce que nous voyons aujourd'hui. Quel réconfort j'ai éprouvé à revivre, au milieu de ces braves gens, trop peu d'heures pour participer à leurs mérites, mais assez pour les juger ! Avec quelle émotion, après avoir

remis la croix de guerre à leur chef, le général Garnier-Duplessis et à ceux qui l'avaient si glorieusement gagnée tant sur ce front que sur le front de France, je fis défiler devant moi ces belles troupes et, parmi elles, le bataillon de zouaves où ont été incorporés les conscrits du Maroc des classes 1914, 1915 et 1916, nos enfants, nos frères, déjà vieux soldats comme leurs frères de France, tout à leur tâche, tout à l'honneur d'assurer la liberté de notre travail.

Ah ! jamais vous n'aurez assez de reconnaissance pour ces troupes qui, d'Agadir à Marrakech, au Tadla à Khenifra, à Taza, sur la Moulouya, sur l'Ouerra, assurent la sécurité du Maroc et son libre développement. Dans la neige et le froid pendant l'hiver, sous le dur sirocco pendant l'été, elles peinent sans répit. Ce sont bien les frères de ceux des tranchées de France. Si elles ne connaissent pas l'honneur du marmitage incessant, elles connaissent la fusillade embusquée à chaque détour, la rude fatigue des longues marches, les privations quotidiennes. Mais surtout elles se sentent si loin, elles ne se sentent pas soutenues, comme leurs frères, par l'élan de toute la nation qui les suit et les réconforte. Elles ont connu de bien mauvais jours, alors qu'elles se croyaient méconnues ; les jours sont passés. J'ai pu, en toute certitude, leur rapporter de France l'assurance qu'on leur rendait haute justice et j'ai pu leur en apporter la preuve tangible avec les témoignages écrits du Gouvernement, avec cette croix de guerre qu'elles ambitionnaient au-dessus de tout.

Ah ! oui, elles accumulent les mérites, elles et leurs chefs. J'aurais voulu les avoir tous autour de moi aujourd'hui et, avant tout, le général Henrys. Mais au dernier moment le colonel Simon et lui ont été appelés à Taza par une alerte. C'est qu'en effet cette digue qui nous couvre ne se maintient qu'à la condition d'en surveiller sans répit toutes les fissures, de guetter, sur cette mer agitée qu'elle contient, les moindres mouvements avant-coureurs des tempêtes. Du moins ai-je pu réunir ici le colonel Thouvenel qui surveille le sud de Mekinez, le

général Duplessis, libérateur de Khenifra, que j'ai ramené malgré sa répugnance à quitter ses chères troupes.

Mais elles ne sont pas seules ici à accomplir tout leur devoir. Le remplissent aussi ces colons, maintenus par ordre dans leurs fermes, sur leurs exploitations. J'évoque un souvenir récent. A l'un d'eux que je démobilisais pour lui enjoindre de retourner sur son domaine et qui me suppliait avec angoisse de le laisser rallier, en France, son poste de sergent de réserve, je répondais : « C'est ici qu'est votre devoir militaire, au milieu de ces centaines d'indigènes qui ont confiance en vous, à qui vous assurez le travail, qui sont justement inquiets de l'agitation voisine, que votre seule présence va rassurer, tandis qu'à votre défaut, je serai peut-être obligé d'y envoyer une ou deux compagnies, que vous rendrez ainsi à la défense nationale. » Il comprit, et c'est ainsi que, réservistes et territoriaux du Maroc, vous vous êtes partagé la tâche, soit en renforçant nos effectifs du front, soit en maintenant l'arrière-pays dans la soumission.

Et non moindre est le mérite de ceux, officiers et administrateurs, dont la présence seule maintient la population de l'arrière dans la soumission et la paix. C'est peut-être pour ceux-là que le sacrifice est le plus grand, car ils n'ont même pas le réconfort vivifiant de l'alerte quotidienne et se rongent le cœur dans l'accomplissement de la monotone tâche journalière si nécessaire et si efficace pour la sauvegarde de ce pays.

Ils ont compris leur devoir, comme l'exprimait naguère l'un d'eux en des vers émouvants dont je ne vous citerai que ces strophes :

Mais nous n'avons rien dit, dans notre âme brisée
Un devoir surgissait douloureux, mais plus beau :
Rester pour conserver tout ce pays nouveau
Plus tard à la France épuisée ;

Rester pour que les blés fauchés, dans nos sillons,
Aux gerbes de là-bas ajoutent leur javelle,
Et pour que les soldats de la France nouvelle
Aillent grossir nos bataillons ;

Rester pour que huit ans de labeur et de peine
Ne soient pas à jamais perdus ; rester enfin
Pour que le sang français n'ait pas coulé en vain
Sur cette terre marocaine.

*
* *

Les Allemands avaient donc complètement manqué le coup qu'ils croyaient cependant avoir si bien préparé au Maroc depuis le jour du débarquement de Guillaume II à Tanger. Ce jour marquait bien la déclaration de l'avant-guerre à la France, contre laquelle le général Lyautey eut à mener une lutte si ingrate, parce qu'elle était secrètement, sournoisement et perfidement dissimulée derrière une barrière diplomatique qui trompa souvent ceux qui se croyaient les plus avisés parmi nos agents du quai d'Orsay.

Le Maroc, pays d'Islam arriéré, parfois de fanatisme farouche, irréfléchi, où se mêlait une folle passion d'indépendance, avec ses tribus insoumises, ses marabouts influents et, malheureusement, vénaux, leur était apparu comme la meilleure terre où ils pourraient jeter leur mauvaise semence. Ils avaient cru pouvoir y faire germer et grandir l'herbe pernicieuse de la haine dont les rameaux vigoureux étoufferaient les enfants de cette France dont ils enviaient si bassement les succès dans le monde. Ils avaient cru qu'à leur appel le Maroc tout entier se lèverait contre nous et que, dans un massacre comme seuls ils en peuvent rêver, ils nous extermineraient jusqu'au dernier, donnant ainsi à l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et l'Égypte où leur propagande était également active, un exemple qui mettrait toute

l'Afrique du Nord à feu et à sang et priverait les Alliés de ressources considérables tout en amoindrissant d'une manière très gênante leur situation militaire. Le programme était « kolossal », mais il ne devait pas rebuter les agents de l'orgueilleuse Allemagne. Et puis, ils y avaient été encouragés jusqu'en 1912, époque à laquelle, grâce à l'insouciance têtue de notre diplomatie locale, ils avaient à peu près terminé leur organisation contre nous, dont le couronnement avait été le massacre de Fez auquel avait si miraculeusement échappé notre ministre plénipotentiaire venu dans la ville sainte pour y faire signer le traité de protectorat au milieu de réjouissances et de feux d'artifice.

Ce sera une des gloires du général Lyautey, venu à cette époque au Maroc comme résident général, d'avoir su le reconquérir tout entier à l'autorité de S. M. Chérifienne, pendant qu'il suivait les traîtreuses menées de l'Allemagne tout autour de lui. Avec sa clairvoyance habituelle, grâce au concours de ceux qui l'ont toujours si patriotiquement secondé dans cette tâche difficile, il avait embrassé toute l'importance de la situation et, pour employer une comparaison militaire, connaissant toutes les mines sournoisement préparées sous le terrain où il semblait se croire à l'aise, il avait de son côté préparé tous les camouflets qui devaient les anéantir lorsque le moment serait venu.

La guerre à peine déclarée, tous les Allemands et Autrichiens furent arrêtés et, sur le front, vers les tribus de l'Atlas qu'ils avaient si largement payées, les coups portés par nos vaillantes troupes furent tellement sanglants, notre force irréductible s'y manifesta si bien, que, partout, après des tentatives malheureuses, l'ordre ne tarda pas à régner.

Le général Lyautey avait toujours été prêt, les événements en donnèrent la preuve. Il avait gardé intacte à la France la plus belle de ses colonies avec toutes ses grandes ressources si précieuses au cours de cette guerre et qui le seront probablement plus encore, bientôt, lorsque la paix sera signée et que le monde, débarrassé de l'obsession allemande, reprendra sa marche vers le progrès au milieu de la paix universelle si chèrement achetée.

En faisant le sacrifice de ne pas venir au front de France où l'attirait si fortement toute sa glorieuse carrière, en sachant avec une si grande abnégation *rester* à son poste, le général Lyautey aura cependant inscrit son nom parmi les plus glorieux de cette grande guerre, parce qu'il aura été le vainqueur de la bataille marocaine.



TABLE DES MATIÈRES

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — AVRIL 1916

49

PAGES D'HISTOIRE 1914-1916

Série de volumes in-12

HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DU GOUVERNEMENT BELGE

1. **Le Guet-apens.** *23, 24 et 25 juillet 1914* . . . . 40 c.
2. **La Tension diplomatique.** *Du 25 juillet au 1er août 1914* . . . . 60 c.
3. **En Mobilisation.** *2, 3 et 4 août 1914* . . . . 60 c.
4. **La Journée du 4 août 1914** . . . . 60 c.
5. **En Guerre.** *Du 5 au 7 août 1914* . . . . 60 c.
6. **Les Communiqués officiels depuis la déclaration de guerre.** — I. *Du 5 au 14 août 1914* . . . . 60 c.
7. — II. *Du 15 au 31 août 1914* . . . . 60 c.
8. — III. *Du 1er au 30 septembre 1914* . . . . 60 c.
9. **Extraits du « Bulletin des Armées de la République ».** — **I. Les Premiers-Paris.** *Du 15 août au 3 septembre 1914* . . . 60 c.
10. — **II. Les Premiers-Bordeaux.** *Du 4 sept. au 21 octobre 1914* . 60 c.
11. **A l'Ordre du Jour.** — I. *Du 8 août au 18 septembre 1914* . . . 60 c.
12. **Les Communiqués officiels.** — IV. *Du 1er au 31 octobre 1914*. 60 c.
13. **A l'Ordre du Jour.** — II. *Du 19 au 29 septembre 1914* . . . . . 60 c.
14. — III. *Du 2 au 14 octobre 1914* . . . . 60 c
15. **Le Livre bleu anglais** (*23 juillet-4 août 1914*) . . . . 60 c.
16. **A l'Ordre du Jour.** — IV. *Du 15 au 26 octobre 1914* . . . . . . 60 c.
17. — V. *Du 28 octobre au 1er novembre 1914* . . . . 60 c.
18. **Les Communiqués officiels.** — V. *Du 1er au 30 novembre 1914*. 60 c.
19. **A l'Ordre du Jour.** — VI. *Du 6 au 10 novembre 1914* . . . . . 60 c.
20. **Le Livre gris belge** (*24 juillet-29 août 1914*) . . . . 60 c.
21. **Le Livre orange russe** (*10/23 juillet-24 juillet/6 août 1914*) . . . 60 c.
22. **Le Livre bleu serbe** (*16/29 juin-3/16 août 1914*) . . . . 60 c.
23. **La Séance historique de l'Institut de France.** Préface de M. H. Welschinger, de l'Institut . . . . 60 c.
24. **Extraits du « Bulletin des Armées de la République ».** — **III. Les Premiers-Bordeaux.** *Du 24 oct. au 9 décembre 1914*. 60 c.
25. **Le Livre blanc allemand** (*24 juillet-2 août 1914*) . . . . 60 c.
26. **Les Communiqués officiels.** — VI. *Du 1er au 31 déc. 1914* . . 60 c.
27. **L'Allemagne et la Guerre,** par Émile Boutroux, de l'Académie Française . . . . 40 c.

PAGES D'HISTOIRE 1914-1916 (*Suite*)

83. **Nos Marins et la Guerre.** — II. *Du 3 avril au 14 août 1915.* 6
84. **Les Alsaciens-Lorrains en France pendant la Guerre** . . 6
85. *La Diplomatie française.* **L'Œuvre de M. Delcassé,** par Georges REYNALD, sénateur. Avec portrait 6
86. **Les Communiqués officiels.** — XVI. *Du 1er au 31 octobre 1915.* 6
87. **Les Terres meurtries,** par Albert DE POUVOURVILLE. Avec 7 cartes. 6
88. **Documents authentiques sur le complot austro-allemand aux États-Unis,** présentés aux deux Chambres du Parlement britannique. 1916 6
89. **Les Communiqués officiels.** — XVII. *Novembre-décembre 1915.* 9(
90. **Les Neutres. — Voix américaines sur la Guerre de 1914-1916.** Articles traduits ou analysés par S. R. — IV. . . . 6
91. **La Prospérité économique de l'Allemagne.** *Sa « Place au soleil » et la Guerre,* par Gaston CADOUX. 1916. . . . . 4(
92. **Les Derniers Massacres d'Arménie.** *Les Responsabilités,* par Herbert Adams GIBBONS. 1916. . . . . 4(
93. **Le second Livre blanc allemand** (Documents sur l'explosion de la Guerre). *Essai critique et notes sur l'altération officielle des documents belges,* par Fernand PASSELECQ, directeur du Bureau documentaire belge. Avec de nombreux fac-similés inédits. 1916. 1
94. **Chronologie de la Guerre.** 3e volume (*1er juillet-31 décembre 1915*), par S. R. 90
95. **Les Neutres. — Voix de l'Amérique latine.** Préface de Gomez CARRILLO : *Le Péril allemand dans l'Amérique latine.* . . 75
96. **Problèmes de Guerre.** *Le Droit de la Guerre, autrefois et aujourd'hui. Comment on paie en temps de guerre,* par ALGLAVE, professeur à la Faculté de Droit de Paris et au Conservatoire des Arts et Métiers. 75
97. **Les Communiqués officiels.** — XVIII. *Janvier-février 1916.* . 90
98. **La Guerre aérienne.** *Le Rôle de la cinquième Arme,* par G. CROUVEZIER. Avec 24 illustrations 90
99. **La Conquête de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne.** *Une nouvelle forme de Pangermanisme : le « Zollverein »,* par Adrien BERTRAND. 60
100. **Deuxième Livre gris belge.** *Correspondance diplomatique relative à la guerre de 1914-1916* 1f
101. **Le Nerf de la Guerre.** *Les Ressources de la défense nationale,* par G. CERFBERR DE MÉDELSHEIM, chef des bureaux du service des émissions de la défense nationale. Avec 3 gravures. . . . 1f
102. **La Réponse du Gouvernement belge au Livre blanc allemand du 10 mai 1915.** *Étude analytique de la publication officielle du Gouvernement belge,* par Fernand PASSELECQ, directeur du Bureau documentaire belge 60
103. **La Bataille marocaine.** *L'Œuvre du général Lyautey,* par Ernest VAFFIER 60

Il est tiré de chaque volume des *Pages d'Histoire* 55 exemplaires numérot à la presse : Nos 1 à 5 sur papier Japon à. . . . . . 5 fr.
6 à 55 sur papier de Hollande à . . 3 fr. 50




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 25 05 06 004 0